Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15980 – 7 F

JEUDI 13 JUIN 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

« Vache folle » : la Grande-Bretagne a exporté massivement des farines animales contaminées

La France a été l'acheteur principal de ces aliments pour bétail

LA CRISE de la « vache folle » rebondit avec la publication, jeudi 13 juin, dans la revue scientifique anglaise *Nature*, d'une enquête sur les exportations britanniques de farines animales potentiellement contaminées par l'agent de cette nouvelle maladie. Jusqu'en 1991, le Royaume Uni a exporté massivement vers l'Union européenne – principalement la France – des farines qui étaient interdites sur le sol britannique. A l'époque, la commission européenne n'avait pas jugé nécessaire de s'y opposer. D'autres pays, en particulier Israël, ont également importé ces farines. Au ministère français de l'agriculture, on juge *« anormale »* une telle situation et on regrette l'attitude des responsables européens durant cette période. Ces révélations surviennent alors qu'en France M. Vasseur, ministre de l'agriculture, accuse les socialistes d'avoir mis sur le marché de la viande contaminée.

Lire page 32 et nos autres informations p. 6



Après accord avec le patronat la CFDT présidera l'assurance-maladie

LE PATRONAT et les syndicats CFDT, CFTC et CFE-CGC se sont mis d'accord, mercredi 12 juin, sur une nouvelle répartition des présidences des caisses de la Sécurité sociale, qui doivent être pourvues le 15 juillet. La question avait été abordée avec Jacques Chirac par les dirigeants patronaux et syndicaux, la veille, lors de la conférence de l'Organisation internationale du travail. La CFDT dispose désormais d'une majorité pour accéder à la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie, détenue depuis 1967 par Force ouvrière. La centrale de Nicole Notat laisse vacante la présidence de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, dont Marc Blondel a indiqué que sa confédération ne s'y portera pas candidate et qui reviendra donc à la CFE-CGC.

Lire page 32

Un attentat dans le métro de Moscou envenime le climat électoral

A CINQ JOURS du premier tour, dimanche 16 juin, de l'élection présidentielle, le climat se tend en Russie. L'explosion d'une bombe, mardi 11 juin dans la soirée, dans une rame du métro de Moscou, qui a fait quatre morts et douze blessés, *« vise à stopper la poursuite normale des élections »*, a ainsi déclaré le maire de la capitale qui a clairement laissé entendre que les communistes pouvaient être à l'origine de l'attentat.

« C'est Eltsine et son entourage qui créent une psychose anticommuniste… Ce sont eux qui sont à l'origine de l'explosion d'hier », a répliqué mercredi matin Viktor Anpilov, communiste extrémiste, allié de Guennadi Ziouganov.

Lire page 3 et un point de vue de Andreï Siniavski page 13

■ La France et l'OTAN

Pour la première fois depuis 1966, un ministre français de la défense participe officiellement à un conseil des ministres de la défense de l'Alliance atlantique. p. 2

■ Pol Pot serait en vie

Selon des sources concordantes de Thaïlande et du Cambodge, rien ne permet d'affirmer que le chef des Khmers rouges serait mort. p. 4

■ Elections au Bangladesh

L'une des nations les plus pauvres, les plus surpeuplées et les plus corrompues de la planète retourne aux urnes pour la seconde fois en quatre mois.

Lire notre analyse p. 14

Les petits actionnaires nippons noyautés par des racketeurs

TOKYO
de notre correspondant

Afin d'éviter toute fausse note au cours de ses assemblées d'actionnaires, le prestigieux grand magasin Takashimaya, l'un des plus anciens du Japon, a versé 800 millions de yens (un yen vaut environ 5 centimes) en dix ans à des racketeurs professionnels par l'intermédiaire d'une bande de truands d'Osaka. Le chef du gang a été arrêté ainsi que trois cadres supérieurs de Takashimaya. Le président de la chaîne de grands magasins, Hiroshi Hidaka, a annoncé sa démission.

C'est la première fois que les « enveloppes » versées aux « mafias financières » atteignent un tel montant. Mais ce scandale témoigne surtout de la persistance des liens qu'entretiennent les sociétés nippones avec les milieux interlopes. Des liens *« qui empêchent celles-ci d'être pleinement intégrées à la communauté d'affaires internationale »*, écrit le quotidien *Yomiuri*.

Les entreprises nippones ne se soucient guère des droits des petits porteurs. Les dividendes sont minces et les informations sur la marche de l'entreprise diffusées avec parcimonie. Le « muselage » des actionnaires individuels tient aussi à l'existence des « professionnels des assemblées d'actionnaires » (*sokaiya*). Ils sont apparus avec la diffusion des titres dans le public à la fin du XIXe siècle. Les sociétés étaient alors la propriété d'un individu ou d'une famille qui entendaient en conserver le contrôle. Afin de faire régner l'ordre dans les assemblées d'actionnaires, les propriétaires eurent recours à des comparses chargés de canaliser les débats.

Le *sokaiya*, qui détient quelques actions dans un grand nombre de sociétés, aide les dirigeants en bloquant les débats par des questions secondaires. Ainsi les problèmes les plus épineux ne sont-ils pas abordés. En retour, le *sokaiya* reçoit une rétribution. La société Chisso, responsable de la tristement célèbre maladie de Minamata (intoxication par le mercure organique) put éviter de cette manière, pendant des années, que l'assemblée des actionnaires soit saisie de ce drame. Conscients de leur force, les *sokaiya* sont devenus une arme à double tranchant, en menaçant les entreprises de divulguer des informations gênantes.

La réforme du code de commerce en 1982 a limité leur capacité de nuire mais a accru leurs penchants criminels. Le millier de sociétés de *sokaiya* qui subsistent aujourd'hui sont devenues des machines à extorquer des fonds dans la mouvance d'un gang. La police ne peut rien contre elles car les entreprises qui subissent leur chantage usent aussi de leurs services.

Le recours de Takashimaya aux *sokaiya* ne date pas d'hier : au début des années 70, des *sokaiya* avaient un compte ouvert dans une succursale du grand magasin à Osaka. En 1992, la chaîne de grandes surfaces Ito-Yokado défraya la chronique pour avoir distribué des enveloppes de 27 millions de yens. L'année suivante, ce furent les brasseries Kirin pour 40 millions de yens.

Pourquoi le groupe Takashimaya a-t-il été si généreux avec les racketteurs ? Le grand magasin, qui a une succursale à Paris, compte ouvrir un gigantesque établissement dans le quartier de Shinjuku, à Tokyo. Des *sokaiya* menaçaient de remettre en cause certains de ses choix. Ils ont été largement dédommagés pour n'en rien faire. En 1995, l'assemblée des actionnaires a duré vingt-huit minutes.

Philippe Pons

Les ravages de la pollution automobile

ALORS que les députés engageaient, mercredi 12 juin, l'examen du projet de loi sur la qualité de l'air, une étude de la Société française de santé publique détaille les nombreux risques sanitaires de la pollution automobile. Selon ces scientifiques, un millier de décès prématurés et 5 700 hospitalisations sont, chaque année en France, directement imputables aux polluants rejetés par les véhicules. Ces décès et hospitalisations sont des effets *« à court terme »*, notent les scientifiques. Cette étude dénonce également l'insuffisance des mesures effectuées par les réseaux de surveillance de la qualité de l'air.

Lire page 9 et notre éditorial page 14

■ La profanation de Toulon

« Ce soir-là, on voulait se faire un cadavre pour se faire plaisir… », a déclaré l'un des quatre jeunes gens qui ont avoué la profanation d'une tombe à Toulon. p. 10

■ L'enquête sur le Temple solaire

Placé en garde à vue en France, le chef d'orchestre suisse Michel Tabachnik a été interrogé sur son rôle au sein de l'Ordre du Temple solaire. p. 10

■ La crise des écoles de commerce

Les écoles de commerce et de gestion tentent de surmonter la crise de leur recrutement. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



L'imagination fiscale de M. de la Martinière

DES RAPPORTS sur la fiscalité, il y en a eu, ces dernières années, à foison, qui tous ont été abandonnés, selon la fameuse formule que Marx avait utilisée au sujet de ses *Manuscrits* de 1844, à *« la critique rongeuse des souris »*. Du conseil des impôts au commissariat général du Plan, en passant par des groupes d'experts, comme celui installé par Edouard Balladur et présidé par Bernard Ducamin, les missions de réflexion ont été innombrables et, en règle générale, n'ont débouché sur rien.

De prime abord, on serait donc assez tenté de penser que l'ancien directeur général des impôts, Dominique de la Martinière, auteur d'une nouvelle étude sur la fiscalité, commandée cette fois par Alain Juppé, a de bonnes raisons d'être par avance désabusé.

Puisque le premier ministre compte s'inspirer de ces propositions de réforme pour rendre ses arbitrages et qu'il a invité les parlementaires à en débattre, il faut, malgré tout, étudier sérieusement la question : de quelle philosophie s'inspire le rapport la Martinière ?

A lire rapidement l'étude de l'ancien directeur général des impôts, on pourrait penser qu'il s'agit d'un libéral bon teint puisqu'il défend certaines propositions sulfureuses, comme la baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu, qui a longtemps fait partie du fonds de commerce de la droite, au cours des années 1986-1988, à l'époque où elle avait succombé aux charmes du thatchérisme.

Pourtant, la première impression est trompeuse car, dans le rapport de M. de la Martinière, on trouve aussi des suggestions qui seraient dignes de figurer dans un programme socialiste de la belle époque, celle de 1981, puisqu'il suggère aussi, par exemple, d'en finir avec ce qui constitue un véritable abus : l'exonération quasi totale de certaines très grosses successions qui ont l'habileté de s'investir dans l'assurance-vie. Mieux que cela : il propose aussi d'amortir le choc fiscal pour les contribuables modestes qui deviennent assujettis.

Il y a donc une véritable originalité dans le rapport la Martinière. C'est en quelque sorte du Chirac, version campagne présidentielle.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 14

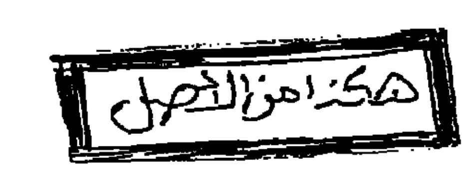
Un « film d'action intimiste »



ARNAUD DESPLECHIN

SON DEUXIÈME long métrage, *Comment je me suis disputé… (ma vie sexuelle)*, confirme la place essentielle de ce réalisateur de trente-cinq ans dans le cinéma français. A lire aussi dans nos pages « cinéma » : l'état du cinéma russe à la veille des élections et la première mondiale du nouveau film de Godard à Sarajevo dans le cadre du festival organisé par *Le Monde*.

Lire pages 26 à 28



OTAN Pour la première fois depuis 1966, date du retrait de la France des structures militaires intégrées de l'OTAN, le ministre français de la défense, Charles Millon, va reprendre, jeudi 13 juin, sa place au conseil des seize ministres de la défense de l'Alliance atlantique. ● AUTRE MANIFESTATION concrète du rapprochement entre la France et l'OTAN, des officiers français vont entrer à l'état-major international du Comité militaire de l'organisation. D'ores et déjà, le général Joël Marchand a été nommé à l'une des directions du Comité militaire. ● EN BOSNIE-HERZÉGOVINE, les forces de l'OTAN – IFOR –, en lançant l'opération « Mister K », accentuent leur pression sur les chefs séparatistes serbes Radovan Karadzic et Ratko Mladic, tous deux inculpés de crimes contre l'humanité et crimes de guerre par le Tribunal pénal international de La Haye (TPI).

La France reprend ses quartiers au conseil de défense de l'Alliance atlantique

Pour la première fois depuis 1966, le ministre de la défense, Charles Millon, retrouve ses quinze collègues à Bruxelles. Des officiers français vont être affectés à l'état-major international du Comité militaire de l'organisation

DES CADRES des armées françaises devraient entrer à l'état-major international (EMI) du Comité militaire de l'OTAN, à Bruxelles. C'est, dans l'immédiat, l'une des principales initiatives que la France prendra – dans l'attente d'autres qui suivront – pour marquer son rapprochement avec ses alliés. Le ministre français de la défense, Charles Millon, devrait expliquer le sens à donner à cette démarche quand il se rendra, jeudi 13 juin, à Bruxelles. Pour la première fois depuis trente années, après la décision du général de Gaulle de retirer les forces françaises des structures intégrées de l'OTAN, la France sera en effet représentée au conseil des seize ministres de la défense de l'Alliance atlantique.

Outre la réforme de l'OTAN et la situation en Bosnie à l'ordre du jour de la séance du 13 juin, les ministres de la défense devraient, le lendemain, ouvrir cette réunion à leurs homologues de l'Est – dont le ministre russe, le général Pavel Gratchev – dans la perspective de ce qu'on appelle l'élargissement de l'Alliance. M. Millon n'y assistera pas. Seul son emploi du temps le lui interdit : il accompagne, en effet, le même jour, le chef de l'Etat français qui se rend à Brest pour s'y faire présenter les activités de la marine nationale et de l'arsenal. Le chef d'état-major français des armées, le général Jean-Philippe Douin, qui accompagne son ministre, restera, le 14 juin, à Bruxelles pour participer à une réunion du comité militaire avec ses homologues de l'Alliance.

NI CDP NI GPN

Le retour du ministre français parmi ses collègues de la défense des pays membres de l'OTAN ne signifie pas pour autant que la France a prévu de réintégrer les commandements alliés qu'elle avait quittés en 1966. Il faudra attendre que, sous l'effet des discussions qui commencent sur le plan militaire après la réunion, le 3 juin, à Berlin, des ministres des affaires étrangères, la chaîne des commandements de l'OTAN ait évolué.

Du reste, M. Millon ne participera pas, le même jour, à Bruxelles, à la réunion du comité des plans de défense (CPD), puis du groupe des plans nucléaires (GPN) qui précéderont le conseil des ministres de la défense auquel il assiste. La France n'est représentée ni au CPD ni au GPN, deux instances de l'OTAN qui rassemblent, avec plus ou moins de régularité, les ministres de la défense des pays concernés ou leurs ambassadeurs. En revanche, dès mercredi 12 juin au soir, M. Millon aura – pour marquer la volonté de la France de parvenir à une « *européanisation* » de la défense commune – assisté à la rencontre informelle, lors du dîner traditionnel, des seuls ministres européens de la défense à l'OTAN et il aura rendu visite, à Bruxelles, à la cellule de planification de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui est encore embryonnaire mais qui est susceptible de contrôler à plus long terme des actions décidées par les Européens.

L'objet de la réunion du 13 juin à Bruxelles est de mettre en cohérence trois sujets évoqués à Berlin : la rénovation des structures militaires de l'OTAN ; le concept des Groupes de forces interarmées multinationales (GFIM), c'est-à-dire la perspective pour les Européens de mener des opérations en recourant à des moyens de l'OTAN ; et l'identité européenne de défense. L'ambition avouée est de parvenir à déboucher sur des propositions concrètes, avant la fin de cette année, à la réunion du conseil de l'Atlantique Nord avec les ministres des affaires étrangères.

Dans l'immédiat, la France se prépare à détacher des officiers et des sous-officiers – de façon progressive et sélective, dit-on au ministère de la défense – à l'état-major international du comité militaire de l'OTAN. Déjà, depuis décembre 1995, le chef d'état-major français des armées a repris sa place au comité militaire, au côté de ses homologues des quinze autres pays. Le comité militaire, créé en 1949, réunit les chefs d'état-major, au minimum trois fois par an, et il est placé sous l'autorité politique du conseil de l'Atlantique Nord. Avant la fin de l'an dernier, la France y était présente avec une mission de liaison.

IMPLICATIONS CONCRÈTES

Ce comité militaire, où siège désormais le général Douin, dispose d'un organe exécutif, l'état-major militaire international, fort de quelque 400 militaires et civils. L'EMI comprend un bureau du renseignement, une division des plans et de la doctrine, une division des opérations, une division de la logistique et des ressources, un bureau des armements et de standardisation, et un bureau des télécommunications et des systèmes d'information. C'est cette instance-là, qui ne fait pas partie de la chaîne des commandements intégrés, que la France s'apprête à rejoindre.

Dans un deuxième temps, la France pourrait renforcer ses liaisons avec une structure militaire intégrée qui aurait été préalablement rénovée et où elle serait parvenue à déterminer la place qu'elle jugerait adaptée.

De même, la France devra participer au travail de planification des forces militaires de l'OTAN, qu'elle veut opérationnelle dès le temps de paix et où chaque pays se porte garant de fournir des capacités d'action selon les besoins exprimés par les états-majors alliés. Ce qui suppose que soient élaborés en permanence des plans dits de circonstance et des scénarios de crise, que l'on vérifie par des exercices réguliers.

La réunion de Bruxelles n'est que le début d'une longue et délicate réflexion sur l'évolution des commandements au sein de l'OTAN. Plusieurs thèmes importants retiennent l'attention, comme l'allégement et la simplification des structures actuelles, le caractère multinational des commandements, leur répartition géographique ou par spécialités, la subordination des différents échelons par rapport à la chaîne centrale et leur implantation territoriale, la clé d'affectation des dépenses par pays contributeurs, le sort des infrastructures ou les droits de survol.

Tout devra être réglé en tenant compte de l'opinion, fort répandue chez les militaires américains, qu'il ne faut pas aboutir à démanteler ce qui a donné des preuves d'efficacité et à le remplacer par un système encore plus lourd, peu souple et sans possibilité de contrôle par eux-mêmes.

Pour la France, cette réflexion a des implications très concrètes. Il s'agit, en particulier, de savoir jusqu'où elle pourrait aller dans l'affectation de son territoire à des zones de sécurité propres à l'OTAN et si même elle accepte d'abriter – et lesquels ? – des commandements alliés sur son sol. Le débat est rendu difficile du fait que les armées françaises ont, en trente ans, perdu la « culture » et la pratique des mécanismes de l'OTAN. Ce qui requiert de leur part, si des postes leur revenaient, un fort investissement en cadres expérimentés qui seraient affectés à l'OTAN. Ces questions sont loin d'être tranchées à Paris, et elles seront soumises à un arbitrage du président de la République.

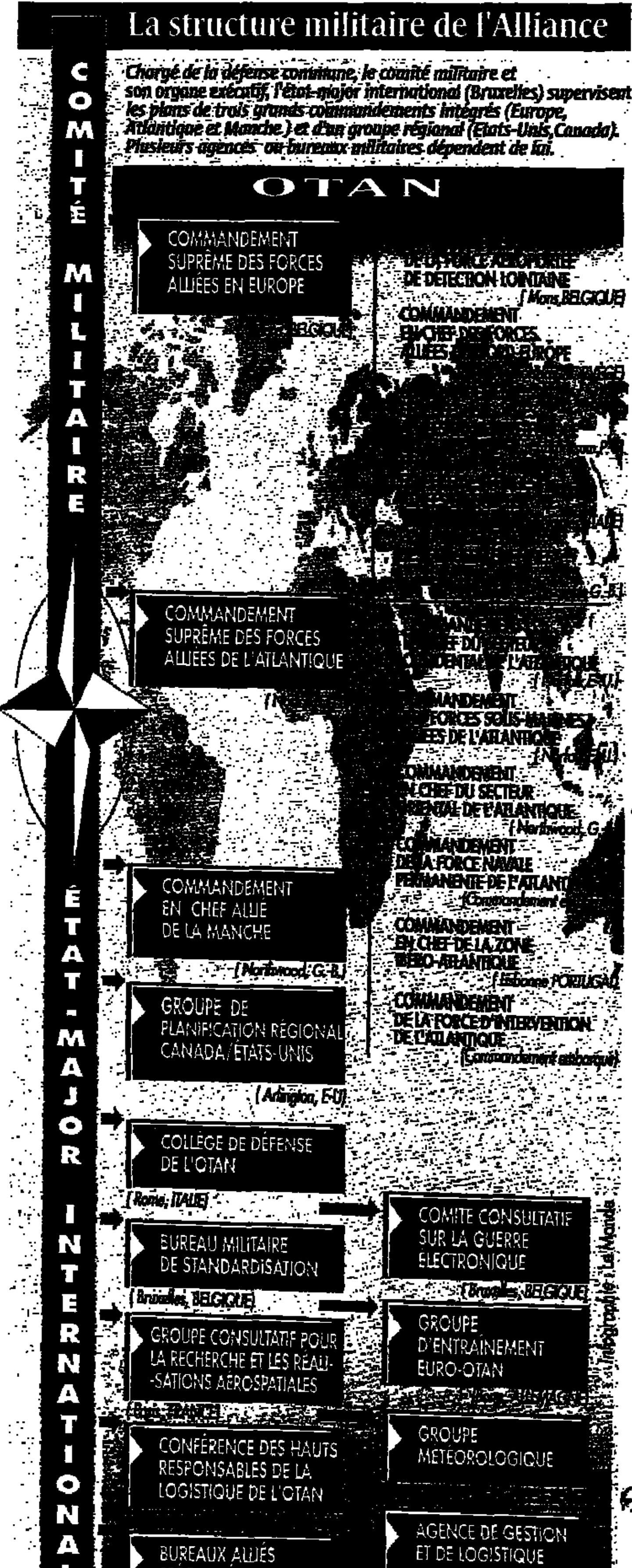
Jacques Isnard

La nomination du général Marchand

Le général de division Joël Marchand, 56 ans, a été nommé, par le comité militaire de l'OTAN, directeur de la division « coopération et sécurité régionale », une nouvelle division au sein de l'état-major militaire international. Cette désignation marque l'entrée de la France dans cette instance, la plus haute autorité militaire de l'Alliance. De 1989 à 1992, Joël Marchand avait servi auprès de la mission militaire française à l'OTAN et, depuis 1995, toujours à Bruxelles, il avait aidé à la mise sur pied de la mission de l'OTAN en ex-Yougoslavie.

La Belgique dénonce un « directoire des grands »

La Belgique est opposée à la constitution d'un « *directoire* » de quelques « *grands pays* » qui se réserveraient les prises de décision importantes en matière de sécurité européenne, a déclaré mardi 11 juin le ministre belge des affaires étrangères, Erik Derycke. « *Bien que la Belgique soit prête à renoncer à une partie de sa souveraineté en acceptant la prise de décision à la majorité, nous ne sommes pas disposés à accepter la tendance croissante aux idées qui sentent les directoires* », a-t-il dit. La Belgique est favorable au renforcement de l'identité européenne de défense au sein de l'OTAN, a poursuivi M. Derycke, mais « *il est hors de question que toutes les décisions importantes soient prises par des configurations préalables bilatérales, trilatérales ou dites de groupe de contact* ». Ces propos visent les réunions qui se tiennent entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France afin de préparer les décisions au sein de l'OTAN. – *(AFP.)*



En Bosnie, les forces de l'IFOR lancent l'opération « Mister K »

SARAJEVO
de notre correspondant

Les forces de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine (IFOR) accentuent leur pression militaire sur les chefs séparatistes serbes. Les soldats de l'IFOR ont reçu ainsi de nouvelles instructions, leur enjoignant de manifester « *une présence accrue* » en République serbe, notamment autour de Pale, la « capitale » du « président » Radovan Karadzic. Les ordres mentionnent la nécessité de « *patrouilles renforcées* » et de « *mise en place de check-points mobiles* ». Selon des officiers de l'OTAN, « *une opération baptisée* « Mister *K* » *au sein de l'état-major a été déclenchée* », sans que cela signifie nécessairement que l'objectif soit l'arrestation de M. Karadzic, inculpé pour « *crimes contre l'humanité* » par le Tribunal pénal international de La Haye.

Dans la nouvelle directive, datée de samedi 8 juin, il est toutefois clairement indiqué qu'« *il est devenu inadmissible pour la communauté internationale que les deux criminels de guerre Karadzic et Mladic soient toujours en liberté* ».

DÉMENTI

Des rumeurs ont fait récemment état d'une éventuelle fuite du général Ratko Mladic vers la Russie. Selon le quotidien bosniaque *Oslobodenje*, le général serbe aurait quitté le pays il y a dix jours. Mais, selon l'agence de presse *Associated Press*, un incident aurait eu lieu entre des soldats américains et le général Mladic lundi 10 juin, non loin de son quartier général de Han Pijesak. Ratko Mladic serait lui-même apparu, tandis que les troupes de l'IFOR bloquaient un convoi militaire serbe. Les soldats de l'OTAN auraient quitté les lieux sans tenter d'arrêter le commandant des forces serbes. L'IFOR a démenti qu'un tel face-à-face ait eu lieu.

L'OTAN continue de réaffirmer que ses troupes n'ont pas pour mission de chasser les criminels de guerre, même si ces derniers représentent un obstacle majeur à l'application de l'accord de paix. Cependant, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, avait récemment admis que l'IFOR pourrait les « *immobiliser* » en patrouillant autour de leurs repaires. Car les soldats de l'OTAN ont pour mission d'arrêter les personnes recherchées par la justice internationale, si ces dernières venaient à croiser leur chemin.

En décembre 1995, lorsque l'IFOR est arrivée en Bosnie-Herzégovine, les ordres stipulaient qu'une arrestation ne pouvait être effectuée qu'au cours d'une « *rencontre fortuite* », qu'elle devait être « *sans danger pour les troupes ou autrui* » et qu'« *en cas de tentative d'évasion il ne sera pas fait usage des armes* ». Le « président » Karadzic ou le général Mladic pouvaient donc circuler librement, et continuer à assumer tranquillement leurs fonctions de chefs politique et militaire de la République serbe. Ces ordres viennent d'être révisés. Le paragraphe mentionnant la « *rencontre fortuite* » et l'interdiction de l'usage des armes a été supprimé, ce qui représente une certaine évolution du mandat de l'IFOR. Une « chasse à l'homme » demeure peu envisageable, mais l'usage de la force est désormais accepté en cas de « *contact direct* » avec les chefs serbes. Une compagnie d'infanterie française (environ cent hommes) et des soldats commandos du COS (commandement des opérations spéciales) ont été placés dimanche en état d'alerte. Selon d'autres sources, des soldats américains seraient également sur le pied de guerre.

« *Les services spéciaux ont reçu l'ordre de préparer une opération*, confie un officier supérieur, *même si l'état-major de l'IFOR est toujours réticent à arrêter Radovan Karadzic.* » Cet officier pense que l'opération « *Mister K* » pourrait simplement être destinée, en intimidant et en menaçant Radovan Karadzic, à obtenir sa démission.

Rémy Ourdan

M. Chirac : des élections « quoi qu'il arrive »

Le président Jacques Chirac a souhaité mardi 11 juin à Genève que les élections prévues à la mi-septembre au plus tard en Bosnie-Herzégovine aient lieu à la date donnée « *quoi qu'il arrive* ». Il a dit ne voir « *aucun rapport* » entre des élections libres et démocratiques dans ce pays ravagé par une guerre de près de quatre ans et le sort des dirigeants serbes bosniaques Radovan Karadzic et Ratko Mladic, inculpés de crimes contre l'humanité et crimes de guerre par le Tribunal pénal international de La Haye. Toujours libres de leurs mouvements, les deux hommes sont influents dans leur pays et la communauté internationale cherche à obtenir leur neutralisation politique pour le scrutin. Les élections prévues par les accords de Dayton doivent avoir lieu le 14 septembre au plus tard, neuf mois après la signature solennelle desdits accords, le 14 décembre 1995 à Paris. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Un attentat meurtrier à Moscou exacerbe les tensions électorales en Russie

Le pouvoir accuse l'opposition communiste

L'explosion d'une bombe dans le métro de Moscou, mardi 12 juin dans la soirée, a fait quatre morts et douze blessés. Les deux principaux candidats à l'élection présidentielle du dimanche 16 juin s'accusent mutuellement de vouloir empêcher le déroulement normal du processus électoral.

MOSCOU
de nos correspondants

A cinq jours du premier tour d'une élection présidentielle à hauts risques, pour la seconde fois en cinq jours, un attentat à la bombe a ensanglanté Moscou, mardi 12 juin, dans la soirée. L'explosion de 300 grammes de TNT dans une rame du métro circulant au sud de la capitale vers 21 heures (heure locale) a fait quatre morts et douze blessés dont huit graves. Iouri Loujkov, le maire de la capitale, qui soutient Boris Eltsine, s'est immédiatement rendu sur place. Il a dénoncé *« un acte terroriste »*, *« visant à compliquer ou à empêcher les élections. On ne peut pas donner d'autres interprétations »*, a insisté M. Loujkov qui a dénoncé *« cet acte barbare commis par des bandits ou des animaux »*.

ÉLECTIONS

« *Bandits* » étant l'appellation quasi-officielle donnée par le Kremlin aux indépendantistes tchétchènes, dont la délégation revenant de pourparlers de paix venait, quelques heures plutôt, d'être la cible d'une attaque en Tchétchénie, le maire de la ville a du préciser *qu'il ne pensait pas particulièrement* aux Tchétchènes. Mercredi matin, lors d'une conférence de presse, M. Loujkov n'a pas *« exclu la possibilité d'un acte lié aux événements en Tchétchénie »* mais a jugé que *« cette probabilité était faible comparée à l'hypothèse d'un acte perpétré par des extrémistes politiques qui cherchent à précipiter le pays dans le chaos »*. M. Loujkov a clairement laissé entendre que ces « extrémistes » étaient les communistes : *« C[illegible] des forces réactionnaires pour saboter les élections. (...). Ce sont des tentatives de gens qui tremblent de peur, qui ont perdu l'euphorie qu'ils avaient au début de l'année et à qui les sondages donnent un sentiment d'angoisse »*.

Après l'attentat à la bombe (1 kilo de TNT, selon la police), qui avait grièvement blessé vendredi 7 juin, Valeri Chantsev, colistier de M. Loujkov pour les élections municipale à Moscou, prévues aussi pour le 16 juin, le maire de Moscou avait directement accusé des *« structures d'extrême-gauche »*, *« des groupes politiques intéressés par le déraillement du processus électoral. C'est Eltsine et son entourage qui créent une psychose anti-communiste... Ce sont eux qui ont organisé l'attentat la semaine dernière ; ce sont eux qui sont à l'origine de l'explosion d'hier »*, a déclaré mercredi matin Viktor Anpilov, communiste extrémiste, allié de Guennadi Ziouganov. La police a officiellement exclu *« toutes les versions sauf celle de la terreur politique »* pour expliquer ce premier attentat. Samedi, le porte-parole du FSB (ex-KGB) de Moscou, Sergueï Bogdanov, avait annoncé qu'une bombe de 100 grammes de TNT avait été découverte sur le périphérique de Moscou *« quelques heures avant une visite prévue du maire Iouri Loujkov »*.

« GROUPES ARMÉS »

Boris Eltsine en personne avait accrédité, dimanche, la thèse de provocations de l'opposition, lors d'une interview à la chaîne privée NTV. *« En jugeant par la façon dont les communistes agissent, il pourrait y avoir quelques problèmes ; Quand votre opposant perd confiance _ et il perd confiance _ vous pouvez vous attendre à ce qu'il essaye d'agiter la situation. Nous devons nous y préparer »*, a dit Boris Eltsine. NTV a enrobé ces propos d'images sur des affrontements passés entre la police et les communistes radicaux, ainsi que de « reportages » sur de prétendus *« groupes armés communistes »* ressemblant en fait à de classiques services d'ordre. Au service du pouvoir, le quotidien *Nezvissimaïa Gazeta* avait publié, samedi, un « document » sur les scénarios de « déstabilisation » concocté par les communistes, qui auraient formé des *« groupes armés »*, avec des alliés à la tête de *« certaines [illegible] de l'armée »*, ainsi que *« dans les services spéciaux. »*

Les communistes avancent la thèse inverse, qui peut être au moins aussi convaincante. *« Les allégations* [contre les communistes] *sont des provocations à 100 %, destinées à déstabiliser le pays »*, avait déclaré, la semaine dernière, Guennadi Ziouganov. Il avait auparavant démenti vouloir faire descendre dans la rue ses partisans en cas de contestation des résultats. Mais il a maintenu son projet d'envoyer 200 000 militants dans les bureaux de vote pour mener un compte « parallèle » des bulletins. Le parti communiste, qui accuse avec constance le pouvoir de préparer une falsification des résultats, s'est engagé à respecter la « vraie » volonté des électeurs.

Mais ce climat d'incitation à la peur et aux psychoses, provoqué avant tout par certains occupants du Kremlin, s'accompagne d'autres manoeuvres et discussions en coulisses avec l'opposition. L'hebdomadaire *Les Nouvelles de Moscou* a ainsi fait état d'un scénario d'interruption « consensuelle » de l'élection (que certains chefs communistes ne souhaiteraient pas vraiment gagner sans pouvoir l'avouer à leurs radicaux). Citant un rapport commandé par l'administration présidentielle, et par ceux dont c'est « le devoir » d'imaginer des cas extrêmes, l'hebdomadaire évoquait la possibilité de troubles entre « contrôleurs communistes » et « démocrates » lors du scrutin, menant à son annulation. La Tchétchénie semblait alors la région idéale, avec des affrontements prévisibles entre indépendantistes et partisans du gouvernement prorusse de Grozny. Son chef Dokou Zavgaev, remettant en cause une clause de l'accord signé la veille en Ingouchie, a annoncé mardi son intention de maintenir l'élection législative locale qu'il entendait organiser en Tchétchénie le 16 juin, en même temps que la présidentielle (qui a déjà commencé parmi les militaires russes sur place). Les indépendantistes y étant catégoriquement opposés, des affrontements semblent en effet inévitables si M. Zavgaev n'est pas ramené à la raison. Les responsables russes qui négociaient à Nazran s'y emploient. Mais un homme comme le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Oleg Lobov, a paru, au contraire, encourager M. Zavgaev. Toujours est-il que ces deux responsables, MM. Lobov et Zavgaev, ont été accusés, mardi, par les indépendantistes d'être « à l'origine » des neuf explosions de bombes télécommandées qui ont touché la délégation tchétchène retournant de Nazran en Tchétchénie, faisant quelques blessés mais pas de morts. Même si les divers « scénari » et rumeurs de « déstabilisation » ne devaient pas se concrétiser, ils ont déjà fait couler beaucoup de sang.

Sophie Shihab et Jean-Baptiste Naudet

M. Juppé exalte les échanges commerciaux avec le Canada

En visite officielle, le premier ministre a prôné le renforcement des liens avec la fédération, sans oublier l'attachement de la France pour le Québec

QUÉBEC
de notre envoyé spécial

Neuf ans – presque dix –, c'est long. En visite officielle au Canada et au Québec, du dimanche 9 au mardi 11 juin, le premier ministre Alain Juppé a rompu avec la cordiale indifférence qui marquait jusqu'ici les relations entre Paris et Ottawa. Après Jacques Chirac, qui, en 1987, alors qu'il était chef du gouvernement, avait fait le voyage du Canada, Alain Juppé s'est à son tour livré au périlleux exercice qui consiste, pour un responsable français, à valoriser ses relations avec un pays membre du G7 sans décevoir les attentes d'un Québec toujours en opposition avec le pouvoir fédéral.

Cette visite, décidée au lendemain de l'échec des souverainistes au référendum d'octobre 1995, avait été placée sous le signe des relations économiques et des échanges commerciaux entre les deux pays. Accompagné de trois ministres, dont Frank Borotra, en charge de l'industrie, de la Poste et des télécommunications, Alain Juppé avait convié pour ce voyage une quinzaine de PDG de grandes entreprises françaises, parmi lesquels Claude Bébéar (Axa), Louis Gallois (Aerospatiale), Jérôme Monod (Lyonnaise des eaux) et Jean-Louis Rodier (Pechiney).

La France qui, pour la première fois depuis dix ans, a connu un déficit commercial de 1 milliard de francs avec le Canada, souhaite redynamiser ses échanges avec son partenaire nord-américain. Le but de la visite du premier ministre était donc, comme l'a dit ce dernier, de *« concrétiser des partenariats à long terme »*.

Après avoir relevé à Ottawa, la capitale fédérale, que les deux pays entretiennent *« de grandes lignes de convergence sur la scène internationale, notamment en Bosnie et en Haïti »*, le premier ministre a formulé le souhait de *« hisser les relations économiques et commerciales au niveau des relations politiques »*. Il a invité son homologue, le premier ministre fédéral Jean Chrétien, à faire des relations entre les deux pays *« un partenariat pour renforcer les liens entre l'Europe et le Canada »*.

> Paris, qui a connu, l'année dernière, un déficit commercial de 1 milliard de francs avec Ottawa, souhaite redynamiser ses échanges avec son partenaire

La signature de trois accords bilatéraux dans les domaines de la justice, du sport et du multimédia n'a pas été suivi par l'annonce, ou la conclusion, de contrats substantiels. De même, les tables rondes économiques, qualifiées de *« formelles »* par Jérôme Monod, ne doivent s'entendre que comme *« un lieu de rencontre pour la concrétisation d'une coopération à long terme »*. Au-delà des proclamations réciproques de bonnes intentions qui sont de tradition dans ce type de rencontres, demeure une situation où le Canada réalise 80 % de ses échanges avec les Etats-Unis, et seulement 1 % avec la France. Ottawa qui, selon un proche de Jean Chrétien, *« regrette le peu d'intérêt des Européens pour le Canada »*, se disait néanmoins *« satisfait de cette reprise dynamique des relations entre les deux pays »*.

Si Alain Juppé s'est abstenu, pendant son séjour dans la capitale fédérale, de toute déclaration *« irritante »* à propos du Québec, il a également abandonné, dès son arrivée en terre québécoise, les proclamations formelles d'amitié au profit d'un peu de chaleur. En famille sur les rives de la baie du Saguenay, où le premier ministre de la Belle Province, Lucien Bouchard, l'avait convié, lundi 10 juin, à une brève croisière, Alain Juppé a délaissé le concept de *« partenariat »* pour un éloge du *« peuple québécois »*. *« Dans la vie des collectivités*, a-t-il assuré, *il y a des états de grâce ; nous en vivons un dans ce lieu superbe. »* Au cours de son allocution où il a appelé à restaurer le concept de nation, le premier ministre a assuré le peuple québécois que *« quel que soit le destin »* qu'il se choisira, *« la France sera toujours »* à ses côtés. Quelques instants auparavant, il avait loué le Québec, qui *« jamais n'a cédé au doute ou à l'abandon »*, en rappelant que *« l'esprit des peuples ne se forge jamais aussi bien que dans la résistance »*. Interrogé sur l'utilisation du mot résistance, Alain Juppé a répondu, sourire aux lèvres, qu'il n'y *« mettait pas de majuscule »*.

Alain Abellard

La religion, valeur en hausse de la campagne

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

L'Eglise orthodoxe russe a retrouvé droit de cité dans la Russie eltsinienne. A tel point que la religion apparaît comme un des thèmes favoris de la campagne présidentielle. Les affiches représentant Boris Eltsine et le maire de Moscou, Iouri Loujkov, sur fond de coupoles dorées parsèment la capitale et côtoient celles de l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski étreignant une femme en fichu noir avec une église au second plan, sous le slogan *« Tu es notre dernier espoir, notre dernier soutien »*. Un pope, le « père Sergueï », est récemment apparu à la télévision pour chanter les louanges du candidat des « patriotes », le champion d'haltérophilie Iouri Vlassov. Voilà même que Guennadi Ziouganov, le candidat communiste, truffe ses discours de citations bibliques et apparaît parfois en public flanqué de popes barbus jusqu'à la ceinture. Dans les meetings du Bloc populaire et patriotique dont il est le candidat, les drapeaux rouges ornés du visage du Christ ne sont pas rares. Jésus-Christ n'est-il pas, selon le premier secrétaire du Parti communiste de la Fédération de Russie (KPRF), *« le premier communiste que la terre ait porté »* ?

« Notre programme prévoit la liberté de conscience et un maximum de respect pour tout ce qui a trait à notre histoire, notre culture, nos traditions », avait déclaré le principal rival de Boris Eltsine en visitant au mois d'avril le monastère de Sergueev-Possad, le lieu saint de l'orthodoxie russe, au nord de Moscou. Invité par l'archimandrite du lieu à se prosterner devant le tombeau de saint Serge Radonej, Guennadi Ziouganov avait, selon la presse locale, refusé net, se contentant d'apposer une main – sacrilège – sur les saintes reliques.

Valeur montante de la nouvelle Russie, l'Eglise orthodoxe russe connaît, à l'image du reste de la société, un véritable schisme entre partisans des réformes et nostalgiques. Ces derniers seraient particulièrement bien représentés en province et au bas de l'échelle hiérarchique. Exception notoire : le métropolite Kirill, chargé du département des relations extérieures du patriarcat de Moscou, est en bons termes avec les « rouges-bruns ». *« Bien sûr, Kirill ne dit pas ouvertement qu'il soutient Ziouganov, mais ses contacts fréquents avec les forces communistes et patriotiques nous rappellent qu'un tel courant de pensée existe au sein de l'Eglise »*, explique Valeri Borchtchev, membre du comité pour les affaires religieuses de la Douma.

INFLUENCE DÉRISOIRE SUR L'ÉLECTORAT

A l'inverse, le patriarche Alexis II a donné le ton en invitant les électeurs russes à *« faire le bon choix »*, celui du *« statu quo »*. Il a mis en garde les prêtres orthodoxes contre des *« prises de positions trop ouvertement politiques »* en public, mais les a incités à rappeler aux fidèles *« les souffrances vécues par l'Eglise à l'époque soviétique »*, lorsque des milliers d'édifices religieux furent détruits ou transformés, tantôt en fabriques, tantôt en *« musées de l'atheïsme »*. Rien qu'à Moscou, 350 églises furent mises à bas entre 1925 et 1930. Témoin, la cathédrale du Saint-Sauveur qui, dynamitée en quarante-cinq minutes en décembre 1931 sur ordre de Staline, fut ensuite remplacée, sous Khrouchtchev, par une piscine géante. Reconstruite à grands frais (250 millions de dollars) et en un temps record (un an alors qu'il en avait fallu quarante-six pour la bâtir), la nouvelle cathédrale ne fait pas que des heureux. Des popes proches des communistes, soucieux de garder l'anonymat, font amèrement remarquer que *« tout l'argent va à l'entretien des églises de Moscou »* alors que celles de province tombent en ruine.

Pourtant, si l'Eglise orthodoxe russe s'est ouverte à la vie politique, son influence sur l'électorat serait dérisoire. Selon le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*, les 10 000 paroisses orthodoxes du pays n'auraient chacune guère plus de 50 voire 100 fidèles et peu d'entre eux seraient prêts à se laisser guider dans leurs choix politiques par l'avis de la hiérarchie. *« Qu'on ait un président communiste ou réformateur, tant qu'on n'enterrera pas le chauve* [Vladimir Ilitch Lénine ; NDLR] *comme il se doit, la Russie ne connaîtra que des malheurs »*, philosophe Volodia, un employé, en montrant le mausolée où repose toujours la momie embaumée du *« père de la révolution d'Octobre »*.

Marie Jégo

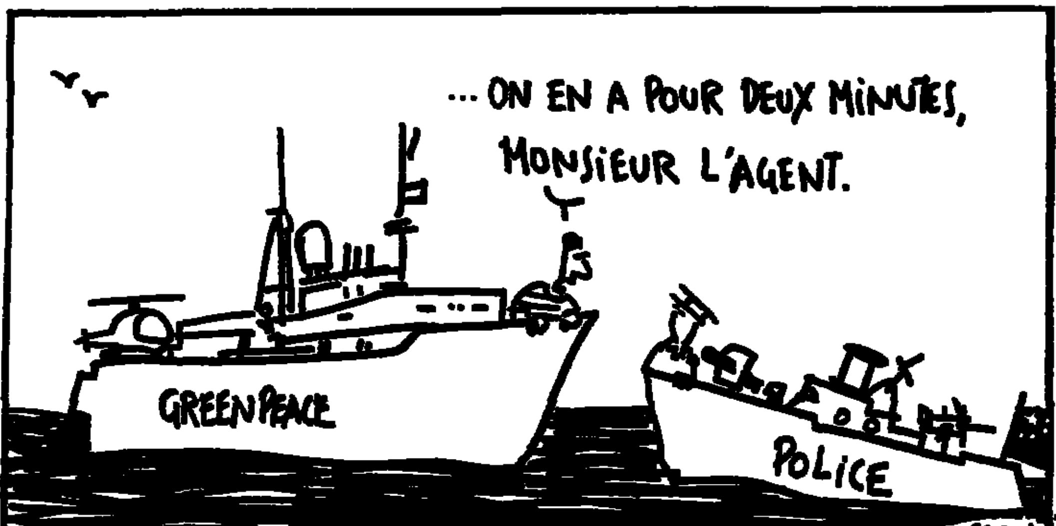
Greenpeace fait une incursion dans les eaux territoriales chinoises

Le navire des écologistes, qui entendent protester, par cette opération, contre les récents essais nucléaires effectués par Pékin, a été abordé par les autorités locales, sans incident

Le navire écologiste MV. Greenpeace a pénétré, mercredi 12 juin, dans les eaux territoriales chinoises afin de protester contre les essais nucléaires de Pékin. Il a été abordé, à proximité du port de Shanghaï, par des militaires qui lui ont demandé de quitter les eaux chinoises. Le contact avec le porte-parole du mouvement Greenpeace, Xavier Pastor, a eu lieu sans incident. Sans précédent, cette campagne de Greenpeace vise à exonérer l'organisation écologiste des accusations de partialité qui sont traditionnellement portées contre elle. Au lendemain de son dernier test, samedi 8 juin, sur le site de Lop Nor, dans l'extrême-ouest du pays, Pékin avait annoncé son intention de suspendre ses essais à partir de septembre. Toutefois, le climat à la conférence pour le désarmement à Genève n'est pas à l'optimisme.

PÉKIN
de notre correspondant

Le premier face-à-face naval entre l'organisation antinucléaire Greenpeace et la Chine a eu lieu dans les eaux territoriales chinoises, mercredi 12 juin. Le navire *MV. Greenpeace* – à bord duquel se trouvaient trente-six personnes originaires de seize pays – ayant franchi la limite des douze miles pour protester contre les essais nucléaires de Pékin, il a été abordé par deux bâtiments chinois à l'entrée du port de Shanghaï. Des militaires sans armes, selon les agences de presse, sont montés à bord du navire battant pavillon néerlandais et lui ont demandé de quitter les eaux chinoises. Ils ont aussi procédé à l'inspection du bateau dans une ambiance semble-t-il courtoise.



La nouveauté de l'exercice pour les deux protagonistes ne dissimule pas le fait qu'on est loin, dans le cas présent, d'une réédition de la partie qui s'était jouée entre *Greenpeace* et la France, pendant l'été 1995. Les animateurs du mouvement ont largement fait savoir, à l'aide de communiqués émis depuis leur navire à son départ de Manille, samedi 8 juin, le jour où la Chine procédait à un nouvel essai nucléaire sur son site du Lop Nor, à l'extrême-ouest du pays, qu'ils n'avaient pas l'intention de rechercher l'affrontement avec les autorités chinoises.

Contrairement au cas de figure avec la France, *Greenpeace* semble conscient d'une certaine impossibilité à faire jouer la pression internationale pour causer un embarras maximum à la Chine. Les militants ont pris soin d'afficher une volonté de compromis face à Pékin, en s'interdisant notamment, pour le cas où le navire atteindrait Shanghaï, d'arborer des prises de positions politiques sous forme de bannières, de calicots ou de Tee-shirts.

Greenpeace, en l'occurrence, donne plutôt l'impression de vouloir donner le change en montant une campagne, par nature vouée à l'échec, en guise de réponse aux critiques qui avaient été formulées à son endroit l'an dernier, quand son indifférence passée envers les essais de Pékin avait été rapprochée de sa pugnacité à l'encontre de Paris.

D'autant que le contexte international est bien moins porteur pour le mouvement dans le cas de la Chine que dans celui de la France. Le concert de protestations qui avait accueilli les essais français en 1995, s'est singulièrement réduit, après le récent essai chinois, à de vertueux chuchotements et à des convocations de pure forme infligées aux ambassadeurs de Chine dans les pays jadis les plus en pointe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande en particulier. Au Japon, personne n'a sérieusement menacé Pékin de graves représailles économiques. Aucun groupe de pression en Asie n'a suggéré de boycotter les produits chinois. C'est devenu un lieu commun, dans la région, de constater que la dictature chinoise offre bien moins de prises à la pression antinucléaire qu'un pays démocratique comme la France.

Le concert de protestations contre les essais français en 1995 s'est singulièrement réduit pour la Chine à de vertueux chuchotements et à des convocations de pure forme infligées aux ambassadeurs

Ce qui ne doit pas nécessairement être matière à consolation pour la France dans la mesure où il existe bel et bien une différence qualitative essentielle entre les essais français et chinois. Ainsi que le fait remarquer l'édition asiatique du *Wall Street Journal*, Paris a mis à profit ses déboires diplomatico-nucléaires de 1995 pour introduire dans sa pratique en ce domaine une transparence vérifiée et crédible qui est à l'opposé de la conception que Pékin se fait de ces questions.

C'est la raison pour laquelle la nouvelle position chinoise vis-à-vis du traité d'interdiction des essais nucléaires en cours de négociation pèche par un manque de crédibilité : tout s'articule pour Pékin autour d'une sorte de droit au secret-défense sous couvert de souveraineté, qui empêcherait les vérifications internationales à l'improviste sur des sites nucléaires. La position américaine est exactement contraire, qui consiste à mettre en avant le principe d'inspections sans préavis, quitte à les bloquer au nom des intérêts supérieurs de la sécurité.

Or, notent des spécialistes, le problème est bien que le comportement international de Pékin, en ce moment, s'apparente à celui d'un Etat décidé à se faire craindre plus que respecter. Ce comportement alimente déjà en arguments les partisans d'une approche du type *« œil pour œil, dent pour dent »* du problème dans un pays « virtuellement nucléaire » comme l'Inde, qui envisage avec inquiétude ses relations avec le géant chinois dans l'avenir alors même que les causes de leur conflit frontalier de 1962 ne sont que gelées, et non réglées.

Concernant le plus actuel des problèmes de sécurité existant autour de la Chine, à savoir la question de Taïwan, il ne faut pas oublier non plus que c'est à la demande des Etats-Unis que l'île a renoncé à un programme nucléaire militaire jadis entrepris par mesure de précaution. Qu'en serait-il, se demandent des experts, si Washington en venait à reconnaître à la Chine un « droit à l'exception » dans la nouvelle donne de la dissuasion nucléaire, dispensant Pékin de cette transparence sans laquelle aucun traité ne peut tenir ? Taïwan ne trouverait-il pas matière juridique à remettre en question son statut non-nucléaire, précipitant une course occulte à l'arme atomique dans la région ? Même si la date-butoir du 28 juin pour la conclusion de ce traité d'interdiction des essais, même « pacifiques », est respectée, le casse-tête nucléaire chinois risque fort d'y survivre durablement.

Francis Deron

Au Cambodge, le décès de Pol Pot n'est toujours pas confirmé

BANGKOK
de notre correspondant

Rien n'est venu confirmer, ces derniers jours, la rumeur selon laquelle Pol Pot, âgé de soixante-huit ans et censé souffrir du paludisme, du diabète et de problèmes de tension, serait mort, au début de juin, à Phnom Malaï, une zone tenue par les Khmers rouges sur la frontière thaïlandaise. Les mieux placés pour le savoir, les Thaïlandais ont affirmé, à la fin de la semaine dernière, que celui qui demeure le chef présumé des Khmers rouges, en dépit d'une retraite officielle en 1985, est toujours en vie.

Sar Kheng, coministre cambodgien de l'intérieur, a déclaré, mardi 11 juin, à Phnom Penh, que ses services de renseignements ne disposent d'aucune confirmation de son décès. Quant à Hun Sen, second premier ministre cambodgien, il a estimé que l'annonce de la mort de Pol Pot n'était qu'une manœuvre destinée à relancer, avec les Khmers rouges, le dialogue que préconise, dit-il, des opposants au gouvernement royal.

AUCUN SIGNE DE MALAISE

La radio clandestine des Khmers rouges serait bien la dernière à annoncer une telle nouvelle mais aucun signe de malaise dans les rangs des rebelles n'a été décelé dans ses émissions les plus récentes.

En outre, les petits marchés sur la frontière entre la Thaïlande et la zone khmère rouge de Phnom Malaï et de Païlin connaissent une activité normale. Les civils cambodgiens, venus de cette zone, qui les fréquentent, n'ont rien signalé d'étrange ou d'inhabituel, ces derniers jours.

On ignore aussi où se trouve Pol Pot, principal responsable de la mort d'environ deux millions de Cambodgiens lorsque les Khmers rouges étaient au pouvoir de 1975 à 1978. Il y a un mois, les meilleures sources à Phnom Penh indiquaient qu'il se trouvait alors dans le nord du Cambodge, dans la région d'Anlong Veng, frontalière de la Thaïlande et tenue par Ta Mok, autre sinistre figure du mouvement khmer rouge. Mais des Thaïlandais affirment qu'il n'a pas quitté la région de Païlin, juste au sud de Phnom Malaï, où il s'était installé après le retrait du Cambodge des troupes vietnamiennes en 1989 et avant la signature, en 1991, de l'accord de paix de Paris.

Jean-Claude Pomonti

A Genève, M. Chirac rappelle que la France est favorable à l'interdiction totale des tirs nucléaires

GENÈVE
de notre correspondante

« La conclusion du traité d'interdiction complète des essais nucléaires constitue aujourd'hui un objectif majeur de la communauté internationale », a assuré Jacques Chirac, mardi 11 juin, à Genève, en commentant les difficultés des négociateurs à la conférence du désarmement de parvenir à un accord sur l'interdiction globale des essais nucléaires (CTBT). Profitant de sa présence à la conférence annuelle du Bureau international du travail (BIT), le président français avait convié pour un rafraîchissement dans les locaux de la mission française auprès des Nations unies tous les ambassadeurs étrangers à la conférence du désarmement. *« Je suis avec attention vos négociations*, leur a-t-il assuré, *je sais qu'il existe encore des difficultés, mais je suis convaincu néanmoins qu'un succès est possible si tous les membres de la conférence font preuve de la même volonté et unissent leurs efforts (...). L'enjeu de cette négociation est à la mesure de sa complexité. Le traité apportera en effet une contribution essentielle aux efforts engagés par la communauté internationale en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Il mettra un terme définitif à la course aux armements nucléaires. Il rendra impossible le développement de nouveaux types d'armes. Dans le même temps, ce traité marquera une étape décisive dans notre combat contre la prolifération des armes nucléaires. La France est attachée à la mise en place d'un système de vérification efficace qui servira ces deux objectifs. »*

DIFFICULTÉS DE VÉRIFICATION

Cette déclaration du président français, à quelques semaines du 28 juin, date limite fixée pour parvenir à un accord d'interdiction des essais nucléaires, intervient alors que plusieurs pays – parmi lesquels la Chine, l'Inde, le Pakistan, et même la Russie –, soucieux de maintenir en état leur arsenal nucléaire, paraissent réticents à aboutir. Des divergences dans le domaine de la vérification sur le terrain subsistent, certains pays étant notamment opposés à accepter la présence d'inspecteurs internationaux. La faiblesse de réaction de la communauté internationale à la récente explosion chinoise et à l'intention déclarée de Pékin de procéder à un nouvel essai avant septembre n'est guère encourageante, quelques mois à peine après les vives réactions provoquées par les tirs français.

C'est dans ce contexte que Jacques Chirac a souligné devant ses invités que la négociation en cours avait été inspirée, il y a déjà quarante ans, par l'Inde, sans rappeler, toutefois, que ce pays se place aujourd'hui dans le groupe des pays les plus réticents à parvenir à un accord.

Au cours d'une conférence de presse prononcée au Palais des nations, quelques instant auparavant, le président français avait réaffirmé la volonté de la France de parvenir à une interdiction totale de tous les essais nucléaires sur la base de l'option zéro.

Isabelle Vichniac

En Israël, le Likoud atténue légèrement son programme gouvernemental

ALORS QUE le nouveau premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou continue ses consultations pour la formation de son gouvernement, la presse locale a publié, mardi 11 juin, le projet de programme de gouvernement du Likoud, qui atténue très légèrement une première esquisse rendue publique, le 6 juin, par le quotidien *Maariv*.

Dans sa première formulation, ce programme, conformément aux discours agressifs prononcés par M. Nétanyahou pendant la campagne, se résumait à une triple opposition de principe à la création d'un Etat palestinien indépendant, à une négociation sur Jérusalem – dont les Palestiniens souhaitent faire leur capitale – et à toute concession sur le plateau du Golan conquis sur la Syrie en 1967.

Le projet de programme publié, mardi, et dont Moshé Katzav, le chef du groupe parlementaire du groupe Likoud dans l'ancienne Knesset, a estimé qu'il est *« quasi définitif »*, est moins catégorique à propos du Golan. Le Likoud estime désormais que *« le gouvernement considère cette région comme primordiale pour la sécurité de l'Etat ainsi que pour la préservation de ses ressources en eau, et qu'il convient d'y maintenir la souveraineté israélienne »*. Le projet ajoute que *« le gouvernement israélien engagera des négociations avec la Syrie sans conditions préalables. »*

S'agissant des discussions avec les Palestiniens, le Likoud omet délibérément de mentionner les accords d'Oslo signés, en septembre 1993, par Israël et l'OLP sur l'autonomie, mais affirme que *« le gouvernement proposera aux Palestiniens un statut qui leur permettra de mener leur vie librement dans le cadre de l'autonomie. »* Intransigeant sur Jérusalem, *« capitale indivisible d'Israël, qui demeurera éternellement sous notre souveraineté »*, le projet ne mentionne plus en revanche le Jourdain comme *« ligne frontière orientale d'Israël »*.

M. Katzav a, en outre, assuré que *« L'opposition du Likoud à la création d'un Etat palestinien ne contrevient à aucun engagement du gouvernement travailliste sortant »* du premier ministre Shimon Pérès, qui y était lui aussi opposé.

Le directeur de la Maison d'Orient, Fayçal Husseini, a rencontré, mardi, au siège officieux de l'OLP dans le secteur oriental de la Ville sainte, Roni Milo, maire de Tel Aviv et membre du Likoud. Il a ensuite reçu, au même endroit, dix consuls occidentaux, parmi lesquels ceux des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, de Suède, d'Italie et de Turquie. Une première depuis la victoire de M. Nétanyahou, qui avait annoncé, à plusieurs reprises, au cours de la campagne que le premier acte de son gouvernement sera de fermer la Maison d'Orient ainsi que les autres institutions de l'OLP installées à Jérusalem-Est. – *(AFP.)*

Le BIT veut éliminer le travail et l'exploitation des enfants

EN DÉPIT d'une préoccupation de plus en plus forte de l'opinion, le travail des enfants ne semble pas diminuer. Un rapport examiné mercredi 12 juin par la conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT), réunie à Genève jusqu'au 20 juin, propose, afin d'en accélérer l'élimination, d'adopter une convention en proscrivant *« les formes les plus intolérables »*.

Bergers, domestiques, vendeurs de rue ou de boutiques, ouvriers dans le cuir ou le textile (notamment les tapis), les briqueteries ou les carrières, voir les usines d'allumettes, comme en Inde ou au Pakistan, selon les données recueillies par le Bureau international du travail (l'exécutif de l'OIT), 73 millions d'enfants de 10 à 14 ans, soit plus de 13 % de cette tranche d'âge, exercent un travail, rémunéré ou non. Mais tous âges confondus, ils pourraient être plus de 200 millions : les recensements ne comptent pas les plus jeunes et sous-estiment largement le nombre d'enfants employés à des travaux agricoles ou domestiques. Or, souligne le rapport, contrairement à une impression très répandue, le travail des enfants est beaucoup plus fréquent dans les campagnes que dans les villes et dans des activités traditionnelles comme l'agriculture, que dans les secteurs « modernes » : la plupart travaillent avec la famille sans être rémunérés.

Evidemment, c'est dans les pays les plus pauvres qu'ils sont le plus nombreux : la proportion des 10-14 ans au travail dépasse 30 % au Bangladesh ou au Sénégal, 40 % au Kenya, au Niger et en Ouganda, et 50 % au Burkina et au Mali. Mais la pratique semble s'étendre en Amérique latine comme en Afrique et n'a pas disparu dans des pays en cours d'industrialisation comme la Turquie.

Les conditions sont souvent très dures : journées longues, six ou sept jours sur sept, travaux pénibles ou dangereux, comme le tri des ordures aux Philippines. Mais le BIT s'inquiète surtout du développement de la prostitution, notamment par suite de l'épidémie de sida (les relations sexuelles avec des enfants apparaissant aux adultes comme le meilleur moyen d'éviter d'être contaminés) et de l'esclavage. Celui-ci se maintient dans sa version traditionnelle dans certaines régions d'Asie du sud et d'Afrique orientale, mais se développe aussi sous des formes nouvelles – parallèlement à l'emploi d'un adulte, ou en échange d'un versement aux parents ou d'une avance sur salaire. Il n'y aurait *« pas moins de 20 millions d'enfants esclaves »*, selon Michel Bonnet, un des spécialistes du BIT.

S'ATTAQUER AUX CAS EXTRÊMES

Comme le montre l'expérience des pays industrialisés, le développement économique et l'amélioration du niveau de vie ne suffisent pas – sinon à très long terme – à éliminer le travail enfantin. Le BIT propose une nouvelle stratégie pour accélérer le mouvement. Elle consiste, en ce qui le concerne, à s'attaquer en priorité aux formes extrêmes du travail des enfants – servitude, emploi à des tâches dangereuses, prostitution, utilisation pour du matériel pornographique – en adoptant une convention spécifique contraignante, qui, estime-t-il, serait ratifiée par de nombreux pays. En effet, celle de 1973 condamnant le travail avant l'âge de fin de scolarité n'a été ratifiée que par un tiers environ des Etats membres de l'OIT (dont vingt et un pays en développement), contrairement aux autres conventions « fondamentales » (interdiction du travail forcé, non-discrimination, liberté syndicale, droit à la négociation collective).

Quant aux pays concernés, le BIT les invite à ne pas abandonner la lutte contre le travail enfantin à des associations, en se contentant d'établir des limitations légales, souvent peu ou pas appliquées, mais à se donner aussi des priorités et à s'appuyer sur un mouvement social en agissant avec les syndicats et les employeurs.

Guy Herzlich

En Inde, la nouvelle coalition au pouvoir ne possède qu'un faible espoir de longévité

Le sort du gouvernement de centre gauche de Deve Gowda dépend du soutien du Parti du Congrès

La Chambre basse indienne a commencé, mardi 11 juin, le débat sur la confiance au gouvernement de Deve Gowda. Elle devait conclure ses travaux mercredi. Le Front uni qui soutient M. Gowda groupe une quinzaine de partis de gauche et de centre gauche, ainsi que quelques groupes régionaux. Hétérodite, cette alliance est aussi minoritaire au Parlement ; sa survie dépend de l'appui « extérieur » du Parti du Congrès.

NEW DELHI
de notre correspondant

Nul ne mise très cher sur la longévité du gouvernement de Front uni de Deve Gowda, qui devait obtenir la confiance du Parlement, mercredi 12 juin, même s'il est probable qu'il fera mieux que le cabinet des nationalistes hindous du Bharatiya Janata Party (BJP) – ou Parti du peuple indien – lequel a dû démissionner, fin mai, après seulement treize jours au pouvoir.

Le nouveau premier ministre sera archi-minoritaire : les treize partis de gauche et de centre gauche et les quelques formations régionales qui le soutiennent ne représentent guère plus de 190 sièges au Parlement, alors qu'il en aurait fallu 272 pour dégager une majorité. L'un des deux partis communistes indiens, le CPI (social-démocrate, ex-prosoviétique) fait partie de la coalition, tandis que le CPI-M des marxistes du Bengale a offert un soutien sans participation.

Même attitude de la part du Parti du Congrès de l'ex-premier ministre Narasimha Rao qui, fort de 136 parlementaires, joue désormais le rôle d'arbitre : il soutient, de l'extérieur, le cabinet de M. Gowda. Si, comme cela s'est vu dans le passé, cette formation modifie sa position, le gouvernement s'effondrera. Les deux expériences d'un cabinet non dirigé par le Parti du Congrès des Nehru-Gandhi (1977-1980 et 1989-1991) se sont soldées par un échec : le caractère hétérogène des coalitions a créé des dissensions qui ont causé leur chute.

Le Front uni est en quelque sorte un avatar de ces tentatives. Il est donc essentiel pour M. Gowda de prouver, par le compromis sinon la compromission, qu'il peut faire mieux que ses prédécesseurs. Le nouveau premier ministre est bien conscient des faiblesses de son gouvernement. Mais il estime que la coalition de forces laïques qui s'est organisée autour de lui peut faire pièce à la dérive nationaliste hindoue d'un BJP devenu, lors des élections législatives d'avril-mai, la principale formation de l'assemblée nationale.

Idéologiquement plus à gauche que le Parti du Congrès, le Front uni entend défendre les basses castes dont M. Gowda est lui-même un représentant, ainsi que les paysans, et toutes les minorités. Le nouveau gouvernement voudrait accorder, aux intouchables de religion chrétienne comme aux femmes, des quotas de représentation au Parlement fédéral et aux assemblées législatives des vingt-cinq Etats de l'Union.

Prenant l'exact contre-pied des nationalistes hindous, il entend que la minorité musulmane puisse conserver son code civil propre. Dans le même esprit, il estime que la controverse autour de la construction d'un temple sur le site de l'ancienne mosquée d'Ayodhya, détruite, il y a près de quatre ans, par des extrémistes hindous, doit être réglée par la Cour suprême. Conscient des carences du système éducatif sous le règne du Parti du Congrès, M. Gowda propose d'at*tribuer 6 % du PNB à la formation* des citoyens. La moitié des 940 millions d'Indiens a beau être illettrée, le Front uni fixe à 2005 la réalisation de son objectif d'« *alphabétisation complète* »...

LIBÉRALISATION

Tous les partis qui composent le Front uni n'ont pas les mêmes vues quant aux réformes d'inspiration libérale lancées en 1991 par le gouvernement de M. Rao. Mais, en tant qu'ex-« *chief minister* » de l'Etat du Karnataka dont la capitale est Bangalore, coeur de la « Silicone Valley » de l'Inde, M. Gowda a la réputation d'être un partisan décidé de la libéralisation. Les communistes lui ont recommandé « *de continuer à attirer les investissements étrangers tout en gardant à l'esprit l'intérêt des travailleurs* ». Au total, la politique économique du nouveau gouvernement ne devrait pas fondamentalement différer de celle de son prédécesseur.

Cette observation vaut pour la politique étrangère, domaine qui fait l'objet d'un consensus plus ou moins établi entre les partis. Le gouvernement de Front uni a cependant déclaré se réserver le droit d'activer « *l'option nucléaire* ». New Delhi, qui a fait exploser un engin atomique en 1974, dispose, sans l'avoir reconnu, de l'arme nucléaire, tout en offrant une perspective de dialogue au Pakistan, notamment sur l'épineuse question du Cachemire. L'Inde propose ainsi de reprendre les contacts bilatéraux au niveau des secrétaires *généraux des ministères des affaires étrangères.*

La composition du cabinet reflète naturellement l'hétérogénéité de la coalition, tout en réservant quelques suprises. Ainsi, le ministre de la défense, Mulayam Singh Yadav, chef du Parti socialiste, est un politicien de basse caste, et un champion de la promotion de ses semblables. Originaire de l'Uttar Pradesh, principal Etat de l'Union, cet homme politique expérimenté, farouche défenseur de la laïcité, manque cependant cruellement d'expérience dans les affaires relevant de son nouveau domaine de compétence.

Tel n'est pas le cas du ministre des relations extérieures : I. K. Gujral, qui fut ambassadeur en Union soviétique, a déjà occupé le poste dans le gouvernement de l'ancien premier ministre V. P. Singh (1989-1990).

Quant au ministre des finances, le Tamoul M. P. Chidambaram, qui a rompu avec son ancien parti, le Parti du Congrès, il avait été l'un des architectes de la politique des réformes pendant le « règne » de M. Rao.

Toute la difficulté pour M. Gowda, personnalité sans grand charisme, va donc être de mettre en oeuvre son programme tout en ménageant les volontés contradictoires des chefs d'une coalition écartelée entre communistes et centristes. La partie semble loin d'être gagnée.

Bruno Philip

Le « Nigeria utile » échappe à la crise économique

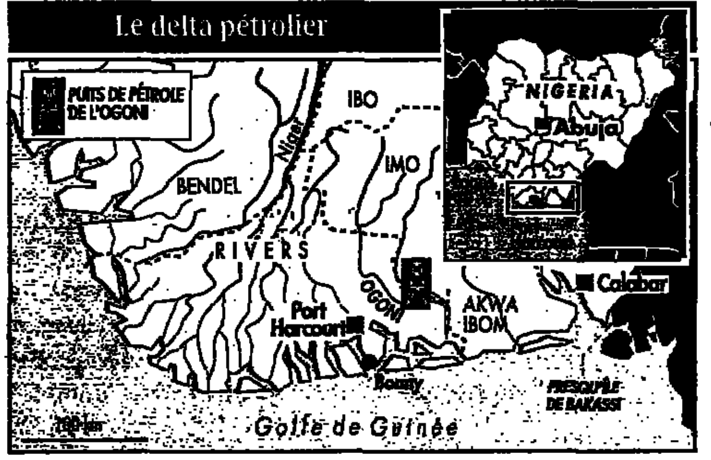
Les multinationales pétrolières investissent dans la région du delta au détriment du reste du pays

LAGOS
de notre envoyée spéciale

Trois ans après l'annulation du *scrutin présidentiel, le climat reste* morose au Nigeria. Isolé internationalement, le régime du général Sani Abacha a réussi à bâillonner la contestation au sein de l'armée comme dans la société civile : le brutal assassinat, la semaine dernière, à Lagos, de Kudirat Abiola, épouse du vainqueur présumé de l'élection du 12 juin 1993, semble s'inscrire dans une nouvelle tactique d'intimidation des opposants. Quant à la reprise économique espérée par les partenaires étrangers, elle se fait attendre, même si les multinationales pétrolières investissent massivement dans la région du delta, où va se concentrer de plus en plus le « Nigeria utile ».

« *Le général Abacha, c'est Ronald Reagan ! Sa marge de décision personnelle est assez faible et il lit les discours que ses conseillers ont rédigés. Sauf que Reagan devait avoir l'air sympathique, alors qu'Abacha affiche la mine rébarbative qui convient à un dictateur militaire.* » L'auteur de ces propos, un homme d'affaires d'origine libanaise, connaît bien le Nigeria : parlant le haoussa aussi couramment que l'anglais ou l'arabe, il entretient avec les élites locales une complicité née d'une longue fréquentation et d'âpres rivalités.

Comme la grande majorité de ses concurrents qui s'accrochent à ce terrain difficile – parmi lesquels 130 entreprises françaises –, il s'étonne de voir les gouvernements occidentaux s'émouvoir du sort d'une poignée d'opposants. Puisque, affirme-t-il sur le ton de l'évidence, « *il n'y a que les militaires qui puissent gouverner un tel pays* » et que « *ceux-là ne sont pas plus mal que d'autres* ». Une seule chose l'inquiète : le durcissement des mentalités religieuses. « *J'ai vu le Nigeria évoluer d'une conception très tolérante de l'islam à des comportements rigides comme on en rencontre au Proche-Orient,* note-t-il. *Et quand, à la banque, une secrétaire vous offre une Bible en guise de cadeau pour la Saint-Valentin, il y a de quoi se poser des questions...* »



En revanche, la récession économique qui désespère tant d'entrepreneurs lui apparaît comme une salutaire cure d'austérité, l'occasion de « *remettre les pendules à l'heure* » dans un pays qui se croyait tout permis grâce à son pétrole. Il se souvient encore de l'époque euphorique où le Nigeria s'est lancé dans une telle boulimie d'importations que les cargos ne réussissaient même plus à décharger leurs marchandises sur les quais d'Apapa.

Aujourd'hui, le grand port de Lagos a nettement ralenti ses activités et, hormis quelques dépenses indispensables, comme la réfection de 12 000 kilomètres de routes, le gouvernement ne desserre plus qu'à contre-coeur les cordons de sa bourse, tenue d'une main plutôt ferme par le ministre des finances, Anthony Ani. Soucieux de lutter contre l'inflation, celui-ci incarne une certaine rigueur monétaire et reste l'une des rares personnalités susceptibles de maintenir le dialogue avec les institutions de Bretton Woods. Car même les plus optimistes le soulignent : sans apport massif de crédits internationaux, l'économie nigériane ne décollera pas.

GISEMENTS « DEEP OFFSHORE »

Or, indépendamment de sa mauvaise image politique, le régime du général Abacha n'a pas encore fait la preuve de sa capacité à maîtriser durablement les mécanismes économiques. Après les errements d'un budget dirigiste qui prétendait supprimer par décret le taux de change parallèle, le gouvernement est revenu, depuis deux ans, à des conceptions plus libérales et a réussi – son principal succès – à stabiliser la monnaie, le naira. La banque centrale a vigoureusement purgé un secteur bancaire pléthorique, devenu synonyme d'argent facile... et rarement remboursé.

Mais l'Etat fédéral persiste à montrer le mauvais exemple en étant incapable de faire face aux échéances d'une dette de 32 milliards de dollars (quatre fois ses recettes pétrolières) – dont il limite, depuis 1993, les remboursements à 2 milliards par an. La volonté de rationaliser dépenses et recettes aboutit parfois à des initiatives chaotiques. Ainsi, ayant découvert les vertus de la perception fiscale, notamment grâce au succès inespéré de la TVA, le gouvernement s'est attaqué à une forteresse de la corruption : le service des douanes, auquel il a retiré la plupart de ses prérogatives pour les confier à des cabinets privés d'experts-comptables. Avec pour résultat de paralyser, en mars et en avril, les principaux ports nigérians.

Ce blocage provisoire des importations n'a pas amélioré l'état d'un secteur manufacturier déjà affaibli par l'effondrement de la consommation : des industries traditionnellement dynamiques, comme les brasseries ou le textile, ont vu leur marché intérieur se réduire dramatiquement. La vraie richesse du pays se concentre toujours plus dans le Delta du Niger, où les multinationales pétrolières – principalement américaines, Mobil et Chevron en tête – vont investir, d'ici à l'an 2000, plus de 8 milliards de dollars. Auxquels il faut ajouter les 4,2 milliards de l'usine de gaz liquéfié de Bonny (Shell, Elf et Agip), qui devrait rapporter au pays 1 milliard de dollars par an de recettes supplémentaires.

Des « *contrats de partage de production* » plus avantageux ont attiré au Nigeria de nouveaux partenaires – entre autres, Total, BP et Statoil – qui explorent les prometteuses zones en mer profonde situées à une centaine de kilomètres des côtes. D'ores et déjà, une partie du trafic dévolu à Lagos s'est déplacée vers Onné, le débouché maritime de Port-Harcourt, la capitale pétrolière. Tandis que la sécurité du port de Calabar, à l'est des champs nigérians, semble le véritable enjeu du conflit frontalier qui oppose, depuis deux ans, le Nigeria au Cameroun sur la presqu'île de Bakassi. Un tel glissement risque d'accélérer le déclin de l'Ouest yorouba, considéré par les militaires comme une terre d'opposition. Et d'accentuer la fracture entre le « Nigeria utile », bien protégé – les multinationales achetant à coups d'investissements sociaux une paix relative avec les populations locales –, et le reste du pays où, comme au Zaïre, s'étendraient de plus en plus les « friches étatiques. »

Mais les compagnies pétrolières peuvent envisager tous les scénarios avec sérénité : comme l'Angola, le Nigeria offre la possibilité de livrer son brut sur des « *unités flottantes de production, stockage et déchargement* », ancrées au large, ce qui, soulignait, en février, l'hebdomadaire *Marchés Tropicaux*, « *élimine une bonne part du risque-pays.* »

Michèle Maringues

■ **Un appel à la grève générale** et à diverses manifestations a été lancé par plusieurs organisations d'opposition, pour le mercredi 12 juin, à l'occasion du troisième anniversaire de l'élection présidentielle annulée par les militaires. Elle intervient aussi après l'assassinat de l'épouse de Moshood Abiola, dirigeant de l'opposition emprisonné et vainqueur présumé de ce scrutin. Tous les rassemblements sont interdits depuis l'arrivée au pouvoir du général Abacha, en novembre 1993. – *(AFP.)*

Le fils de Toto Riina a été arrêté en Sicile

PALERME. Giovanni Riina, le fils de « Don » Toto Riina, dit « Toto le Courtaud », considéré comme le « parrain des parrains » de la Mafia sicilienne, a été arrêté, mardi 11 juin, à Corleone, le fief de la famille, à quelques kilomètres de Palerme. Giovanni Riina fait l'objet d'une enquête du parquet de Palerme pour un cas de « *lupara* blanche », une disparition dont la victime n'a laissé aucune trace. En l'occurrence, il s'agit de la disparition d'Antonino Di Caro, dit « le Docteur », lui-même fils d'un « boss » de Canicatti. On ne sait rien de lui depuis juin 1995. D'après les enquêteurs, Antonino Di Caro, soupçonné par la Mafia d'avoir fourni des indications pour aider la police à arrêter Leoluca Bagarella, un des lieutenant de Toto Riina, aurait été enlevé, tué, et son corps dissous dans l'acide. Episode auquel aurait participé Riina fils, qui aurait également joué un rôle de premier plan dans la préparation de l'assassinat de deux autres personnes. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **EX-YOUGOSLAVIE : le gouvernement de Sarajevo** a refusé de signer l'accord sur le désarmement de l'ex-Yougoslavie, a annoncé le 12 juin, à Oslo, le responsable chargé des négociations, le général Vigleik Eide. Les parties en présence sont néanmoins d'accord pour « *arrêter la pendule* » le temps de trouver une solution à l'obstacle « *politique* » bloquant la signature de l'accord, a précisé le général norvégien. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le leader islamiste turc Necmettin Erbakan**, chargé par le président Suleyman Demirel de former un nouveau gouvernement, recherchait toujours, mardi 11 juin, un partenaire de coalition, le Parti de la prospérité (Refah) n'ayant pas la majorité absolue à l'assemblée. Après avoir essuyé, mardi, un refus de Mesut Yilmaz, chef du Parti de la Mère patrie (Anap), un proche de Tansu Ciller a évoqué la possibilité d'une coalition entre son Parti de la juste voie (DYP) et le Refah. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : l'ancien sénateur américain George Mitchell**, contesté par les unionistes pour ses origines irlandaises et catholiques, a été confirmé, mardi soir 11 juin, à la présidence des négociations sur l'avenir de l'Ulster, après 48 heures de négociations acharnées entre partis nord-irlandais et les gouvernements de Londres et Dublin. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : la justice espagnole a ordonné**, mardi 11 juin, la mise en détention d'au moins trois des six militants séparatistes basques, remis samedi par la France aux autorités espagnoles. – *(AFP.)*

■ **AUTRICHE : le ministre de l'économie**, Johannes Ditz, a annoncé mardi 11 juin sa démission pour raisons personnelles. M. Ditz, qui appartient au Parti conservateur (OeVP), restera provisoirement en fonctions jusqu'à fin juin en attendant la nomination de son successeur. Il était l'un des artisans d'un très important programme d'économies budgétaires de 100 millions de schillings (50 millions de francs) pour 1996 et 1997, adopté en février et voté deux mois plus tard.

AFRIQUE

■ **LIBERIA : les 450 réfugiés partis le 26 mai de Monrovia** à bord du *Zolotista* n'ont toujours pas trouvé de terre d'accueil, a indiqué mardi 11 juin, à Genève, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui demande au Ghana et à la Côte-d'Ivoire de les accueillir. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le Conseil de sécurité de l'ONU** s'est déclaré « *gravement préoccupé* », mercredi 12 juin, par le refus de Bagdad d'autoriser, mardi, l'inspection d'une installation de sa Garde républicaine par la commission de l'ONU chargée de vérifier le désarmement de l'Irak. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : deux représentants de l'opposition** ont démissionné, portant à sept le nombre de membres de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) ayant quitté les rangs de la formation d'Aung San Suu Kyi, a annoncé, mercredi 12 juin, la presse officielle birmane. – *(Reuter.)*

■ **HONGKONG : les manuels d'histoire** des écoliers seront révisés après la restitution à la Chine de la colonie britannique, le 1er juillet 1997, ont annoncé les journaux locaux, mardi 11 juin. Selon le *South China Morning Post*, Taiwan ne sera plus un « *pays* » et toute référence aux guerres de l'opium du siècle dernier sera purgée des « *biais occidentaux* ». – *(Reuter.)*

■ **SRI LANKA : 14 civils ont été massacrés** à la hache par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et plusieurs autres blessés, dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 juin, à Aruwakalu, un village situé à 180 km au nord de Colombo, a-t-on annoncé de sources militaires. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : la réglementation sur les horaires d'ouverture des magasins** pourrait bientôt être modifiée en Allemagne. Réunis à Berlin, mardi 11 juin, les députés du groupe parlementaire CDU-CSU ont décidé d'assouplir la loi en vigueur. Il s'agirait d'autoriser les petits commerces à ouvrir leurs portes jusqu'à 20 heures en semaine (au lieu de 18 h 30 actuellement) et jusqu'à 16 heures le samedi (au lieu de 14 h). – *(Corresp.)*

■ **Le chômage** a très légèrement reculé en mai par rapport à avril, avec une baisse de 7 000 demandeurs d'emploi après correction des variations saisonnières (CVS). « *La mauvaise tendance générale sur le marché du travail ne s'est pas modifiée* », a déclaré le président de l'Office fédéral du travail, Bernhard Jagoda. Le taux de chômage en données brutes est revenu à 10 % en mai contre 10,4 % en avril. Il s'est établi à l'Ouest à 8,7 % contre 9 % en avril et à 15,2 % contre 16 % dans l'ex-RDA. – *(AFP.)*

■ ***La Bavière adopte un « pacte pour l'emploi »***. Le gouvernement régional et les partenaires sociaux du Land catholique (12 millions d'habitants) se sont en effet entendus pour définir les grandes lignes d'une stratégie commune visant à « *réduire le chômage de moitié d'ici à l'an 2000* ». – *(Corresp.)*

■ **JAPON : l'excédent de la balance des paiements courants** a atteint 5,1 milliards de dollars en avril, en baisse de 45 % par rapport à avril 1995. L'excédent de la balance commerciale en avril a lui-même été divisé par deux, revenant de 11 milliards de dollars à 5,6 milliards, les importations continuant de progresser à un rythme quatre fois plus rapide que les exportations. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : l'inflation annuelle** pourrait descendre à 4 % d'ici à l'été, vient de déclarer à Rome le président de l'office national de statistiques Istat, Alberto Zuliani. En mai, l'inflation annuelle s'est établie à 4,3 % après 4,5 % en avril et mars, 5 % en février et 5,5 % en janvier. Le gouverneur de la banque centrale d'Italie, Antonio Fazio, a posé comme condition à une diminution des taux d'intérêt une baisse de l'inflation annuelle en dessous de 4 %.

■ **DÉVELOPPEMENT : la France a versé 50 millions de francs** à l'Unicef au titre de sa contribution « *volontaire* » pour 1996. L'année précédente, Paris, arguant de difficultés budgétaires, n'avait accordé que 7 millions à l'organisation chargée de la défense des enfants et des femmes. La France a également versé des contributions au HCR (réfugiés) ainsi qu'au PAM (secours alimentaire).

PARLEMENT Les mauvais résultats enregistrés cette semaine par le gouvernement sur la Sécurité sociale, après la relance des « affaires » parisiennes et les critiques sur la gestion de la crise de la « vache folle » la semaine précédente, favorisent un affrontement entre la majorité et le Parti socialiste, auquel et l'une et l'autre trouvent des avantages. ● LA MOROSITÉ de l'opinion, soulignée par une étude de l'Insee (*Le Monde* du 12 juin), confirme une tendance constante depuis des années et que l'élection de Jacques Chirac n'avait modifiée que pendant quelques semaines : les Français sont mécontents de la façon dont ils sont gouvernés. ● LE PREMIER MINISTRE, Alain Juppé, qui avait annoncé imprudemment le retour du « printemps », en mars, peut craindre que le mauvais climat économique et politique ne ravive les critiques contre son gouvernement.

La droite et le PS trouvent avantage à un conflit « droite-gauche »

Les socialistes se réjouissent de retrouver l'écoute de l'opinion alors que les résultats de l'action gouvernementale sont mauvais. La majorité est contrainte de se ressouder dans l'adversité, ce qui rend service au chef de l'Etat et au premier ministre

MÊME SI les dernières élections cantonales partielles ont été médiocres, les socialistes ne boudent pas leur plaisir. Le bon vieux débat droite-gauche est de retour, dans un climat de pré-campagne électorale. Simultanément, Lionel Jospin « cogne », et le Parti socialiste remet de l'ordre dans ses idées en ressortant le thème, plutôt populaire, du non-cumul des mandats et le projet, bien « à gauche », de rétablir l'autorisation administrative préalable de licenciement.

« *Il s'agit de faire de la politique au bon sens du terme* », explique Daniel Vaillant, numéro deux du PS, rejoignant la préoccupation de Bertrand Delanoë, sénateur de Paris, de ne pas voir les socialistes « *se réfugier dans quelque chose de complètement politicien* ». « *Jusqu'à présent*, souligne François Hollande, porte-parole du PS, *les débats se menaient à l'intérieur de chaque camp. Aujourd'hui, l'opinion publique retrouve le clivage traditionnel droite-gauche. Cette clarification sera positive si la gauche – celle de demain, et non celle d'hier – affirme son identité.* »

Si plusieurs lieutenants de M. Jospin soulignent qu'il a durci le ton, d'abord parce qu'il s'est senti agressé – notamment à travers les accusations de Jacques Toubon sur les « *valises de billets* » apportées aux nationalistes corses –, beaucoup de socialistes parlent de « tournant ». « *L'accélération du débat est due aux erreurs du gouvernement*, assure Ségolène Royal. *A l'époque du plan Juppé, ce que nous disions était inaudible. Aujourd'hui, l'opinion voit les résultats sur les comptes de la « Sécu », et nous retrouvons une crédibilité.* »

« *J'aime mieux le Jospin plus combatif. Dans ma circonscription, les électeurs disent que le PS est de retour* », se réjouit Jean Glavany, député des Hautes-Pyrénées, qui voit dans l'autorisation administrative « *un signal fort pour notre électorat* ». « *C'est le bon moment pour monter au créneau*, renchérit Claude Bartolone, *car l'adversaire doute. On peut cristalliser parce qu'on représente de nouveau l'espoir d'une politique alternative.* »

Peu convaincus de la probabilité d'élections anticipées, – « *Je n'y crois pas mais, avec Chirac, on peut s'attendre à tout !* », confie M. Glavany –, les socialistes, qui avaient décidé, mardi 11 juin, lors des questions à l'Assemblée, de mettre en sourdine leurs attaques sur la « vache folle » et de s'en prendre au déficit de la Sécurité sociale, affichent leur sérénité quant aux ripostes de la droite sur l'héritage ou les « affaires ». « *La droite reconstitue son unité et va renvoyer tout le temps la gauche à son passé* », observe M. Hollande, sans s'inquiéter autrement de l'efficacité de cette stratégie.

Le changement de ton de la gauche a pris de court la majorité parlementaire, qui n'entendait pas entrer si tôt en campagne électorale. « *Les Français ont d'abord besoin de comprendre l'action du gouvernement. Il n'est pas sûr que la polémique soit bien reçue* », estime Pierre Méhaignerie, président (UDF-FD) de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Mais, après tout, une opposition qui s'oppose, rien de tel pour sortir des sempiternelles querelles de famille. « *On discutait du sexe des anges dans la majorité ; maintenant, on pourra peut-être faire autre chose* », explique Yves Fréville (UDF-FD).

La pugnacité retrouvée de la gauche pourrait au moins contraindre la majorité à mettre ses dissonances en sourdine. Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, en a été la première victime, qui n'a pas suscité l'intérêt attendu à propos de la sortie de son livre sur l'emploi (*Le Monde* du 12 juin). Dans un affrontement politique redevenu classique – droite-gauche –, les dissensions internes à un camp passent au second plan. « *Plus Jospin nous tape dessus, plus il nous rend service. Ça secoue une vie politique un peu trop gestionnaire* », affirme Pierre Bédier, député (RPR) des Yvelines.

Contraints de répondre à la polémique dans laquelle le PS les entraîne en s'attaquant directement au président de la République, les ministres pourraient être tentés de mettre à profit cette situation. A l'entrée d'une période de pré-campagne électorale, « *il n'y a plus d'espace, pour la majorité, à l'extérieur du gouvernement* », constate l'un d'eux. La présence nouvelle de la gauche oblige le pouvoir à « *sortir de la dialectique réforme-résultats dans laquelle il s'est enfermé* », poursuit-il.

UN UTILE REPOUSSOIR

D'autant que ces résultats ne sont pas probants aujourd'hui et qu'ils ne suffisent pas à rétablir la confiance entre les Français et le gouvernement. En attendant que la politique de réformes menée produise ses effets, il faut bien « *meubler* » le débat politique. « *La politisation n'est pas une mauvaise piste à explorer* », observe un autre membre du gouvernement, convaincu que le retour de la gauche dans le paysage politique constitue un utile repoussoir pour le peuple de droite. « *La radicalisation du discours socialiste met quelques barbelés entre notre électorat et le leur* » ajoute-t-il.

Ce nouveau paysage comporte bien des risques. Pour la gauche, d'abord, parce que l'opinion ne lui accorde pas encore de crédibilité en vue d'une politique d'alternance. Pour la droite, le danger est celui de la radicalisation du discours et de sa dérive droitière, qui ferait oublier, plus encore, les mots qu'en d'autres temps on adressait aux victimes de la fracture sociale. Il y en a au mois un qui paraît observer avec gourmandise ce regain de polémique politique, dans lequel il excelle : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen.

En juin 1991, soit deux ans avant la date des élections législatives qui menaçaient d'être mauvaises pour la gauche, François Mitterrand avait souhaité que « *la vie civique s'aiguise* » et appelé de ses vœux « *un dialogue quelquefois fracassant afin de passionner les masses et de mobiliser un peu un pays comme le nôtre* ». La même vieille ficelle pourrait resservir. En 1993, elle n'avait pas suffi à sauver la majorité socialiste.

Cécile Chambraud, Michel Noblecourt et Pascale Robert-Diard

Polémique entre M. Vasseur et les socialistes

***« Je vous recommande la prudence : quand on veut grimper à l'arbre, il faut être sûr d'avoir une culotte propre ! »*, a lancé Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, en direction des députés socialistes, mardi 11 juin, lors de la séance des questions au gouvernement. Le ministre a profité d'une question d'Arsène Lux (RPR, Meuse) pour faire la leçon aux socialistes à propos de la « vache folle ». *« Pour chaque cas d'encéphalite spongiforme, nous avons fait abattre la totalité du troupeau et incinérer la viande : ce n'était pas le cas du temps des socialistes ! Vous avez mis sur le marché de la viande provenant de ces troupeaux »*, a affirmé M. Vasseur, avant d'annoncer le prochain dépôt d'un projet de loi relatif à la sécurité et à l'hygiène des denrées alimentaires. Mercredi, sur RMC, Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, a jugé *« inouï qu'on essaie de faire croire aux Français que les gouvernements successifs n'ont pas fait leur devoir »*.**

Les Français restent profondément mécontents de la façon dont ils sont gouvernés

LE PRÉSIDENT de la République et le premier ministre s'étaient employés, au début de l'automne 1995, à dire et répéter que la « *morosité* » des Français n'était pas de mise. Après la tourmente sociale de novembre-décembre et les spéculations, au début de l'année, sur son propre sort à la tête du gouvernement, Alain Juppé avait cru pouvoir annoncer la venue du printemps avec un peu d'avance sur le calendrier.

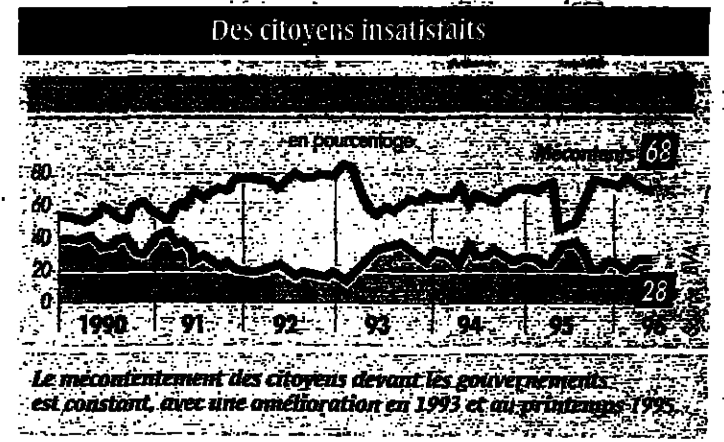
A l'approche de l'été, toutes les enquêtes le démontrent, ces objurgations n'ont pas ébranlé l'opinion publique. Certes, les cotes de confiance personnelles de MM. Chirac et Juppé se sont légèrement redressées, tout en restant négatives, mais les personnes interrogées par les instituts de sondages témoignent invariablement de leur mécontentement quant à la façon dont la France est gouvernée. Dernière en date, l'enquête de Louis-Harris, réalisée les 7 et 8 juin sur un échantillon national de 1 001 personnes pour la lettre *Profession politique* et rendue publique mardi 11 juin, montre que 57 % des Français estiment que le gouvernement ne va pas dans la bonne direction (36 % sont d'avis contraire).

L'exécutif pourrait trouver quelque réconfort dans le constat que le pourcentage de mécontents a baissé de 3 points depuis un mois. En réalité, depuis la fin du mois de septembre 1995, plus de 55 % des personnes interrogées, chaque mois, par Louis-Harris, expriment leur mécontentement devant l'action gouvernementale, contre 38 % au maximum qui se disent satisfaites. Même parmi les sympathisants de droite, le taux de satisfaction atteint rarement les deux tiers. Comble de désagrément pour M. Juppé, président du RPR, seuls les ministres UDF semblent trouver grâce aux yeux de l'opinion : François Bayrou, à l'éducation nationale, Jacques Barrot, aux affaires sociales, et Hervé de Charette, aux affaires étrangères, enregistrent un solde positif de bonnes opinions sur leur action, tandis que Jean-Louis Debré à l'intérieur ou Jacques Toubon à la justice suscitent une nette majorité de mécontents.

LA GAUCHE MAJORITAIRE ?

Il en est de même pour le baromètre mensuel de la Sofres. Depuis octobre 1995, cette enquête fait apparaître que, pour plus des deux tiers des Français, « *les choses ont tendance à aller plus mal* ». Ce niveau reste stable, à 68 %, dans la dernière enquête du mois de juin, après un pic à 77 % en décembre. Le tableau de bord de BVA va dans le même sens, avec 68 % de personnes mécontentes, contre 28 % seulement de satisfaites de la façon dont la France est gouvernée.

Des citoyens insatisfaits



Le mécontentement des citoyens devant les gouvernements est constant, avec une amélioration en 1993 et au printemps 1995.

Bref, le gouvernement se heurte, depuis des mois, à un bloc solide de pessimisme, qu'aucune de ses initiatives ne parvient à entamer.

Ce socle de mécontentement commence à avoir sa traduction politique : l'opposition regagne peu à peu du terrain. Selon l'enquête récente de la Sofres pour des journaux de province, 35 % des personnes interrogées font aujourd'hui confiance à la gauche pour conduire les affaires du pays, contre 24 % seulement en septembre 1993, au lendemain de la débâcle électorale du PS. Cependant la droite continue de bénéficier d'un léger avantage, avec 40 % de personnes qui lui font plutôt confiance, tandis que 21 % estiment qu'il n'y a pas de différence.

Ce rapport de forces est pourtant fragile. Selon une autre enquête, réalisée par CSA pour *Politique opinion* (un nouveau périodique) les 22 et 23 mai auprès d'un échantillon de 1 006 personnes et dont les résultats ont été rendus publics mardi, l'ensemble de la gauche obtiendrait 43 % des intentions de vote (dont 27 % au PS) au premier tour d'élections législatives « *si elles avaient lieu dimanche prochain* ». La gauche devancerait aujourd'hui la droite de 5 points, tandis que le Front national recueillerait 14 % des intentions de vote.

Gérard Courtois

Le « printemps » annoncé par M. Juppé est en retard

« ***POUR MOI**, le printemps, ce n'est pas une figure de style. Les conditions du rebond sont maintenant réunies.* » Alain Juppé annonçait ainsi, il y a trois mois à peine, le retour du « *printemps pour la France et les Français* ». Vingt ans avant lui, un autre premier ministre nommé Jacques Chirac pouvait assurer, le 17 août 1975, à l'occasion d'un concours de reproduction de la race ovine limousine à Meymac, en Corrèze : « *Nous sommes repartis sur une meilleure voie. Nous apercevons la sortie du tunnel.* »



ANALYSE

De fait, le début de 1976, avait été prometteur mais les résultats décevants du second semestre avait tué l'espoir. Certes, des cycles courts d'amélioration ont ponctué la vie économique au cours des deux dernières décennies, mais la tendance générale a conduit les pays industrialisés et, parmi eux, la France, à s'enfoncer dans une crise durable, où la monnaie forte et l'absence d'inflation cohabitent avec le chômage et l'exclusion.

M. Juppé disait déceler, en mars, les prémices de la fin de l'hiver économique. Les signes de réchauffement étaient modérés, mais de bon augure pour un premier ministre qui sortait d'une séquence sociale difficile, avec les grèves de la fin 1995, dont le prolongement politique aurait pu se traduire par son départ de l'hôtel Matignon. C'est du moins comme cela que l'envisageaient l'opposition et une partie de la majorité : les députés du RPR et de l'UDF courbaient alors la tête sous les reproches de leur électorat.

En dehors de la nécessité pour le chef du gouvernement d'améliorer un profil terni, en s'appuyant sur les conseils de spécialistes en communication et de fabricants d'image, M. Juppé pouvait, à bon droit, s'adosser à quelques indices économiques encourageants pour faire de la prévision en rapport avec les saisons : redémarrage de la consommation après deux mois catastrophiques et dynamisme retrouvé de l'investissement en janvier ; vive progression des ventes du grand commerce confirmant un certain dégel des consommateurs en février ; stabilité de la confiance des ménages pour le troisième mois consécutif et amélioration du moral des PME en mars. Au total, la croissance était forte au premier trimestre (1,2 %).

Cette reprise se révèle trompeuse : la confiance n'est pas au rendez-vous. Pire, l'abattement est le lot quotidien de l'opinion. Soleil en mars, grisaille en juin. Depuis l'annonce printanière du premier ministre, la consommation a rechuté, la production s'est ralentie, les dirigeants de petites ou moyennes entreprises ne croient plus à un rebond au second semestre et le moral des ménages plonge dans les abîmes (*Le Monde* du 12 juin). A ce morne volet économique s'ajoute un volet fiscal et politique qui n'est pas beaucoup plus réjouissant.

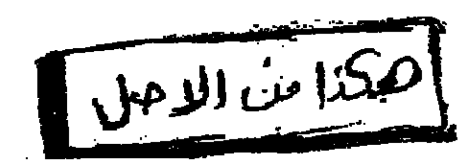
CHANGER DE CAP

Avec solennité, les services du premier ministre avaient annoncé que M. Juppé allait éclairer le pays, le 3 juin, sur ses intentions en matière fiscale. Refroidie par la succession des promesses de la campagne présidentielle restées lettre morte, l'opinion attendait la présentation précise et concrète d'un plan de baisse des impôts. Au lieu de quoi on lui a fait « l'annonce d'une annonce » d'une réforme sur cinq ans, dont les modalités seront détaillées en septembre. En attendant, l'opinion publique observe la remontée des « affaires » parisiennes, dévoilant le fonctionnement d'un système mis en place au profit du RPR et qui risque, à terme, de gêner les gouvernants.

Les réactions des parlementaires de droite traduisent la morosité qu'ils rencontrent sur le terrain, comme une image inversée de décembre 1995. Le sentiment général est que la politique gouvernementale n'est pas assez attractive et manque de perspectives. Les dernières prévisions de déficit de la « Sécu » n'arrangent rien. De manière feutrée, les amis d'Edouard Balladur, ceux de Charles Pasqua, de Philippe Séguin ou d'Alain Madelin, font entendre des différences qui ne sont pas convergentes. Les plus critiques sont les proches de M. Madelin, qui réclament une ligne politique différente, certains députés allant jusqu'à assurer que ce changement de cap ne pourra être réalisé ni par ce gouvernement ni par ce premier ministre.

Conforté dans sa fonction de chef du gouvernement par le président de la République, M. Juppé paraît assuré de conduire la majorité aux prochaines élections législatives, mais l'absence de débat politique et économique à droite provoque un double phénomène : il ouvre une porte à la gauche, qui « monte au créneau » désormais sur tous les dossiers, en retrouvant une certaine écoute ; il suscite des interrogations récurrentes sur un remaniement gouvernemental ou des élections législatives anticipées. Ces deux hypothèses ne sont pas de nature à favoriser le retour de la confiance envers le gouvernement Juppé.

Olivier Biffaud



Paris, dimanche 9 juin 1996. Indice 6 de pollution de l'air

Source : AIRPARIF

Maintenant qu'il fait beau, attendez qu'il pleuve pour sortir.



"Chacun a droit à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé"
Article premier du Projet de Loi sur l'Air.

GEPEL de Butagaz est un carburant économique qui permet dès aujourd'hui aux véhicules utilitaires, bus et taxis de circuler plus proprement dans les villes.

Le carburant GEPEL de BUTAGAZ est disponible dans les réseaux Shell, BP et Fina.

NUMERO VERT 05.00.08.41

CARBURANT GEPEL. ET L'ERE SERA PLUS PROPRE.

BUTAGAZ

شكرا من الاهل

Le gouvernement présente aux députés une « solution originale » pour la SNCF

Loïk Le Floch-Prigent salue un « tournant historique »

Le débat sur la SNCF, mardi 11 juin, à l'Assemblée nationale a permis au gouvernement de préciser son plan de restructuration de la société nationale. Les communistes se sont montrés moins critiques que les socialistes sur ce que Loïk Le Floch-Prigent, président de la société, qualifie de *« tournant historique »*.

BERNARD PONS, le ministre des transports, et Anne-Marie Idrac, son secrétaire d'Etat, ont présenté, mardi 11 juin, le nouveau plan de sauvetage de la SNCF aux députés réunis pour en débattre. Six mois après la fin du conflit social de l'hiver et le lancement d'un vaste *« débat national sur l'avenir du transport ferroviaire »*, le gouvernement a proposé *« une solution française originale »* qui repose sur deux volets : la clarification des responsabilités respectives de l'Etat et de la SNCF et la régionalisation (*Le Monde* du 11 juin).

Le gouvernement proposera au Parlement, avant la fin de l'année, la création par la loi d'un nouvel établissement public qui devra être mis en place le 1er janvier 1997. Il assumera la responsabilité de l'infrastructure, c'est-à-dire qu'il lui appartiendra d'assurer les investissements nécessaires sur le réseau classique, de réunir, sous le contrôle de l'Etat, les financements pour les infrastructures nouvelles et de rémunérer la SNCF pour l'entretien du réseau. En échange, il recevra des péages correspondant à l'utilisation par la SNCF des infrastructures ferroviaires mises à sa disposition.

Le gouvernement ayant décidé que la clarification des rôles s'appliquerait *« pour le passé comme pour l'avenir »*, le nouvel établissement public héritera des dettes contractées jusqu'ici par la SNCF pour financer les infrastructures, soit 125 milliards de francs, a indiqué M. Pons.

Concernant la régionalisation, l'Etat va transférer aux régions candidates à une expérimentation de trois ans la part des concours financiers actualisés qu'il versait jusqu'ici à la SNCF au titre des services régionaux de voyageurs. En échange, ces régions (Alsace, Centre, Nord-Pas de-Calais, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur) devraient assumer pleinement la responsabilité de la définition et du financement des services régionaux de voyageurs. Enfin, M. Pons a appelé à *« un recentrage de la SNCF sur ses métiers ferroviaires »* et à *« des désinvestissements opportuns »*.

> M. Méhaignerie : « Les finances publiques ne peuvent plus être prises en otage par des subventions automatiques et illimitées »

Loïk Le Floch Prigent, le président de la SNCF, a salué *« un véritable tournant historique qui assure le développement de la SNCF et la place dans un cadre clarifié qui lui permet de faire face à ses responsabilités propres »*. Il a expliqué que le retour à l'équilibre des comptes de la SNCF, dégagée du poids de la dette provenant des infrastructures, *« peut aller très vite »*, malgré les 80 milliards de francs de dettes qui resteront à sa charge. Tout dépendra du prix des péages versés à l'établissement public, qui devront augmenter *« progressivement »*, souhaite-t-il.

De son côté, Francis Taillanter, directeur des infrastructures de la SNCF, a expliqué *« qu'en toute logique les comptes du nouvel établissement public propriétaire des lignes devraient être équilibrés dès 1997, grâce au comblement d'un déficit annuel de 10 milliards de francs environ par l'Etat »*.

Les députés de la majorité ont accueilli favorablement le projet. Henri Cuq, au nom du groupe RPR, a déclaré qu'il s'agit *« d'un bon plan, qui montre l'attachement que le gouvernement porte à la SNCF »*. Dominique Bussereau, l'orateur du groupe UDF, a suscité de vives exclamations sur les bancs des groupes socialiste et communiste en déclarant que *« peut-être dans certains cas, pour préserver un service ferroviaire que la SNCF ne voudra ou ne pourra plus maintenir, les régions seront-elles conduites à s'adresser à d'autres opérateurs »*.

Expliquant que *« les finances publiques ne peuvent plus être prises en otage par un mécanisme de subventions automatiques et illimitées »*, Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances, a demandé au gouvernement de *« procéder à des choix cohérents »* entre la route, le rail, la voie fluviale et la voie aérienne. Promettant cette approche multimodale, M. Pons a annoncé, par ailleurs, l'abandon du mécanisme des contrats de plan entre l'Etat et la SNCF, car ils *« ne correspondent plus aux réalités et aux besoins d'aujourd'hui »*.

Jean-Jacques Filleul (PS, Indre-et-Loire) a déclaré que le gouvernement *« inscrit cette réforme dans une logique de l'échec qui, à court terme, mènera à l'éclatement de fait de l'entreprise publique pour entrer de plain-pied vers ce à quoi vous tendez : la privatisation et la rupture de l'unicité de la SNCF »*. Au nom du groupe communiste, Jean-Claude Gayssot, lui-même ancien cheminot, s'est montré moins critique. *« C'est grâce aux luttes des cheminots en décembre, à celles des usagers et, pour une part, aux nôtres qu'aujourd'hui le discours* [du gouvernement] *est différent »*, a-t-il relevé, tout en exigeant *« de sérieuses garanties »*.

Christophe Jakubyszyn

Un danger pour le respect par la France des critères de Maastricht

LE NOUVEL établissement public, qui reprendra 60 % de la dette accumulée par la SNCF, pourrait compliquer le respect par la France des critères de Maastricht. Si les 125 milliards de francs dont va s'alléger la société ferroviaire étaient portés au compte de l'Etat, l'endettement public augmenterait dans de fortes proportions. De 56 % du PIB (produit intérieur brut), niveau auquel elle devrait se situer en 1996 selon les prévisions de la Commission de Bruxelles, la dette publique passerait brusquement à 60 %. Sur sa lancée des déficits publics annuels, l'endettement continuerait de croître et dépasserait rapidement la limite fixée par le traité de Maastricht, qui est, justement, de 60 % de la richesse nationale.

Les Allemands ont connu cette explosion en 1995, quand l'Etat fédéral a repris à la fois l'énorme passif de la Treuhandanstalt (204 milliards de marks), l'organisme chargé des privatisations, et celui du secteur du logement dans l'Est (31 milliards de marks). Ces 235 milliards de marks s'étaient ajoutés aux 72 milliards de marks déjà repris en 1994 par la « Bundeseisenbahnvermögen », le fonds spécial des chemins de fer, qui avait « épongé » les dettes des anciennes sociétés ferroviaires de l'ouest et de l'est du pays.

Au total, la dette publique s'était alourdie de plus de 300 milliards de marks en deux ans, soit l'équivalent de quelque mille milliards de francs. Résultat : la dette brute des administrations publiques allemandes, relativement modeste au début des années 90, avait explosé, passant de 41,5 % en 1991 à 50,4 % en 1994 et à 58 % en 1995. La Commission européenne, dans ses prévisions de printemps, estimait que le seuil fatidique des 60 % serait franchi cette année. Cette situation risque de durer, en fait, aussi longtemps que les déficits publics annuels ne redescendront pas, outre-Rhin, nettement en dessous du niveau des 3 % du PIB.

Pareille mésaventure risque de se produire pour la France, encore que le gouvernement d'Alain Juppé ait des chances d'y échapper. Car la comptabilité nationale, à partir de laquelle sont calculés les critères de Maastricht, ne prend pas en compte tous les déficits ou les excédents du secteur public, mais seulement ceux des administrations publiques et des ODAC (Organismes divers d'administration centrale). Ainsi, la SNCF n'est pas comprise dans le périmètre « maastrichtien », ni, par exemple, la Caisse des dépôts et consignations, à la différence de la Sécurité sociale ou du CNRS. Tout le problème est de savoir quelle sera la nature de l'établissement public qui reprendra une partie de la SNCF.

Dans la mesure où les organismes relevant de l'administration publique sont financés pour l'essentiel par des prélèvements obligatoires (impôts ou cotisations) et par des transferts (subventions), le futur établissement public devrait échapper à cette classification. Un peu comme la SNCF, qui vit – en partie du moins – de la vente de ses services, le futur établissement vivra des péages que lui versera la SNCF. Le tout est de savoir si les services statistiques de la Commission, qui font le tri entre les astuces de présentation et les changements réels de situation, admettront le montage que le gouvernement met au point.

Alain Vernholes

Jean-Marie Le Pen entend combattre sur le terrain de la « sémantique »

Le président du Front national justifie les actions en justice menées par son parti pour interdire à la presse de le situer à l'extrême droite

LES DÉCISIONS JUDICIAIRES donnant raison au président du Front national, Jean-Marie Le Pen, ainsi qu'au quotidien *Présent*, proche du Front national, et au Club de l'Horloge, dans le bras de fer engagé avec la presse pour empêcher celle-ci de les qualifier d'extrême droite (*Le Monde* daté 8-9 juin et du 12 juin) suscitent de nombreux commentaires.

« Nul ne songe à mettre en cause » le droit de réponse, explique Louis-Marie Horeau dans *Le Canard enchaîné* du 12 juin, mais *« il s'agit* [ici] *d'un détournement systématique du droit, d'une action concertée et coordonnée par la direction d'un parti et qui vise deux objectifs. Le premier consiste à obtenir, à peu de frais, la diffusion de textes de propagande (...). Le second, le plus pernicieux, vise à dissuader les journaux de se montrer critiques. »*

« A l'évidence, continue l'hebdomadaire, *le législateur n'avait ni voulu ni prévu ce dévoiement de l'exercice du droit de réponse. Mais il se trouve des magistrats pour marcher dans la combine et repasser les plats aux grossiers personnages qui se servent à pleines mains dans la gamelle. »* Louis-Marie Horeau ironise : *« Cela fait progresser le débat démocratique,* écrit-il. *Et la justice en sort grandie. »*

Bruno Frappat, directeur de la rédaction du quotidien *La Croix*, écrit, mercredi 12 juin, dans un éditorial, que *« s'il est légitime de s'interroger sur les dérives de notre profession, il faut s'attacher à tout ce qui peut rogner ses libertés »*. Ce qui inquiète Bruno Frappat, *« c'est que les condamnations portent sur des appréciations, des commentaires et des opinions »*, mais aussi *« qu'elles permettent aux organisations considérées de se livrer à une propagande pour leurs thèses, dans des pages en quelque sorte réquisitionnées par la justice »*.

« UNE MENACE EXPLICITE »

Bruno Frappat rappelle qu'en octobre 1995 les responsables de journaux avaient reçu *« une menace explicite »*, par lettre recommandée, dans laquelle M. Le Pen menaçait de droit de réponse tout article qualifiant son parti d'extrême droite. *« A cette intimidation, que répondre ? Nous avons continué – comme nous continuerons de le faire – à qualifier ce parti d'extrême droite, car il l'est. Selon notre jugement »*, annonce le directeur de la rédaction de *La Croix*.

Interrogé par l'Agence France-Presse, M. Le Pen explique que le qualificatif d'extrême droite donne du Front national *« une image politiquement connotée »*. Celle-ci ne correspond pas à son souci de respectabilité et de faire de son parti un parti comme les autres. Selon M. Le Pen, les mots « extrême droite » sont, *« dans le monde médiatique, toujours associés à la violence »*. C'est la raison pour laquelle, dit-il, le Front national refuse qu'ils lui soient appliqués.

Persuadé que *« la sémantique est aujourd'hui un des terrains de l'affrontement intellectuel et politique »* et que *« les mots ont une importance capitale »* pour l'image de son parti, qu'il présente comme une force alternative à la gauche et à la droite, M. Le Pen entend combattre sur ce terrain-là. C'est aussi le cas du quotidien *Présent*, qui explique, mardi 11 juin, qu' *« extrême droite veut dire raciste, nazi, etc., et* [que] *ce sont là des délits »*. Il s'agit de justifier ainsi l'argument de la diffamation, celle-ci étant constituée lorsqu'une personne est accusée d'avoir commis un délit pour lequel elle n'est ni condamnée ni mise en examen.

Député européen, Glyne Ford (socialiste, Royaume-Uni), auteur d'un rapport sur le racisme et la xénophobie, a évoqué, mardi, à Bruxelles, les *« efforts démagogiques de respectabilité »* du Front national. Pour M. Ford, *« si Jean-Marie Le Pen n'est pas un représentant de l'extrême droite, personne ne l'est ! »*. *« Pour nous Européens, Jean-Marie Le Pen est un député européen d'extrême droite, diffusant une idéologie que nous combattons sans relâche »*, a déclaré le député britannique, membre de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures du Parlement européen.

Propos entendus à l'extrême droite

LA VOIX est celle d'un vieux monsieur fragile. Les propos, eux, sont terrifiants. A la gloire du fascisme, des Waffen SS et de la *« race pure »*. Radio Nova diffuse, mercredi 12 juin, à 20 h 30, puis dimanche 16 juin, à 17 heures (à Paris sur 101.5 FM) un document de 90 minutes produit par Andrew Orr, intitulé « Le FN en toute liberté » et construit à partir de nombreux reportages et témoignages, complétés par des analyses.

Micro caché, Stéphan Ravion et Frédéric Pfyffer nous font pénétrer dans une de ces librairies qui, à Paris, vendent ouvertement livres et cassettes de fascistes, nazis et négationnistes. Un vendeur fait la visite et présente les rayons : *« Le livre de Garaudy est là... J'ai aussi* La France retrouvée, *de Paul Guitard, avec une préface de Jacques Doriot. C'est pas piqué des hannetons ! Il y a aussi des cassettes-vidéo sur Franco, la division Azul, la dernière interview de Léon Degrelle en 1994, les discours d'Hitler. »*

Ils nous font participer à un long entretien, obtenu en se faisant passer pour des étudiants d'Assas, avec Rémy de Laon, de son vrai nom Jean Parcé, soixante-douze ans, fasciste convaincu et fier de l'être, militant du Front national, dont il a été secrétaire de section dans les Hauts-de-Seine et sous l'étiquette duquel il s'est présenté à différentes élections entre 1985 et 1992. M. Parcé a fondé au début des années 70 un Groupe nation nouvelle, devenu Cercle nation nouvelle, dont l'objectif est de défendre *« la réalité spirituelle, ethnique, historique, biologique »* de l'Occident face au *« pouvoir cosmopolite technocratique »*.

Heureux de rencontrer de possibles jeunes recrues, M. Parcé se confie, fait part de son admiration pour Doriot, de sa haine pour *« la franc-maçonnerie et la juiverie internationale »*, parlant au passage des *« chimpanzés »* – les joueurs noirs – de l'équipe de football du Paris-Saint-Germain. Car il est inquiet *« du métissage qui s'étend »*, et son rêve est de *« foutre les partis en l'air »*, pour créer *« un parti unique »* et installer un *« socialisme national-chrétien »*. Impatient, il attend le moment où *« le pouvoir se cassera la gueule »* et commencera la guerre civile.

Les analyses et commentaires de Sami Naïr, professeur de sciences politiques, du dessinateur Cabu, de Guy Konopnicki, conseiller régional (Verts) d'Ile-de-France, ou de René Monzat, spécialiste de l'extrême droite, apportent un éclairage indispensable à la compréhension du Front national, de son histoire, de ses responsables, de sa stratégie. M. Monzat décode ainsi le langage de ce parti qui *« ne dit pas refuser la démocratie »*, mais prône, en fait, *« une démocratie subordonnée à l'homogénéité nationale et ethnique »*. *« Il ne s'agit pas d'« un homme, un vote » mais d'« un citoyen, un vote », avec une définition du citoyen restrictive et quasi raciale. »* M. Naïr souligne qu'*« un parti qui utilise la haine pour arriver au pouvoir est un parti qui mettra en place un régime de haine »*.

Christiane Chombeau

La privatisation de France Télécom serait « impossible » selon M. Fillon

LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA POSTE, aux télécommunications et à l'espace, François Fillon, s'est défendu, mardi 11 juin, de vouloir privatiser France Télécom, lors de l'examen du projet de loi sur le changement de statut. Ce texte doit permettre l'entrée d'investisseurs privés dans le capital de France Télécom, l'Etat s'engageant à conserver un contrôle majoritaire direct à hauteur de 51 %. Répondant à une motion de procédure défendue par Hélène Luc, sénateur communiste du Val-de-Marne, M. Fillon a souligné *« le caractère impossible compte tenu de notre Constitution »* d'une perte de contrôle de l'Etat. La motion communiste s'appuyait sur le neuvième alinéa du préambule de la Constitution, stipulant que *« tout bien, toute entreprise qui a le caractère d'un service public national ou d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité »*.

DÉPÊCHES

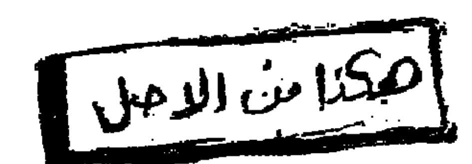
■ **ISF : les contribuables assujettis à l'impôt sur la fortune** ont jusqu'au 17 juin pour déposer leur déclaration. Cette date-limite concerne les personnes domiciliées en France dont la valeur nette du patrimoine excède 4 610 000 francs au 1er janvier 1996. Des sursis sont accordés jusqu'au 15 juillet pour les contribuables domiciliés dans un autre pays d'Europe, jusqu'au 2 septembre pour ceux qui habitent dans le reste du monde. Tous les contribuables devront payer leur impôt au moment où ils font leur déclaration, ainsi que la majoration exceptionnelle de 10 %, instituée au printemps 1995. A la suite d'un arrêt de la Cour de Cassation, la direction générale des impôts a fait savoir qu'elle accepterait une décote pour l'appréciation d'une résidence principale occupée par son propriétaire, à la condition que cette décote n'excède pas 20 % de la valeur du bien libre de toute occupation.

■ **OUTRE-MER : les salariés des secteurs public et privé** de la Réunion doivent manifester, jeudi 13 juin, contre une réforme du traitement des fonctionnaires. Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué chargé de l'outre-mer, a précisé, mardi 11 juin, que cette réforme n'est pas à l'ordre du jour.

■ **CLOVIS : le Droit humain, obédience maçonnique mixte, estime que la célébration** du 1 500e anniversaire du baptême de Clovis *« réduit la France au rang de fille aînée de l'Eglise catholique romaine »* et *« déplore que certains cherchent dans notre histoire lointaine à légitimer la seule religion catholique comme fondement de la France (...), faisant ressurgir ainsi un ordre moral de sinistre mémoire »*.

■ **EAU : 105 à 110 milliards de francs d'investissements seront nécessaires** pour mener à bien le septième programme des agences de l'eau entre 1997 et 2001, a estimé Jacques Oudin, sénateur (RPR) de Vendée et président du Cercle français de l'eau, mardi 11 juin. Le prix de l'eau augmentera, selon les experts, au rythme de 5 % par an d'ici à la fin du siècle.

■ **VINCENNES : Patrick Gérard (UDF-PR) a succédé à Jean Clouet** (UDF-PR), soixante-quinze ans, démissionnaire, à la mairie de Vincennes. M. Gérard a été élu le 6 juin, dès le premier tour, par 32 voix contre 5 à Guy Quinson (DVD) et cinq à Michel Sulter (PS). Il a annoncé qu'il demanderait au gouvernement de le décharger de sa fonction de recteur de l'Académie d'Orléans-Tours.



ENVIRONNEMENT La Société française de santé publique vient d'achever un rapport sur les conséquences sanitaires de la pollution d'origine automobile. Selon ces scientifiques, un millier de décès prématurés sont imputables chaque année en France aux polluants rejetés par les véhicules. Quelque 5 700 hospitalisations pour affections respiratoires sont également provoquées par ce type de pollution. ● CES DÉCÈS et hospitalisations sont des effets *« à court terme, qui surviennent entre 1 à 3 jours après l'exposition à un pic de pollution automobile »*, notent les scientifiques, qui ont travaillé sur les 21 principales agglomérations françaises. ● L'INSUFFISANCE des mesures effectuées par les réseaux de mesure et de surveillance est également mise en cause. Les députés commencent l'examen du projet de loi sur l'air de Mme Lepage et s'inquiètent du flou entourant son financement. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

Un millier de décès par an seraient imputables à la pollution automobile

Alors que les députés examinent le projet de loi sur la qualité de l'air, une étude de la Société française de santé publique évalue les conséquences des rejets provenant des véhicules à moteur. A long terme, le taux de mortalité augmenterait significativement

QUEL EST l'impact de la pollution automobile sur la santé ? La Société française de santé publique (SFSP) rendra public à la fin du mois un rapport intitulé « La pollution d'origine automobile et la santé publique », qui réalise la synthèse des études marquantes sur ce sujet. Dans ce document, il est précisé que, en France, *« le nombre de décès prématurés attribuables à la pollution d'origine automobile peut être estimé autour de 870 pour la mortalité respiratoire et cardio-vasculaire associée aux particules dans les grandes villes, et autour de 215 pour le dioxyde de soufre »*. Les auteurs du rapport ajoutent que *« quelque 5 700 hospitalisations annuelles pour affections respiratoires* (sont) *attribuables aux particules d'origine automobile »*.

Ces décès et hospitalisations sont des effets *« à court terme, qui surviennent entre un et trois jours après l'exposition à un pic de pollution automobile »*, précise un des auteurs du rapport. Selon le document, une baisse de 20 % de la pollution particulaire liée aux véhicules permettrait d'éviter de l'ordre de 150 à 250 décès prématurés. A l'heure de la discussion de la loi sur la qualité de l'air devant l'Assemblée nationale et faisant suite aux accusations sur l'utilisation des moteurs Diesel (*Le Monde* du 8 février), ce rapport note que ce sont *« les particules Diesel »* qui *« constituent la plus grande part des poussières en suspension dans le milieu urbain »*.

En février 1996, une étude reliant mortalité et pollution de l'air à Paris et à Lyon était rendue publique (*Le Monde* du 7 février). Conduits dans le cadre du projet européen AEPHA, ces travaux permettaient d'établir que les *« particules en suspension »* et le *« dioxyde de soufre »* (SO_2) étaient des polluants associés significativement aux mortalités cardio-vasculaires et respiratoires. Ces deux polluants, précisaient les épidémiologistes, n'étaient que rarement les causes directes de mortalité, mais constituaient *« des facteurs de risques surajoutés »* qui aggravaient *« des états respiratoires et cardio-vasculaires déjà dégradés »*.

1 DÉCÈS POUR 20 000 HABITANTS

A partir de ces résultats, les experts de la Société française de santé publique ont cherché à estimer quelle était, au niveau national, la mortalité que l'on pouvait directement lier à la pollution automobile. La première étape a consisté à évaluer la part de la pollution de l'air *« attribuable aux émissions automobiles »*. Des travaux ont permis d'estimer que *« 50 à 80 % »* de la pollution particulaire et que *« 15 à 25 % »* des émissions de SO_2 provenaient des véhicules.

« Ensuite, précise le docteur Denis Zmirou, président de la SFSP, *nous nous sommes livrés à un exercice d'extrapolation statistique »*. *« Les travaux conduits à Paris et à Lyon*, note le rapport, *permettent d'estimer les risques relatifs de décès prématurés associés aux concentrations de polluants. (...) Ces informations fournissent une information que l'on peut appliquer à la population résidant dans les grandes agglomérations urbaines de France métropolitaine. »*

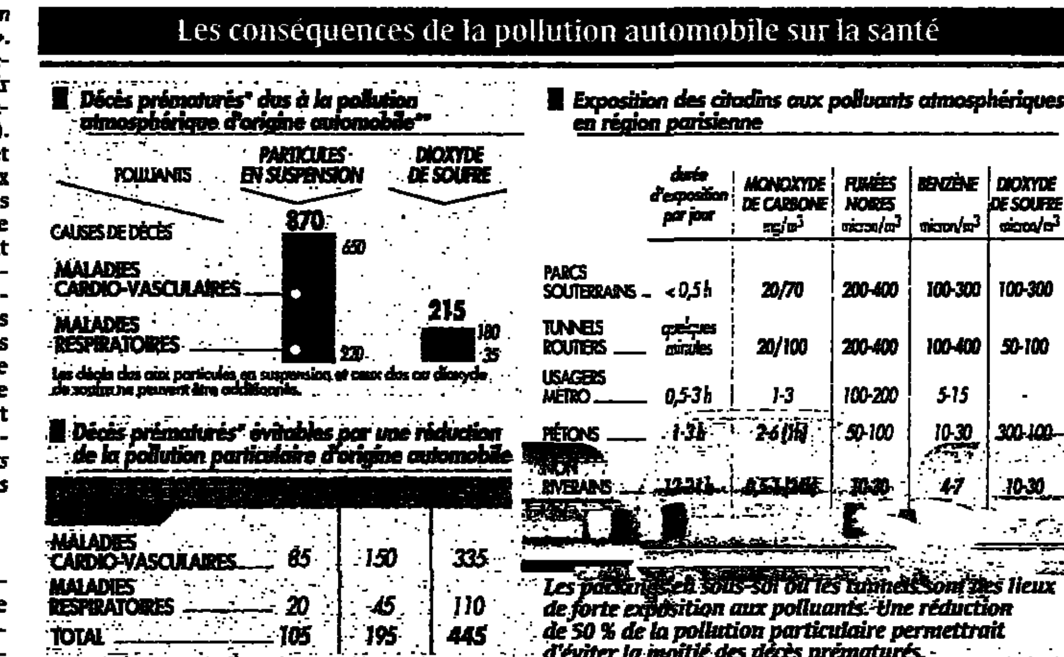
En clair, en partant des informations de chaque ville concernant la qualité de l'air et des risques de décès identifiés à Lyon et Paris, ont pu être estimés *« les décès prématurés attribuables à la pollution particulaire et soufrée d'origine automobile »* dans les 21 agglomérations de plus de 250 000 habitants qui regroupent 19,5 millions de personnes.

« Cet exercice (...), continue le document, *reposant sur quelques hypothèses simplificatrices et des extrapolations »*, est une méthode communément reconnue qui *« donne un ordre de grandeur de l'importance des conséquences de cette exposition »*. Cette étude permet d'affirmer, en première approximation, que, dans une grande agglomération, un décès pour 20 000 habitants est attribuable à la pollution automobile. Le rapport ajoute que *« les victimes sont essentiellement des personnes âgées et des malades atteints de maladies cardio-respiratoires très avancées »*.

RECOMMANDATIONS

« La pollution atmosphérique peut également avoir un effet sur la mortalité à long terme », note le document. Ces décès quantifiés précédemment ne doivent en aucun cas être confondus avec les conséquences d'une exposition quotidienne, sur plusieurs années, à la pollution des villes. Deux études américaines *(lire ci-dessous)* publient des résultats inquiétants liant mortalité et exposition quotidienne à la pollution. Par manque de mesures spécifiques, de telles études ne peuvent être encore réalisées en France. Les auteurs du rapport de la Société française de santé publique recommandent que soient rapidement étendus *« les réseaux de mesure régulière »* et la *« surveillance épidémiologique »* afin que de telles études *« sur les effets long terme »* puissent être entreprises.

Laure Belot



Les conséquences de la pollution automobile sur la santé

Décès prématurés* évitables par une réduction de la pollution particulaire d'origine automobile

MALADIES CARDIO-VASCULAIRES	85	150	335
MALADIES RESPIRATOIRES	20	45	110
TOTAL	105	195	445

Exposition des citadins aux polluants atmosphériques en région parisienne

	durée d'exposition par jour	MONOXYDE DE CARBONE mg/m³	FUMÉES NOIRES micron/m³	BENZÈNE micron/m³	DIOXYDE DE SOUFRE micron/m³
PARCS SOUTERRAINS	< 0,5 h	20/70	200-400	100-300	100-300
TUNNELS ROUTIERS	quelques minutes	20/100	200-400	100-400	50-100
USAGERS MÉTRO	0,5-3 h	1-3	100-200	5-15	-
PIÉTONS	1-3 h	2-6 (1h)	50-100	10-30	300-100
NON RIVERAINS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4-7	10-30

Les parkings en sous-sol ou les tunnels sont des lieux de forte exposition aux polluants. Une réduction de 50 % de la pollution particulaire permettrait d'éviter la moitié des décès prématurés.

* estimations ** dans les 21 agglomérations de plus de 250 000 habitants

Source : Société française de la santé publique

Mortalité accrue dans les villes polluées

Les habitants des villes les plus polluées ont un risque de mortalité de 17 à 26 % supérieur, sur dix ou quinze ans, par rapport à ceux vivant dans des villes moins exposées. Ces inquiétants résultats proviennent de deux études menées par des chercheurs de la Harvard School of Public Health, en 1993 et 1995. La première, publiée dans *The New England Journal of Medicine* (décembre 1993), a suivi, de 1974 à 1991, 8 000 adultes résidant dans six villes connaissant des niveaux de pollution très contrastés. La seconde, parue dans l'*American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine* (1995) s'est intéressée aux statistiques de mortalité, pendant dix ans, de 552 000 Américains habitant dans 151 zones urbaines différentes. Les experts américains ont également pu constater que l'augmentation de la concentration en particules fines dans l'air est à l'origine de nombreuses pathologies pulmonaires. Selon la SFSP, *« ce type d'étude n'est guère encore possible en France, compte tenu des carences »* en matière de mesure.

Le diesel perd du terrain sur le marché automobile

PARMI les acheteurs de véhicules neufs, l'étoile du diesel a sérieusement pâli. En mai, la part des voitures fonctionnant au gazole ne représentait plus que 41,5 % des immatriculations contre 44,3 % en janvier. Ces résultats sont en retrait par rapport à ceux relevés pour l'année 1995 (46,5 %) et 1994 (47,6 %), même si la France reste le pays le plus « diéseliste » d'Europe, où cette proportion ne dépasse pas 22 %.

Les constructeurs imputent ce recul à des considérations très éloignées de la protection de l'environnement. *« Les primes gouvernementales orientent les ventes vers des petits véhicules essence »*, estime-t-on chez Ford, où l'on évoque *« une rumeur persistante faisant état d'une prochaine augmentation de la fiscalité »*. *« Depuis plusieurs mois, les vendeurs poussent beaucoup moins à l'achat de diesel de crainte qu'on le leur reproche si les taxes sur le gazole augmentent »*, témoigne Vincent Becquey, chez Cofica (crédit automobile).

Toutefois, si ce repli ne laisse pas d'inquiéter le groupe PSA (Peugeot et Citroën) – qui bataille à Bruxelles pour obtenir de la Commission européenne des normes de pollution moins strictes pour le diesel –, il mécontente moins Renault. Ce dernier estime *« plus facile de contrôler la pollution des moteurs à essence que celle des moteurs Diesel »*. Invité à s'exprimer lors d'une conférence de presse organisée le 4 juin par Renault, le docteur Denis Zmirou, président de la Société française de santé publique, a assuré que *« le diesel constitue un danger manifeste pour la santé en raison, surtout, des particules dont les plus fines – et, donc les plus difficiles à filtrer – sont les plus dangereuses »*.

Comme chez ses concurrents, la position de Renault – favorable à *« une fiscalité des carburants calculée en fonction de leur impact sur l'environnement »* – n'est pas dépourvue d'arrière-pensées. Le constructeur craint une dépendance industrielle excessive à l'égard du diesel. Il redoute également l'offensive lancée par les constructeurs allemands, dont l'objectif est de produire à court terme des moteurs consommant moins de 4 litres de carburant aux 100 kilomètres. *« L'une des meilleures façons de protéger l'environnement est de réduire considérablement la consommation. Pour cela, la technique du moteur Diesel turbocompressé est la plus efficace »*, résume un représentant de Mercedes France. Les ventes de la marque allemande sur ce segment de marché bénéficient actuellement du lancement de nouveaux moteurs. La modeste place du diesel en Allemagne (à peine 20 %) et sa réputation non entamée aux yeux du public laissent entrevoir des débouchés prometteurs aux constructeurs d'outre-Rhin qui, évidemment, comptent beaucoup sur le marché français.

Jean-Michel Normand

Le financement de la loi sur l'air reste flou

PORTÉ sur les fonts baptismaux lors des pics de pollution de l'été 1995, le projet de loi sur l'air, dont les députés devaient commencer l'examen en première lecture mercredi 12 juin, a subi depuis lors bien des vicissitudes. Pétroliers, camionneurs, constructeurs automobiles et céréaliers ont pesé de tout leur poids. Les ministères de l'industrie et des transports s'en sont mêlés. Et Bercy n'a eu de cesse de limiter les implications financières du texte.

Quelque peu résignée, Corinne Lepage avait expliqué aux sénateurs, le 23 mai, que son texte correspondait au *« strict minimum de ce que les pouvoirs publics doivent mener, compte tenu des difficultés économiques de notre pays »*. De fait, si les parlementaires ne contestent guère le bien-fondé des objectifs poursuivis, bon nombre d'entre eux expriment de fortes réserves sur le financement de l'extension du réseau de surveillance prévue dans le projet de loi.

Il est prévu qu'un montant de 200 millions de francs soit dégagé par redéploiement budgétaire en 1996. Pour les années suivantes, le financement devrait être assuré par une fraction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), plafonnée à 0,4 centime par litre et déterminée lors de chaque loi de finances. Faute de marge de manœuvre, les parlementaires n'en finissent plus d'exprimer leurs inquiétudes à ce sujet.

Jean-François Mattéi (UDF, Bouches-du-Rhône) constate qu'*« aucune disposition budgétaire à caractère permanent ne garantit la pérennité du financement de l'Etat, qui devra être reconduit chaque année »*. *« L'absence de financement pérenne de la surveillance de la qualité de l'air menace l'application du dispositif législatif »*, reconnaît Jacques Vernier (RPR, Nord), rapporteur de la commission de la production. Ce projet de loi ne pourra pas être adopté définitivement avant la fin de la session parlementaire, le 30 juin.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les scientifiques estiment que les mesures de la qualité de l'air sont insuffisantes

*« **LA POLLUTION** de source automobile ne peut actuellement pas être mesurée correctement pour un grand nombre de polluants »*, indique le rapport de la Société française de santé publique. D'une part, un grand nombre de polluants dont les effets toxiques sont prouvés – benzène, monoxyde d'azote – ne sont actuellement pas mesurés en tant que tels par les réseaux de surveillance (le projet de loi sur l'air devrait corriger cette lacune d'ici à l'an 2000). D'autre part, la position des capteurs ne satisfait pas les rédacteurs de cette étude. Les *« sites de fond sous-estiment largement l'exposition des usagers »*, affirme le document. L'insuffisance des équipements de mesure mobiles placés dans les garages, tunnels ou à proximité des grandes voiries empêche les scientifiques de bien connaître la pollution.

Les mesures des capteurs actuellement en place ne sont pas le reflet des divers niveaux de pollution présents en ville. Ainsi, dans une même rue, *« l'automobiliste sera le plus exposé* [à la pollution], *plus encore que le cycliste, le piéton, puis l'usager de bus »*. L'enfant, *« en situation basse sur le trottoir »*, subira une exposition à la pollution supérieure de *« 30 % »* à celle de l'adulte qui l'accompagne. Une étude réalisée sur vingt-quatre heures par le laboratoire central de la préfecture de police de Paris, publiée en 1995, illustre ces différents niveaux de pollution dans la capitale. Les concentrations en benzène varient de 4 microns par mètre cube au niveau des capteurs *« de fond »* à 32 microns par mètre cube au niveau d'un carrefour très fréquenté, et à près de 110 microns par mètre cube, soit 27 fois plus, dans un parking souterrain.

La diversité de ces mesures et la connaissance des durées d'exposition de la population permettront aux épidémiologistes de relier l'apparition ou l'augmentation de maladies à certains polluants. De même pourront être développés des modèles prédictifs des pointes de pollution qui pourraient servir à une régulation de la circulation automobile.

Le rapport de la SFSP réunit de nombreuses études ponctuelles réalisées par des scientifiques français ou étrangers. Ces informations, même parcellaires, permettent aux auteurs de dresser la liste des polluants à surveiller particulièrement :

● **Les particules fines.** Selon une étude réalisée par l'industrie automobile française en 1995, *« 87 % des particules émises à l'échappement des voitures proviendraient des véhicules Diesel »*. Ces particules se caractérisent par leur très petite taille et pénètrent très profondément dans les voies respiratoires, d'où elles mettront beaucoup de temps à être éliminées. *« Mortalité cardio-vasculaire et respiratoire à court terme, atteintes fonctionelles respiratoires, incidences d'épisodes asthmatiques... »* en sont les principaux effets.

Une équipe américaine a prouvé, en 1994, que ces atteintes à la santé *« se manifestent pour des concentrations relativement faibles, inférieures aux valeurs de référence actuelles de la qualité de l'air »*.

● **L'ozone.** Résultant de la réaction entre des radiations solaires et des polluants primaires, l'ozone s'accumule de préférence à la périphérie des agglomérations. Une inhalation entraîne une diminution de la fonction respiratoire et affecte particulièrement les sujets asthmatiques. Ses effets sont connus.

Selon une étude publiée en 1995, chaque augmentation de *« 100 microns par mètre cube d'ozone »* a pour conséquence une hausse moyenne de *« 0,65 admission hospitalière »* et de *« 0,3 décès par million de personnes exposées »*. Les experts de la santé publique soulignent que le seuil de tolérance de l'ozone a de nombreuses fois été dépassé et demandent *« la prévention des émissions de précurseurs de l'ozone : monoxyde de carbone, oxydes d'azote et hydrocarbures volatils »*.

L. B.

Le chef d'orchestre Michel Tabachnik a été entendu par la police dans l'enquête sur l'Ordre du Temple solaire

Une note des renseignements généraux le désigne comme le théoricien de la secte

Le chef d'orchestre suisse Michel Tabachnik a été longuement entendu par les policiers français chargés de l'enquête sur la secte de l'Ordre du Temple solaire. Placé en garde à vue, lundi 10 juin, à Nanterre (Hauts-de-Seine), il devait être déféré, mercredi après-midi, devant le juge grenoblois Luc Fontaine, chargé de l'enquête sur la mort de seize personnes dans le Vercors, le 23 décembre 1995. M. Tabachnik ne serait en rien mêlé à ce drame, mais les policiers s'interrogent sur ses fonctions au sein de la hiérarchie de l'Ordre.

LE CHEF D'ORCHESTRE et compositeur suisse Michel Tabachnik était toujours en garde à vue, mercredi 12 juin, en fin de matinée, dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), à Nanterre (Hauts-de-Seine). Les policiers de la 5e division de la DCPJ l'interrogent depuis lundi sur ses liens avec la secte de l'Ordre du Temple solaire (OTS). De sources proches de l'enquête, on indiquait que M. Tabachnik serait probablement déféré dans l'après-midi devant le juge d'instruction grenoblois Luc Fontaine, chargé de l'enquête sur la mort de seize personnes, dont trois enfants, le 23 décembre 1995, dans le Vercors.

M. Tabachnik ne serait pas mêlé à ce drame, ni à ceux survenus un an plus tôt en Suisse et au Canada (53 morts, le 4 octobre 1994), mais il semble avoir été très proche des dirigeants de la secte, l'homéopathe belge Luc Jouret et surtout Joseph Di Mambro, qui avaient tous deux péri en octobre 1994 dans l'incendie d'un chalet en Suisse. Le nom de ce chef d'orchestre de cinquante-trois ans est apparu à plusieurs reprises au cours des investigations menées sur l'OTS. Après avoir nié toute appartenance à l'ordre et tenu des propos contradictoires, Michel Tabachnik a reconnu publiquement ses liens avec Di Mambro.

> Le compositeur est un passionné d'ésotérisme, de psychologie et d'alchimie

A la suite de publications de photos le montrant vêtu d'une cape blanche lors d'une cérémonie, il a également admis avoir porté de telles capes *« par convention, tradition et respect pour l'auditoire »*. Interrogé par *Paris-Match* le 17 avril, il affirmait avoir participé à des *« méditations »*, des cérémonies *« vraiment naïves »* : *« J'avais écrit des pages et des pages d'une sorte de stratégie métachimique, chimique, alchimique, très inspirée du psychanalyste Carl Gustav Jung, le disciple de Freud. C'était un travail très personnel. Je l'ai montré à Di Mambro, qui a décidé de le diffuser au sein de l'OTS (...). Pour moi, l'OTS était une aventure spirituelle parfaitement honnête (...). Après le drame du Vercors, j'ai eu la surprise d'être cité comme le manipulateur clandestin, le « troisième chef ». C'est là que je me suis retrouvé en situation d'accusé. Et j'ai commis une erreur. J'ai déclaré :* « Je ne suis pas membre de l'OTS. » *Ce qui est vrai. Mais comme j'avais porté une cape, participé à ces naïfs rituels, que l'on a trouvé des photos de cela, on a dit :* « Tabachnik est un menteur ! » *C'est ça, le malentendu. »*

Selon une note émanant de la direction centrale des renseignements généraux à la fin de l'année 1994, Michel Tabachnik était, en fait, un haut dignitaire, voire le théoricien de la secte. A en croire les confidences obtenues par les policiers auprès d'anciens adeptes, il aurait ainsi perçu un tiers de l'ensemble des sommes recueillies par l'Ordre (des dons et des cotisations) en échange des conférences et des cours qu'il donnait pour l'OTS. Il rédigeait également des fascicules – *« les archées »* – destinés aux initiés. Ces publications concernaient les messages et enseignements des « maîtres cosmiques », qui parvenaient aux disciples sous forme de sons et de couleurs communiqués dans les cryptes où se réunissaient les « grands initiés ».

L'itinéraire de Michel Tabachnik au sein de la mouvance templière commence à se préciser. Passionné d'ésotérisme, de psychologie et d'alchimie, le compositeur aurait fait la connaissance de Di Mambro en 1977, par l'intermédiaire de sa première épouse, Christine – divorcée en 1979, elle mourra en Suisse, le 5 octobre 1994, en compagnie d'autres membres de l'OTS, dont son nouveau mari. Dès juillet 1978, les deux hommes participent à la création de la fondation Golden Way, qui organise des séminaires et des conférences. Dans ses statuts, Golden Way se propose de *« promouvoir, encourager et soutenir toutes activités de recherche et d'éducation pour le maintien de la santé physique et mentale de l'homme par des voies naturelles, pour son développement et son évolution spirituelle, ainsi que pour la sauvegarde de l'environnement, ceci pour une meilleure intégration et harmonisation de l'être humain à la vie, au progrès et à l'évolution »*.

En juin 1981, Tabachnik succède à Di Mambro à la tête de cette fondation. Il en restera le président jusqu'à sa dissolution, en avril 1990. Le chef d'orchestre affirme aujourd'hui que cette présidence n'existait que sur le papier. Hormis cette fonction, Michel Tabachnik ne figurera dans aucune des nombreuses organisations de la nébuleuse OTS. Sa nouvelle épouse, Sabine Reuter, sera néammoins la cogérante de la société civile immobilière L'Arch, qui possède, depuis 1992, un tiers des parts d'une propriété située au Barroux (Vaucluse). Plusieurs réunions auraient eu lieu dans cette propriété à l'instigation de Di Mambro.

Le 9 juillet 1994, à Avignon, Michel Tabachnik a donné une conférence lors de la présentation de l'Alliance Rose-Croix (ARC), une association de fait créée par Di Mambro et Tabachnik afin, selon la note des RG, de succéder à l'OTS. Les 7 et 24 septembre de la même année, les deux fondateurs de l'Alliance ont encore animé deux réunions à l'Hôtel Novotel d'Avignon. D'après certaines personnes ayant participé à cette conférence, M. Tabachnik aurait alors annoncé la fin d'un cycle et le *« départ »* de certains membres. Depuis, il assure avoir cessé de côtoyer les adeptes d'OTS et de l'ARC, préférant délivrer des messages *« philosophiques optimistes »* divergeant avec les messages de Di Mambro.

Philippe Broussard et Erich Inciyan

Une carrière placée sous le signe de la musique contemporaine

MICHEL TABACHNIK, né à Genève le 10 novembre 1942, a certainement connu en quelques semaines, avec l'affaire de l'ordre du Temple solaire, une renommée plus grande que celle apportée par vingt-cinq ans d'activités de compositeur et de chef d'orchestre. Comme beaucoup de ses confrères compositeurs passés à la direction d'orchestre, sa carrière est placée sous le signe de la musique contemporaine, ce qui explique en grande partie que sa stature de chef n'ait jamais vraiment dépassé les cénacles de la création.

Dès 1964, il assiste aux cours de Pierre Boulez à Darmstadt, où se trame, se théorise et s'entend la modernité post-sérielle, puis il suit son enseignement à Bâle. L'auteur du *Marteau sans maître* fera de Tabachnik son assistant jusqu'en 1971 et l'appellera au poste de directeur musical de l'Ensemble InterContemporain dès sa création, en 1976.

Depuis la fin des années 60, Tabachnik s'était fait le champion des œuvres de Iannis Xenakis, dont il donne de nombreuses premières auditions, de *Synaphaï* (1971) à *Nekuia* (1982).

Durant cette même période, ses propres compositions sont jouées, parfois à l'étranger, mais surtout au Festival de Metz – *Invention à seize voix*, 1972, *Mondes*, 1973, *Les Perséides*, 1976, *Le Pacte des Onze*, 1986 –, aux festivals de Royan – *Movimenti*, 1974, *Eclipse*, 1975 – ou de La Rochelle – *Sillages*, 1973, *Trois impressions*, 1975, *D'autres sillages*, 1979. La fin des années 80 voit sa musique de moins en moins jouée, en France comme à l'étranger. L'Ensemble InterContemporain, fidèle, donne en 1987, des fragments de son cycle *Le Pacte des Onze*.

LE GOÛT DE LA PÉDAGOGIE

Les activités de chef d'orchestre de Michel Tabachnik n'ont pu se fixer de manière durable à des postes-clés : il dirige pendant deux années l'orchestre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne (1973-1975), pendant une saison l'Ensemble InterContemporain (1976-1977), mais demeure cependant pendant six années à la tête de l'Orchestre philharmonique de Lorraine (1975-1981). A partir de 1983, de fréquents voyages au Canada l'amènent à diriger l'Opéra national du Québec.

Les musiciens, qui respectent sa capacité à monter les œuvres contemporaines mais aussi à diriger certaines pièces du répertoire classique, se plaignent parfois de sa propension à parler beaucoup pendant les répétitions. Son goût de l'explication et de la pédagogie le fait nommer à la tête des sessions de l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée, poste récemment repris par la pianiste et chef d'orchestre française Dominique My.

Il y a trois ans, au moment du renouvellement du poste de directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, le nom de Michel Tabachnik circulait comme successeur potentiel à Marek Janowski. Il ne sera pas retenu, le chef allemand ayant obtenu de poursuivre sa tâche.

Renaud Machart

Les quatre jeunes profanateurs de Toulon ont été incarcérés

TOULON
de notre correspondant

Antony Mignoni (vingt ans), Christophe Magnoni (dix-neuf ans), Emilie Derviller (dix-neuf ans) et L. C. (dix-sept ans), qui ont reconnu la profanation du cimetière de Toulon, ont été déférés, mardi 11 juin, au parquet. Ils ont été incarcérés à la demande du juge d'instruction, Thierry Rolland, qui les a mis en examen pour profanation de sépulture et atteinte au respect des morts avec circonstances aggravantes.

« Ce soir-là, on voulait se faire un cadavre pour se faire plaisir... les morts dans les cimetières ne sont que du bétail. » C'est en ces termes que l'un des jeunes a justifié l'exaction du groupe. D'une voix blanche, les uns et les autres ont évoqué cette nuit du 8 au 9 juin, au cours de laquelle ils ont exhumé le cadavre d'Yvonne Foin avant de lui planter un crucifix à l'emplacement du cœur.

UN MONDE CLOS

Ils ont détaillé les préparatifs de cette opération préméditée, la manière dont ils ont descellé la plaque de la pierre et comment une des jeunes filles a sauté à pieds joints sur le cercueil qui résistait au marteau et au burin. Durant plusieurs heures, les policiers sont entrés dans le monde clos de ces jeunes gens frêles, convaincus d'être des succubes nés des œuvres du diable. Ils ont entendu la litanie monocorde de la *« haine des chrétiens, des juifs et des musulmans, qui ne sont que des bœufs à détruire »*, pour reprendre l'expression de l'un d'eux. Hormis L. C., la plus jeune du groupe, qui, à un moment, a estimé qu'elle devait être schizophrène, les trois autres se sont enfermés dans le délire satanique qu'ils cultivaient lors des soirées au Succubus Club, un bar privé de la basse ville, temple des jeux de rôles, et dont le décor funéraire convenait à leurs fantasmes millénaristes et lucifériens.

Dans la journée, tous quatre revenaient dans le monde des vivants, menant une existence rangée et polie au sein de familles honorables. Elèves en première L au lycée Bonaparte, les deux filles avaient de bons résultats scolaires et n'attiraient l'attention que par leur habillement. *« C'était les seules à avoir des mèches de couleur qui tranchaient sur un maquillage blanc et à porter des redingotes noires et des croix renversées en sautoir »*, témoigne un élève. Très liées, elles avaient changé d'attitude en quittant le collège. *« C'est alors qu'elles ont adopté leur nouveau style et se sont fait remarquer par leurs bizarreries*, raconte une camarade de classe. *Elles parlaient de sorcellerie, de magie noire, exhibaient des photos prises de nuit sur lesquelles on les voyait allongées en sous-vêtements, à même les tombeaux, le visage peint en blanc. »*

OBJECTEUR DE CONSCIENCE

Plus déterminés, leurs deux compagnons paraissent également plus secrets. Selon sa famille, Christophe aurait été profondément marqué par le décès de sa fiancée en octobre dernier. Enfermé dans le silence, cet objecteur de conscience effectuait depuis quelques mois un service civil dans un centre d'aide par le travail de Toulon, sans rechercher les contacts. Il n'avait d'amitié que pour Antony, un étudiant en BEP audiovisuel à La Seyne, qui, lui, souffrait du divorce de ses parents. Ces deux jeunes partagaient une révolte qui allait se cristalliser autour de valeurs de plus en plus confuses.

Au domicile de l'un d'eux, les policiers ont découvert des cassettes vidéo d'épouvante, des statuettes religieuses au visage défoncé ou maculé de sang, des ouvrages en anglais sur les grands crimes de l'histoire, sur les techniques de l'autopsie et sur les mythes sataniques. Le procureur de la République de Toulon, André Viangalli, a requis un examen psychiatrique pour ces quatre jeunes qui ne semblent pas mesurer la portée de leur acte, prêts à aborder les cinq années de prison qu'ils encourent comme un purgatoire à l'écart de *« toutes les religions de fanatiques dont la finalité est l'esclavage »*, selon un des tracts dont ils étaient les auteurs.

José Lenzini

Un culte luciférien qui vient des Etats-Unis

LE RÉCENT rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes avait déjà mis en garde contre les groupes sataniques. Les craintes qu'ils inspirent, écrit le rapport, *« ne doivent pas être prises à la légère car, à l'instar de leurs coreligionnaires des Etats-Unis, les lucifériens français sont susceptibles de délaisser leurs activités folkloriques actuelles pour des actions criminelles : profanation de cimetières, trafic de drogues, crimes de sang »*.

En effet, c'est aux Etats-Unis que l'adoration de Satan a connu sa plus forte expansion, avec ses messes noires, ses disparitions, ses pratiques sado-masochistes, ses tombes profanées et surtout ses meurtres rituels. Des groupes fleurissent comme l'Eglise de Satan, fondée en 1966 par Szandor La Vey (auteur de la *Bible satanique* qui inspira le cinéaste Roman Polanski dans *Rosemary's Baby*), le Temple de Seth, la Marche du jugement dernier (arrivé de Londres dès les années 60), le Temple de la compréhension (qui compta dans ses rangs Jim Jones, le chef de la secte qui, au Guyana, contraignit au suicide en 1978 plus de mille adeptes), Le Trust de Lucifer, le Théâtre des orgies et des mystères (à Houston), etc.

Ce néo-paganisme, où le folklore cohabite avec la violence (sacrifices, mutilations, anthropophagie), s'est répandu dans les pays de l'Est européen, en Allemagne, où des enseignants organisent désormais des cours sur l'occultisme, le spiritisme et la magie, en Italie, en Grèce, en Hongrie : dans ces deux derniers pays, des profanations de cimetières viennent d'avoir lieu à la suite de concerts de rock, les chanteurs étant accusés de faire passer des messages sataniques.

La France n'est pas à l'abri. En 1987, à Faïté (Polynésie), six villageois avaient été brûlés vifs après l'arrivée de trois *« prêtresses »*. En 1992, un disciple de Krishna mettait le feu à une librairie de Nice pour la purifier de ses *« effluves maléfiques »* et, près de Paris, avaient été déterrés les restes d'un rituel sacriciel.

Si elle ne s'exprime pas toujours par la violence, la fascination pour Satan est croissante. Elle s'exprime par le succès d'émissions et de films sur le diable. Le cabinet des exorcistes, charlatans ou appointés par l'Eglise (*le Monde* du 31 décembre 1995), ne désemplissent pas. Le nombre des exorcistes catholiques a été multiplié par quatre en dix ans. Un sondage sur les croyances des Français, réalisé par CSA pour *Le Monde* et publié le 12 mai 1994, faisait apparaître que la croyance dans l'*« enfer »* et au *« diable »* était en hausse : 33 % des personnes interrogées disaient croire à l'enfer (contre 23 % en 1986).

UN PHÉNOMÈNE MÉCONNU

Ce phénomène reste toutefois, en France, largement méconnu. Il n'y a pas d'études sur les groupes sataniques, et les spécialistes sont divisés entre ceux qui réduisent ces manifestations à des phénomènes de bandes de punks et d'adolescents, sans réel *« corps de croyances »*, ou ceux qui, comme l'abbé René Laurentin en France ou Mgr Balducci en Italie, mettent en cause, dans des livres récents, une conception trop abstraite du diable, telle qu'elle serait désormais enseignée et diffusée par l'Eglise catholique.

La nouvelle religiosité des années 80 s'exprimait en dehors des Eglises, dans la montée de groupes ésotériques, gnostiques, de sagesses se référant à des traditions parallèles ou orientales. Elle se situent désormais contre les Eglises, si on en croit les slogans retrouvés chez les profanateurs de Toulon. Pour Jean Vernette, spécialiste des nouvelles croyances, *« la foi luciférienne est une éthique chrétienne renversée »* : c'est la foi *« en l'homme-Dieu, libre jouisseur, maître absolu de son destin. La foi en soi-même et dans le pouvoir des forces occultes que Satan mettrait à notre service »* (*La Sorcellerie*, par J. Vernette. Plon-Mame).

Avec ses croix disposées la tête en bas, ses tenues noires, ses simulacres de messe avec accouplement sexuel en lieu et place de la communion, le rituel satanique est aussi un rituel chrétien inversé.

Henri Tincq

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le Conseil supérieur de la magistrature (CSM)** statuant en formation disciplinaire a demandé, mardi 11 juin, une *« réprimande avec inscription au dossier »* à l'encontre du procureur général de Besançon, Marc Dreyfus, pour *« manquement à l'obligation de réserve, à la délicatesse et au devoir de son état »*. Cette proposition de sanction – la plus faible prévue par le statut de la magistrature – a été communiquée au ministre de la justice, Jacques Toubon, qui devrait prendre sa décision dans les prochains jours. Marc Dreyfus, qui doit prendre sa retraite à la fin du mois, était poursuivi devant le CSM à la suite des critiques qu'il avait adressées au mois de mars au juge d'instruction de Belfort chargé de l'affaire Gigastorage. M. Dreyfus avait déclaré que les mises en détention prononcées par le magistrat étaient *« scandaleuses »*.

■ **Bernard Deliry, PDG du groupe TOLEC** (chaudronnerie et mécanique de précision à Châlon-sur-Saône et Dijon), ex-président départemental puis régional d'une association patronale, a été écroué à la fin de la semaine dernière à la prison de Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire), sur décision du juge d'instruction du tribunal de Châlon-sur-Saône. Bernard Deliry avait été mis en examen quelques jours plus tôt pour *« présentation de bilans inexacts, abus de biens sociaux et usage de faux »*. (corresp.)

■ **UNIVERSITÉS : le groupe UDF de l'Assemblée nationale** s'est prononcé, mardi 11 juin, en faveur d'une réforme de l'université qui renforce l'autonomie des établissements et le pouvoir des présidents, y compris dans le recrutement des enseignants. Les députés ont demandé la mise en oeuvre d'une nouvelle politique contractuelle avec l'Etat. Ils se sont aussi prononcés pour une première année d'orientation en Deug et la création de formations professionnelles après le baccalauréat. Après avoir réaffirmé son soutien à François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, le groupe UDF a souligné qu'il convenait d'éviter *« les cathédrales législatives »*.

■ **TERRORISME : les conditions de l'arrestation du terroriste Carlos au Soudan** devront faire l'objet d'une enquête du juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat. C'est la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui en a décidé ainsi, lundi 10 juin, en infirmant l'ordonnance par laquelle le magistrat avait considéré qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à la plainte pour *« enlèvement et séquestration »* déposée par l'avocat d'Ilitch Ramirez Sanchez.

■ **ÉDUCATION : un surveillant du collège Notre-Dame de Bétharram (Pyrénées-Atlantiques)** qui avait giflé un élève en janvier dernier, a été condamné, mardi 11 juin, à une amende de 5 000F avec sursis. Il devra verser une provision de 4 000F à la victime en attendant l'évaluation du préjudice par un expert.

■ **VIOLENCES : trois personnes ont été interpellées et six véhicules incendiés** à Corbeil et Grigny (Essonne) dans la nuit du 11 au 12 juin. Après un incendie de voiture, vers 22 h, mardi, dans le quartier des Tarterets, à Corbeil, des policiers étaient envoyés sur place pour aider les sapeurs-pompiers. Accueillis par des jets de pierres, ils ont dû faire usage de gaz lacrymogènes pour disperser les groupes de jeunes. Trois d'entre eux ont été interpellés. A Grigny, trois véhicules ont été incendiés, plusieurs vitrines brisées et un magasin en partie incendié.

Les écoles de commerce tentent de surmonter une crise de recrutement

Leur concours d'entrée est réorganisé pour attirer les candidats

Concurrence des formations universitaires, perte de confiance des étudiants, débouchés plus incertains : les écoles de commerce et de gestion connaissent une sévère crise de recrutement, avec une forte baisse du nombre de candidats. Mercredi 12 juin a été présentée une réforme de leur concours d'entrée.

IL S'EN EST FALLU de peu que l'« exception française » des grandes écoles de commerce et de gestion ne vole en éclats. En présentant officiellement, mercredi 12 juin, la réforme du concours d'entrée, Gérard Tremège, président de l'Association française des chambres de commerce et d'industrie (ACFCI), a scellé l'accord de réconciliation au sein de la nouvelle association regroupant 28 chambres de commerce et l'ensemble des 31 établissements gérés ou rattachés au réseau consulaire.

Une année a été nécessaire pour établir un laborieux « consensus » sur les modalités de recrutement. Cette question avait surgi avec les premiers symptômes d'une crise annoncée. Crise que la plupart de ces établissements ont subie de plein fouet : perte de confiance des familles et des étudiants ; incertitude des débouchés comme du coût des études ; concurrence des nouvelles formations universitaires. Auteur d'un audit en 1995, François Duvergé, actuel secrétaire général de l'ACFCI, l'a constaté : *« Pour tenter de surmonter leurs difficultés, certaines écoles ont développé une stratégie de concurrence parfois déloyale. L'effet n'en a été que plus désastreux. »*

Alors qu'elles avaient augmenté de 30 % leurs capacités d'accueil durant les années 80, les écoles ont été brutalement confrontées à une désaffection qui a touché les plus récentes d'entre elles. Le premier avertissement aurait dû être le passage de 14 000 élèves en 1991 à 11 000 en 1994 dans les classes préparatoires du haut enseignement commercial. Ce chiffre s'est stabilisé, à la dernière rentrée, grâce à une forte proportion de bacheliers de la série économique et sociale.

MENACE DE FERMETURES

Déjà, en 1995, cette diminution s'était répercutée sur les effectifs du concours : – 42 % à Saint-Etienne, – 41,8 % à l'ESC Poitiers, – 39,1 % à Amiens. Avec le passage de la scolarité en deux ans, la réforme des « prépas » a précipité un mouvement à peine compensé par l'ouverture encore marginale aux élèves des classes littéraires de khâgne. Résultat ? Au lieu de 10 000 postulants en 1995, pour environ 5 000 places, les écoles ont dû se départager environ 8 000 candidats aux épreuves écrites qui viennent de s'achever. Parmi eux, figurent 3 800 élèves de première année qui, pour la plupart, se livraient à un galop d'essai en vue d'un meilleur classement l'année prochaine.

Cette diminution, de l'ordre de 30 %, reste très inégalement répartie. Le peloton de tête des « parisiennes » (HEC, ESCP et Essec), auxquelles se raccrochent l'ESC de Lyon et l'EDHEC, de Lille ne s'en sort pas trop mal. Grâce à d'importants efforts d'adaptation, d'autres, telles les ESC de Nantes, Grenoble et Toulouse, parviennent à s'accrocher. En revanche, une dizaine d'établissements risquent de sombrer, avec moins de 900 inscrits. Comme ce fut déjà le cas l'an dernier, il suffira pour un candidat de présenter son dossier pour être accepté.

« Pour les plus optimistes, cette situation est provisoire. A condition de maintenir les flux d'entrée en prépas, le nombre de candidats va revenir à son niveau antérieur. Deux à trois ans d'efforts sont nécessaires », prédit Gordon Shenton, directeur de l'ESC Lyon. Version pessimiste du scénario : *« Certaines écoles, victimes de leur perte d'attractivité, devront adopter une stratégie de repli ou de repositionnement radical »*, ajoute-t-il, sans exclure des mesures de fermeture.

Pour l'heure, cette menace n'est qu'agitée. Et Gérard Tremège a opté pour le statu quo. Certes, la création de la nouvelle Association pour le développement des grandes écoles de commerce et de management a pour vocation de préserver l'unité du réseau et d'encourager les « solidarités ». Un moment évoquée, la péréquation financière doit se limiter à une assistance technique. Outre la réforme du concours, qui représente un *« compromis acceptable »* par tous, les autres « chantiers » visent essentiellement à améliorer l'image de marque des ESC.

Déjà, un effort de sensibilisation a été entrepris en direction des élèves de terminale pour les inciter à intégrer les prépas. *« Nous devons rétablir le contrat de confiance avec les familles, notamment sur la qualité de notre pédagogie et surtout nos capacités d'insertion professionnelle »*, ajoute M. Shenton.

Certaines écoles ont pris les devants. Forte du soutien financier des neuf CCI d'Auvergne et des entreprises locales, l'ESC de Clermont-Ferrand a réduit ses effectifs de 160 à 120 élèves par promotion, tout en augmentant la part du recrutement « parallèle » aux diplômés de l'université ou des IUT. Pour Laurent Hua, son directeur, il est urgent *« de simplifier les critères de recrutement et surtout de les harmoniser avec les autres écoles européennes »*.

En attendant de prévisibles regroupements, il reste persuadé que *« la mondialisation et la concurrence entre les établissements vont rendre de plus en plus difficile le maintien de l'exception française des grandes écoles »*.

Michel Delberghe et Alain Faujas

A la carte

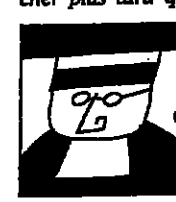
La réforme du concours d'entrée dans les écoles de commerce vise à assouplir le système de banque unique d'épreuves conçues par et pour les besoins des cinq meilleurs établissements. Une série d'épreuves moins difficiles, ou cotées différemment, sera désormais proposée aux autres écoles de province. Elles pourront élaborer leur « menu » en puisant dans l'une ou l'autre des catégories, voire en « panachant » selon leur niveau de recrutement. En contrepartie, chaque école devra respecter un niveau minimum de sélectivité.

Ce système est inspiré de la formule d'Ecricome adoptée par les ESC de Bordeaux, Marseille, Reims, Rouen et l'ICN de Nancy, qui ont toutefois décidé de conserver leur autonomie. Le coût du concours – 60 millions de francs pour 10 000 candidats – risque fort de n'être pas allégé. Le réseau souhaite réaliser des « gains de productivité» dans la gestion de ce service qui reste confiée à la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Le tribunal démêle l'écheveau des responsabilités dans l'incendie de la clinique de Bruz

RENNES
de notre envoyé spécial

On fêtait la Saint-Jean ce soir-là. *« Nous sommes montés nous coucher plus tard que d'habitude*, raconte Isabelle Balardelle, qui logeait au premier étage de la clinique psychiatrique Saint-François-d'Assise de Bruz. *Puis, nous sommes passés à l'infirmerie pour les comprimés. J'ai dû éteindre vers 23 h 30. Un peu plus tard, j'ai entendu des cris. Je suis sortie. Il n'y avait pas d'issue, la chaleur était tellement forte. Alors je suis rentrée dans ma chambre et j'ai réveillé ma voisine. J'ai cassé la fenêtre et les volets qui étaient cadenassés. J'ai jeté deux matelas et j'ai sauté. »*


PROCÈS

Dans la nuit du 23 au 24 juin 1993, le bâtiment central de la clinique de Bruz s'embrase. L'établissement compte alors soixante-quatorze malades. L'incendie s'est déclaré dans la « chambre d'isolement », là où a été placée Sylvie Collet, une jeune femme réputée dans la clinique pour son comportement difficile. Personne ne la savait en possession d'un briquet et d'un paquet de cigarettes. Selon l'enquête, c'est elle qui a mis le feu à ses draps. Mise en examen, elle a été jugée pénalement irresponsable au terme de l'instruction.

Dépêchés sur place, les pompiers de Rennes retireront dix-huit corps des décombres : dix-sept patients morts asphyxiés et l'infirmière venue délivrer Sylvie Collet. On comptera une trentaine de blessés. Deux autres patients décéderont les jours suivants à l'hôpital, portant à vingt le nombre total de victimes. Quelques jours après la catastrophe, Isabelle Balardelle crée l'Association de défense des victimes de la catastrophe de Bruz. *« L'instruction a duré trois ans*, rappelle-t-elle à la barre, *mais nous sommes tous comme au premier jour. »* Plus de soixante-dix personnes se sont constituées partie civile.

VÉTUSTÉ

Dans la salle du tribunal correctionnel de Rennes, mardi 11 juin, les parents, les proches de ceux qui n'ont pu s'échapper du brasier écoutent la pesante litanie de l'autopsie des vingt victimes. Derrière les magistrats, un plan des lieux permet de se repérer dans l'établissement, dont on découvre progressivement la vétusté. L'escalier du bâtiment central, qui n'était pas aux normes, a fait office de cheminée. Il n'existait pas de système de désenfumage. Enfin, la commission districale de sécurité n'avait pas visité l'établissement depuis neuf ans.

Rachetée en 1990 par Medipsy, une filiale de la Compagnie générale des eaux qui gère en France une douzaine de cliniques spécialisées, la clinique Saint-François-d'Assise devait faire l'objet d'une rénovation dès 1991. Un permis de construire avait été accordé, mais l'accusation reproche à l'équipe dirigeante d'avoir programmé les travaux de remise aux normes en fin de tranche. La sécurité était devenue, selon un médecin interne, un objet de préoccupation pour les personnels.

Dix-huit tomes de dossiers témoignent de la complexité de l'affaire, qui réside dans un inextricable écheveau réglementaire. Neuf personnes ont été renvoyées devant le tribunal correctionnel, parmi lesquelles trois responsables de la clinique – Lucien Maarek, psychiatre et ancien PDG de Medipsy, Josiane Molzan, directrice administrative, et Jean-François Grosfilley, directeur technique de Medipsy, qui assurait le suivi financier des opérations. A la barre, M. Maarek a confié qu'il était devenu PDG de clinique *« par accident »*, ce qui n'a pas manqué de provoquer quelques remous dans la salle. Et M. Grosfilley ne s'est plus souvenu exactement du nombre de cliniques qu'il dirigeait...

Un architecte et un maître d'œuvre qui, selon l'accusation, n'ont pas joué *« leur rôle de conseil »* sont également poursuivis. De même que l'ancien et l'actuel maires de Bruz en tant que *« principaux responsables de la prévention des incendies dans leur commune, membres de droit de la commission de sécurité»*, le chef de corps des sapeurs-pompiers du district de Rennes, *« chargé d'organiser les visites effectuées par la commission de sécurité »*, et un lieutenant chargé du suivi du permis de construire de la clinique.

Jean-Michel Dumay

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE
PREFECTURE DE SEINE-SAINT-DENIS
PREFECTURE DU VAL-D'OISE

AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES

PROJET D'AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES AERONAUTIQUES DE L'AEROPORT CHARLES-DE-GAULLE COMPRENANT NOTAMMENT LA REALISATION DE DEUX NOUVELLES PISTES

Le public est informé de l'ouverture simultanée par arrêté interpréfectoral (Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne) en date du 10 Mai 1996, d'enquêtes publiques relatives au projet d'aménagement des infrastructures aéronautiques de l'aéroport Charles-de-Gaulle comprenant notamment la réalisation de deux nouvelles pistes, dont le maître d'ouvrage est Aéroports de Paris.

Les enquêtes publiques se dérouleront **DU LUNDI 3 JUIN 1996 AU MERCREDI 3 JUILLET 1996 INCLUS.**

OBJET DES ENQUETES

I - une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique

Cette enquête vaudra enquête publique au titre de la loi n° 83.630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, sur le territoires des 67 communes suivantes :

Arnouville-les-Gonesse, Bonneuil-en-France, Bouqueval, Chennevières-les-Louvres, Domont, Ecouen, Epiais-les-Louvres, Ezanville, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Groslay, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Le Thillay, Louvres, Marly-la-Ville, Montmagny, Montmorency, Piscop, Roissy-en-France, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Witz, Sarcelles, Soisy-sous-Montmorency, Survilliers, Vémars, Villeron, Villiers-le-Bel (Val-d'Oise),

Annet-sur-Marne, Charny, Chanconin-Neufmontiers, Claye-Souilly, Compans, Dammartin-en-Goële, Fresnes-sur-Marne, Gressy, Jablines, Juilly, Le Pin, Le Plessis-aux-Bois, Le Plessis-l'Evêque, Longperrier, Marchemoret, Mauregard, Mesnil-Amelot, Messy, Mitry-Mory, Montge-en-Goële, Moussy-le-Vieux, Nantouillet, Saint-Mard, Saint-Mesmes, Thieux, Villeneuve-sous-Dammartin, Villeparisis, Villeroy, Villevaudé, Vinantes (Seine-et-Marne),

Aulnay-sous-Bois, Blanc-Mesnil, Pierrefitte, Sevran, Stains, Tremblay-en-France, Villepinte, Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

Elle portera également sur
– la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes :
d'Epiais-les-Louvres, Louvres et Roissy-en-France (95),
Mauregard, Mitry-Mory (77),
Tremblay-en-France (93).

II - une enquête parcellaire

– sur le territoire des 6 communes suivantes :
Epiais-les-Louvres, Louvres et Roissy-en-France (95),
Mauregard, Mitry-Mory (77),
Tremblay-en-France (93).

III - une enquête de déclassement

– de voies du domaine routier communal et départemental situées sur le territoire des communes de Tremblay-en-France (93), Epiais-les-Louvres (95), Roissy-en-France (95) et Mauregard (77).

IV - une enquête de déclassement

– du domaine public d'une partie des terrains acquis par le S.E.P.F.A. (Syndicat d'Equipement et d'Aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye) pour l'extension d'un cimetière intercommunal sur la commune de Tremblay-en-France.

CONSULTATION DES DOSSIERS

Pendant la durée des enquêtes **DU LUNDI 3 JUIN 1996 AU MERCREDI 3 JUILLET 1996 INCLUS**, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et de déclassement ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public dans les trois préfectures concernées, les sous-préfectures de Montmorency (95), Meaux (77), Le Raincy, Saint-Denis (93), et les 19 communes suivantes aux jours et heures habituels d'ouverture :

Epiais-les-Louvres, Louvres, Roissy-en-France, Domont, Ecouen, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Sarcelles, Soisy-sous-Montmorency, Villiers-le-Bel dans le Val-d'Oise, Mauregard, Mitry-Mory, Claye-Souilly, Dammartin-en-Goële en Seine-et-Marne, Tremblay-en-France, Pierrefitte, Stains et Villepinte en Seine-Saint-Denis.

En outre, un dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sera transmis aux maires et mis à la disposition du public dans les 48 communes suivantes :

Arnouville-les-Gonesse, Bonneuil-en-France, Bouqueval, Chennevières-les-Louvres, Ezanville, Groslay, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Le Thillay, Marly-la-Ville, Montmagny, Montmorency, Piscop, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Witz, Survilliers, Vémars, Villeron, dans le Val-d'Oise ;

Annet-sur-Marne, Charny, Chanconin-Neufmontiers, Compans, Fresnes-sur-Marne, Gressy, Jablines, Juilly, Le Pin, Le Plessis-aux-Bois, Le Plessis-l'Evêque, Longperrier, Marchemoret, Mesnil-Amelot, Messy, Montge-en-Goële, Moussy-le-Vieux, Nantouillet, Saint-Mard, Saint-Mesmes, Thieux, Villeneuve-sous-Dammartin, Villeparisis, Villeroy, Villevaudé, Vinantes en Seine-et-Marne ;

Aulnay-sous-Bois, Blanc-Mesnil; Sevran, Villetaneuse en Seine-Saint-Denis.

Le dossier de mise en compatibilité des plans d'occupation des sols et celui d'enquête parcellaire ainsi que des registres seront mis à la disposition du public dans les trois préfectures concernées, les sous-préfectures de Montmorency (95), Meaux (77), Le Raincy, Saint-Denis (93) et dans les 6 communes ci-après :

Epiais-les-Louvres, Louvres et Roissy-en-France (95),
Meauregard, Mitry-Mory (77),
Tremblay-en-France (93).

Les observations du public pourront être :
– consignées par écrit sur les registres d'enquêtes prévus à cet effet aux lieux définis ci-dessus,
– adressées au Président de la commission d'enquête au siège des enquêtes, la Préfecture du Val-d'Oise.

COMPOSITION ET SIEGE DE LA COMMISSION D'ENQUETE

Président :	M. Maurice ROY, ingénieur général des Ponts et Chaussée honoraire
Membres titulaires :	M. Daniel RUEZ, président de la compagnie nationale des commissaires-enquêteurs
	M. André MONTSARRAT, ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire
	M. André SALON, directeur de préfecture en retraite
	M. Raymond JOSSE, urbaniste
	Mme Marie-Françoise SEVRAIN, consultante en environnement
	M. Claude PLOMION, directeur d'école en retraite
Membres suppléants :	M. Jean-Claude REUILLE, géomètre-expert
	M. Jean-Charles BAUVE, architecte D.P.L.G.

Le siège des enquêtes est fixé à la :
PREFECTURE DU VAL-D'OISE - Direction des Collectivités Locales, de l'Environnement et de l'Aménagement - Avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE.

PERMANENCES DE LA COMMISSION

Les membres de la commission d'enquête recevront le public en mairies de :

Epiais-les-Louvres samedi 8 juin 1996 de 9 H à 12 H samedi 22 juin 1996 de 9 H à 12 H	Louvres lundi 10 juin 1996 de 15 H à 18 H samedi 29 juin 1996 de 9 H à 12 H	Roissy-en-France jeudi 13 juin 1996 de 16 H à 19 H samedi 22 juin 1996 de 9 H à 12 H	Domont lundi 17 juin 1996 de 17 H à 20 H
Ecouen mardi 18 juin 1996 de 15 H à 18 H	Garges-les-Gonesse jeudi 13 juin 1996 de 16 H à 19 H mercredi 3 juillet 1996 de 9 H à 12 H	Gonesse samedi 15 juin 1996 de 9 H à 12 H mercredi 26 juin 1996 de 16 H à 19 H	Goussainville mercredi 12 juin 1996 de 16 H à 19 H samedi 22 juin 1996 de 9 H à 12 H
Sarcelles jeudi 20 juin 1996 de 16 H à 19 H samedi 29 juin 1996 de 9 H à 12 H	Soisy-sous-Montmorency vendredi 21 juin 1996 de 16 H à 19 H	Villiers-le-Bel mercredi 12 juin 1996 de 16 H à 19 H lundi 1er juillet 1996 de 14 H 30 à 17 H 30	Mauregard jeudi 13 juin 1996 de 16 H 30 à 19 H 30 mardi 25 juin 1996 de 14 H à 17 H
Mitry-Mory lundi 10 juin 1996 de 14 H à 17 H samedi 29 juin 1996 de 9 H à 12 H	Claye-Souilly samedi 8 juin 1996 de 9 H à 12 H vendredi 28 juin 1996 de 14 H à 17 H	Dammartin-en-Goële lundi 1er juillet 1996 de 16 H à 19 H	Tremblay-en-France mardi 11 juin 1996 de 9 H à 12 H samedi 29 juin 1996 de 9 H à 12 H
Pierrefitte samedi 22 juin 1996 de 9 H à 12 H	Stains mercredi 19 juin 1996 de 16 H à 19 H	Villepinte samedi 15 juin 1996 de 9 H à 12 H	

en sous-préfectures de :

Meaux lundi 24 juin 1996 de 16 H à 19 H	Montmorency mardi 2 juillet 1996 de 16 H à 19 H	Saint-Denis lundi 17 juin 1996 de 16 H à 19 H	Le Raincy lundi 1er juillet 1996 de 16 H à 19 H

Dans un délai d'un mois après la clôture des enquêtes, la commission d'enquête établira un rapport et présentera ses conclusions.

Ces documents seront tenus à la disposition du public et des personnes intéressées, en préfectures, sous-préfectures et dans les mairies des communes précitées pendant un an, à compter de la date de clôture des enquêtes.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication des rapports et des conclusions auprès des préfets concernés dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public.

Le Préfet de la Seine-Saint-Denis
Jean-Pierre DUPORT

Le Préfet de la Seine-et-Marne
Didier CULTIAUX

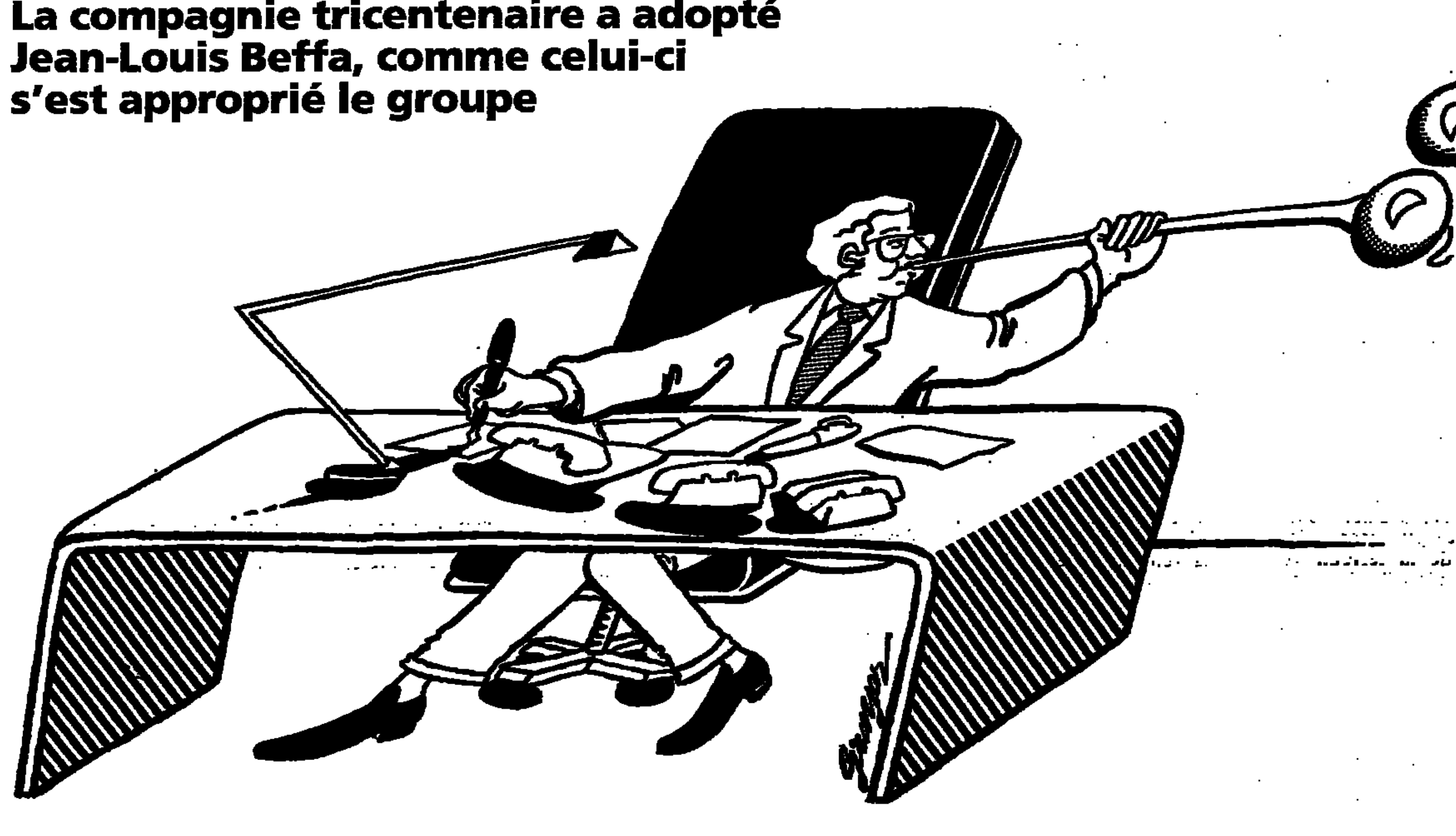
Le Préfet du Val-d'Oise
Philippe DESLANDES

HORIZONS

PORTRAIT

Jean-Louis Beffa, l'industriel à la française

Entre Saint-Gobain et son président s'est réalisée l'osmose du colbertisme et de l'internationalisation. La compagnie tricentenaire a adopté Jean-Louis Beffa, comme celui-ci s'est approprié le groupe



UN nombre rond : 100 milliards de francs de chiffre d'affaires. Suffisamment important pour s'imposer parmi les premiers industriels mondiaux, suffisamment lourd pour se protéger contre toutes les agressions. Jean-Louis Beffa a de ces entêtements rares. En 1987, à peine sorti de l'épreuve de la privatisation, le président de Saint-Gobain s'était fixé cet objectif simple. Depuis, il n'a jamais renoncé à cette idée.

Aujourd'hui, il touche au but, comme il devait le souligner lors de l'assemblée générale des actionnaires, jeudi 13 juin : Saint-Gobain est sur le point d'atteindre cette taille si longtemps recherchée. Après des années de travail patient, le groupe a résisté *« à la sélection darwinienne imposée par le docteur Trichet »*, selon l'expression de son président. Numéro un mondial dans les matériaux de construction, il siège dans le club si restreint des groupes français réalisant plus de 4 milliards de francs de bénéfices. Pour parvenir à son objectif, Jean-Louis Beffa a pris des chemins de traverse, en rachetant, début mai, la société française Poliet. On attendait Saint-Gobain dans ses métiers traditionnels du verre, de la fonte ou des abrasifs, il s'engage dans des activités de distribution de matériaux, bien éloignées de ses savoir-faire et de sa culture d'ingénieur. Le groupe promettait d'aller prospecter les zones inconnues de l'Asie et de l'Amérique latine pour consolider encore son assise internationale, il se renforce en France.

Pour ce *« fils du pompidolisme »*, né en 1941, la contradiction n'est qu'apparente. Bercé par le mythe du défi américain, Jean-Louis Beffa garde les yeux fixés sur le planisphère, presque l'unique décoration de son bureau si peu présidentiel, pour y épingler les positions de son groupe. Mais cette internationalisation ne saurait, selon lui, amener à renier ses racines françaises. *« Pour être mondial, il faut être solide dans son pays natal. Le développement rapide de Saint-Gobain aux Etats-Unis fragilisait notre base. Le groupe comptait 26 000 salariés outre-Atlantique et seulement 23 000 en France »*, explique-t-il. A terme, Saint-Gobain risquait de n'être plus Saint-Gobain, ce que n'aurait pu supporter son président.

La rencontre de Jean-Louis Beffa et de Saint-Gobain est celle de deux traditions françaises qui se sont rarement aussi bien comprises. Entre eux, l'osmose est totale. Le président de Saint-Gobain affiche cette stature carrée, calme, cette prudence qui conviennent au groupe tricentenaire. Unique survivant des compagnies créées par Colbert, il a toujours eu un statut à part. Par culture, par ses métiers, par sa longue expérience, il s'est toujours attaché à être l'aile marchante de l'industrie française. Son rapprochement avec Pont-à-Mousson en 1970, sous l'égide de Roger Martin, pour faire un groupe mêlant le verre et la fonte dans les mêmes *« arts du feu »*, a encore renforcé ce particularisme. Tout a été organisé pour créer une communauté d'hommes, saint-simoniens modernes, partageant la même croyance dans le progrès technologique et la conquête du monde.

Jean-Louis Beffa s'est tout de suite reconnu dans ces idées. Arrivé en 1974 chez Saint-Gobain sur recommandation du Corps des mines, après sept années passées à la direction des carburants, ce polytechnicien, âgé alors de trente-trois ans, rencontre un état d'esprit proche du sien. Par tempérament, ce Niçois, élevé dans une famille d'ingénieurs, aime le solide, le concret et les formules mathématiques. Nommé à la direction du plan du groupe, il y retrouve tout cela, des budgets tracés au cordeau, des prévisions à un an, des plans glissants à trois ans. Une vision de l'industrie et du monde gouvernée par la raison.

> « Tout l'intéresse, la mise en application d'un produit comme le coût d'un boulon. Il connaît tout mieux que n'importe lequel de ses directeurs »

Promu, en 1977, directeur, puis président de Pont-à-Mousson, la forteresse du groupe, alors en difficulté, il applique sans états d'âme les potions amères imposées par la situation économique de la branche. Rationalisations, suppression d'emplois, repositionnement se succèdent. *« J'ai su alors que je pouvais avoir un poste de direction »*, confiera-t-il plus tard. Au fil des mois, il s'imposera face à des prétendants plus que sérieux : Alain Gomez, Jean-Marie Descarpentries et, surtout, Francis Mer. Après des hésitations, le président de Saint-Gobain, Roger Fauroux, choisira, en 1982, Jean-Louis Beffa comme successeur. Il lui paraît le plus apte, par son tempérament mesuré, à conduire le groupe, dans ce passage mouvementé de la nationalisation.

Réservé, le président de Saint-Gobain n'aime pas les conflits violents, les combats tranchés. Il s'est toujours gardé d'intervenir dans le débat politique. Cette attitude « neutre » lui vaudra d'être accepté par tous les gouvernements. En 1986, il est nommé président de Saint-Gobain par le gouvernement Fabius en janvier, confirmé par le gouvernement Chirac au printemps puis par le conseil d'administration du groupe juste privatisé en décembre. Jean-Louis Beffa devient, à quarante-cinq ans, l'un des plus jeunes présidents d'un grand groupe industriel. Après dix années de présidence, il a acquis l'une des plus longues expériences de dirigeant de l'industrie. *« Cela lui a permis de développer une vision à long terme. Il a conduit Saint-Gobain là où il rêvait qu'il soit, lorsqu'il était directeur du plan »*, dit, avec une pointe d'envie, un dirigeant.

Le président de Saint-Gobain a mené une stratégie en accord avec son caractère. Il n'est l'homme ni des coups de tête ni des coups de cœur. Il revendique avec fierté ses métiers austères des matériaux de construction, si peu grand public. Gardant un souvenir cuisant de l'aventure du groupe dans l'informatique au début des années 80, il conserve une prévention contre toutes les diversifications *« dans l'air du temps »*, loin de la bonne, de la lourde industrie. Pour lui, l'avenir de Saint-Gobain réside dans ses activités de base, ou proches, là où il est en terrain connu. Ce qui ne l'a pas empêché de faire profondément évoluer le groupe. *« Il faut que tout change pour que rien ne change »*, répète-t-il souvent en hommage au *Guépard*, l'un de ses films préférés. En quelques années, Saint-Gobain a pris un autre visage. Les branches bâtiment, mécanique, bois-papier ont été cédées. En contrepartie, il s'est installé, avec le rachat de l'américain Norton, dans les céramiques et les abrasifs puis dans l'emballage en verre aux Etats-Unis, enfin dans la distribution de matériaux avec Poliet.

A chaque fois, ces mouvements ont été soigneusement pesés. Depuis son passage à la direction du plan du groupe, Jean-Louis Beffa a conservé l'habitude d'avoir des dossiers sur ses concurrents, sur les cibles potentielles. Pendant plus de dix ans, Saint-Gobain est ainsi resté à l'affût d'Essilor. Profitant de mouvements boursiers un peu vifs, le groupe s'est présenté comme défenseur de la société française d'optique, puis s'est installé peu à peu dans son capital, au point de la considérer désormais comme une filiale à part entière.

DANS les métiers traditionnels du groupe, le président de Saint-Gobain développe le même esprit de méthode. Obsédé par la taille, *« un des meilleurs moyens pour se protéger dans les activités cycliques »*, il s'est lancé dans une conquête systématique de ses marchés, sauf en Asie où il paraît frileux, sans doute par crainte de se tromper.

Homme de détail, il met la même minutie dans la gestion quotidienne. Depuis des années, il taille et retaille Saint-Gobain, pour faire du groupe verrier une sorte de *« jardin à la française »*. Derrière ces allures ordonnées, l'ambiance est souvent survoltée. Les directeurs de branche et d'usine voient pointer l'automne avec une certaine appréhension. A cette période de l'année, tout est passé en revue. Chacun doit justifier des résultats de ses usines, de ses équipements industriels, de la recherche et du développement. *« Tout l'intéresse, la mise en application d'un produit comme le coût d'un boulon. Il connaît tout mieux que n'importe lequel de ses directeurs »*, se souvient l'un de ses anciens collaborateurs.

A force de décortiquer le groupe depuis vingt ans, son président se l'est totalement approprié. *« Il est à la fois le président, le directeur général, le directeur de branche de chaque activité, le directeur d'usine et le contrôleur de gestion »*, souligne avec ironie un observateur. Cela laisse peu de place aux autres. Premier, Jean-Louis Beffa n'a jamais pu supporter de second. Jacques-Henri David, qui s'y est essayé, a préféré partir vers d'autres cieux. Des directeurs de branche, comme Pierre Blayau, Alain Soulas, Daniel Merlin ont, eux aussi, quitté le groupe. Le président de Saint-Gobain est en train de former une nouvelle génération de dirigeants. Mais, ils ont quarante ans à peine. Une manière d'assurer la relève sans être contesté.

Par deux fois, cependant, il a paru douter de lui, de Saint-Gobain. Au moment de la crise de 1992, il sembla pris de court. Le groupe, qui venait de racheter fort cher l'américain Norton, prit le ralentissement économique de plein fouet. Plus rien ne tournait rond. Jean-Louis Beffa décida de replier les voiles, et de serrer étroitement les dépenses, afin de redresser rapidement. Mais, durant toute cette période, il parut s'ennuyer. On lui prêta l'intention d'abandonner la présidence de Saint-Gobain, pour prendre celle d'Elf – qu'il avait pourtant refusée en 1984 –, de Renault et surtout de la Générale des eaux. Aujourd'hui, Jean-Louis Beffa dément avoir éprouvé de l'intérêt pour la présidence du groupe de Guy Dejouany.

Puis il y eut la période troublée de fin 1994 : Jean-Louis Beffa se trouva mis en examen dans une affaire de fausses factures à Nantes. Dans le groupe, ce fut le traumatisme. Les salariés découvraient que Saint-Gobain, comme bien d'autres, avait sa face obscure, ses comptes en Suisse et ses commissions pour les intermédiaires internationaux. Jean-Louis Beffa fut blessé de voir son groupe pris la main dans le sac. Ultime affront : le président de la Générale des eaux profita de ce moment de faiblesse pour imposer son dauphin, Jean-Marie Messier, presque sans en informer Jean-Louis Beffa, son premier actionnaire, en expliquant dans tout Paris que le président de Saint-Gobain n'était pas, vu sa situation avec la justice, en meilleure position pour prendre la direction de son groupe. Aujourd'hui, l'affaire est enterrée. Aucun de ses proches n'y fait allusion, tant elle leur semble déplacée. Catholique, participant aux réunions avec des jésuites, Jean-louis Beffa affiche des goûts classiques : la bonne chère pour le côté français, l'opéra italien pour le côté niçois, en plus du cinéma, de la lecture et du golf. Dernièrement, il s'est pris de passion pour la peinture, à laquelle il s'initie avec le même esprit de méthode que lorsqu'il conduit Saint-Gobain.

IL apprécie désormais l'influence acquise auprès de ses pairs. Siégeant à de nombreux clubs patronaux, comme le Siècle, Entreprise et Cité, comme à une multitude de conseils d'administration prestigieux, le président de Saint-Gobain est désormais un dirigeant dont la voix compte. Lorsque, en mai 1985, il tonna – bien tard – aux côtés de Jacques Friedmann, PDG de l'UAP, de Michel Pebereau, PDG de la BNP, contre Gérard Worms, beaucoup en conclurent que les jours du président de Suez étaient comptés. En juillet, ce dernier fut remplacé par Gérard Mestrallet. Mais ce fut la seule fois où il osa censurer, en tant qu'administrateur, la gestion de dirigeants de groupes proches.

Malgré les concessions faites aux méthodes anglo-saxonnes, Jean-Louis Beffa reste un défenseur acharné du capitalisme à la française, avec ses participations croisées, ses jeux de rôle et ses renvois d'ascenseur. Cette organisation permet à Saint-Gobain, avec ses 10 milliards de francs immobilisés dans des tours de table amis, de rester au cœur de l'économie française.

Ses défenseurs la présentent comme la seule façon de préserver les groupes hexagonaux contre les appétits étrangers. Aux yeux de Jean-Louis Beffa, cela suffit à la justifier, toujours au nom des intérêts supérieurs de la France.

Martine Orange
Dessin Jean-Paul Gruyer

Eltsine est plus dangereux que les communistes

par Andreï Siniavski

ON me demande souvent : *« Pourquoi n'avez-vous pas peur de Guennadi Ziouganov ? Vous avez souffert des communistes. Avez-vous oublié qu'ils vous ont condamné aux camps de travail pour vos activités littéraires ? »* A la veille de l'élection présidentielle en Russie, beaucoup sont portés à une peur quasi hystérique à l'encontre de M. Ziouganov, le leader communiste, et s'emploient à grossir les dangers qui menaceraient le pays s'il devait triompher : rideau de fer, censure, goulag, persécution des dissidents.

La peur des communistes pousse les intellectuels à prendre parti pour Boris Eltsine, les contraignant à choisir ce qui pourrait paraître le moindre de *deux maux*.

Je n'ai rien oublié. La doctrine communiste m'est restée tout aussi étrangère qu'elle l'était pour moi il y a trente ans, et je n'ai pas l'intention de voter pour M. Ziouganov. Mais le camarade Eltsine ne m'est pas moins odieux, et je suis convaincu que, dans la Russie d'aujourd'hui, il est plus malfaisant que les communistes actuels. Pourquoi ? Parce que les 30 % de la population passés au-dessous du seuil de pauvreté après les « réformes » du président Eltsine et de son ancien premier ministre, Igor Gaïdar, n'ont eu d'autre choix que de se tourner vers l'opposition, à savoir les communistes.

Ce sont les nouveaux pauvres qui constituent l'électorat de M. Ziouganov. Mais c'est la politique de M. Eltsine qui a conduit à la montée du sentiment pro-communiste en Russie, sentiment qui ne fera que croître si ce dernier commence un second mandat.

Examinons à présent les méthodes utilisées pour effrayer les Russes et les amener à réélire M. Eltsine.

Répression. Qui les communistes vont-ils réprimer ? De malheureux intellectuels en raison de leur liberté de parole ? Le régime d'Eltsine a à ce point dévalué la liberté d'expression, et si concrètement démontré que *« vous pouvez bien protester, nous continuons de faire ce qui nous plaît »* (comme en Tchétchénie), que la valeur de la liberté de parole ne sera pas rétablie avant longtemps.

Redistribution des biens. Mais pourquoi diable la mafia russe la permettrait-elle ? Après tout, le pouvoir réel dans ce pays, ce n'est pas le président qui le détient, mais les jeunes – et moins jeunes – mafieux anonymes qui agissent en coulisse au gouvernement. La Russie est à ce point inondée d'armes qu'une redistribution des biens volés sous le pouvoir d'Eltsine n'est guère concevable.

Communistes. Ce ne sont plus aujourd'hui des fanatiques prêts à se sacrifier et à sacrifier les autres à un idéal, mais une bande de rapaces que n'intéresse que leur part du gâteau. Ils profitent des acquis des dix dernières années : voyages à l'étranger, films pornographiques, libre circulation des devises à l'intérieur et à l'extérieur du pays, éducation de choix pour leurs enfants, résidences secondaires en Floride. Ils ne sont guère enclins à troquer tout ce dont ils jouissent aujourd'hui pour le seul droit de gouverner un jour.

Retour de la terreur. Voilà onze ans qu'a débuté la perestroïka. Ceux qui avaient 10 ans en 1985 en ont 21 aujourd'hui. Ils ont grandi sans la peur de la répression politique. Je ne crois pas que ces jeunes renonceront facilement au droit de penser par eux-mêmes et d'exprimer leur opinion.

De plus, une victoire communiste aux élections contraindra à s'unir dans l'opposition les intellectuels qui ne peuvent se résoudre à servir ce régime. Alors, la Russie aura enfin une opposition de poids, au lieu d'une poignée de dissidents risque-tout.

N'oublions pas non plus que le monde entier suivra de près chaque décision d'un gouvernement Ziouganov, alors que tout est pardonné à M. Eltsine, de l'affaiblissement du Parlement à la guerre en Tchétchénie.

> Les nouveaux pauvres constituent l'électorat de M. Ziouganov. La politique de M. Eltsine a conduit à la montée du sentiment pro-communiste en Russie

Pour ce qui est des personnes âgées, c'est un véritable scandale. Le malheur et la pauvreté les feront voter pour M. Ziouganov, sans que cela mette plus de pain sur leur table.

Je viens de passer trois semaines avec ma femme à Moscou, où nous avons rencontré les représentants et les partisans des divers candidats ; nous avons même accompagné Mikhaïl Gorbatchev en campagne dans son voyage à Volgograd.

Quand notre fils a su avec qui nous étions, il s'est écrié au téléphone, de Paris : *« Maman ! Si quelqu'un tire sur Gorbatchev, n'essaye pas de le protéger. Il a pour ça des gardes du corps munis de gilets pare-balles ! »*

La rencontre de M. Gorbatchev avec les électeurs a, effectivement, mal débuté : il y a eu des vociférations et des menaces. Mais après quinze minutes environ, l'échange a pu avoir lieu dans le calme. A la fin, ils ne le laissaient pas partir ; ils voulaient continuer à discuter.

Nous avons été choqués de la façon dont la télévision a rendu compte de l'évènement. Seul a été brièvement montré le tout début de la rencontre, avec pour seul commentaire que les habitants de Volgograd avaient rabroué M. Gorbatchev, et même refusé de parler avec lui. Pure propagande. La campagne cynique et mensongère de M. Eltsine rend mon pays de nouveau prisonnier.

M. Gorbatchev m'a fait bonne impression. J'aime les audacieux. M'attire celui qui a risqué son poste de secrétaire général du parti des Soviets (qu'il aurait pu conserver très, très longtemps) ; celui qui a osé faire rentrer Andreï Sakharov de son exil intérieur et les dissidents des camps ; celui qui n'a pas craint de donner au pays la liberté d'expression et les élections ; celui, surtout, qui aujourd'hui n'a pas peur de se présenter à la présidence, malgré les protestations des vieux communistes (qui le traitent de Judas) et le mépris de certains intellectuels qui ne voient en lui que le produit d'un autre âge.

Esprit occidental, M. Gorbatchev sait qu'un homme politique reste un homme politique quoi qu'il arrive. Cette idée n'est pas concevable pour nous, Russes, qui n'imaginons pas que l'on puisse être un homme politique loin du pouvoir.

M. Gorbatchev n'en est pas moins le seul candidat à avoir, à ce jour, fait un peu de bien au pays, et au monde en général.

Andreï Siniavski *est écrivain.*

Mauvaise graisse ou mauvais procès ?

par Charles Bonnissol, Guy Le Néouannic, Nicole Prud'homme et Pascal Renaud

EN déclarant à la tribune de l'Assemblée nationale, le 14 mai, que la fonction publique de l'Etat *« fait de la mauvaise graisse »*, le premier ministre a soulevé l'indignation des fonctionnaires.

Ce propos, qui cherche à justifier une diminution importante du nombre des fonctionnaires au cours des prochaines années, ne tient pas compte des évolutions ni, en fait, de la réduction au fil des années du poids de la fonction publique dans le budget de l'Etat et, plus généralement, dans la richesse nationale. Il contredit aussi la programmation passée ou à venir de la dépense publique et les engagements renouvelés à renforcer le service public. Enfin, par sa brutalité, il est aux antipodes de toute politique contractuelle de l'Etat vis-à-vis de ses agents avec leurs organisations syndicales représentatives.

Il est souvent de bon ton pour les gouvernements de se servir des fonctionnaires comme de boucs émissaires et de les livrer à la vindicte publique. Mais les fonctionnaires ont, ces derniers mois, prouvé qu'ils savaient se faire entendre lorsque c'est nécessaire, et l'opinion publique a montré qu'elle ne se laissait pas aussi facilement abuser.

On voudrait faire croire que le poids du financement de l'Etat dans la richesse nationale produite a crû fortement au cours des dernières années. Rien n'est plus faux. La part des impôts prélevés au profit de l'Etat dans le produit intérieur brut n'a cessé de diminuer depuis le début des années 80 : 17,6 % en 1985, 14,9 % en 1996. La pression fiscale de l'Etat, loin d'augmenter, a ainsi considérablement baissé, cela expliquant d'ailleurs en grande partie le déficit budgétaire et l'accroissement de la dette publique.

Autre vérité cachée : le poids de la fonction publique dans l'ensemble des dépenses de l'Etat a aussi diminué ces dernières années. Après avoir atteint un maximum de 40,9 % en 1977, il se situait à 36,1 % en 1994, niveau à peu près constant depuis 1987 et de plus de 1 point inférieur à celui constaté en 1971. L'examen des rémunérations des personnels civils de l'Etat conduit à un constat parallèle (21,6 % des dépenses publiques en 1994, contre 24,2 % en 1977 et 21,9 % en 1971).

Il est donc faux de laisser croire que la fonction publique est la source de l'accroissement des dépenses publiques et des déficits de l'Etat. D'autant que la diminution des effectifs de fonctionnaires remet en question le service public lui-même, pour une contrepartie très faible en matière d'économie budgétaire. Dix mille ? Vingt mille ? Cinquante mille ? Le chiffre des suppressions d'emplois envisagées dans la fonction publique de l'Etat varie au gré de déclarations ministérielles qui ne tiennent aucun compte de la réalité des effectifs budgétaires de fonctionnaires de l'Etat.

De 1985 à 1996, les effectifs du ministère de la défense sont passés de 453 000 à 398 000 personnes, ceux des budgets civils de 1 598 000 à 1 676 000. Cet accroissement des emplois civils s'est réalisé dans trois ministères : éducation nationale, intérieur et justice.

Plusieurs lois de programmation adoptées par le Parlement en 1994 et 1995 (justice, sécurité, éducation) ou en cours d'examen (programmation militaire) définissent les engagements pris par les pouvoirs publics en matière d'évolution de l'emploi public dans ces quatre grands secteurs. D'ici à 1999, les trois lois déjà adoptées prévoient la création d'environ 12 000 emplois. Le projet de loi de programmation militaire conduit à une augmentation de l'ordre de 18 000 emplois au ministère de la défense.

Faut-il alors, pour respecter l'objectif d'une diminution de 10 000 emplois pendant trois ans dans le total des emplois de l'Etat, faire passer les effectifs de tous les autres ministères de 384 000 à 324 000 ? Une telle diminution ne pourrait avoir lieu sans des licenciements de fonctionnaires !

Toute diminution du nombre total des emplois de l'Etat remet en question le service public lui-même. Car elle ne peut se réaliser qu'en ne satisfaisant plus les besoins accrus d'éducation et de formation, de sécurité et de justice. Elle est impossible sans suppression d'écoles, de commissariats, de tribunaux. Elle ne peut qu'aboutir à la mise à mal des principes même du service public, les secteurs participant le plus directement à la lutte contre l'exclusion étant nécessairement touchés.

Tout cela pour une très faible économie budgétaire : 10 000 suppressions d'emplois, c'est moins de 2 milliards de francs d'économies, soit moins du trentième des économies que le gouvernement dit vouloir réaliser. Voilà un moyen bien peu efficace d'aboutir à cet objectif pour un coût social extrêmement lourd. Dans le même temps, les pouvoirs publics envisagent une baisse de la fiscalité d'Etat !

Après les mouvements sociaux de l'automne dernier, le gouvernement s'est engagé à renouer des négociations sur la précarité de certains emplois publics, sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, et enfin sur les salaires. Un accord a été signé le matin même des déclarations intempestives du premier ministre sur la résorption de l'emploi précaire. La négociation sur le temps de travail est en panne depuis le 1er avril. Quant à la négociation salariale, le gouvernement ne tiendra pas son engagement de l'ouvrir avant la fin du printemps.

Faut-il croire qu'il a oublié le malaise exprimé par le secteur public pour que, par ses actes et ses déclarations, il mette de nouveau à mal la politique contractuelle dans la fonction publique ? S'il compte sur la passivité ou la lassitude des fonctionnaires, il se trompe.

Les quatre organisations syndicales de fonctionnaires que nous représentons sont fondamentalement attachées à la politique contractuelle. Elles sont également attachées à la qualité du service public et à son efficacité économique et sociale.

Si le gouvernement persiste dans ses intentions de remise en question du service public et de mise à mal de la négociation contractuelle, c'est avec résolution que nos organisations syndicales appelleront les fonctionnaires à s'y opposer. La rentrée, avec le rendez-vous traditionnel du débat parlementaire sur le projet de loi des finances, sonnera l'heure de vérité.

Charles Bonnissol *est président de l'Union fédérale des cadres des fonctions publiques de la CGC.*

Guy Le Néouannic *est secrétaire général de l'Union des fédérations de fonctionnaires de l'UNSA.*

Nicole Prud'homme *est présidente de l'Interfon CFTC.*

Pascal Renaud *est secrétaire général de l'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilés.*

Refonder le rugby français

par Bernard Lapasset

IL ne faut pas sous-estimer ces générations de sportifs amateurs qui ont forgé un moule dans lequel les athlètes renommés ont pu éclore et trouver un public fidèle. De même qu'un pays musicien se juge d'abord au nombre des amateurs d'instruments, dans tous les domaines les surdoués ont besoin d'un terreau qui leur permet de s'exprimer.

Certes, rien ne sert de se lamenter sur la disparition de ces temps où la générosité et le dévouement constituaient l'essentiel d'un lien sportif motivé seulement par l'adhésion à des valeurs de solidarité et d'engagement. Le rugby, plus que tout autre sport, en raison de ses origines éducatives et de la pratique collective qu'il nécessite, s'est développé dans cet esprit, proche d'un art de vivre.

Cet attachement à un équilibre humain reposant sur de fortes convictions personnelles a freiné, il est vrai, la volonté de faire d'un loisir estimable un métier lucratif, jusqu'à ce que le mercantilisme fatal de l'époque rattrape le rugby après avoir gagné un par un les grands jeux collectifs. Une tornade issue du monde libéral anglo-saxon nous est tombée dessus violemment. Selon cette conception, excessive, le rugby constitue un marché très porteur.

Nous avons fait face à cette pression dérégulatrice organisée par les capitaines de l'industrie et de la communication de l'hémisphère Sud, dont les arguments ne laissent pas insensibles ceux qui ont le plus l'esprit de compétition parmi nous.

La crise actuelle du rugby français résulte de cette mondialisation du jeu et de l'irruption des enjeux financiers et des lois du marché dans notre « service public sportif ». Nous avons dû entrer tête baissée dans l'ère du professionnalisme, au moment où d'autres y ont déjà laissé leur âme.

Entre ceux que seul intéresse l'athlète médiatisé et ceux qui croient que l'amateur n'est exemplaire que dans l'austérité, le combat s'est exacerbé dans l'incompréhension. Du fait de la rigidité de nos structures, de nos mentalités et de nos règles de fonctionnement, cette confrontation brutale entre l'argent, les médias et la pratique sportive de base a déstabilisé la communauté du rugby français.

Dans la tempête, les équipes dirigeantes ont tenté de maintenir les principes, de contenir des dérives et d'éviter des ruptures définitives, fortes de l'appui des pratiquants anonymes – près de 300 000 aujourd'hui –, qui demandent que leur sport ne soit pas régi par la seule loi des affaires. Les pouvoirs publics ont été conduits à constater cette désorganisation. Leur intervention va permettre aujourd'hui aux responsables de passer de la phase de résistance à celle de la reconstruction, autour d'un axe original, le système « open », réunissant amateurs et professionnels.

Reconstruire la vie collective d'un sport qui doit à la fois concilier la pratique de masse attractive avec une vitrine de haut niveau exemplaire est notre exigence, mais elle est soumise à de nombreuses conditions.

Il faut que les hommes qui ont légitimement intérêt à la professionnalisation acceptent de se fixer certaines limites, voire un code de conduite, pour que leur engagement sportif ne se déconnecte pas des règles de base qui les relient au monde des amateurs et qu'ils ne s'enferment pas, consciemment ou non, dans l'économie pure et simple du spectacle, dont on constate déjà les limites dans d'autres disciplines.

Il faut que les structures, d'esprit bénévole et associatif, se mettent au diapason des règles de fonctionnement rigoureuses propres aux organisations modernes, pour que la gestion doive plus à la compétence qu'à l'amitié. Les ressources doivent être allouées de façon transparente au développement du jeu et de la formation et non pas aux comblements des déficits.

Il faut aussi trouver d'autres modes de relations contractuelles avec les partenaires modernes du sport que sont les télévisions, les agents, les organisateurs et les sponsors, dans le cadre de rapports juridiques nouveaux, équilibrés, clairs et contrôlés. Une certaine idée du sport, respectueuse des joueurs et des spectateurs, doit borner les considérations commerciales, comme la télévision de service public s'efforce de le faire aujourd'hui, pour allier audience, pédagogie et incitation à la pratique. Les surenchères des chaînes spécialisées sont des sirènes dangereuses qui peuvent priver le plus grand nombre d'un accès à notre sport pour les petites comme pour les grandes rencontres.

Il faut enfin que se dégage une volonté affective plus forte que la somme des intérêts individuels pour replacer « l'amour du sport » dans le contexte de l'époque, autour de quelques objectifs simples : augmenter le nombre de pratiquants chaque année, dérégionaliser la pratique du rugby pour l'étendre à tout le pays, établir avec les collectivités des partenariats de développement éducatif et social, contribuer à la compréhension internationale dans le cadre des échanges.

Refonder le rugby de l'an 2000, pour continuer à faire de la France une grande nation rugbystique, n'est pas un projet qui se mesure à l'aune des recettes de sa Fédération ou de celles des plus grands clubs et encore moins au niveau moyen des salaires professionnels d'une saison.

> Nous avons la prétention de mener un combat de société pour dépasser la contradiction entre l'argent et le sport au nom d'une vision sociale et collective qui inspire depuis toujours le rugby

Le succès de la refondation que nous sommes en passe de réussir se mesurera à la qualité du lien entre amateurs et professionnels, à l'unité des structures de fonctionnement – ce qui n'empêche pas des instances propres à chaque niveau de jeu au sein de la Féderation –, au respect des règles de loyauté, sur le terrain et dans les clubs.

Nous avons pour nous, encore, l'attachement sincère du public aux valeurs d'engagement, de solidarité et de qualité de jeu qui mettent à part « l'esprit rugby ». Notre projet n'est pas aisé à traduire dans un pays où les facteurs de changement dans le sport utilisent trop souvent le recours aux accusations et aux affrontements médiatisés plus que l'esprit de dialogue et la réflexion collective.

Il faut donc faire appel à la responsabilité de tous pour reconstruire un équilibre moderne entre l'idéal du sport et les réalités de l'économie, au cœur de la cité, sans être victimes des pseudo-progrès de l'époque, mais sans les nier ou les contredire dès lors qu'ils permettent l'expression d'une vérité sportive.

Les réflexions internes engagées au sein de notre Fédération, autour du projet « Rugby 2000 », sont l'occasion de mettre les dirigeants, les joueurs et tous les acteurs de notre vie sportive face à cette responsabilité.

Face au monde anglo-saxon, tourné vers des équipes-entreprises et tiré vers le sport-business, nous devrons proposer un sport-culture, fondé sur des clubs enracinés, qui saura enfin concilier une pratique large avec le développement d'une élite.

Le rugby a la prétention de mener un combat de société pour dépasser la contradiction entre l'argent et le sport au nom d'une vision sociale et collective qui l'inspire depuis toujours.

Bernard Lapasset *est président de la Fédération française de rugby.*

صكرا من الاهل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Stériles luttes de pouvoir au Bangladesh

DACCA
de notre envoyé spécial

Cyclones, inondations, politiciens véreux, généraux putschistes : depuis son enfantement dans la douleur en 1971, à l'issue de la « guerre de libération » anti-pakistanaise, le sort s'acharne sur le Bangladesh. Quand les catastrophes naturelles l'épargnent, gouvernants ou militaires se chargent d'enfoncer un peu plus dans le chaos et la misère ce « pays-delta » surpeuplé.

Depuis l'indépendance, l'histoire de l'ancien Pakistan oriental a été marquée par cinq coups d'Etats, une bonne douzaine de putschs manqués et plusieurs assassinats politiques, comme celui du « père de la nation », Cheikh Mujib Ur Rahman, assassiné par des colonels félons en 1975.

Le renouveau démocratique de 1991, quand le dictateur Ershad est chassé du pouvoir sous la pression de la rue, avait soulevé d'énormes espoirs chez les Bangladais, écœurés par quatorze années de règne quasi ininterrompu des généraux. Il n'aura pas fallu longtemps pour que l'espoir s'effondre et que la liberté retrouvée se conjugue avec pagaille politique et stériles luttes de pouvoir. Elue il y a cinq ans à l'issue des premières vraies élections libres, le premier ministre, Mme Khaleda Zia, a été rapidement empêché de gouverner par une opposition parlementaire dont le programme politique s'est résumé à tenter de la chasser du pouvoir.

DEUX RIVALES

On trouve aujourd'hui face à face Khaleda Zia et Cheikh Hassina, une veuve et une orpheline, prêtes à tout, l'une pour garder son poste, l'autre pour le conquérir. La rivalité de toujours entre la première, présidente du Parti national du Bangladesh (BNP), qui fut le chef du gouvernement jusqu'à la fin de mars, et le leader de la ligue Awami est à la racine même du malaise. La bégum Zia est la veuve de l'ancien « général-président » Zia Ur Rahman, assassiné en 1981 par des pustchistes. Cheikh Hassina est la fille du fondateur du pays, le « martyr ». Et elle soupçonne le défunt mari de Khaleda Zia d'avoir été indirectement lié à l'assassinat de son père, Cheikh Mujib Ur Rahman. Comme dans d'autres pays d'Asie du Sud, les deux dames ne doivent leurs positions qu'à leur parenté avec d'anciens leaders et entendent assumer le sanglant héritage des patriarches disparus. Jadis alliées de circonstance pour renverser le dictateur Ershad, elles n'ont cessé de se disputer la magistrature suprême.

Les élections de ce mercredi 12 juin s'inscrivent dans ce contexte, et ce sont les Bangladais qui en paient le prix. Un prix déjà élevé, puisque l'opposition a démissionné en bloc du Parlement en mars 1994 et s'est efforcée d'acculer la bégum Zia à la démission, conspuant son gouvernement *« corrompu »* et sa *« mauvaise gestion »*. Ce fut chose faite en mars dernier, quand le premier ministre, pourtant réélu le 15 février à l'issue d'un scrutin boycotté par la ligue Awami et ses alliés, a fini par céder la place à un gouvernement neutre, chargé d'assumer les affaires courantes et d'organiser de nouvelles élections.

En deux ans, le pays a connu cent soixante-dix jours de grève, dont le coût est estimé, selon les chiffres les plus optimistes, à une quinzaine de millions de dollars par jour. *« Un désastre pour le pays »*, s'insurge Abdoul Awal, président de la deuxième compagnie de transport maritime du Bangladesh. *« Tant que les perspectives se limitent à l'alternance entre les partis de ces deux femmes, il n'y a pas d'espoir »*, ajoute le professeur Serajul Islam Chowdhury, responsable de la chaire de littérature anglaise à l'université de la capitale, Dacca.

Cent vingt millions d'habitants concentrés dans le delta du Gange et du Brahmapoutre, la plus forte densité au kilomètre carré après la Hollande, 60 % de la population survivant au-dessous du seuil de pauvreté et presque deux tiers d'illettrés, les chiffres sont impitoyables pour le « pays des Bengalis ». Ce ne sont pourtant pas les potentialités qui manquent pour faire de cette jeune nation, sinon un nouveau « dragon » de l'Asie, en tout cas un pays prospère. Agricole avant tout, le Bangladesh produit 16 millions de tonnes de grain par an, mais *« pourrait en produire jusqu'à 50 si l'on utilisait à bon escient la terre cultivable »*, affirme l'économiste Muzameel Haq

OPTIMISME

La population a beau avoir doublé en trente ans, le Bangladesh ne connaît plus de famine grâce à la « révolution verte », qui a permis d'accroître le rendement, de diversifier les cultures et de moderniser les techniques d'exploitation. Mais un nombre croissant de paysans se retrouvent chaque année sans terre en raison de leur faible pouvoir d'achat et de la difficulté d'obtenir à temps des crédits suffisants : on estime aujourd'hui à 60 % le nombre d'agriculteurs dépendant des propriétaires absentéistes.

Malgré tout, avec une main-d'œuvre bon marché et abondante, un boom dans le secteur de la confection, le tout aidé par une politique de libéralisation économique qui serait *« la plus avancée de toute l'Asie du Sud »*, comme l'affirme le secrétaire aux finances du ministère de l'économie, beaucoup de Bangladais restent optimistes quant aux perspectives de décollage de leur pays.

Même les grèves à répétition et les « mouvements de non-coopération » déclenchés par l'opposition n'auraient d'ailleurs pas eu des conséquences aussi désastreuses que l'on pouvait le redouter : par exemple, les travailleurs de la confection ont travaillé de nuit pour pallier la paralysie des transports les jours de *hartal* (grève), et la croissance aura réussi à frôler les 5 % l'année dernière. *« Pour vraiment sortir du marasme et faire face à la pression démographique, l'économie devrait connaître une poussée d'au moins 8 %, ce qui est possible. Les années prochaines seront cruciales* [...]. *Il n'y a pas de perspectives intermédiaires »*, affirme un expert étranger.

Ces élections sont considérées comme particulièrement importantes parce qu'elles permettront de savoir si la défaite sera acceptée de bonne grâce par celle des deux dames qui aura perdu, ou si, au contraire, elles enverront leurs militants protester dans la rue contre un *« scrutin truqué »*, comme l'a affirmé Cheikh Hassina avant même le début du vote !

Idéologiquement parlant, leurs deux partis proposent des politiques très semblables, la ligue Awami ayant pratiquement renoncé à son attachement au socialisme.

« Ainsi, la victoire de l'une ou l'autre ne changera rien, résume le professeur Chowdhury. *Le drame de notre pays, c'est que, en dépit de la lutte d'indépendance contre le Pakistan, une bourgeoisie cynique, peu patriotique et corrompue reste aux commandes, sans se soucier des besoins de la population. Le Bangladesh existe comme unité linguistique, ethnique et géographique. Mais il n'est pas encore vraiment un Etat. »*

Bruno Philip

Le Monde
ÉDITORIAL

L'air, la loi et les lobbies

Le plus grand intérêt du projet de loi sur la qualité de l'air, qui arrive mercredi 12 juin en seconde lecture devant l'Assemblée nationale, ne réside peut-être pas dans les modestes mesures qu'il contient. A lui seul, le véritable parcours du combattant auquel ce texte est soumis depuis un an a déjà permis d'en apprendre beaucoup sur la façon dont la société française se situe face aux enjeux de l'environnement.

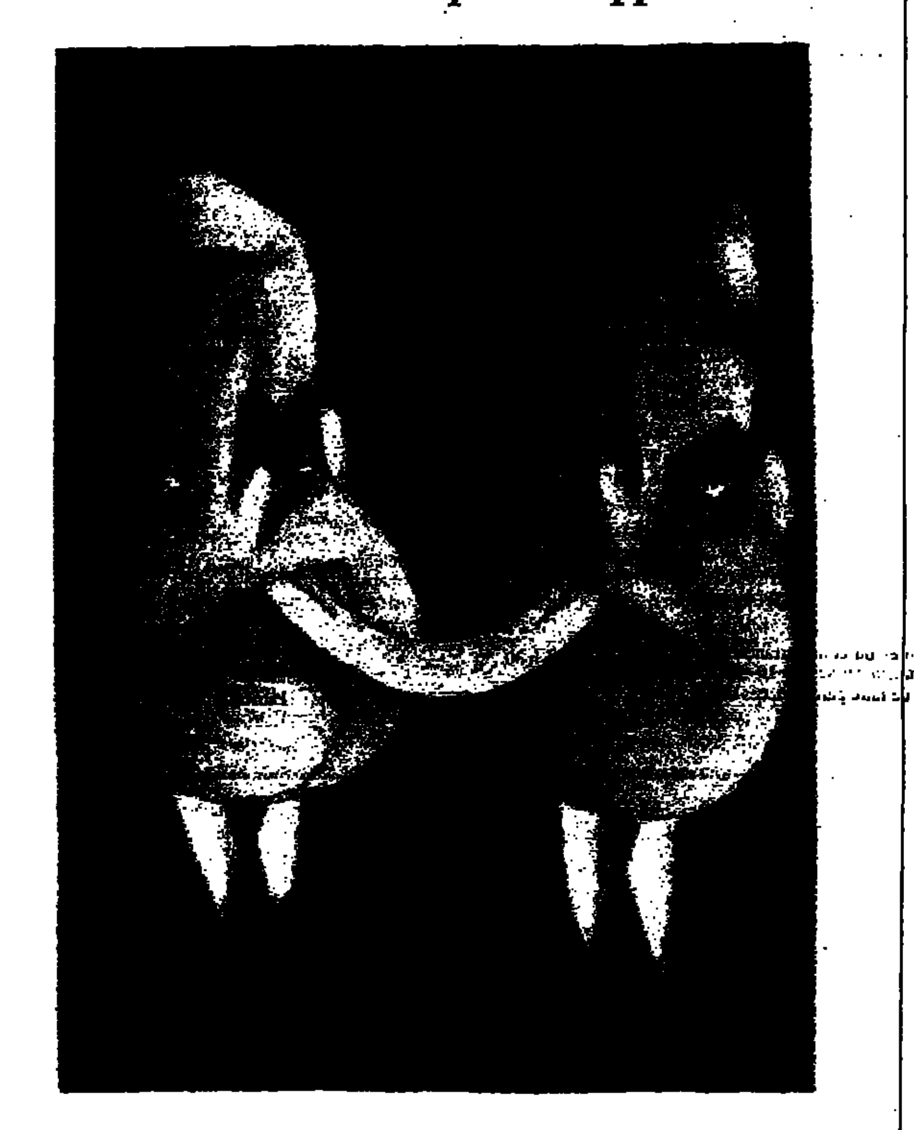
Une fois de plus, on ne peut qu'être frappé par le décalage entre les contributions des scientifiques au débat et la réaction des pouvoirs publics. D'un côté, commencent à s'accumuler les études établissant un parallèle entre qualité de l'air et mortalité prématurée. De l'autre, les sénateurs enlèvent au projet de Corinne Lepage, ministre de l'environnement, l'une de ses rares dispositions concrètes : la possibilité d'exonérer de la vignette et de la taxe sur la carte grise les véhicules les moins polluants. Le motif invoqué – l'Etat n'a pas prévu de compensation pour les collectivités territoriales – en dit long sur l'ampleur de l'engagement pro-environnemental *de certains élus locaux*.

Cette fois, ce décalage risque de s'élargir encore davantage. Car les enjeux sont encore plus pressants. Dans son dernier rapport, la Société française de santé publique précise son analyse sur l'origine de la dégradation de la qualité de l'air. Désormais, la pollution automobile est directement accusée d'être à l'origine d'un millier de décès prématurés et, plus précisément, les moteurs Diesel et les particules qu'ils émettent. Face à de telles évaluations, les groupes de pression industriels ne resteront pas inactifs. A Bruxelles, les constructeurs ne s'efforcent-ils pas en ce moment-même d'atténuer le projet de directive concernant les émissions polluantes des moteurs Diesel ?

Or, ces travaux scientifiques ne peuvent qu'inciter les lobbies à durcir la résistance à l'égard d'un *texte dont* la portée est pourtant des plus modeste, manifestant ainsi une insensibilité aux préoccupations des citadins. Une nouvelle fois, le ministre de l'environnement doit pourtant s'appuyer sur l'opinion publique. L'été dernier, alors que son texte risquait d'être totalement vidé de son contenu, une série d'alertes à la pollution en *région* parisienne avait contribué à faire pencher quelques arbitrages en sa faveur... Un an plus tard, le ministre est toujours dépendant des conditions météorologiques.

Pour autant, les Français se sentent-ils vraiment concernés ? On peut en douter. Le moindre succès du Diesel observé depuis dix-huit mois ne doit rien – ou pas grand-chose – à un réflexe en faveur de l'environnement, mais à la hantise d'un alignement de la taxation du gazole sur celle de l'essence. Revenir progressivement sur les avantages dont jouit le Diesel (et les constructeurs automobiles français, très performants sur ce marché) serait non seulement justifié au regard de la protection de l'environnement, mais surtout ferait œuvre de pédagogie. Peine perdue ? Les sénateurs ont amendé le projet de loi en repoussant à octobre 1997 la mise en chantier d'un simple rapport sur la taxation des énergies fossiles.

Les hauts conseillers *par Philippe Bertrand*



DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Pour ou contre une parité institutionnelle hommes/femmes en politique ? (...) Le plus important est sans doute de faire tomber les barrières qui empêchent la pleine participation des femmes à la représentation et à la décision sociale et nourrissent leur inhibition politique. L'idée radicale d'une parité institutionnelle fait son chemin depuis quelque années, en raison de l'échec flagrant des bonnes intentions affichées par la droite comme par la gauche dans ce domaine. (...) Peut-on, comme se le demande Olivier Duhamel, déroger exceptionnellement aux principes fondamentaux de la Constitution en raison du caractère de gravité exceptionnelle de l'exclusion dont sont victimes les femmes en politique ? La controverse est ouverte. Elle est tout à fait importante. En attendant qu'elle soit tranchée, si elle peut l'être, il existe d'autres solutions plus immédiatement productives. Les principales sont, à ne pas douter, la fin du cumul des mandats et des fonctions, la proportionnalisation des modes de scrutin et l'application d'une politique volontariste de féminisation de la vie politique. Dans leur propre intérêt.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La profanation de Toulon ne révèle pas seulement une forme de pathologie individuelle et sociale à laquelle succombe une poignée d'adolescents en perdition. Derrière ce bric-à-brac d'occultisme et d'ésotérisme de bande dessinée, derrière ce pseudo-ordre satanique qui rapproche Nostradamus et l'Antéchrist, l'Apocalypse et les messes noires, derrière ces chimères morbides et aberrantes, il y a aussi l'explosion d'irrationalité française (...) Cette régression vers l'irrationel est aussi la signature d'une société. Elle prouve qu'une fracture psychologique aggrave la fracture sociale. Elle rappelle qu'une communauté a besoin de normes, de valeurs, de perspectives, de liens stables et aussi d'espérances. A défaut, des scénarios de films d'épouvante de série B se dérouleront comme à Toulon, bouleversant des familles, choquant des régions et s'achevant par le naufrage d'adolescents.

L'imagination fiscale de M. de la Martinière

Suite de la première page

Ou, si l'on préfère, c'est un habile mélange entre des propositions profondément libérales – à la Madelin – et des suggestions plus hétérodoxes – à la Séguin – de nature à résorber, par l'arme fiscale, la « fracture sociale ». M. de la Martinière ne cache d'ailleurs jamais tout le mal qu'il pense de l'impôt sur la fortune. Non pas pour suggérer, comme la droite l'a souvent fait, que c'est un impôt anti-économique, mais pour protester contre ses imperfections. Sur le sujet, il ne cesse de répéter que la gauche a commis une faute majeure en excluant l'outil de travail de l'assiette de ce prélèvement, et il adore citer son *« ami »*, le socialiste Dominique Strauss-Kahn, selon lequel l'impôt sur la fortune *« taxe les millionnaires mais exonère les milliardaires »*.

Le rapport la Martinière risque donc de faire grincer bien des dents. Les socialistes ont commencé à le pourfendre, alors que, par certains aspects, le document avance des suggestions plus audacieuses que celles auxquelles pourrait rêver Lionel Jospin. La droite, elle, officiellement l'approuve, mais, dans les coulisses, les protestations sont innombrables. Le patronat, et au premier chef le puissant lobby de l'assurance, se démène dans les allées du pouvoir pour le torpiller.

Faut-il donc en conclure que cette *étude est, somme toute, équilibrée ?* Il y a, en tout cas, un constat qui s'impose : le rapport la Martinière s'écarte en de nombreux points des propositions que M. Ducamin avait formulées dans son étude réalisée à la demande de M. Balladur ; et l'étude des points de divergence entre les deux expertises donnne sans doute une assez bonne idée de l'enjeu des controverses de ces prochaines mois.

LOGIQUE LIBÉRALE

Le premier sujet de la polémique portera évidemment sur la suppression du taux supérieur de l'impôt sur le revenu, actuellement fixé à 56,8 %. Faut-il le supprimer, comme le recommande M. de la Martinière, pour le ramener à 40 % ? Le rapport Ducamin n'excluait pas cette piste, mais se montrait très attaché à la progressivité de l'impôt. Il faisait même valoir que ce principe de la progressivité avait vraisemblablement valeur constitutionnelle. Il signalait, de plus, que *« les effets sur les comportements des agents économiques des taux marginaux élevés »* ne sont *« pas clairement établis »*. Tout juste remarquait-il que ces taux élevés étaient une incitation pour les plus hauts revenus à faire des montages fiscaux compliqués pour échapper à l'impôt, ou suscitaient même *« des tentations de fraude »*.

Le rapport la Martinière, lui, s'inscrit plus nettement dans une logique libérale et laisse entendre qu'à l'heure de la globalisation financière, les taux trop élevés peuvent pousser les contribuables à se délocaliser. Cette logique libérale est toutefois tempérée par une autre mesure. Préconisant la création d'une cotisation-maladie universelle qui pourrait, à terme, atteindre 4,5 %, et qui se substituerait aux actuelles cotisations-maladie, M. de la Martinière propose du même coup d'alourdir la fiscalité de l'épargne, déjà touchée par le RDS et la CSG. Dans la controverse qui va naître, il a donc une ligne de défense : ce qu'il donne d'une main aux plus hauts revenus, il leur reprend en partie de l'autre.

Une autre polémique portera inévitablement sur la réforme de l'abattement de 20 % des salariés. Dans son rapport, M. Ducamin faisait ce constat : *« Dans la mesure où la suppression de l'abattement de 20 % accroîtrait encore, en relatif, la fiscalité sur le travail et serait très difficile à faire admettre, il apparaît souhaitable de ne pas y procéder. »* Le rapport la Martinière, lui, n'a pas cette prudence. Même s'il ne recommande pas la suppression de l'abattement, comme il en avait été question il y a quelque temps, mais son intégration dans le barème, c'est-à-dire son extension à tous les contribuables, il ne clôt pas la polémique : du même coup, les salariés ne perdraient-ils pas, de la sorte, un avantage relatif ?

COTISATION UNIVERSELLE

Le troisième grand débat en gestation portera inévitablement sur la cotisation-maladie universelle. Dans son principe, il s'agit d'un projet dont nul ne contestera la cohérence, car les cotisations sociales actuelles pèsent très fortement sur le travail, et donc contribuent à la progression du chômage. Un prélèvement à assiette plus large, mettant en particulier à contribution les revenus du capital, apparaît donc largement justifié sur le plan de l'efficacité économique. Dans le domaine de l'équité, le projet est aussi socialement plus juste, mais ne présente-t-il pas des risques ?

On peut au moins en recenser deux. D'abord, c'est une gigantesque « usine à gaz » que M. de la Martinière suggère de construire, pour supprimer la cotisation-maladie des salariés et la remplacer par ce nouveau prélèvement. Or de tels transferts sont toujours socialement difficiles à organiser. En particulier, les retraités et les fonctionnaires risquent d'en faire les frais.

De plus, cette nouvelle cotisation *universelle* devrait être déductible du revenu imposable. Et si, progressivement, la CSG et le RDS sont remodelés autour de la même assiette, ces deux prélèvements devraient connaître la même destinée. Or la déductibilité de l'impôt sur le revenu avantage par principe les contribuables qui sont assujettis... à l'impôt sur le revenu, et non les plus bas revenus. La gauche risque donc d'être très hostile à cette proposition. Même à droite, certains, tel Nicolas Sarkozy, la combattront très fermement.

Original, le rapport la Martinière l'est, en tout cas, par bien des aspects. Pour une majorité en panne de doctrine fiscale, il ouvre une voie vers des solutions *habiles*.

Laurent Mauduit

DISPARITIONS

Chiyo Uno

Une romancière des passions, une vie anticonformiste

DOYENNE des romancières japonaises contemporaines, Chiyo Uno est décédée le 10 juin, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Reconnue pour son style et sa sensibilité comme l'une des grandes représentantes de la littérature moderne, Chiyo Uno défraya la chronique dans sa jeunesse par un mode de vie très indépendant pour son époque et des amours tumultueuses. Née en 1887, dans la préfecture reculée de Yamaguchi, elle était « montée » seule à Tokyo et où elle exerça divers métiers avant de commencer à écrire sous l'influence notamment de Ryunosuke Akutagawa (auteur de *Rashomon*). Elle obtint un premier prix littéraire en 1921 pour sa nouvelle *Le Visage fardé*.

Séparée d'un mari banquier, évoluant dans le monde bohème des intellectuels et des artistes de la capitale de ces années 20, marquées par un vent de liberté (époque dite de la « démocratie de Taisho ») qu'allait étouffer la chape de plomb du militarisme, elle eut plusieurs liaisons orageuses, dont une avec le peintre Seiji Togo (1897-1978), qui fut à l'origine de son premier grand ouvrage, *Confession amoureuse* (1935, Denoël, 1992). Perçue comme la figure de la « femme fatale », Chiyo Uno était connue alors pour ses frasques ; en 1927, sa coupe de cheveux à la garçonne fit la « une » des journaux. Styliste à ses heures, elle lança en 1936 la première revue de mode féminine. C'est au lendemain de la guerre qu'elle publia son chef-d'œuvre, *Ohan*. Ce roman, couronné par le prix Noma et celui des écrivains féminins, fut suivi d'autres tels que *Histoire d'une femme*. En 1981, elle publia *Perversion* puis, deux ans plus tard, *Je continuerai à vivre*, sortes de Mémoires qui figurèrent parmi les best-sellers et furent adaptés à la télévision.

Romancière des plus subtils états d'âme amoureux comme des passions, Chiyo Uno s'inscrivait par son style dans la ligne d'une esthétique très classique. La plupart de ses romans entrent dans la catégorie de ce que les Japonais nomment le « roman du je » (*watakushi shosetsu*), une forme romanesque où l'intrigue se nourrit des expériences intimes de l'auteur. Peu conformiste jusqu'à la fin de ses jours, Chiyo Uno qui divorça pour la troisième fois à l'âge de soixante ans déclarait en 1987 à sa traductrice et biographe Rebecca Copeland (*The Sound of the Wind: Life and Works of Uno Chiyo*) : « *Je ne me suis jamais contrainte à faire ce que je ne voulais pas. J'ai toujours vécu comme je le désirais.* » Excepté *Confession amoureuse*, publiée chez Denoël, seule une de ses nouvelles, *Serait-ce le vent d'hiver ?*, a été traduite en français (*Anthologie de nouvelles japonaises*, Gallimard).

Philippe Pons

Jo Van Fleet

Une actrice spécialisée dans les rôles de mère

L'ACTRICE américaine Jo Van Fleet est morte lundi 10 juin. Elle était âgée de soixante-seize ans.

Dans son premier film, *A l'est d'Eden* (1955), elle joue le rôle de la mère de James Dean, qui n'a alors que douze ans de moins qu'elle. Elia Kazan, qui réalise cette adaptation du roman de John Steinbeck, connaît bien cette actrice alors âgée de trente-six ans (elle est née le 30 décembre 1919, à Oakland, en Californie), une des comédiennes les plus primées de Broadway, capable de tout jouer. Ce personnage de tenancière de bordel vaut à Jo Van Fleet l'Oscar du meilleur second rôle.

Il marquera suffisamment les esprits pour que l'actrice soit, dès lors, fréquemment choisie pour interpréter des rôles de mère. La même année, dans *Une femme en enfer* (Daniel Mann), elle est la mère de Susan Hayward, pourtant de dix-huit mois son aînée. Elle sera également celle de Paul Newman, qui a six ans de moins qu'elle, dans *Luke la main froide* (Stuart Rosenberg, 1957) et, à Broadway, celle d'Anthony Perkins (de treize ans son cadet). Lorsqu'elle retrouvera Elia Kazan, dans *Le Fleuve sauvage* (1958), ce sera pour interpréter, à quarante ans, le rôle d'une maîtresse-femme de quatre-vingts ans, qui se bat pour garder sa terre. Elle y est inoubliable, comme dans la plupart des douze films où elle apparut, parmi lesquels *Règlement de comptes à OK Corral* (John Sturges, 1957), *Barrage contre le Pacifique* (René Clément, d'après Marguerite Duras, 1958) et *Le Locataire*, son dernier film (Roman Polanski, 1976).

Pascal Mérigeau

■ **YVES ROUMAJON**, médecin psychiatre et expert auprès des tribunaux, est décédé mercredi 5 juin, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ancien interne des hôpitaux de Paris, le docteur Roumajon a consacré une grande partie de sa carrière à l'étude de la délinquance et de la criminalité, participant aux travaux de l'Association française de criminologie – dont il a été le président –, de la Société internationale de criminologie ou de la Société internationale de défense sociale. Il a notamment décrit l'état mental d'accusés comme Claude Buffet, Lucien Léger, Jean-Charles Willoquet ou Patrick Henry. Relatant, en 1977, son expérience dans un livre, *Ils ne sont pas nés délinquants*, le docteur Roumajon dressait un tableau accablant de la prison, soulignant que la société n'avait pas « *à punir, mais devait, tout en se protégeant, apporter une chance à ceux qui souvent n'en ont pas eu* ». Dans le même ouvrage, il expliquait que « *tant que les prisons n'auront pas changé, celui qui y entre a une chance de recommencer* ». Le docteur Roumajon avait également tenté de mettre en pratique ses idées généreuses de rééducation, en ouvrant en 1970 un centre pour les jeunes délinquants à Vauhallan (Essonne).

■ **BERNARD PULLMAN**, biochimiste, membre de l'Académie des sciences, est mort dimanche 9 juin, à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Né le 19 mars 1919 à Wloclawek (Pologne), docteur ès-sciences physiques en 1948, il fut l'un des premiers chercheurs en France à promouvoir la « chimie quantique », en étudiant notamment la structure électronique des molécules biologiques. Devenu en 1963 administrateur de l'Institut de biologie physico-chimique de Paris, il fut président de l'Académie internationale des sciences moléculaires quantiques de 1973 à 1979, puis de l'Union internationale de biologie pure et appliquée (1984-1987). Bernard Pullman est l'auteur de *L'Atome dans l'histoire de la pensée humaine* (Fayard, 1995).

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de mariage

– C'était il y a cinquante ans, c'était à 4 400 kilomètres de vos clochers, c'était aussi un jeudi.

Soyez très heureux ensemble, longtemps encore.

Agnès, Sabine, Annie, Charlotte, Laura, Bernard et Pierre.

Décès

– Montpellier. Paris. Strasbourg.
Mme Janine Dorandeu Riéra,
Mlle Anne Dorandeu,
M. Renaud Dorandeu,
Mme Manuelle Von Strachwitz,
ont le regret de faire part du décès de

M. Henry DORANDEU,

survenu le 7 juin 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Xavier Gillot,
son épouse,
Pierre et Marie Paule Vix,
Marielle Gillot et Claude Stantinat,
ses enfants,
Anne et Hélène Vix,
ses petites filles,
Les familles Gillot, Guittet, Britsch, d'Anglejan, Kraetz et Bouchet,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Xavier GILLOT,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
compagnon de la Libération,

le 10 juin 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Privat d'Epieds-en-Beauce.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue du Général-de-Gaulle,
45130 Epieds-en-Beauce.

– M. François Zimeray, maire du Petit-Quevilly, président du conseil d'administration,
M. le docteur Manchon, président de la commission médicale d'établissement,
M. le docteur Grancher, chef du laboratoire, vice-président de la commission médicale d'établissement,
M. Yves Bloch, directeur,
La communauté médicale et l'ensemble des personnels du centre hospitalier Saint-Julien du Petit-Quevilly,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien GUILLEMOT,
médecin chef de laboratoire
de biologie médicale,

qui a participé de façon éminente, de 1957 à 1983, au fonctionnement du laboratoire de l'établissement, et s'associent à la peine de sa famille.

Centre hospitalier Saint-Julien,
2, rue Danton,
76141 Petit-Quevilly Cedex.

– C'est avec une profonde tristesse que la direction et le personnel de TELEDOC/S2AG
font part du décès de leur collaborateur,

Christian MORTAL,

survenu le 9 juin 1996, dans sa cinquante-septième année.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Carmela Novic,
son épouse,
Joëlle Novic,
Olivier et Annie Novic,
Allison et Olivia,
ses enfants et petits-enfants,
Léon et Renée Novic,
Daniel et Martine Novic
et leurs enfants,
Hélène Novic,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Jacques NOVIC,

le 10 juin 1996, à soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 juin, au cimetière de Pantin, porte principale, à 11 heures.

– Le président
Et les membres du comité français de l'Institut Weizmann des sciences
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques NOVIC,
vice-président du comité français,

survenu le 10 juin 1996.

Les obsèques auront lieu le 13 juin, à 11 heures, au cimetière parisien de Pantin.

– Mme Alberte Pullman,
son épouse et collaboratrice de toujours,
Michel,
Bertrand et Martine,
ses enfants,
Cyril et Juliette,
ses petits-enfants,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès du

professeur Bernard PULLMAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
membre de l'Académie pontificale
des sciences,
ancien de la France libre,

survenu le 9 juin 1996, dans sa soixante-dix-huitième année, après une cruelle maladie.

Selon son désir, les obsèques, le jeudi 13 juin, auront lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue Paul-Appell,
75014 Paris.

– Le président,
Et les membres du Comité français de l'Institut Weizmann des Sciences,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard PULLMAN,
membre du Conseil scientifique,

survenu le 9 juin 1996, après une longue maladie.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Bernard PULLMAN,

survenu le 9 juin 1996, à Paris.

Eminent spécialiste de la chimie et de la biochimie quantiques, ses travaux ont éclairé les relations entre la structure électronique des molécules et leur activité biologique ou pharmacologique. Il a ouvert une branche nouvelle de la biophysique des polymères grâce aux méthodes de la mécanique quantique. Auteur avec son épouse d'ouvrages qui font autorité, il était membre et docteur de nombreuses académies ou universités étrangères. Il présida notamment l'Union internationale de biophysique pure et appliquée.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

(Lire ci-dessus).

– Méry-sur-Oise.

Mme Françoise Ridé,
son épouse,
M. Jean-François Ridé,
Mlle Catherine Ridé,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques RIDÉ,
professeur émérite
à l'université Paris-IV,

survenu le 11 juin 1996, dans sa soixante-dixième année, à Pontoise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 juin, à 9 h 15, en la chapelle de Méry-sur-Oise, sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Pisseloup (Haute-Marne) le même jour, à 16 h 30.

– Patrick Bloche,
Philippe Ducloux,
Gérard Dumas,
s'associent à la tristesse de la famille du

docteur Yves ROUMAJON,

qui vient de nous quitter.

Nous n'oublierons pas le médecin qui a tant fait progresser la justice des hommes, l'ami qui nous a fait partager son idéal de liberté.

(Lire ci-dessus).

– Marcel Schuler,

Catherine Clément et André Lewin,
Jérôme et Marie-Christine Clément,

Michel Backès et Anne Schuchman,
Cécile Backès et Pascal Roché,
Sarah, Julien, Elsa et Judith Clément,
Didier, Françoise et Juliette Schuler,
Karine Schuler et Fabrice Salomon,
Denise Zimmerman,
Mark Zylberberg,

ont la douleur de faire part du décès de

Raymonde SCHULER,
née GORNICK,

survenu le 9 juin 1996, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Jean-Bart,
75006 Paris.
Ambassade de France,
Avenue Pasteur,
Cap Manuel,
Dakar (Sénégal).
205, avenue Jean-Jaurès,
92410 Clamart.

– Marie-Dorothée, Rose-Marie et Marie-Claire Sourdillon,
Jean et Marie-Laure Sourdillon,
leurs enfants et petits-enfants,
Jean-Claude et Odette Limasset
et leurs enfants,
Daniel et Bernadette Sourdillon
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme André SOURDILLON,
née Simone SALADIN,

le 8 juin 1996, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, à Paris.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 11 juin, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation à Saint-Eloy-de-Gy (Cher).
254, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Cannes. Paris.

M. et Mme Jean-Paul Andreani,
Le docteur Christian Dao,
Et le docteur Béatrice Dao, née Tan,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline
TAN HAM NGHIEP.

Les obsèques ont eu lieu à Cannes, dans l'intimité familiale.

– Mme Nhiek Tioulong,
Kimreth, Sophan, Régine Tioulong,
Boramy Tioulong et Marie-Guy Baron,
Visakha et François Barbolosi,
Chakara, Deva, Laetitia, Aurélien,
Visakha, Nevinka, Nitha Kimari,
Dala et Laurent Grumbach,
Nicolas, David, Benjamin,
Sammura et Rainsy Sam,
Patrice, Murielle, Rachelle,
Kethy Tioulong,
Nanda, Felice, Charlotte,
Antonya Tioulong et Lorya,
Néva et François Rohmer,
Celia, Stanislas, Mathias, Emilie,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Samdech Chakrei
NHIEK TIOULONG,
haut conseiller spécial
du roi du Cambodge,
grand officier de la Légion d'honneur,
médaille de la reconnaissance
française pour faits de Résistance,

le 9 juin 1996, à Hong Kong.

Les funérailles nationales organisées par S.M. le Roi Norodom Sihanouk du Cambodge débuteront le 13 juin, à Phnom-Penh.

11, rue Tiphaine,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt et un ans disparaissait

Françoise PEPIN LEHALLEUR,
née DUCASSÉ.

Merci à ceux qui se souviennent.

– Il y a quinze ans disparaissait

Szlama PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– Il y a dix ans, le vendredi 13 juin 1986,

Mario RUSPOLI,
cinéaste et pataphysicien,

passait à l'Orient éternel.

Unissons à sa mémoire celle de

Esmeralda RUSPOLI,

sa fille,
qui l'a rejoint le 22 février 1994, à l'aube de ses vingt ans.

Gardons-les vivants dans nos cœurs.

– Le 13 juin 1995,

Fabrice VILLAIN.

Communications diverses

Le développement personnel et
la graphologie à travers
trois cas d'application

Conforter / Orienter / Réorienter

Frédéric de PETIVILLE,
graphologue consultant.

Conférence à l'hôtel
Prime Hôtel Empire,
3, rue de Montenotte, Paris-17e
(métro Ternes),

le 19 juin 1996, de 18 h 30 à 20 h 30.

Réservation : CNPG, 10, rue Pergolèse, Paris-16e.
Marie Nicolles : 44-17-61-07.
Participation : 40 francs.

« Portes ouvertes »
de la Garde républicaine

15 et 16 juin 1996

Entrée et spectacle gratuits
(pas de réservation)

18, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

Métro : Sully-Morland ou Bastille, quartier des Célestins.

Tél. : 42-76-14-55.

– **Maison de l'Hébreu** : stages d'été du professeur Benaudis. Lire en une leçon ; comprendre la Bible ou parler hébreu en temps record ; toutes traductions : 02-43-45-78 ou 47-97-30-22.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 13 juin 1996, à 20 h 30 : **Nouveau gouvernement en Israël ?** par Dori Goren (ambassade d'Israël), M. Horowitz (Haaretz) et A. Shafir (Mapam-Meretz).

– L'hôpital Laennec, qui dans le cadre du Sidaction 1996 a présenté dans sa chapelle le 6 juin l'exposition photographique de Franck Stromme « Le Regard ou l'image de soi. Un autre regard sur le VIH », ainsi que le concert de la chanteuse sud-africaine Tsidii Le Loka, remercie Franck Stromme, Tsidii Le Lika et Olivier Compagnon, initiateur et organisateur de ces manifestations.

Soutenances de thèse

– **M. Patrick Labarthe** présentera le samedi 22 juin 1996, à 14 heures, dans l'amphithéâtre Guizot, à l'université de Paris-Sorbonne-Paris-IV, 17, rue de la Sorbonne, une thèse de doctorat nouveau régime intitulée :

Poésie et « Rhétorique profonde »
Baudelaire et la tradition
de l'allégorie.

CARNET DU MONDE
Téléphone 42-17-29-94
Télécopieur 42-17-21-36

FINANCES Près d'une vingtaine d'entreprises ont tenté l'aventure boursière en 1996, soit autant qu'en 1995 sur le seul Second Marché. La Société des Bourses françaises, pour peu que la conjoncture soit toujours favorable, compte sur une soixantaine d'introductions cette année sur le Second et le Nouveau Marché. ● WALL STREET attire les groupes français : Elf, Total, Alcatel Alsthom, Thomson-CSF ou LVMH. D'autres comme AXA les suivront. Elles veulent tirer profit de la notoriété qu'apporte une cotation sur le continent américain. ● DASSAULT-SYSTÈMES a annoncé son intention de s'introduire simultanément sur le compartiment à règlement mensuel de la Bourse de Paris et sur le Nasdaq américain. ● LE CAPITAL-INVESTISSEMENT s'est effondré en France en 1995. Les professionnels n'ont investi que 5,5 milliards de francs, en chute de 23 % par rapport à 1994.

La Bourse de Paris fait un vif accueil aux PME performantes

Sept sociétés se sont introduites sur le Nouveau Marché, réservé aux firmes à fort potentiel, en profitant de la bonne tenue des cours. Les experts de la capitale espèrent une soixantaine de nouvelles cotations cette année sur les différents compartiments

LE MOIS DE JUIN est traditionnellement propice aux introductions en Bourse. Les entreprises ont terminé de publier leurs résultats et celles qui ont fait le choix de l'appel public à l'épargne peuvent s'en servir pour convaincre les investisseurs. Enfin, dès juillet, la trêve estivale vient interrompre la plupart des opérations et condamne les entreprises à attendre plusieurs mois et à prendre le risque de se retrouver dans un contexte boursier moins favorable.

Cette année, la Bourse de Paris se comporte plutôt bien. Depuis le 1er janvier, le marché parisien affiche une progression de plus de 14 % permettant à l'indice de retrouver des niveaux délaissés depuis deux ans. La SBF (Société des Bourses françaises) cherchant par tous les moyens à rendre sa place plus dynamique et plus active a en outre ouvert, depuis le 14 février, un nouveau compartiment de cotation réservé aux entreprises jeunes, innovantes et à fort potentiel de croissance, le Nouveau Marché.

Ces deux éléments se conjuguent pour expliquer la multiplication des arrivées à la Bourse de nouvelles sociétés : une vingtaine en six mois. Et cela, même si l'Insee constate dans une enquête publiée fin mai que la possession de valeurs mobilières s'est tassée et que, désormais, 22 % des ménages français possèdent des actions contre 24 % quatre ans plus tôt. La diffusion des actions qui a fait suite à la création du plan d'épargne en actions (PEA) n'a pu contrebalancer la désaffection des ménages à leur égard. Ce retrait des investisseurs domestiques est toutefois contrebalancé par les intervenants étrangers, qui, selon les boursiers, continuent d'être très actifs compte tenu du caractère attractif de la place parisienne, largement sous-évaluée depuis des mois.

Depuis le début de l'année, la tendance était déjà soutenue. Sur le Second Marché, le coup d'envoi a été donné avec HBS Technologie, appartenant au secteur automobile, introduit le 8 février, suivi le 10 avril par Jet Multimédia (communication). En avril toujours, c'était au tour d'Arkopharma (pharmacie) le 17, puis d'Europe Auto Industrie (automobile) le 25, du distributeur Hyparlo le 26. Puis ce fut le tour de Moneyline le 21 mai, numéro deux des terminaux de paiement derrière Dassault Electronique. Son titre a été sursouscrit 166 fois, et les investisseurs n'ont été servi qu'à hauteur de 3 % de leur demande...

Paribas a profité de ces bons accueils pour ouvrir le capital de Guyomarc'h, leader français de la nutrition animale, coté mardi 11 juin sur le Second Marché à 210 francs. Gebo Industrie, que les analystes comparent déjà à un *« petit Sidel »* (entreprise qui suivit un parcours boursier remarquable), bénéficie d'un excès de demande : proposée à 300 francs, la SBF a inscrit, lundi, un cours de 429 francs qui n'a pas permis la cotation. Gebo réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires dans la conception et la réalisation de lignes d'embouteillage. Les demandes ont été 396 fois supérieures à l'offre ! Jamais, depuis la création en 1983 du Second Marché, l'appétit des boursiers n'a été aussi fort lors d'une introduction.

Après plusieurs séances infructueuses, Reynolds, le numéro un mondial des stylos à petits prix, a enfin pu être coté mardi 11 juin au prix de 425 francs. D'autres entreprises renommées comme le groupe Flammarion, l'un des derniers groupes indépendants d'édition en France (le 20 juin), ou le parc Astérix devraient également prendre, à l'automne, le chemin du palais Brongniart.

> Près d'une vingtaine de sociétés ont déjà tenté l'aventure boursière cette année, soit autant qu'en 1995 sur le seul Second Marché

Le rythme des introductions est tout aussi soutenu sur le Nouveau Marché. Depuis son ouverture, le 14 février, sept entreprises ont déjà connu les affres de la première cotation : les plâtres ont été essuyés par Infonie, filiale d'Infogrames, spécialisée dans les réseaux en ligne. High Co, entreprise de marketing opérationnel, a suivi, puis Joliez-Regol, société de courtage d'assurance le 25 avril, et Proxidis (salons de coiffure) le 3 mai. Genset, spécialiste français de l'étude du génome et leader mondial de production d'ADN synthétique, a choisi de s'introduire simultanément sur le Nouveau Marché et sur le Nasdaq (le grand marché américain des valeurs de croissance) au prix de 249,02 francs pour une action ordinaire ou de 16 dollars pour une action destinée à la Bourse américaine.

Avec cette dernière introduction, ce sont près de 950 millions de francs qui ont été levés par les entreprises du Nouveau Marché depuis sa création. Sur l'ensemble des différents marchés boursiers, les émissions nouvelles ont représenté 34 milliards de francs à la fin mai contre 68 milliards pour l'année 1995 tout entière. Près d'une vingtaine d'entreprises ont déjà tenté l'aventure boursière cette année, soit autant qu'en 1995 sur le seul Second Marché. La SBF, pour peu que le climat boursier soit toujours favorable, compte sur une soixantaine d'introductions cette année sur ces deux marchés.

François Bostnavaron

Astérix au palais Brongniart

Le parc Astérix devrait entrer au second marché après la mi-octobre, date de clôture de la saison, selon son président-directeur général, Olivier de Bosredon. Cette introduction en Bourse répond notamment à un besoin pour le parc de loisirs d'accroître sa notoriété en France et en Europe auprès des professionnels du tourisme, mais devrait permettre également de lever des capitaux afin de soutenir son développement.

L'ouverture du capital au public, avec un flottant d'au moins 40 % du capital, va entraîner une politique d'actionnariat qui se veut équilibrée entre les actionnaires d'origine (1/3), les investisseurs institutionnels français et étrangers (1/3) et les petits porteurs (1/3). Le parc Astérix avait jusqu'à présent comme principaux actionnaires la Compagnie générale des eaux (27 %), Accor (24 %), Barclays (19 %), GMF (9 %) et Picardie Investissements (9 %).

Ces entreprises qui préfèrent Wall Street

NEW YORK semble devenir le passage obligé des groupes français. Bien que déjà cotées à Paris et le plus souvent à Londres, de nombreuses grandes entreprises, comme Elf, Total, Alcatel Alsthom, Thomson-CSF ou LVMH, ont choisi la Bourse américaine. Ces géants ne sont pas seuls, puisqu'une entreprise de taille modeste comme Coflexip, spécialisée dans le secteur parapétrolier, s'est fait coter sur le Nasdaq (marché américain totalement informatisé et réservé aux valeurs de haute technologie) en 1993 avant même de s'introduire à Paris. De même, la société de biotechnologie Genset est au palais Brongniart et sur le Nasdaq, depuis le 6 juin.

La contagion s'accélère. Dans les semaines qui viennent, l'assureur AXA prévoit de se faire coter sur le New York Stock Exchange, tandis que Dassault-Systèmes va s'introduire conjointement au règlement mensuel du marché parisien et au Nasdaq. Quelles sont les raisons d'un tel engouement ? Le premier est la notoriété qu'apporte une cotation sur le continent américain. Mieux connues des investisseurs américains, ces entreprises parviennent à lever des capitaux importants pour financer leur croissance, alors que le marché financier européen est trop étroit pour leur apporter les fonds suffisants. La cotation permet parfois de contourner les réglementations américaines souvent tatillonnes. Certains fonds d'investissements n'ont le droit d'investir que sur le marché américain.

GAIN DE CRÉDIBILITÉ

La Bourse américaine renforce aussi la crédibilité des entreprises qui doivent se plier aux exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine. Surtout, elles doivent présenter leurs états financiers en respectant les normes comptables américaines, très strictes.

De ce fait, une entreprise étrangère inscrite à Wall Street cesse d'être considérée comme une valeur exotique peu fiable. Même si le nombre d'actions vendues sur le marché américain est faible, la cotation permet d'attirer à Paris par contagion les investisseurs américains. Ainsi, Total n'a que 12 % de ses actions à New York, mais 8 % de son capital à Paris est détenu par des résidents américains, tandis que 20 % de ses actions sont à Londres.

ANALYSTES SPÉCIALISÉS

Autre grand atout des marchés américains, ils permettent de comparer les entreprises – beaucoup plus nombreuses – entre elles. En France, certaines entreprises sont les seules de leur secteur, à l'image de l'entreprise parapétrolière Coflexip ou de la société de génie génétique Genset. Le grand nombre d'entreprises outre-Atlantique permet aux banques d'affaires américaines de payer des équipes d'analystes financiers spécialisés chargés d'étudier les valeurs d'un même secteur. Comprenant mieux ces sociétés, la Bourse peut les valoriser.

En conséquence, les entreprises, notamment celles spécialisées dans les hautes technologies, s'introduisent en Bourse à des prix très supérieurs à ceux pratiqués en Europe : la société Coflexip estime qu'elle a pu introduire ses actions sur le Nasdaq plus de deux fois plus cher que ce qu'elle aurait obtenu à Paris... pour la plus grande joie de ses actionnaires. Exemple identique avec Genset, qui n'aurait jamais pu lever en France 515 millions de francs et être valorisée 1,4 milliard de francs, alors qu'elle réalise encore un chiffre d'affaires dérisoire de 27 millions de francs pour une perte nette de 22 millions.

Traverser l'Atlantique est cependant très contraignant. Les entreprises françaises doivent cesser de jouer avec leurs comptes, à l'image d'AXA, qui annonce 2,7 milliards de francs de bénéfices à Paris avec des normes comptables françaises, mais seulement 324 millions de francs en normes américaines. De même, l'allemand Daimler-Benz avait vu ses comptes plonger dans le rouge lorsqu'il avait adopté des normes américaines pour se faire coter à Wall Street fin 1993.

Les contraintes d'informations sont très grandes, même si la SEC, soucieuse d'attirer les entreprises étrangères, ne leur impose pas toutes les contraintes américaines : elles ne sont pas obligées de publier les rémunérations individuelles des dirigeants, sujets tabous s'il en est dans les pays latins, ni les comptes trimestriels. Toutefois, les dirigeants d'entreprises reconnaissent que la pression du marché les conduit *in fine* à s'adapter au modèle américain et à communiquer très régulièrement avec les investisseurs. Elf emploie ainsi une personne à plein temps à New York pour y organiser sa communication financière. Une fois cotée, l'entreprise doit continuer d'informer le marché. Elf, toujours, organise deux voyages par an pour rencontrer les investisseurs.

Les actionnaires américains sont aussi plus exigeants. *« En trois ans de cotation, les investisseurs qui ont demandé à visiter nos usines étaient tous américains »*, indique-t-on chez Coflexip, même si depuis un voyage d'analystes financiers français a été récemment organisé sous l'égide de la Société française des analystes financiers. Enfin, la Bourse américaine peut être plus volatile. *« Nous n'avons pas aux Etats-Unis une base d'actionnaires particuliers qui conserve ses actions contre vents et marées. Le capital flottant est largement concentré dans les mains de grands fonds institutionnels*, explique-t-on chez Coflexip. *Lorsque l'un d'eux vend, le cours de Bourse décroche. »*

Arnaud Leparmentier

Dassault-Systèmes à New York entre 19 et 21 dollars

Dassault-Systèmes a annoncé officiellement, mercredi 5 juin, son intention de s'introduire simultanément sur le compartiment à règlement mensuel de la Bourse de Paris et sur le Nasdaq américain, à la fin du mois de juin. Dassault-Systèmes, dont l'actionnariat est jusqu'à présent détenu à 46 % par Dassault-Aviation, à 35 % par Dassault-Industrie, à 10 % par IBM et à 9 % par son PDG Charles Edelstenne, commercialise notamment le logiciel Catia de conception et de fabrication assistée par ordinateur, utilisé dans l'aéronautique et l'automobile.

En 1995, son bénéfice net part du groupe a été de 221,31 millions de francs (contre 157,35 millions de francs en 1994) pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs contre 1 milliard de francs, un an plus tôt. La firme mettra 17,5 % de son capital sur le marché boursier à un prix compris entre 19 et 21 dollars l'action (entre 98 et 109 francs), ce qui la valorise à environ 5,3 milliards de francs.

Le capital-investissement s'est effondré en France en 1995

LA PROFESSION du capital-investissement a été sinistrée en France en 1995. Cette année, selon les statistiques publiées par l'Association française des investisseurs en capital (AFIC), les professionnels n'ont investi que 5,5 milliards de francs. Cette chute de 23 % par rapport aux 7,2 milliards investis en 1994 fait retomber l'investissement en dessous des 6 milliards investis en 1993, pourtant année de récession.

Cet effondrement est dû essentiellement à la chute des opérations de capital-développement, dont les montants investis sont passés en un an de 3,2 milliards à 1,8 milliard de francs. Par capital-développement, on entend l'injection de fonds propres dans une société déjà existante pour lui donner les moyens de financer sa croissance ou un projet précis.

Plusieurs explications à cet effondrement : en période de conjoncture morose, les espoirs de croissance des bénéfices des entreprises sont faibles et les professionnels renâclent à investir. *« A moins de trouver des sociétés qui ont un tempérament d'enfer, je fais le moins possible de développement ; pour cela, il faudrait que l'économie soit en expansion. Ce qui n'est pas le cas »*, confirme Alain Tilloy, directeur général de BNP-Développement. Avec la baisse des taux d'intérêt, certaines entreprises ont sans doute préféré se financer par la dette. Enfin, depuis deux ans, de nombreux établissements ont cédé ou mis en sommeil leurs structures d'investissement, à l'image d'Elf, du GAN, d'AXA ou du Crédit lyonnais.

Les professionnels sont plus actifs dans la transmission d'entreprises. Le montant des capitaux investis est stable : 2,2 milliards de francs en 1995 contre 2,1 milliards l'année précédente. Dans le capital-transmission, les investisseurs créent une société holding qui s'endette pour racheter une PME. Les dividendes prélevés sur celle-ci permettent de rembourser la dette en quelques années. En clair, l'acquéreur « se paie sur la bête ». Cette activité est très rentable, puisque sur la période 1990-1995, selon une étude commandée par l'AFIC au cabinet d'audit Ernst & Young, ces opérations ont rapporté 27 % par an, là où le capital-développement n'a rapporté que 9,5 %, pour un taux de sinistres équivalent, proche de 16 %.

UNE LUEUR D'ESPOIR

Enfin, le capital-création ou capital-risque, qui permet de financer les PME de haute technologie, principalement dans l'informatique, les télécommunications et les biotechnologies, reste le parent pauvre de la profession : seuls 382 millions de francs ont été investis en 1995, ce qui représente moins de 7 % des sommes investies par la profession. Les spécialistes du financement de la haute technologie se comptent en France sur les doigts d'une main.

Une lueur d'espoir cependant : les sommes sont en progression de 40 % par rapport à 1994. Cette activité très particulière implique d'avoir des équipes composées non pas de banquiers reconvertis mais de véritables scientifiques capables de détecter de bons projets. Par le passé, les équipes n'ont pas toujours été à la hauteur : selon Ernst & Young, depuis 1978, les projets de capital-risque connaissent en France un taux d'échec de 38 %, tandis que leur rentabilité n'a été que de 5,8 %. Celle-ci est même négative depuis 1990.

La création du nouveau marché de la Bourse de Paris et surtout la multiplication des introductions sur le Nasdaq américain devraient favoriser le financement de PME innovantes.

Faute d'un marché boursier adapté, les investisseurs hésitaient jusqu'à présent à financer de telles entreprises. Ils n'avaient ni les moyens de lever en Bourse les fonds suffisants ni la possibilité de céder leurs participations et d'encaisser leurs plus-values.

Ar. L.

Des actionnaires de Daimler-Benz accusent le directeur financier

COLOGNE
correspondance

Figure montante de Daimler-Benz, Manfred Gentz, directeur financier du groupe, sera entendu en qualité de prévenu et non comme simple témoin dans le cadre de l'enquête menée par le parquet de Stuttgart sur la façon dont le premier industriel européen a informé ses actionnaires l'an passé.

Un petit porteur avait déposé plainte en février, reprochant à d'actuels et d'anciens membres du directoire et du conseil de surveillance d'avoir enjolivé les performances de la maison lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue en mai 1995. A l'époque, Edzard Reuter, sur le point de quitter son poste de président du directoire, avait annoncé des bénéfices pour l'exercice en cours. Ces pronostics « optimistes » avaient ensuite été encouragés par son successeur Jürgen Schrempp. Daimler-Benz a connu des pertes historiques de 5,7 milliards de deutschemarks (*plus de 19 milliards de francs*) pour 1995.

« AVEUX » TARDIFS

Le dossier concerne Edzard Reuter, Jürgen Schrempp et Hilmar Kopper, le président du directoire de la Deutsche Bank et du conseil de surveillance de Daimler. En charge de la filiale Debis au moment des faits, Manfred Gentz n'était pas directement concerné. Mais a admis lors de la dernière réunion des actionnaires, le 22 mai, avoir eu connaissance, la veille de l'assemblée de 1995, de documents prévoyant des pertes de 302 millions de deutschemarks. Ces *« chiffres provisoires »* n'auraient pas été assez détaillés et sûrs pour être dévoilés aux actionnaires, a précisé Manfred Gentz.

Ces « aveux » tardifs ont été formulés dans l'atmosphère très tendue de la dernière assemblée générale, où les petits actionnaires n'ont pas ménagé leurs critiques sur la gestion et les résultats de Daimler-Benz. Au long des quelque quatorze heures de débats, certains sont même allés jusqu'à réclamer le remplacement de Schrempp et de son équipe en évoquant le « fiasco » du groupe.

Daimles-Benz rejette toute falsification des prévisions : c'est l'évolution du dollar par rapport au deutschemark qui explique l'aggravation brutale des résultats.

La date de l'interrogatoire de Manfred Gentz n'est pas encore connue,la procédure risque de durer plusieurs mois. Selon le parquet de Stuttgart, il est le seul dirigeant de Daimler à avoir évoqué la connaissance d'éventuelles pertes avant la fameuse assemblée générale. Cette apparente franchise pourrait bien ternir l'image du bras droit de Jürgen Schrempp.

Philippe Ricard

performantes



Accord syndicats-direction à la RATP pour plus de dialogue et moins de grèves

Un changement « culturel », explique au « Monde » son président, Jean-Paul Bailly

L'accord sur le dialogue social que viennent de signer l'ensemble des syndicats de la RATP, sauf la CGT, représente un changement *« culturel »*, explique au *Monde* le président de la RATP, Jean-Paul Bailly. Cet accord prévoit en particulier le doublement de la durée du préavis de grève et privilégie les formes de mouvements les moins paralysants pour le voyageur. Le président espère retrouver l'équilibre financier *« en 1997 ou début 1998 »*.

LA RÉPONSE s'est fait attendre mais est finalement sans surprise. La CGT a annoncé à la direction de la RATP le mardi 11 juin que, contrairement à l'ensemble des autres syndicats, elle ne signerait pas le *« protocole d'accord relatif au droit syndical »* dont fait partie un *« code de déontologie pour améliorer le dialogue social et assurer un service public de qualité »* (*Le Monde* du 7 juin). Mais, paradoxalement, alors que ce second volet est le plus délicat, Gérard Luboz, secrétaire du groupement intersyndical des services ouvriers CGT, concentre ses critiques sur le droit syndical. *« Après de longs débats dans les sections et à la commission exécutive, il est apparu hors de question de signer un protocole qui représente un réel recul du droit syndical et qui va faire perdre à la CGT 50 % de ses moyens »*. Sur le code de déontologie, Gérard Luboz ne souhaite pas faire de commentaire.

Alors que l'échec de l'appel à la grève lancé le 6 juin par la CGT montre que, seul, ce syndicat n'est pas en mesure de bloquer l'entreprise, la non-signature de la CGT n'empêche pas Jean-Paul Bailly, président de la RATP, de se féliciter de la conclusion de cet accord, six mois après le mouvement social de l'automne dernier. *« Ce conflit, essentiellement motivé par un projet de réforme des conditions de calcul de la retraite, a été l'un des plus importants qu'ait connus la RATP. Mais l'entreprise a su rebondir et l'après-crise a été l'une des périodes de dialogue social les plus intenses que l'on ait connues »*, déclare-t-il au *Monde*.

En six mois, trois accords importants ont en effet été signés : les salaires, l'emploi et l'insertion des jeunes (*Le Monde* du 10 mai) et maintenant le droit syndical et la prévention des conflits. Le code de déontologie comporte deux points essentiels : avant le déclenchement d'une grève, les syndicats et la direction recherchent d'abord des solutions non conflictuelles. Concrètement, la durée du préavis qui était de cinq jours est doublée puisque direction et syndicats s'accordent cinq jours préalables pour négocier et éviter le conflit. En cas de désaccord, la direction propose un constat dans lequel sont consignées les propositions respectives des parties.

Deuxième point de l'accord : en cas de conflit, les signataires *« conviennent de privilégier les formes d'appel à la grève capables de concilier la volonté des agents de manifester leur désaccord avec le souci de respecter les voyageurs et les valeurs fondamentales du service public »*.

S'agit-il d'un service minimum ? *« C'est un accord qui fait le pari de convergences entre la direction et les syndicats de l'entreprise et qui, pour la première fois, place le voyageur au centre du dialogue social, ce qui me paraît fondamental. Les signataires estiment que la qualité du dialogue et l'autodiscipline responsable et collective valent mieux que la loi et la réglementation pour assurer les missions du service public. »*

PROBLÈME STRUCTUREL

Pour Jean-Paul Bailly, *« chacun doit avoir la conviction que les choses progressent davantage par la négociation que par le rapport de forces. Mais cet accord est novateur et il nous reste à le faire vivre. Chacun va devoir faire un effort. Ce n'est pas un dispositif réglementaire mais culturel. Sa mise en œuvre sera longue, mais si elle réussit, elle sera profonde »*.

Si, aux yeux du président de la RATP, *« cet acord doit améliorer la qualité du service rendu aux usagers »*, celui-ci sait mieux que personne que la reconquête de la clientèle ne sera pas aisée. *« Durant les cinq premiers mois de 1996, le trafic a diminué de 4 % en volume par rapport aux cinq premiers mois de 1995. Cela s'améliore puisque en février la diminution était de 8 %, mais reste inférieur de 1 % à nos prévisions »*. Le problème est structurel : *« les attenatats et le conflit de l'automne n'ont fait qu'accentuer un phénomène qui s'amorce : le changement dans les habitudes de déplacement des Franciliens. Les villes de la petite couronne se structurent, ce qui favorise les déplacements de proximité. Il est frappant de constater que la baisse du trafic concerne presque exclusivement le métro qui, pourtant, n'a jamais été aussi propre ni aussi sûr »*.

Alors que la RATP compte mettre l'accent sur les infrastructures facilitant les liaisons de banlieues à banlieues, Jean-Paul Bailly espère que *« le petit équilibre financier, hors charge de la dette et du service des retraites, sera atteint en 1997 ou début 1998 »*.

Frédéric Lemaître

La privatisation de Portugal Telecom a connu un vif succès

PLUS DE 81 000 PETITS PORTEURS portugais ont voulu acheter des actions Portugal Telecom, en demandant sept fois plus que ce qui était disponible. Les institutions ont également demandé quatre fois plus d'actions que ce qui était disponible. L'Etat devrait en tout toucher 150 milliards d'escudos (près de 5 milliards de francs) de la vente de ses 22 % dans Portugal Telecom.
La société portugaise cherche un partenaire stratégique, qui pourrait prendre 20 à 25 % de son capital. Deutsche Telekom en Allemagne et Stet en Italie seraient intéressées. D'autres grandes sociétés de télécommunication européennes sont en voie de privatisation. C'est le cas de Deutsche Telekom, qui pourrait être rapidement suivi de France Telecom.

■ ***DAEWOO ELECTRONICS : le groupe est prêt à racheter*** intégralement Thomson Multimedia, dans le cadre de la privatisation du groupe Thomson, annonce le président de la filiale électronique du conglomérat sud-coréen Daewoo Soon-Hoon Bae, dans un entretien au quotidien *Les Echos* dans son édition de mercredi 12 juin. Il pose toutefois comme condition préalable la restructuration de la dette de Thomson Multimedia par l'Etat.
■ **CHIMIE : la séance de négociation sur le temps de travail a été** levée avant son terme le mardi 11 juin sans qu'aucune avancée n'ait été réalisée, en raison du départ de FO et de la CGT, mécontents des prises de positions patronales. Les fédérations ont déploré le refus patronal d'envisager toute réduction générale du temps de travail.
■ **AIR FRANCE EUROPE : Les syndicats de pilotes de l'ex-Air Inter** ne se rendront pas à une réunion de négociations qui doit avoir lieu vendredi 14 juin avec la direction. Ils reprochent à la direction de vouloir leur imposer arbitrairement une date limite de renégociation de leur contrats, fixée au 30 Juin 1996, alors que la date légale de fin des négociations est fin avril 1997. Ils n'excluent pas une action en justice.
■ **AERIEN : L'alliance commerciale annoncée mardi 11 juin par British Airways et American Airlines** (Le Monde du 12 juin) pour six ans concerne aussi bien les passagers que le frêt entre l'Europe et les Etats-Unis. Elle n'inclut pas d'échange de capital et doit débuter en avril 1997. Cet accord reste suspendu au feu vert des autorités britanniques et américaines. La direction de British Airways a assuré ne pas vouloir modifier ses liens avec USAir, dont la compagnie détient 24,6 %.
■ **COMTE D'ORANGE : La collectivité publique de Californie,** tombée en faillite en 1994 après des investissements risqués dans les produits dérivés, attaque en bloc devant la justice avocats, courtiers et agences de notation financière, dont les prestigieuses firmes Standard and Poors et Morgan Stanley.
■ **GDANSK : Les ouvriers des chantiers navals de Gdansk, répondant notamment à l'appel de Solidarité,** ont entamé mercredi 12 juin au matin à 6 h heure locale (4 h GMT) une grève de 48 heures pour protester contre la mise en faillite de la société, décidée samedi 8 juin.
■ **ITALIE : Le président d'Olivetti Carlo De Benedetti** a annoncé sa démission de la direction de la Confindustria, le patronat italien. Le patron d'Olivetti, condamné lundi 10 juin en appel à quatre ans et demi de prison pour la banqueroute de la banque italienne privée Banco Ambrosiano dont il a été le vice-président, ne veut pas *« causer d'embarras »* à la Confindustria.
■ **MICROSOFT : Le numéro un mondial des logiciels** pour micro-ordinateurs a racheté un pionnier des technologies pour le commerce électronique sur Internet, eShop. Microsoft entend ainsi *« accélérer le développement »* de produits qui permettent aux marchands d'installer un site et de gérer les transactions sur Internet.
■ **AGF : Les salariés des AGF ont répondu favorablement** à la privatisation de la compagnie d'assurance. Ils ont demandé 7,3 millions d'actions alors que l'offre initiale était de 6,8 millions de titres. En France 72 % des salariés ont répondu à l'offre avec une demande moyenne de 374 actions. Le montant unitaire de souscription dépasse 38 000 FF.
■ **OTIS : Otis, numéro un mondial des ascenseurs** et la société française Pomagalski SA, leader des transports par câbles, vont créer une société commune, Poma-Otis, spécialisée dans les systèmes de transports automatiques par câbles et les ascenseurs inclinés pour le monde entier.

Les pertes du CDR se sont élevées à 21,4 milliards de francs en 1995

*« **LE CDR** est une machine à réaliser des pertes, sinon il n'existerait pas »*, a constaté, mardi 11 juin, Michel Rouger, président du Consortium de réalisation (CDR), la structure de cantonnement des actifs et créances du Crédit lyonnais mise en place dans le cadre du plan de sauvetage de la banque, lors de la présentation des premiers comptes de la société pour l'année 1995.

Le résultat courant du CDR fait apparaître une perte de 21,39 milliards de francs. Cette perte correspond à 11,779 milliards de francs d'amortissements d'écarts d'acquisition, à 1,147 milliard de francs de provisions pour risques et charges et enfin à 8,229 milliards de francs de moins-values sur les opérations de cession, qui ont concerné 27,9 milliards de francs d'actifs.

Conformément au plan adopté par le Parlement au mois de novembre, c'est l'établissement public de financement et de restructuration (EPFR), autrement dit l'Etat, qui paiera la note de 1995, comme celles qui suivront. L'EPFR refinance le CDR à hauteur de 123,5 milliards de francs.

Michel Rouger a défendu pied à pied son bilan. *« Je suis dans la situation d'un officier de gendarmerie qui pose son hélicoptère à côté d'un gigantesque carambolage. Dès qu'il ouvre la porte, tout le monde se précipite sur lui pour demander combien cela va coûter aux assureurs alors que son premier problème est d'évacuer l'autoroute »*.

Il a tenu à répondre à ceux qui lui reprochent son inertie et la supposée lenteur du CDR à se débarrasser de ses actifs. Il a mis par exemple en avant le fait qu'il n'avait fallu au CDR que cinq mois et demi pour classer, répertorier et mettre en ordre de vente les quelque 200 milliards de francs d'actifs hérités du Crédit lyonnais.

« Citez-moi en France un organisme qui a allégé son bilan de 28 milliards ! On dit que nous ne faisons rien, mais nous ne sommes pas des casseurs qui agiraient au mépris des entreprises et de la paix sociale. » S'agissant de ses relations avec l'Etat, il a ironisé : *« Je ne vois pas comment on pourrait être indépendant de l'Etat puisque nous sommes l'Etat. »*

Le portefeuille de CDR Participations, qui gère plus de 600 participations minoritaires, a diminué de 8 milliards de francs pour revenir à 25 milliards fin 1995. Usinor Sacilor et Christian Dior ont représenté les principales cessions, les parts de 3,34 % dans la Lyonnaise des eaux et de 15 % dans la Navigation mixte n'ayant été vendues qu'au premier semestre de l'année 1996.

Michel Rouger a détaillé, de façon qualitative, le contenu des 158 milliards de francs d'actifs qui restent à céder : 72 milliards de francs avec *« un faible potentiel de perte »*, 86 milliards de francs de créances douteuses *« avec un faible potentiel d'encaissement »*. *« Nous ignorons quels risques futurs naîtront des 36 milliards de francs d'engagements hors bilan à risques mais nous devons fournir le 26 juin aux autorités de tutelle un état certifié de ces risques latents »*, a-t-il ajouté.

Michel Rouger, président du CDR, espère *« avoir cédé les deux tiers du patrimoine du CDR d'ici à fin 1998 »* et signale que les effectifs du CDR seront revenus à 460 à la fin de l'année, contre 850 à l'origine. Il a refusé de se prononcer sur l'étendue des pertes globales. *« Personne n'est aujourd'hui capable de dire combien cela coûtera aux contribuables. »*

Projet de titrisation au Crédit lyonnais

Le Crédit lyonnais étudie une opération de titrisation du prêt consenti à l'EPFR (Etablissement public de financement et de restructuration), qui pourrait porter sur 40 milliards de francs. Ce prêt, de 123,5 milliards de francs, permet à l'EPFR de financer le CDR (Consortium de réalisation), la structure chargée de gérer les actifs du Crédit lyonnais. S'il était mené à terme, ce projet déboucherait sur la plus grosse opération de titrisation jamais réalisée en France.

Le projet de titrisation est une *« opération de gestion du bilan »*, précise la banque. Elle lui permettrait de lever 40 milliards de francs – par cession d'une partie de sa créance sur l'EPFR à des investisseurs institutionnels – à des conditions plus avantageuses que celles auxquelles le Crédit lyonnais se refinance actuellement. Cette opération ne concerne pas le plan de sauvetage de la banque, qui fait par ailleurs l'objet de discussions avec le gouvernement.

■ **LES PRIX du cuivre ont fortement reculé, mardi 11 juin, à Londres (LME). La tonne a perdu 120 dollars, pour s'inscrire à 2 120 dollars en clôture.**

■ **LES COURS des céréales ont terminé la séance de mardi en baisse sur le marché à terme de Chicago. Les prix du blé ont perdu entre 20 et 5 cents selon les échéances.**

■ **WALL STREET s'est repliée, mardi, en raison de tensions sur les taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a cédé 0,34 %, pour s'inscrire à 5 668,66 points.**

■ **L'ACTIVITÉ sur les emprunts d'Etat s'est établie à 7 506 milliards de francs en avril, a annoncé mardi la Société interprofessionnelle pour la compensation des valeurs mobilières.**

■ **TOTAL a lancé, mardi, un emprunt obligataire de 950 millions de francs d'une durée de douze ans, sous la direction de la BNP, associée avec la banque ABN Amro et la CPR.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

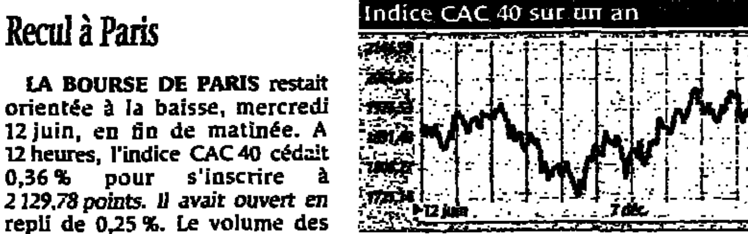
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Recul à Paris

LA BOURSE DE PARIS restait orientée à la baisse, mercredi 12 juin, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 cédait 0,36 % pour s'inscrire à *2 129,78 points. Il avait ouvert en* repli de 0,25 %. Le volume des échanges s'élevait à 1,1 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Du côté des taux d'intérêt, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, était stable, à 123,16 points. Le franc cédait un peu de terrain, cotant 3,3895 francs pour un deutschemark.

Les milieux financiers restaient prudents dans l'attente de la publication, en début d'après-midi, de l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis en mai. La veille, l'indice des prix à la production avait réservé une bonne surprise. Il avait baissé de 0,1 % alors que les analystes prévoyaient une hausse de 0,2 %. Malgré cette bonne nouvelle, Wall Street avait terminé la séance en légère baisse (– 0,16 %).



CAC 40 5 jours

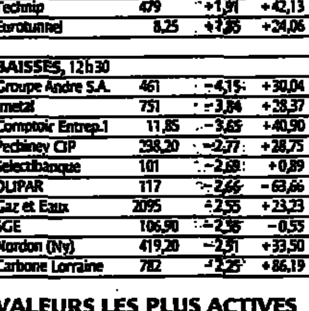
Les investisseurs souhaitent également avoir de plus amples indications sur l'évolution de l'économie française. Ils jugent à cet égard que la dégradation du moral des ménages au mois de mai constitue un signal inquiétant car il pourrait provoquer un ralentissement de la consommation. Le titre Moulinex était très entouré et gagnait 5,2 %.

UAP, valeur du jour

LA VALEUR UAP s'est adjugé une hausse de 2,17 % à 103,30 francs le mardi 11 juin. Plus *de 1,5 million de titres de la* compagnie d'assurances ont changé de mains. Depuis le début de l'année, le titre a reculé de 19,2 %. L'UAP venait de faire savoir qu'elle cédait à Whitehall un fonds d'investissement de la banque américaine Goldman Sachs, un portefeuille de créances immobilières pour un montant de 3,2 milliards de francs. Cette opération devrait se traduire pour la compagnie d'assurances par une perte comptable de 300 millions de francs.

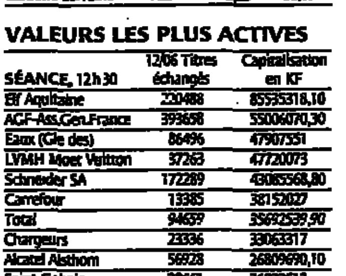
UAP sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



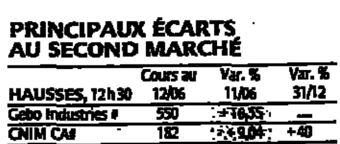
HAUSSES, 12h30	Cours au 12/06	Var. % 11/06	Var. % 31/12
Clarins	816	+4,61	+75,10
Moulinex	80	+4,57	+19,40
Castorama Dl (Li)	965	+3,87	+20,32
GTM-Entrepose	346,70	+3,49	+0,93
Sat	1900	+2,53	+6,50
Cred.Fon.France	33,50	+2,44	−52,68
SFIM	1079	+1,98	+26,94
Esso	634	+1,92	+29,38
Technip	479	+1,91	+42,13
Eurotunnel	8,25	+1,85	+24,06
BAISSES, 12h30			
Groupe Andre S.A.	461	−4,15	+30,04
Imetal	751	−3,84	+28,37
Comptoir Entrep.1	11,85	−3,65	+40,90
Pechiney CIP	298,20	−2,77	+28,75
Selectibanque	101	−2,68	+0,89
OLIPAR	117	−2,66	−63,66
Gaz et Eaux	2095	−2,55	+23,23
SGE	106,90	−2,56	−0,55
Nordon (Ny)	419,20	−2,51	+33,50
Carbone Lorraine	782	−2,25	+86,19

VALEURS LES PLUS ACTIVES



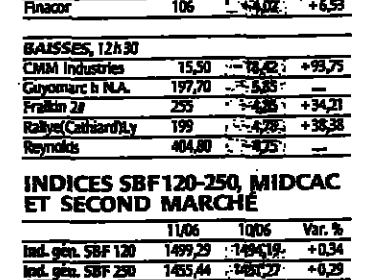
SÉANCE, 12h30	12/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	220488	85535318,10
AGF-Ass.Gen.France	393658	55006070,30
Eaux (Gle des)	86496	47907551
LVMH Moet Vuitton	37263	47720073
Schneider SA	172289	43065568,80
Carrefour	13385	38152027
Total	94659	35692539,90
Chargeurs	23336	33063317
Alcatel Alsthom	56928	26809690,10
Saint-Gobain	38661	26023513

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

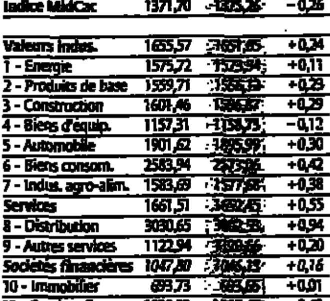


HAUSSES, 12h30	Cours au 12/06	Var. % 11/06	Var. % 31/12
Gebo Industries #	550	+10,55	—
CNIM CA#	182	+9,04	+40
G.E.P Pasquier	63,90	+4,92	−11,25
Smoby (Ly)#	661	+4,92	+27,11
Finacor	106	+4,02	+6,53
BAISSES, 12h30			
CMM Industries	15,50	−18,42	+93,75
Guyomarc h N.A.	197,70	−5,85	—
Fraikin 2#	255	−4,85	+34,21
Rallye(Cathiard)Ly	199	−4,78	+38,38
Reynolds	404,80	−4,25	—

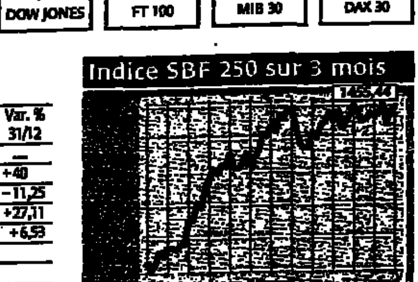
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

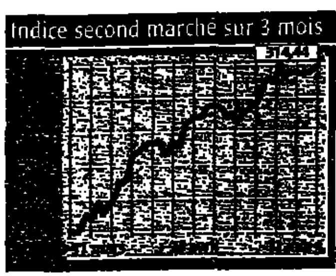


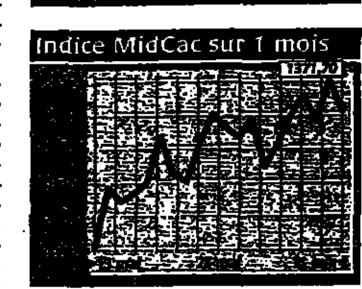
	11/06	10/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1499,29	1494,19	+0,34
Ind. gén. SBF 250	1455,44	1451,27	+0,29
Ind. Second Marché	314,44	313,73	+0,23
Indice MidCac	1371,70	1375,26	−0,26
Valeurs indus.	1655,57	1651,65	+0,24
1 - Energie	1575,72	1573,94	+0,11
2 - Produits de base	1559,71	1556,13	+0,23
3 - Construction	1601,46	1596,87	+0,29
4 - Biens d'équip.	1157,31	1158,75	−0,12
5 - Automobile	1901,62	1895,99	+0,30
6 - Biens consom.	2583,94	2573,06	+0,42
7 - Indus. agro-alim.	1583,69	1577,68	+0,38
Services	1661,51	1652,45	+0,55
8 - Distribution	3030,65	3002,58	+0,94
9 - Autres services	1122,94	1120,66	+0,20
Sociétés financières	1047,80	1046,13	+0,16
10 - Immobilier	693,73	693,65	+0,01
11 - Services financ.	1020,33	1015,45	+0,48
12 - Sociétés invest.	1398,85	1405,38	−0,46



Indice SBF 250 sur 3 mois







Hausse à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a progressé de 1,32 % mercredi 12 juin. Au Kabuto-cho, l'indice Nikkei a gagné 287,18 points, à 22 104,80 points.

La veille, à Wall Street, la grande Bourse de New York a reculé de 0,34 %, l'indice Dow Jones abandonnant 19,21 points, à 5668,66 points. Les volumes traités ont été moyens, avec un peu plus de 400 millions de titres échangés. Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'est très légèrement détendu, de 7,13 % à 7,12 %, après l'annonce d'un recul de 0,1 % des prix à la production en mai et alors que les analystes tablaient sur une hausse de 0,2 %. Le vendredi 7 juin, les investisseurs s'étaient inquiétés de la bonne tenue du marché de l'emploi en mai, ce qui s'était traduit par une forte hausse des rendements obligataires. De son côté, Laurence Lindsey, membre de la Réserve fédérale, a relancé le débat sur un prochain relèvement du loyer de l'argent en indiquant : *« Nous devons convaincre les marchés de la volonté d'extirper ce qui reste d'inflation. Nous prendrons dans ce but toutes les mesures qui s'imposent, même en année électorale. »*

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/06	Cours au 10/06	Var. en %
Paris CAC 40	2137,50	2120,84	+0,78
New-York/DJ indus.	5725,18	5687,87	+0,65
Tokyo/Nikkei	21817,60	21719,20	+0,45
Londres/FT100	3755	3728,80	−0,70
Francfort/Dax 30	2546,35	2558,81	−0,49
Frankfort/Commer.	898,76	901,46	−0,30
Bruxelles/Bel 20	2063,83	2063,83	—
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	1001	1001	—
Amsterdam/Ge. Cbs	386,70	386	+0,18
Madrid/Ibex 35	365,39	366,26	−0,24
Stockholm/Affarsal	1576,20	—	—
Londres FT30	2768	2766,60	+0,05
Hong Kong/Hang S.	10993,60	11143,20	−1,36
Singapour/Strait t	2309,29	2333,94	−1,07

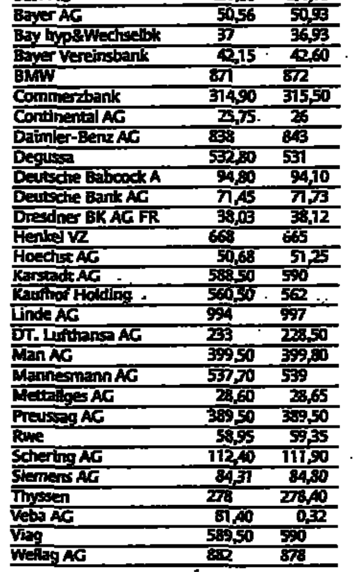
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	11/06	10/06
Alcoa	59,87	59,75
American Express	45,25	45,62
Allied Signal	55,25	55,50
AT & T	61,87	61,87
Bethlehem	12,37	12,37
Boeing Co	84,87	86,37
Caterpillar Inc.	65,87	65
Chevron Corp.	59,37	59
Coca-Cola Co	47	46,75
Disney Corp.	62,37	62,75
Du Pont Nemours&Co	79,50	79,87
Eastman Kodak Co	76,62	76
Exxon Corp.	85	85,37
Gen. Motors Corp.H	57	57
Gén. Electric Co	84,62	86
Goodyear T & Rubbe	48,62	49,25
IBM	103,25	102,62
Intl Paper	39,50	39,25
J.P. Morgan Co	85,62	85,62
Mc Don Dougl	50,12	51,50
Merck & Co.Inc.	64	65,25
Minnesota Mng.&Mfg	68,50	69,37
Philip Moris	103,62	101,62
Procter & Gamble C	89,87	91
Sears Roebuck & Co	51,62	53
Texaco	84	83,75
Union Carb.	42,50	42,62
Utd Technol	112	113,37
Westngh. Electric	19,25	19,75
Woolworth	22,50	22,62

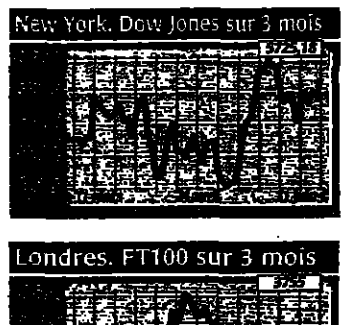
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	11/06	10/06
Allied Lyons	4,75	4,73
Barclays Bank	7,78	7,69
B.A.T. industries	5,14	5,15
British Aerospace	9,55	9,62
British Airways	5,62	5,51
British Gas	1,91	1,90
British Petroleum	5,66	5,59
British Telecom	3,70	3,70
B.T.R.	2,71	2,72
Cadbury Schweppes	4,79	4,76
Eurotunnel	1	0,99
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,37	8,27
Grand Metropolitan	4,29	4,30
Guinness	4,58	4,50
Hanson Plc	1,84	1,83
Great Ic	6,83	6,77
H.S.B.C.	9,91	9,87
Impérial Chemical	8,38	8,47
Legal	6,89	6,87
Marks and Spencer	4,65	4,64
National Westminst	6,26	6,27
Peninsular Orienta	5,08	5,03
Reuters	7,54	7,45
Saatchi and Saatch	1,19	1,14
Shell Transport	9,42	9,27
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,54	4,55
Univeler Ltd	12,27	12,20
Zeneca	13,85	13,64

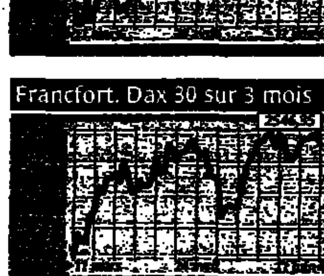
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	11/06	10/06
Allianz Holding N	2517	2547
Basf AG	421,60	424,10
Bayer AG	50,56	50,93
Bay hyp&Wechselbk	37	36,93
Bayer Vereinsbank	42,15	42,60
BMW	871	872
Commerzbank	314,90	315,50
Continental AG	25,75	26
Daimler-Benz AG	838	843
Degussa	532,80	531
Deutsche Babcock A	94,80	94,10
Deutsche Bank AG	71,45	71,73
Dresdner BK AG FR	38,03	38,12
Henkel VZ	668	665
Hoechst AG	50,68	51,25
Karstadt AG	588,50	590
Kaufhof Holding	560,50	562
Linde AG	994	997
DT. Lufthansa AG	233	228,50
Man AG	399,50	399,80
Mannesmann AG	537,70	539
Mettallges AG	28,60	28,65
Preussag AG	389,50	389,50
Rwe	58,95	59,35
Schering AG	112,40	111,90
Siemens AG	84,31	84,80
Thyssen	278	278,40
Veba AG	81,40	0,32
Viag	589,50	590
Wellag AG	882	878



Londres. FT100 sur 3 mois



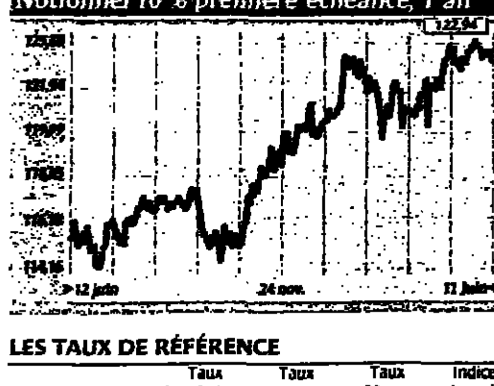
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Statu quo sur les taux

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, a commencé la séance pratiquement inchangé mercredi 12 juin. Apres trente minutes de transactions, il ne reculait que de 4 centièmes à 123,12. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans ressortait à 6,52 %, toujours en deçà de celui de son équivalent allemand. Les investisseurs ont choisi la prudence avant la publication dans l'après-midi des chiffres de l'inflation aux Etat-Unis en mai.

D'après un intervenant sur le Matif, *« Les chiffres de l'emploi aux Etat-Unis continuent de peser sur le marché, mais le recul des prix à la production en mai laisse penser que l'économie américaine n'est pas menacée par la surchauffe »*. Sur le Pibor, le marché à terme des taux d'intérêt à trois mois, la journée a également débuté sur un statu quo. Le contrat juin cotait dans les premières transactions 96,02 alors que le taux de l'argent au jour le jour restait inchangé à 3,68 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,73	6,53	7,35	2,30
Allemagne	3,25	6,55	7,29	1,70
Grande-Bretagne	5,94	8,05	8,27	2,70
Italie	9,20	9,57	9,89	4,50
Japon	0,50	3,12	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,19	7,01	7,13	2,70

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/06	Taux au 10/06	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,38	5,36	*100,56*
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,38	6,40	101,18
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	NC	NC	—
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,23	7,22	100,93
Obligations françaises	6,74	6,72	101,06
Fonds d'Etat à TME	−1,68	−1,98	101,82
Fonds d'Etat à TRE	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TME	−1,52	−1,39	100,58
Obligat. franç. à TRE	NC	NC	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 11/06	Vente 11/06	Achat 10/06	Vente 10/06
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,78	3,86	3,79	3,86
3 mois	3,83	4,95	3,82	3,94
6 mois	3,93	4,05	3,90	4,05
1 an	4,10	4,22	4,05	4,20
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8750	—	3,8438	—
Pibor Francs 3 mois	3,9609	—	3,9375	—
Pibor Francs 6 mois	4,0547	—	4	—
Pibor Francs 9 mois	4,1563	—	4,0742	—
Pibor Francs 12 mois	4,2500	—	4,1719	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4583	—	4,4375	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4583	—	4,4375	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5625	—	4,5052	—

MATIF

Echéances 11/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	[illegible]	122,94	123,16	122,90	123,16
Sept. 96	53534	—	121,62	121,26	121,58
Déc. 96	769	120,18	120,30	120,02	120,34
Mars 97	—	—	—	—	120,16
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	[illegible]	—	96,24	96	96,03
Sept. 96	[illegible]	95,89	95,90	95,85	95,90
Déc. 96	[illegible]	95,76	95,77	95,71	95,76
Mars 97	3212	—	95,59	95,52	95,57
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	[illegible]	90,72	90,90	90,62	90,63
Sept. 96	[illegible]	90,30	90,48	90,24	90,46

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 11/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 96	[illegible]	2098	2125	2092	2124
Juillet 96	97	2095,50	2119	2093,50	2122,50
Août 96	2	2102	2102	2108	2129
Sept. 96	168	—	2127,50	2107	2136,50

LES MONNAIES

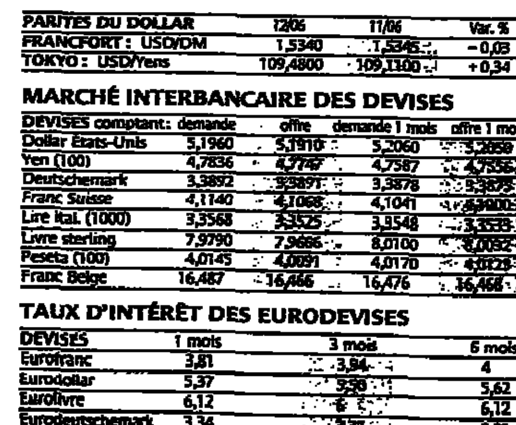
US/F ↘ 5,1995 | US/DM ↘ 1,5340 | US/¥ ↗ 109,4800 | DM/F ↗ 3,3906 | £/F ↗ 7,9910

Effritement du dollar

LE DOLLAR continuait de se tasser légèrement vis-à-vis du mark et du franc, mercredi matin 12 juin, dans les premiers échanges entre banques. A 1,5355 mark et à 5,20 francs en début de séance, la monnaie américaine était toujours pénalisée par l'annonce mardi aux Etats-Unis d'un recul de 0,1 % des prix à la production en mai. Pour les investisseurs, ce chiffre devrait dissuader la Réserve fédérale de resserrer le coût du crédit. Face au yen, le billet vert consolidait ses positions, cotant en début de matinée 109,50 yens. A 109,60 yens la veille, le dollar avait atteint des niveaux inconnus depuis vingt-huit mois. L'annonce par le ministère des finances japonais de son intention de reprendre l'achat de bons du Trésor américain avait provoqué sa hausse. Les cambistes attendent la publication aujourd'hui des prix de détail en mai aux Etat-Unis pour reprendre franchement position.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/06	% 10/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,0600	+0,11	327	351
Ecu	6,4110	+0,10	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1995	−0,09	4,9000	5,5800
Belgique (100 F)	16,4830	+0,10	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	302,7700	+0,04	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3510	−0,10	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,8400	+0,10	83	93
Irlande (1 iep)	8,2060	+0,15	7,8300	8,5800
Gde-Bretagne (1 L)	7,9910	+0,10	7,5800	8,4300
Grèce (100 drach.)	2,1480	+0,12	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,9700	−0,01	72	82
Suisse (100 F)	411,4200	+0,26	397	421
Norvège (100 k)	79,3200	+0,09	75	84
Autriche (100 sch)	48,1790	+0,11	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0155	+0,04	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2850	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8100	−0,21	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,7515	−0,22	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	110,5200	+0,05	105	116



PARITÉS DU DOLLAR	12/06	11/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5340	1,5345	−0,03
TOKYO : USD/Yens	109,4800	109,1300	+0,34

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1960	5,1910	5,2060	5,2050
Yen (100)	4,7836	4,7747	4,7587	4,7556
Deutschemark	3,3892	3,3891	3,3878	3,3875
Franc Suisse	4,1140	4,1068	4,1041	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3568	3,3525	3,3548	3,3538
Livre sterling	7,9790	7,9686	8,0100	8,0052
Peseta (100)	4,0145	4,0091	4,0170	4,0128
Franc Belge	16,487	16,466	16,476	16,468

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,94	4
Eurodollar	5,37	5,50	5,62
Eurolivre	6,12	6	6,12
Eurodeutschemark	3,34	3,24	3,31

L'OR

	cours 11/06	cours 10/06
Or fin (k. barre)	64300	64300
Or fin (en lingot)	64450	64750
Once d'Or Londres	385,65	384,90
Pièce française(20f)	368	369
Pièce suisse (20f)	367	369
Pièce Union lat(20f)	364	369
Pièce 20 dollars us	2505	2505
Pièce 10 dollars us	1290	1292,50
Pièce 50 pesos mex.	2385	2390

LE PÉTROLE

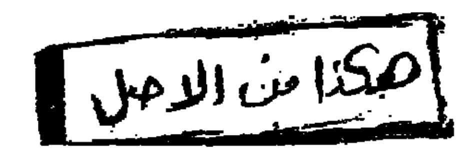
En dollars	cours 11/06	cours 10/06
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	17,60	—
Crude Oil (New York)	17,34	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	11/06	10/06
Dow-Jones comptant	209,96	208,49
Dow-Jones à terme	361,95	360,37
CRB	250,38	251,89

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2290	2530
Cuivre à 3 mois	2135	2290
Aluminium comptant	1492	1498
Aluminium à 3 mois	1527	1534
Plomb comptant	816	825
Plomb à 3 mois	815	[illegible]
Etain comptant	6210	6195
Etain à 3 mois	6190	[illegible]
Zinc comptant	1016,50	1018
Zinc à 3 mois	1040	1042
Nickel comptant	7810	7805
Nickel à 3 mois	7890	7906

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,07	5,17
Platine à terme	390,70	394,50
Palladium	130,50	130,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,14	5,34
Maïs (Chicago)	4,80	4,71
Grain. soja (Chicago)	7,84	7,87
Tourt. soja (Chicago)	240,20	281,40
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	110	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1400	1387
Café (Londres)	1785	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1517,96	1517,96
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,80	0,82
Jus d'orange (New-York)	1,20	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 12 JUIN
Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
−0,33 %
CAC 40 : 2130,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	934	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	821	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1755	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2000	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1230	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1080	[illegible]	—	[illegible]
Accor	747	[illegible]	− 0,40	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	139,90	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Air Liquide	907	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Alcatel Alsthom	470,40	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Alcatel Cable	462	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Alspi	494,50	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Axa	293,50	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Axime	726	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Bail Investis	849	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Bancaire (Cie)	586	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Bazar Hot. Ville	559	[illegible]	− 1,78	[illegible]
Bertrand Faure	180	[illegible]	− 1,11	[illegible]
BIC	635	[illegible]	− 0,62	[illegible]
BIS	672	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	■ 188	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Bollore Techno.	605	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Bongrain	2598	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Bouygues	574	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Canal +	1174	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	196,50	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Carbone Lorraine	800	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Carrefour	2845	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Casino Guichard	206,60	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Casino Guich.ADP	143,60	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Castorama Dl (Li)	929	[illegible]	+ 3,87	[illegible]
C.C.F.	248,50	[illegible]	− 0,92	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	56,05	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Cegid (Ly)	434	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
CEP Communication	442	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Cerus Europ.Reun	112,90	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Cetelem	1080	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
CGIP	1208	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Chargeurs	1420	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Christian Dior	701	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	238	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Clarins	780	[illegible]	+ 4,61	[illegible]
Club Mediterranee	484	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Coflexip	199,80	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Colas	971	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep.1	12,30	[illegible]	− 3,65	[illegible]
Comptoir Moder.	2255	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
CPR	416	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Cred.Fon.France	32,70	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
Credit Local Fce	438	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Credit Lyonnais CI	138,80	[illegible]	− 1,94	[illegible]
Credit National	365	[illegible]	—	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	281	[illegible]	—	[illegible]
Damart	3950	[illegible]	—	[illegible]
Danone	766	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Dassault-Aviation	734	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Dassault Electro	■ 386,20	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
De Dietrich	268	[illegible]	− 1,34	[illegible]
Degremont	489	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,05	[illegible]	− 2,23	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	243	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Docks France	1130	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Dynaction	138,50	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Eaux (Gle des)	557	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Ecco	1321	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Eiffage	669	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Elf Aquitaine	387,50	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Eramet	365	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Eridania Beghin	822	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Essilor Intl	1284	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Essilor Intl ADP	1020	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Esso	622	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Eurafrance	2000	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	15	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Europe 1	1212	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Eurotunnel	8,10	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Filipacchi Medias	992	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Finextel	80,50	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Fives-Lille	589	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Fromageries Bel	4979	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Galeries Lafayette	1760	[illegible]	—	[illegible]
GAN	138,50	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Gascogne (B)	471,90	[illegible]	− 2,09	[illegible]
Gaz et Eaux	2150	[illegible]	− 2,55	[illegible]
Geophysique	292	[illegible]	− 0,68	[illegible]
G.F.C.	422,90	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Groupe Andre S.A.	481	[illegible]	− 4,15	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	113,10	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
GTM-Entrepose	335	[illegible]	+ 3,49	[illegible]
Guilbert	766	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Guyenne Gascogne	1850	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Havas	425	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Havas Ad.Euro RSCG	599	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Imetal	781	[illegible]	− 3,84	[illegible]
Immeubl.France	335,80	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Ingenico	70,50	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Interbail	268	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Intertechnique 1	590	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Jean Lefebvre	■ 306	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	631	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Labinal	728	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Lafarge	334,50	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Lagardere (MMB)	140	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Lapeyre	315	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Lebon	210	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	904	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Legrand ADP	604	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Legris indust.	247,80	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Locindus	835	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
L'Oreal	1641	[illegible]	− 0,06	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1282	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Lyonnaise Eaux	506	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Marine Wendel	452	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Metaleurop	58	[illegible]	− 1,72	[illegible]
Metrologie Inter.	19,05	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Michelin	263	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Moulinex	76,50	[illegible]	+ 4,57	[illegible]
Nord-Est	137,50	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Nordon (Ny)	430	[illegible]	− 2,51	[illegible]
NRJ #	719	[illegible]	− 0,27	[illegible]
OLIPAR	120,20	[illegible]	− 2,66	[illegible]
Paribas	315,40	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Pechiney	226	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Pechiney CIP	245	[illegible]	− 2,77	[illegible]
Pechiney Intl	107,90	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Pernod-Ricard	335,80	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Peugeot	729	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1649	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	448	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Poliet	546	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	■ 555	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Promodes	1363	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Publicis	407	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Remy Cointreau	155	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Renault	141,40	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Rexel	1382	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Rhone Poulenc A	132,60	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Rochette (La)	31,45	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Roussel Uclaf	1156	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4270	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Sade (Ny)	197,60	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Sagem SA	3145	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Saint-Gobain	673	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Saint-Louis	1414	[illegible]	—	[illegible]
Salomon (Ly)	3940	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Salvepar (Ny)	447,50	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Sanofi	390,50	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Sat	1853	[illegible]	+ 2,53	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1551	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Schneider SA	249,80	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
SCOR SA	194,20	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
S.E.B.	901	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Sefimeg	346,50	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
SEITA	209	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Selectibanque	103,80	[illegible]	− 2,69	[illegible]
SFIM	1058	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
SGE	109,70	[illegible]	− 2,55	[illegible]
Sidel	1242	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Simco	456,20	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
S.I.T.A	1188	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Skis Rossignol	1960	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Sligos	495	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Societe Gale A	565	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Sodexho	2110	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Sommer-Allibert	1415	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Sophia	225,20	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Spir Communication	554	[illegible]	− 1,80	[illegible]
Strafor Facom	■ 373	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Suez	209,70	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Synthelabo	434	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Technip	470	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Thomson-CSF	139,80	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Total	381	[illegible]	− 1,31	[illegible]
UAP	103,30	[illegible]	− 0,19	[illegible]
UFB Locabail	508	[illegible]	− 0,19	[illegible]
UGC DA (M)	507	—	—	01/08/95
UIC	73,50	72	− 2,04	05/07/93
UIF	418,90	419,10	+ 0,04	31/07/95
UIS	180,20	179,90	− 0,16	04/07/95
Unibail	504	500	− 0,79	10/06/96
Union Assur.Fdal	642	644	+ 0,31	15/06/95
Usinor Sacilor	76,50	76	− 0,39	—
Valeo	275	276,90	+ 0,69	02/07/96
Vallourec	249	246	− 1,20	16/07/92
Via Banque	180,50	178	− 1,38	13/06/95
Worms & Cie	265	265,20	+ 0,07	16/06/95
Zodiac ex.dt divid	1230	1229	− 0,08	23/01/96
Elf Gabon	1175	1170	− 0,42	27/06/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	280	278,20	− 0,64	06/05/96
Adidas AG #	410,50	417,50	+ 1,70	31/05/96
American Express	235,10	234,70	− 0,17	10/05/96
Anglo American #	321,30	325	+ 1,15	12/01/96
Amgold #	457	472,50	− 2,97	15/12/95
Arjo Wiggins App.	14,15	14,20	+ 0,35	24/05/96
A.T.T. #	322	321,10	− 0,27	01/05/96
Banco Santander #	240	246,40	+ 2,66	02/05/96
Barrick Gold #	149,70	149,90	+ 0,13	15/12/95
B.A.S.F. #	1438	1428	− 0,69	10/05/96
Bayer #	171,10	171,80	+ 0,40	26/04/96
Blenheim Group	34,10	34,20	+ 0,29	05/01/96
Cordiant PLC	9,20	9,50	+ 3,26	—
Crown Cork ord.	249,10	250	+ 0,36	20/05/96
Crown Cork PF CV	239,30	—	—	20/05/96
Daimler Benz #	2860	2850	− 0,34	26/05/95
De Beers #	160	161,80	+ 1,12	22/05/96
Deutsche Bank #	241,70	241,50	− 0,08	29/05/96
Dresdner Bank #	128,50	128,60	+ 0,07	13/05/96
Driefontein #	70	69,80	− 0,28	07/02/96
Du Pont Nemours #	415	414,90	− 0,02	12/06/96
Eastman Kodak #	400	397	− 0,75	01/07/96
East Rand #	3,42	3,47	+ 1,46	15/08/94
Echo Bay Mines #	61,50	60	− 2,43	02/01/96
Electrolux #	261,10	261	− 0,03	20/05/96
Ericsson #	119	118,40	− 0,50	21/05/96
Exxon Corp. #	442,40	440,50	− 0,42	10/06/96
Ford Motor #	182	180,70	− 0,71	01/06/96
Freegold #	54	54,50	+ 0,92	15/12/95
Gencor Limited #	19,15	19,30	+ 0,78	29/03/96
General Elect. #	446,10	439,40	− 1,50	25/04/96
General Motors #	286,30	291,10	+ 1,67	10/06/96
Gle Belgique #	389,50	395	+ 1,41	28/05/96
Grd Metropolitan	34	34,15	+ 0,44	09/04/96
Guinness Plc #	36,15	36,60	+ 1,24	21/05/96
Hanson Plc	14,70	14,55	− 1,02	09/04/96
Harmony Gold #	50,70	50,70	—	01/09/95
Hitachi #	48,55	49,80	+ 2,57	31/12/99
Hoechst #	174,40	172,70	− 0,97	02/05/96
I.B.M #	537	538	+ 0,18	10/06/96
I.C.I #	68	67	− 1,47	25/04/96
Ito Yokado #	299	300	+ 0,33	31/12/99
Matsushita #	88,65	90,75	+ 2,36	31/12/99
Mc Donald's #	248,20	249,90	+ 0,68	14/06/96
Merck and Co #	335,50	333,50	− 0,59	01/07/96
Mitsubishi Corp. #	70	70,50	+ 0,71	31/12/99
Mobil Corporat. #	588	591	+ 0,51	10/06/96
Morgan J.P. #	441	—	—	15/04/96
Nestle SA Nom. #	5830	5830	—	05/04/96
Nipp. MeatPacker #	74	73,20	− 1,08	31/12/99
Nokia A	204,60	205,10	+ 0,24	16/04/96
Norsk Hydro #	252	251,50	− 0,19	15/05/96
Petrofina #	1571	1586	+ 0,95	28/05/96
Philip Morris #	531	538	+ 1,31	10/04/96
Philips N.V #	180,30	177,50	− 1,55	11/04/96
Placer Dome Inc #	135	133,70	− 0,96	26/03/96
Procter Gamble #	470,60	469,80	− 0,16	15/05/96
Quilmes	250	250	—	17/07/95
Randfontein #	34	33,25	− 2,20	30/01/96
Rhone Poul.Rorer #	346,50	344,20	− 0,66	31/05/96
Royal Dutch #	805	803	− 0,24	28/05/96
R T Z #	77,15	78	+ 1,10	22/04/96
Sega Enterprises	237,90	237,70	− 0,08	31/12/99
Saint-Helena #	31	30,75	− 0,80	15/09/95
Schlumberger #	430	430,10	+ 0,02	05/07/96
SGS Thomson Micro.	208,50	202	− 3,11	—
Shell Transport #	75	75	—	22/05/96
Siemens #	286,50	285,70	− 0,27	26/02/96
Sony Corp. #	332,10	335,70	+ 1,08	31/12/99
Sumitomo Bank #	99	99	—	31/12/99
T.D.K #	298,50	305,90	+ 2,47	31/12/99
Telefonica #	97,65	99	+ 1,38	03/06/96
Toshiba #	36	36,80	+ 2,22	31/12/99
Unilever #	719	721	+ 0,27	24/05/96
United Technol. #	588	586	− 0,34	10/06/96
Vaal Reefs #	467	470	+ 0,64	15/03/96
Volkswagen A.G #	1938	1938	—	06/06/96
Volvo (act.B) #	117,50	117,50	—	07/05/96
Western Deep #	206,80	206	− 0,38	15/03/96
Yamanouchi #	108,70	109,10	+ 0,36	31/12/99
Zambia Copper	3,39	3,33	− 1,76	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 12 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,05	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,11	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,95	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,60	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,30	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,25	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,20	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,50	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	114,65	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,76	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,60	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	116,60	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,30	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,60	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,43	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	113,22	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,79	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,18	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,75	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,43	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,24	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,67	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	102,35	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,18	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,80	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,41	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,88	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,03	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,11	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114,13	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	114,73	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,50	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	912,60	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	221,90	[illegible]
Balos C.Monaco	570	[illegible]
B.N.P.Intercont.	353,50	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	400	[illegible]
Ceragen Holding ◆	20,25	[illegible]
Champex (Ny)	20,90	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	355,90	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2126	[illegible]
Cpt Lyon Alem.	372	[illegible]
Concorde-Ass Risq	900	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP ◆	12,20	[illegible]
Darblay ◆	480	[illegible]
Didot Bottin	850	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4480	[illegible]
Ecia	760	[illegible]
Ent.Mag. Paris	1245	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	802	[illegible]
Fidei	36,50	[illegible]
Finalens ◆	385	[illegible]
F.I.P.P. ◆	110,80	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	540	[illegible]
Fonciere Euris	242	[illegible]
Foncina #	449,50	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1300	1289
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	395	397
Genefim	200,50	203,10
Gevelot	1840	1880
G.T.I (Transport) ◆	365	[illegible]
Immobail	115	115,50
Immobanque	711	715
Lucia	55	54,25
Monoprix ◆	149,60	149,60
Metal Deploye ◆	423	423
Mors #	14,30	14,40
Navigation (Nle)	71,10	71,10
Palais-Marmont ◆	257,50	257,50
Exa.Clairefont(Ny)	1401	1402
Parfinance	210,10	[illegible]
Paris Orleans	266	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1400	1400
Promodes (CI)	951	[illegible]
PSB Industries Ly	35	[illegible]
Rougier #	469	470
Saga ◆	148	148
Salins du Midi	463	457
Silic	746	746
S.I.P.H.	235	230,80
Sofal ◆	80	80
Sofragi ◆	3852	3852
Soudure Autogene	960	985
Sovabail ◆	350	350
Taittinger	1737	1755
Tour Eiffel ◆	278	278
Vicat	423	423

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1100	1100
Fiat Ord	19,50	19,50
Gevaert	318	318
Gold Fields South	166	166
Kubota Corp	33,15	33,15
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,60	49,60
Ottomane(cie Fin.)	350	350
Robeco	387,70	389,10
Rodamco N.V.	150,30	150
Rolinco	422,10	424
Solvay SA	2995	2995

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Actal (Ns) # ◆	54,90	[illegible]
AFE #	500	[illegible]
Aigle #	183	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	133	[illegible]
Altran Techno. #	1550	[illegible]
Montaignes P.Gest.	700	[illegible]
Assystem #	572	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	600	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	295	[illegible]
Bque Vernes	424	[illegible]
Beneteau #	702	[illegible]
B I M P	74	[illegible]
Boiron (Ly) #	632	[illegible]
Boisset (Ly)#	225	[illegible]
But S.A.	346	[illegible]
Cardif SA	750	[illegible]
C.E.E #	266	[illegible]
CEGEP #	155	[illegible]
Cerntex # (Ly)	353,30	[illegible]
CFPI #	227,40	[illegible]
Change Bourse (M)	325	[illegible]
Christ.Dalloz #	1630	[illegible]
Clpe France Ly #	512	[illegible]
CNIM CA#	166,90	[illegible]
Codetour	334	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	396,90	[illegible]
Confandey S.A.	298	[illegible]
C.A.Haute Normand.	325,80	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	338,50	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	393,50	[illegible]
C.A. Oise CCI	263,50	[illegible]
Creeks	60	[illegible]
Devanlay	574	[illegible]
Devernois (Ly)	516	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	68	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	453	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	245	[illegible]
Europ Propulsion	590	[illegible]
Expand s.a. ◆	256	[illegible]
Factorem	820	[illegible]
Faiveley #	343	[illegible]
Finacor	101,90	[illegible]
Fininfo	538	[illegible]
Fructivie	615	[illegible]
Gautier France #	298	[illegible]
Gel 2000 ◆	85	[illegible]
GFI Industries #	690	[illegible]
Girodet (Ly) #	42,05	[illegible]
GLM S.A	275,20	[illegible]
Grandoptic.Photo #	668	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	190	[illegible]
Kindy #	161	[illegible]
Guerbet	374	[illegible]
Hermes Internat.1 #	1445	[illegible]
Hurel Dubois	511	[illegible]
ICBT Groupe #	212,50	[illegible]
I.C.C. ◆	177,50	[illegible]
Idianova ◆	68	[illegible]
Int. Computer #	125	[illegible]
IPBM	64	[illegible]
M6-Metropole TV	583	[illegible]
Manitou #	610	[illegible]
Manutan	910	[illegible]
Marie Brizard	1299	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	271	[illegible]
Mecelec (Ly)	88,45	[illegible]
MGI Coutier	282,90	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	82	[illegible]
Naf-Naf #	72,20	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	721	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin ◆	710	[illegible]
Onet #	1000	[illegible]
Paul Predault #	184	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	112	112
Pochet ◆	950	950
Poujoulat Ets (Ns) ◆	239,60	239,60
Radiall #	614	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	209	199
Reydel Indust.Li	1039	1041
Robertet #	1390	1390
Rouleau-Guichard	430	[illegible]
Securidev #	75	75
Smoby (Ly)#	630	661
Sofco (Ly)	119,90	117,90
Sofibus ◆	350	350
Sogepag # ◆	142	142
Sogeparc (Fin)	665	661
Sopra	365	360
Steph.Kelian #	70,40	70,80
Sylea	501	506
Teisseire-France	210	211
TF1-1	610	610
Thermador Hold(Ly)	317	305
Trouvay Cauvin #	88	85
Unilog	580	[illegible]
Union Fin.France	480	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	133,20	127
Vilmorin et Cie #	542	540
Virbac	739	739

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	245	241
Infonie	401	425
Joliez-Regal	98,50	98,90
Proxidis	85	85

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	38,45	38,45
Mumm ◆	1360	1360
Nobel ◆	167,60	167,60
Sté lecteurs du Monde ◆	189	170,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	121,86	[illegible]
BANQUE POPULAIRE		
Valorg	2407,55	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9442,57	[illegible]
Arbitr. Première ◆	9015,86	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17302,41	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	855170	[illegible]
Natio Court Terme	13737	[illegible]
Natio Court Terme2	373195	[illegible]
Natio Epargne	2162,33	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15485,23	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2352,78	[illegible]
Natio Ep. Obligations	212,05	[illegible]
Natio Epargne Retraite	143,57	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10575,03	[illegible]
Natio Epargne Valeur	556	[illegible]
Natio France Index	1132,94	[illegible]
Natio Immobilier	1227,72	[illegible]
Natio Inter	1853,72	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5340,36	[illegible]
Natio Opportunités	168,50	[illegible]
Natio Patrimoine	1523,50	[illegible]
Natio Perspectives	1259,13	[illegible]
Natio Placements C/D	76488,23	[illegible]
Natio Revenus	1078,29	[illegible]
Natio Sécurité	11580,13	[illegible]
Natio Valeurs	1056,37	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	89372,81	[illegible]
Oblig. tres caté.	294,17	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	648,18	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	877,48	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D	2170,30	[illegible]
Patrimoine Retraite C	297,82	[illegible]
Sicav Associations C	2362,61	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19037,06	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18262,10	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	215,76	[illegible]
Ecur. Capicourt C	221,58	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	228,16	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.	10286,59	[illegible]
Ecur. Expansion C	80044,66	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2987,85	[illegible]
Ecur. Investis. D	175,91	[illegible]
Ecur. Monépremière	10963,68	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12689,34	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	312,11	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	1973,30	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	191,61	[illegible]
Horizon C	1723,56	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	98,91	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11320,13	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11523,31	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	11842,06	[illegible]
CNCA (Crédit Agricole)		
Amplia ○	115927,97	[illegible]
Atout Amérique	147,96	[illegible]
Atout Asie	104,05	[illegible]
Atout Futur C	616,57	[illegible]
Atout Futur D	588,16	[illegible]
Coexis	1811,39	[illegible]
Dieze	1887,36	[illegible]
Elicash ○	919400,18	[illegible]
Epargne-Unie	171,31	[illegible]
Eurodyn	1830,59	[illegible]
Indicia ◆	1273,83	[illegible]
Moné.JC ○	11593,23	[illegible]
Moné.JD ○	11593,23	[illegible]
Oblifutur	3936,15	[illegible]
Oraction	1809,62	[illegible]
Proficius	1019,77	[illegible]
Revenu-Vert	1194,54	[illegible]
Sévéa ◆	107,58	[illegible]
Synthésis	15872,26	[illegible]
Uni Foncier	1255,72	[illegible]
Uni France	674,18	[illegible]
Uni Garantie C	1697,38	[illegible]
Uni Garantie D	1380,08	[illegible]
Uni-Régions	1657,27	[illegible]
Univar C ○	300,48	[illegible]
Univar D ○	300,48	[illegible]
Univers Actions	189,50	[illegible]
Univers-Obligations	2180,95	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	580,29	563,39
Francic Pierre	118,86	115,40
Francic Régions	1700,81	1651,27
CIC PARIS		
Cicamonde	1314,96	1276,66
Converticic	357,88	352,59
Ecocic	1468,73	1425,95
Oblicic Mondial	3342,05	3292,66
Oblicic Régions	1183,56	1180,07
Rentacic	165,26	162,82
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1301,10	1288,22
Lion 20000	16714,91	16714,91
Lion Association	11159,97	11159,97
Lion Plus	1400,32	1372,86
Lion Trésor	2318,42	2295,47
Oblilion	1806,74	1788,85
Sicav 5000	580,41	569,03
Slivafrance	967,92	948,94
Slivam	480,75	471,32
Slivarente	237,17	232,52
Slivinter	607,44	595,53
Trilion	5278,88	5211,14
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2046,89	2006,75
Crédit Mutuel Capital	1708,36	1674,86
Créd.Mut.Ep.Cour.T	863,96	863,96
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	104,72	101,92
Créd.Mut.Ep.J	22352,10	22352,10
Créd.Mut.Ep.long.T	230,15	223,99
Créd.Mut.Ep.Monde	1252,29	1218,77
Créd.Mut.Ep.Quatre	1107,21	1085,50
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	749,22	716,96
Saint-Honoré Capital	17806,19	17287,56
St-Honoré March. Emer.	642,46	614,79
St-Honoré Pacifique	797,02	762,70
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1788,22	1788,22
Stratégie Actions	969,20	931,92
Stratégie Rendement	1774,53	1718,67
[illegible]		
Amplitude Monde C	823,76	803,67
Amplitude Monde D	802,48	782,91
Elanciel D	134,63	131,35
Emergence Poste C/D	112,75	110
Géobilys C	611,07	602,04
Géobilys D	595,85	587,04
Intensys C	113,74	113,57
Intensys D	108,90	108,74
Latitude C	144,57	144,43
Latitude D	136,02	135,88
Oblitys D	577,46	568,93
Plénitude C/D	160,57	156,65
Poste Gestion C	43176,49	43176,49
Revenus Trimestr. D	5274,25	5222,03
Solstice D	2356,15	2350,27
Thésora C	913,94	904,89
Thésora D	831,90	823,66
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	36932,07	36932,07
Actimonétaire D	31433,59	31433,59
Cadence 1 D	1070,44	1059,84
Cadence 2 D	1056,98	1046,51
Cadence 3 D	1045,58	1035,23
Capimonétaire C	2001,22	1999,22
Capimonétaire D	1859,41	1857,55
Capioblig C	8434,03	8350,52
Interoblig C	6452,90	6389,01
Intersélection France D.	594,26	582,61
S.G. France opport. C	1733,33	1699,34
S.G. France opport. D	1671,51	1638,74
Sogenfrance C	1511,30	1481,67
Sogenfrance D	1394,76	1367,47
Sogépargne D	312,23	309,14
Soginter C	1805,01	1769,62
Fonds communs de placements		
Favor D	1273,44	1248,47
Sogelance D	1699,58	1666,25
Sogenfrance Tempo D	146,68	143,80

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL L'équipe d'Italie a confirmé son statut de favorite de l'Euro en s'imposant devant la Russie (2-1), mardi 11 juin à Liverpool. La Squadra azzurra prend ainsi la tête du groupe C avec l'Allemagne. ● LES CROATES ont, en revanche, déçu, malgré leur victoire acquise in extremis face à la Turquie (1-0) à Nottingham. Premiers du groupe D, les joueurs de Miroslav Blazevic devront progresser s'ils veulent se montrer à la hauteur des espoirs placés en eux. ● BULGARIE-ROUMANIE (17 h 30 à Newcastle, sur France 2), dans le groupe B de la France, et Pays-Bas - Suisse (20 h 30 à Birmingham, sur TF 1), dans le groupe A, sont les deux affiches du jeudi 13 juin. ● LES SUISSES, entraînés depuis quelques mois par Artur Jorge, l'ancien entraîneur du Paris-Saint-Germain, espèrent confirmer face aux Néerlandais le match nul obtenu contre les Anglais.

L'Italie a imposé son collectivisme face aux individualités russes

L'impeccable organisation mise en place par l'entraîneur Arrigo Sacchi a eu raison de la fougue adverse. En tête du groupe C avec l'Allemagne, la Squadra azzurra confirme ses prétentions à la victoire finale, après ce succès (2-1)

LIVERPOOL
de notre envoyé spécial

Viktor Onopko avait hérité de la balle dans sa moitié de terrain. Le meneur de jeu russe savait que le temps pressait. Il restait un quart d'heure et son équipe était menée 2-1 par l'Italie. Le capitaine voulut donc orienter le jeu dans *le sens de la marche. Il leva la tête.* Là, juste devant lui, se trouvaient Pierluigi Casiraghi et Gianfranco Zola, qui l'attendaient. Dix mètres derrière, Roberto Donadoni, Roberto Di Matteo, Diego Fuser et Demetrio Albertini veillaient, tirés au cordeau sur la ligne d'engagement. *Encore dix mètres et Paolo* Maldini, Alessandro Costacurta, Luigi Apolloni et Roberto Mussi formaient une troisième herse, rectiligne comme les deux autres. L'armée d'Arrigo Sacchi était au garde-à-vous.



EURO 96

Viktor Onopko s'arrêta un moment *pour évaluer la situation.* Peut-être crut-il avoir été propulsé dans un baby-foot à taille humaine. Peut-être songea-t-il à quelque Spartakiade de son enfance, à un de ces exercices géants de gymnastique synchronisée comme aimait les organiser le défunt régime *communiste. Sans doute* observa-t-il surtout ses coéquipiers qui cherchaient comme de pauvres hères un espace libre dans le quadrillage impeccable de la Squadra azzurra.

En première mi-temps, la mobilité et l'aisance technique, tant individuelle que collective, des Russes avaient pu créer l'illusion que des brèches pouvaient s'ouvrir dans ce dispositif. Mais les mailles s'étaient encore resserrées après la pause et les grandes courses pour échapper au marquage étaient devenues vaines fuites. En désespoir de cause, Viktor Onopko envoya donc une longue balle en avant, en attendant un coup de pouce du destin. A cet instant, seul Dieu aurait encore pu sauver la Russie.

Arrigo Sacchi, le sélectionneur national italien, n'aura jamais son poster dans une chambre d'enfant. *Il ne crée pas du rêve. Il le tue.* Il l'étrangle sans pitié dans un implacable carcan. A ses yeux, la victoire passe nécessairement par l'annihilation de l'individu. Le football devient alors, plus qu'un sport collectif, un exercice d'abnégation pour le bien commun. Mardi 11 juin, à Liverpool, *les joueurs russes ont per*du contre les derniers partisans de la dictature du prolétariat.

La méthode Sacchi ne fait forcément pas l'unanimité dans un pays latin. Dénigré par la presse transalpine qui aime tant barrer ses unes d'exploits nominatifs, haï par les *tifosi* qui cherchent à personnifier leur admiration, le sélectionneur a toujours maintenu sa philosophie altruiste. Parce qu'il n'a jamais été un grand *joueur acclamé* par la foule, parce qu'il a appris le football depuis le banc de touche, cet ancien expert-comptable a un regard extérieur, intellectuel, sur son sport. Il le considère comme une science appliquée.

PRINCIPE DE JEU

Quand les autres sélections sont des agrégats plus ou moins réussis de talents, la Squadra azzurra est une équipe construite autour d'un principe de jeu. La chose est, bien sûr, plus facile lorsque l'on dispose d'un vivier aussi riche que le Calcio. *On a beaucoup glosé sur l'audace* ou l'inconscience d'Aimé Jacquet quand il a décidé d'écarter Eric Cantona. Mais que dire de celui qui s'est passé de Roberto Baggio, au prétexte qu'il ne cadrait pas avec ses plans ? Arrigo Sacchi s'était déjà attiré précédemment les foudres de Gianluca Vialli, qui avait préféré renoncer à l'équipe nationale plutôt que de s'engoncer dans des schémas tactiques castrateurs. C'est là *deux sérieux blasphèmes dans un* pays qui, comme le faisait remarquer le quotidien britannique *The Guardian*, compte au bas mot 56 millions de sélectionneurs.

Se soumettre ou se démettre sont les deux seules possibilités avec ce personnage entier dont le *sourire enjôleur masque* une redoutable obstination. Parce qu'il a longtemps entraîné de jeunes équipes avant que Silvio Berlusconi lui donne, sur une intuition, les clés du Milan AC, Arrigo Sacchi ne se départ jamais de son côté professoral. La fine fleur du Calcio s'est donc soumise à ce proviseur dont l'exigence confine à la névrose.

Deux jours avant leur premier rendez-vous de l'Euro, les Italiens avaient disputé une rencontre *contre des écoliers de Stoke City*, le lieu de leur camp d'entraînement. Il s'agissait de travailler le hors-jeu. Les consignes de placement étaient à ce point contraignantes que la sélection n'a réussi à inscrire que deux buts à leurs modestes faire-valoir en 70 minutes de jeu. Mais, *mardi après-midi*, la manœuvre était assimilée, inscrite dans les gènes des arrières. Les véloces attaquants russes ont été mis huit fois hors jeu, jusqu'à ne plus oser s'élancer par la suite.

Arrigo Sacchi est ainsi, homme de science, et donc provocateur. Il n'a pas cessé de nier les évidences en arrivant en Angleterre. En désignant Pierluigi Casiraghi à la pointe de l'attaque, là où tout le monde attendait Fabrizio Ravanelli, le buteur de la Juventus de Turin, le sélectionneur a interloqué l'Italie et Casiraghi lui-même. Mais l'attaquant de la Lazio de Rome a marqué deux fois, sur un tir lointain (5e) et une frappe en pivot (52e), justifiant la théorie du sélectionneur, sans doute sans trop savoir pourquoi.

Le héros d'un jour n'est pas pour autant certain de participer au prochain match, contre la République tchèque, vendredi 14 juin, puisqu'une nouvelle ligne directrice sera adoptée dont une seule personne connaît les joueurs qui lui correspondront.

Les bookmakers anglais ne comprennent pas forcément le système Sacchi, mais savent lire les résultats. Au vu de la prestation contre la Russie, qui restait sur 17 matches sans défaite, la cote de l'Italie est sérieusement remontée dans cet Euro.

Mais, dans une compétition qui s'annonce serrée, la chance, ce facteur abhorré par le sélectionneur italien, va jouer son rôle. Le responsable technique ne maîtrise pas tout. Il ne peut télécommander la courbe de ce tir contré qui a atterri dans les pieds d'Ilia Tsimbalar, se retrouvant seul face à Angelo Peruzzi pour marquer l'unique but russe (21e). Le jeu a encore des règles que ses plus fins techniciens ignorent. Le football restera toujours plus fort qu'Arrigo Sacchi.

Benoît Hopquin

Des vides dans les tribunes

35 120 spectateurs ont assisté, mardi 11 juin, au match Italie-Russie, à Liverpool. Anfield Road était donc loin d'afficher complet pour ce qui constituait pourtant une affiche. Dans la plupart des stades de ce premier tour de l'Euro, le constat est le même : les tribunes laissent apparaître de grands pans déserts. Le public anglais boude quelque peu ce début de compétition, sans doute à cause du prix des places (entre 120 et 360 francs environ).

Les taux d'écoute de la télévision anglaise sont en revanche excellents en ce début de compétition. Les organisateurs affirment cependant que 90 % des 1,4 million de billets ont été vendus, dépassant leurs prévisions les plus optimistes. Pour écouler plus facilement l'excédent, quelques entorses ont été faites aux règles de sécurité. Ainsi mardi, près de 200 supporteurs russes se retrouvaient au beau milieu de la tribune réservée aux Italiens, dans l'ancien Kop de Liverpool.

Terry Venables accuse la presse

Furieux des critiques qui se sont abattues sur ses joueurs, Terry Venables, le sélectionneur de l'équipe d'Angleterre, a accusé, mardi 11 juin, la presse britannique de *« trahison »*, avant le match crucial contre l'Ecosse prévu samedi 15 juin. *« A nos yeux, certains d'entre vous agissent comme des traîtres*, a lancé Venables aux journalistes. *Vous tournez le public contre les joueurs alors que nous avons besoin de son soutien. »* Après avoir épinglé Paul Gascoigne, la presse populaire s'en était pris violemment aux trois joueurs Teddy Sheringham, Jamie Redknapp et Sol Campbell, *surpris dans une boîte de nuit de* Londres, durant la nuit de samedi 8 à dimanche 9 juin, après le mauvais match d'ouverture contre la Suisse (1-1). *« Je leur avais donné la permission de rentrer chez eux et de se relaxer »*, a justifié Venables, concluant : *« Si c'est un avantage de jouer à domicile, nous n'en profitons pas. »* – (AFP.)

Face aux Turcs, les Croates flottent dans leurs habits de favoris

NOTTINGHAM
de notre envoyé spécial

Dans l'équipe de Croatie, chacun peut être un héros. Mardi 11 juin à Nottingham, c'était au tour de Goran Vlaovic d'endosser la tenue de gloire. L'attaquant était entré sur le tard, au milieu d'une équipe enfoncée jusqu'au cou dans la déprime d'un mauvais match nul. Il s'est saisi du ballon, et, dans une course de la dernière chance, il a fondu sur le but turc. La victoire était là, belle comme celles que l'on n'attend plus. Grâce à ce sprint éperdu d'un remplaçant, la Croatie sauvait sa soirée, et, qui sait, peut-être son championnat d'Europe.

Car jusqu'à ce raid solitaire et *délicieusement salvateur, son jeu s'était* noyé dans les trombes de pluie qui s'abattaient sur le City Ground. Passes manquées, défaut de construction, lacunes inexplicables des vedettes, le football était oublié. On avait peine à se souvenir que cette équipe, en éliminatoires, avait infligé à l'Italie l'affront d'une défaite à domicile. La veille encore, la Croatie revenait sans cesse dans la bouche des entraîneurs au rang de *« sérieux outsider »*. Elle provoquait l'intérêt, sacrée à l'avance championne de tous les désirs de jeu.

Il y eut même cet incroyable moment, la sortie de Zvonimir Boban, rappelé avant terme au vestiaire. Le joueur du Milan AC, l'une des stars surpayées de l'équipe de Silvio Berlusconi, promis dans son pays aux plus hautes destinées, s'en est allé en anonyme. Cruelle minute. Les sifflets des supporteurs turcs accompagnaient sa sortie, et la honte lui pliait les épaules. C'était donc ça, la Croatie. Onze garçons pitoyables, incapables de se défaire de Turcs désignés à l'avance comme les joueurs *les plus faibles de* la compétition.

En désertant la pelouse, Boban s'est peut-être rappelé sa prudente prédiction. Avant le coup d'envoi de l'Euro, il avait mis en garde en répétant avec insistance cette vieille loi organique du football : *« Une somme d'individualités brillantes ne suffit pas à faire une équipe. »* Il s'inquiétait déjà de la difficile recherche d'une identité collective. Il ne suffit pas d'être doué et croate pour renverser les montagnes, lorsqu'on a à peine plus d'un an d'existence.

LE BAPTÊME

Zvonimir n'avait pourtant pas été entendu, à peine écouté d'une oreille distraite, presque condescendante. L'histoire était si belle. En Angleterre, les Croates allaient fêter leur première participation à la phase finale d'une grande compétition. Hier encore, ils n'existaient pas. Ils n'étaient que des Yougoslaves. Dès aujourd'hui, ils seraient une grande nation de football. Une flopée de joueurs d'exception nés sous l'ancien régime, partis chercher fortune à l'étranger, leur promettaient un éclatant baptême.

Alen Boksic s'apprête à rejoindre la Juventus de Turin, Davor Suker le Real Madrid. Avec Boban, ils appartiennent au gotha européen. Devant cet étalage de luxe, l'entraîneur, Miroslav Blazevic, s'était emporté. *« Nous sommes la meilleure équipe d'Europe*, avait-il affirmé sans sourire, *il nous reste juste à le confirmer. »* Deux précautions valant sans doute mieux qu'une, il avait déjà invité Franjo Tudjman, le président croate, à Wembley, pour assister à la finale et au couronnement de sa génération miracle, et si peu spontanée.

La Croatie a une date de naissance sportive antérieure à sa reconnaissance par l'UEFA. En 1987, presque tous les titulaires de l'équipe de Miroslav Blazevic ont remporté ensemble le championnat du monde juniors. Ils fréquentaient alors les meilleurs clubs de l'ex-Yougoslavie, le Dinamo de Zagreb, Hadjuk Split et même l'Etoile rouge de Belgrade, pourtant LE club serbe. L'histoire s'est douloureusement chargée de faire le tri, et de leurs ambitions de nationalisme. Ils sont venus en Angleterre, pour promouvoir leur pays.

A Nottingham, toutefois, les Turcs ont manqué de peu l'occasion de faire de leurs adversaires des prétentieux. Issus d'un vieux pays, mais aussi neuf que la Croatie dans le championnat d'Europe, ils ont bousculé leurs rivaux. Sur le terrain, les cœurs étaient turcs, tout comme la rage de s'approprier le ballon.

Seule une bouffée d'inspiration de Goran Vlaovic les a privés d'un match nul légitime. A cinq minutes de la fin du match, le remplaçant a offert à sa formation la possibité de prendre provisoirement la tête du groupe D. Mais ce classement flatteur n'a pas dissipé l'angoisse qui obsède chaque joueur croate. Celle de finir par ressembler aux équipes yougoslaves d'antan, qui ont souvent ébloui les amateurs de football, mais jamais gagné une grande compétition internationale.

Pascal Ceaux

RÉSULTATS

GROUPE C
Italie-Russie 2-1
Buts : pour l'Italie Pierluigi Casiraghi (5e et 52e), pour la Russie Ilia Tsimbalar (21e).
Classement : 1. Allemagne, 3 ; 2. Italie, 3 ; 3. Russie, 0 ; 4. République tchèque, 0.

GROUPE D
Croatie-Turquie 1-0
But : Goran Vlaovic (85e)
Classement : 1 Croatie, 3 ; 2. Danemark et Portugal, 1 ; 4. Turquie, 0.

La Suisse se met à l'heure d'Artur Jorge

BIRMINGHAM
de notre envoyé spécial

La moustache la plus célèbre du football européen cache un inconnu. Elle a beau dévorer à chaque match les écrans de télévision, son propriétaire se tient toujours en retrait, bien à l'abri de cette touffe de poils noirs devenue emblème et barrière. Artur Jorge sait entretenir son mystère. A toutes les étapes d'une vie mouvementée d'entraîneur, il a pris garde de ne pas dévoiler son âme. Vous ne saurez pas qui je suis, semble-t-il clamer à la ronde. Vous ne verrez que l'homme de foot, distant, parfois hautain, toujours secret.

Laconique, économe de ses mots, il aime à dispenser de stupéfiantes banalités qui *ne disent rien de lui, ni des raisons bonnes* ou mauvaises qui justifieraient ses choix. Artur Jorge préfère le silence aux explications. Il s'en est toujours remis à cette méthode sous peine d'agacer, voire d'attiser son impopularité.

Dans la Suisse tranquille où le mutisme est parfois une vertu, le personnage aurait pu séduire. Las ! Le crédit d'Artur Jorge n'a pas résisté à sa première grande décision de sélectionneur helvète. Il s'est mis en tête d'écarter Alain Sutter et Adrian Knup de la liste des 22 joueurs retenus pour l'Euro. Il était impossible d'imaginer un choix plus bouleversant pour la Suisse alémanique, dont le quotidien *Blick* s'est aussitôt lancé dans une campagne de dénigrement féroce.

EXERCICE SOLITAIRE DU POUVOIR

Le journal a lancé une pétition en faveur des deux exclus. Plus grave, il a ouvertement mis en cause la santé mentale d'Artur Jorge, légendant une photo de l'entraîneur de cette phrase : *« Il est fou »*, sans que l'on sache s'il s'agissait d'un simple mouvement d'humeur ou d'une perfide allusion à l'opération du cerveau qu'a subie le technicien portugais en 1994.

Jorge ne s'est pourtant pas embarrassé de ce consternant manque d'élégance. Il en a vu d'autres, semant le trouble à toutes les étapes de sa carrière d'entraîneur. *« Raisons sportives »*, a-t-il simplement lâché pour expliquer le bannissement des deux attaquants suisses. Décider sans autre aide que celle de sa conscience est aussi l'un de ses traits de caractère. Il apprécie l'exercice solitaire du pouvoir, sa grandeur et ses tracas.

A son arrivée en Suisse, il n'a même pas pris la peine de contacter son prédécesseur, l'Anglais Roy Hodgson, parti à l'Inter de Milan. Lors de son passage au Paris-Saint-Germain, quelques joueurs vedettes ont eu à en souffrir. Daniel Bravo n'est que rarement entré sur le terrain. Il n'a jamais vraiment su pourquoi. George Weah, l'attaquant qui triomphe aujourd'hui au Milan AC, n'avait pas sa confiance. Est-ce parce qu'il préférera toujours le travail au talent ? Ou bien à cause de ce goût immodéré pour un football défensif qu'il se refuse à renier ?

Cette vision un peu rébarbative du jeu est peut-être la cause du malentendu. Jusque dans son pays, Artur Jorge n'a jamais été le prophète que promettaient ses succès. Il a conduit le FC Porto à plusieurs titres nationaux et à une victoire en Coupe d'Europe des clubs champions (1987). Chez lui comme ailleurs, ses manières ont étonné, crispé, énervé. Lorsqu'on lui parle de style, il répond résultats. Et, si l'on insiste, il se tait.

On lui a aussi reproché une sorte de complexe de supériorité dû à sa réputation d'intellectuel. *Artur Jorge parle cinq* langues. Il est diplômé de l'université, écrit des poèmes, autant de transgressions dans un milieu du football où le ballon vaut seule et unique préoccupation. Le match nul obtenu face à l'Angleterre samedi 8 juin a momentanément réduit les critiques au silence. La Suisse entière y a vu une victoire, *de bon augure* avant le deuxième match de la sélection, jeudi 13 juin à Birmingham face aux Pays-Bas. Artur Jorge n'a pas désarmé. Dans les couloirs de Wembley, il était le seul à confier sa déception. Ce match aurait dû être gagné…

P. Ce.

■ **TENNIS : le parquet de Mannheim a réaffirmé, mardi 11 juin, qu'il ne disposait d'aucun élément de preuve permettant d'affirmer que Steffi Graf *avait participé à la* fraude fiscale dont sont accusés son père, Peter Graf, et leur conseiller fiscal, Joachim Eckardt. Il a ainsi démenti une affirmation de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* qui a publié, lundi 10 juin, des extraits d'un livre écrit par trois de ses journalistes, af*firmant que la joueuse*, qui vient de s'imposer à Roland-Garros, était parfaitement au courant des malversations de son père. – (AFP.)**

■ **RUGBY : Christophe Mombet, ancien entraîneur-adjoint du XV de France, a signé un contrat de trois ans comme manager général et entraîneur du Racing CF. En contacts avancés avec Castres, il a finalement choisi le club parisien, malgré le rejet, vendredi 7 juin, du projet de société à objet sportif défendu par Pierre Berbizier, ancien entraîneur de l'équipe de France, et Jean-Claude Dassier, responsable des sports sur TF 1.**

Gros satellites solitaires et petits en essaims se disputent le marché des télécommunications

Matra prépare un relais spatial géostationnaire accessible directement aux téléphones portables

En ville, les téléphones portables permettent déjà de joindre tous les points du globe grâce à un réseau de stations terrestres. Dans deux ou trois ans, on pourra faire de même, dans des régions dépourvues d'infrastructures au sol, grâce aux satellites. Les projets de constellations de petits relais en orbite basse ou de gros engins à très haute altitude (36 000 km) se multiplient. Le groupe Matra, après les américains Hughes et Lockheed-Martin, étudie le lancement d'une grosse plate-forme de télécommunications de 4,5 tonnes.

QUELLE FORME prendra le téléphone du futur ? L'explosion des nouvelles technologies, alliée à une redistribution des rôles, sur fond de déréglementation, crée une situation confuse qui semble laisser tous les experts dubitatifs.

Pour l'instant, ils semblent ne s'accorder que sur un seul point : le combiné téléphonique du prochain millénaire sera portable, au format de poche. Pour le reste, c'est l'inconnu. C'est ainsi qu'en France, après le lancement récent du système du groupe Bouygues, quatre réseaux de téléphonie mobile, dits cellulaires, utilisant trois standards différents, se font concurrence (*Le Monde* du 30 mai).

Mais cette technologie, qui exige un réseau serré de stations émettrices-réceptrices au sol, n'est adaptée qu'aux zones urbaines et aux pays développés. Pour la desserte des régions peu peuplées ou dépourvues d'infrastructures, le recours aux satellites s'impose. Jusqu'à présent, l'utilisateur devait, dans ce cas, employer des « valises de transmission » munies d'une antenne parabolique, seules capables aujourd'hui de converser avec un satellite sans passer par le réseau terrestre. Ces engins restaient chers et peu maniables. Depuis quelques années, les projets nouveaux fleurissent. Et, bientôt, le baroudeur perdu en forêt pourra employer un téléphone portable analogue à celui qui fait aujourd'hui partie de la panoplie du cadre urbain. Pour un prix similaire.

Un projet de 3,9 milliards

Le système EAST, projet lancé par Matra, comporte un satellite en orbite (et un de secours au sol), un centre de contrôle et des stations d'accès pour les réseaux nationaux. Le coût (hors lancement) est évalué à 3,9 milliards de francs. Le satellite aura une capacité de 6 000 circuits (en bande L) pour les téléphones portables et les liaisons avec des mobiles et 20 000 circuits (en bande Ku) accessibles aux stations fixes gérées par les réseaux nationaux. Les téléphones portables utilisés pourront être mono-mode (uniquement spatial) ou compatibles avec les réseaux cellulaires terrestres GSM et DCS.

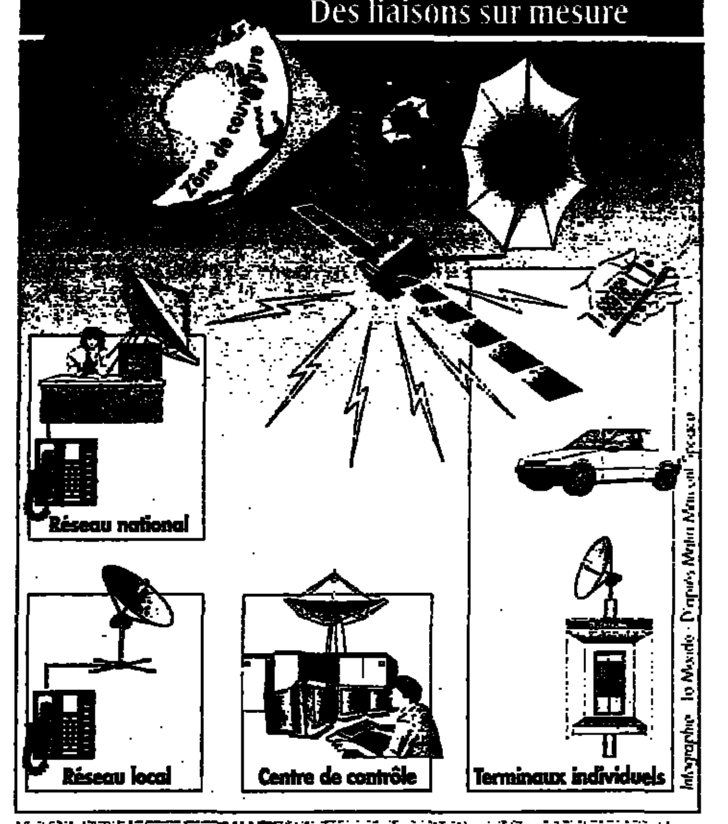
Selon Matra, le prix des communications mobiles sera de 4 francs la minute et le coût d'un terminal portable *« légèrement supérieur à celui d'un téléphone cellulaire »*. Matra affirme que le système pourrait entrer en service dès l'an 2000.

4,5 TONNES DANS L'ESPACE

Le dernier en date de ces projets, baptisé EAST – pour Euro-African Satellite Telecommunications –, a été rendu public mardi 11 juin par Matra Marconi Space (groupe Matra) au salon America's Telecoms qui se tient actuellement à Rio de Janeiro. Comme trois autres programmes, annoncés par les firmes américaines Hughes et Lockheed-Martin, il s'appuie sur un énorme satellite de 4,5 tonnes très puissant placé en orbite géostationnaire, à 36 000 km d'altitude. Une conception différente des constellations de petits satellites imaginées ces dernières années par les industriels.

Aucun de ces engins n'est encore en service. Le projet le plus avancé, Globalstar, prévoit la mise en orbite, à partir de 1997, de 48 engins de 450 kg chacun, à 1 414 km d'altitude. Le français Alcatel, l'américain Loral et sept autres sociétés internationales ont investi 275 millions de dollars dans ce projet, qui devrait coûter, à terme, 1,8 milliard de dollars. Mais l'américain Motorola prépare également le sien, Iridium (66 satellites, de 5 à 6 milliards de dollars), et TRW, spécialiste américain des satellites militaires, travaille discrètement à un réseau baptisé Odyssey.

De son côté, Bill Gates, le bouillant patron de Microsoft, a fait irruption dans un domaine qui lui était jusqu'à présent étranger en proposant Teledesic. Un essaim de 840 satellites dont il évalue le coût à 9 milliards de dollars. Plus classiquement, l'organisation internationale de télécommunications spatiale Inmarsat a annoncé un projet de réseau de dix satellites, en orbite à 10 355 km d'altitude. Coût : 11 milliards de francs.



Le satellite EAST offrira un large éventail de possibilités en téléphonie : liaison avec les réseaux importants (capacité : jusqu'à 1500 appels simultanés), des stations locales (jusqu'à 30 appels simultanés), des cabines téléphoniques isolées, des téléphones portables ou des radiotéléphones de voiture.

Ces constellations peuvent apparaître comme une solution de choix pour une couverture mondiale. La multiplicité des engins permet aux usagers d'être en permanence à portée d'au moins un satellite. L'orbite basse réduit, par ailleurs, la puissance à mettre en œuvre pour les liaisons.

Immobiles (par rapport à la Terre) au-dessus d'un point de l'équateur, les satellites géostationnaires sont, en revanche, mieux adaptés pour la couverture d'une zone donnée. Mais leur grand éloignement du sol exigeait, jusqu'à présent, la mise en œuvre d'antennes encombrantes. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils retransmettent aujourd'hui beaucoup plus de données informatiques et, surtout, d'images de télévision que de conversations téléphoniques.

Gros satellites ? Essaims de petits ? L'issue de la lutte est loin d'être claire. *« La gestion d'un grand nombre d'engins en orbite sera délicate à mettre en œuvre,* estime Patrice Larcher, responsable marketing à Arianespace. *Il me semble difficile de lancer 840 satellites en deux ans, comme le prévoit le projet Teledesic, sans un changement radical du marché des lanceurs : cela exigerait le tir d'une Ariane-5 par semaine ! »* Il rappelle que la durée de vie d'un satellite géostationnaire atteint aujourd'hui une quinzaine d'années, alors que, pour des raisons physiques (frottement des couches supérieures de l'atmosphère), celle des engins évoluant en orbite basse est limitée à quatre ou cinq ans.

Grâce aux progrès techniques, les gros satellites géostationnaires, bientôt munis d'antennes géantes, seront assez puissants pour « dialoguer » avec de simples téléphones portables. Ces derniers vont gagner en sensibilité.

« DE LA PLACE POUR TOUT LE MONDE »

« Notre approche est différente de celle des promoteurs des constellations, explique Armand Carlier, PDG de Matra Marconi Space. *Ils s'intéressent au marché global des téléphones portables. Nous visons les zones situées hors de portée des systèmes cellulaires de type GSM. C'est-à-dire, avant tout, la téléphonie rurale et les pays dépourvus d'infrastructures au sol, mais où une demande existe. »* Le satellite EAST couvrira donc l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est. En Europe occidentale, qui est intégrée dans la zone de couverture, les clients pourront passer du système cellulaire GSM – plus commode en zone urbaine – au réseau EAST, sans changer de combiné.

La cohabitation semble donc possible dans de nombreux cas. Les exploitants des réseaux GSM envisagent d'ailleurs de recourir aux satellites pour couvrir à bon compte les zones d'ombre de leur territoire.

« Il y aura de la place pour tout le monde », assure Armand Carlier. D'autant plus que la capacité d'EAST, plus importante que celle des constellations, lui permettra de proposer d'autres services, déjà assurés par les satellites géostationnaires actuels, comme la liaison au réseau mondial des petits réseaux urbains, nationaux ou même très locaux (à l'échelle d'un village). Une manière de rentabiliser le projet, au cas où le marché des téléphones portables ne se développerait pas aussi vite que prévu en zone rurale.

Jean-Paul Dufour

Le lapin « sauteur d'Alfort » défie les lois de l'équilibre

AVEC SES OREILLES tombantes, son pelage sombre, ses airs craintifs et ses yeux aveugles, ce lapin flapi ne paye pas de mine. Mais essayez de vous en saisir, et il lancera ses membres postérieurs en l'air pour s'enfuir en équilibre sur les pattes de devant ! *« Exactement comme un acrobate humain qui se déplace sur les mains »*, écrivait en 1935 son « découvreur », le vétérinaire Etienne Letard. Lorsqu'il ne gambade pas sur les membres antérieurs, il se déplace, à l'instar du chameau ou de la girafe, en levant simultanément les deux pattes du même côté.

S'agit-il d'un canular ou d'un tour de dressage ? *« Anomalie génétique »*, répond le docteur Samuel Boucher, du laboratoire Labovet aux Herbiers (Vendée). S'il a sauvé en 1990 ce pensionnaire de l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), c'est parce que, à son sens, il pourrait constituer un modèle intéressant pour la compréhension de certaines affections animales et humaines.

Etudié depuis soixante ans, mascotte de générations d'élèves vétérinaires, le « sauteur d'Alfort » reste méconnu. Né de géniteurs de race normande et d'un caprice de la nature, il n'aurait sans doute pas pu survivre à l'état sauvage, même si l'on rapporte qu'une souche italienne a pu, un temps, subsister dans un parc naturel. Deux autres lignées, observées aux hospices de Marseille et en Angleterre, ont, semble-t-il, disparu.

GÈNES RÉCESSIFS

Si bien qu'il ne reste plus aujourd'hui que les descendants des lapins qu'Etienne Letard avait commencé à étudier avant la guerre. A son retour à l'Ecole vétérinaire, en 1940, il ne reste qu'un seul individu acrobate mâle, à partir duquel il reconstitue une souche vivace. Si celle-ci continue à défier les lois de l'équilibre, le vétérinaire constate que la transmission de l'anomalie « sauteur » obéit *« de façon parfaite »* à celles de l'hérédité mendélienne. Le ou les gènes impliqués sont récessifs, c'est-à-dire qu'ils ne s'expriment que lorsqu'ils sont transmis à la fois par la mère et par le père à leurs rejetons. Cela signifie aussi que des lapins peuvent en être porteurs sains.

Reste à comprendre les mécanismes qui conditionnent ce curieux comportement. Pour l'heure, on sait seulement que l'anomalie n'affecte pas un chromosome entier, parmi les quarante-quatre que comptent les lapins, mais se limite à l'altération d'un ou plusieurs gènes, qualifiés de Sam (pour sauteur d'Alfort moderne). Cette mutation se traduit par des modifications neurologiques, notamment cérébelleuses, mais peut-être aussi fonctionnelles.

Sous l'impulsion du docteur Boucher, pas moins de huit thèses ont été lancées pour décrire et comprendre l'origine des anomalies motrices, mais aussi de cataractes oculaires qui lui semblent associées. Au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum national d'histoire naturelle, par exemple, la démarche du « sauteur » est analysée par cinéradiographie : le lapin est placé sur un tapis roulant qui le contraint à marcher sur les pattes de devant, tandis qu'une caméra décompose ses mouvements. Sur le plan thérapeutique, l'étude des désordres ophtalmiques constitue une piste plus intéressante, dans la mesure où ils se retrouvent parfois chez les lapins normaux, ainsi que chez l'homme.

Pour faciliter les recherches, l'élevage de trois souches équilibristes – lapins nains, lapins « calibrés » de l'INRA et lapins de taille moyenne – a été confié à des institutions agréées, et une banque d'embryons congelés a été constituée. Mais ces spécimens ne sortiront pas des laboratoires. Pour Samuel Boucher, qui doit proposer un état des recherches lors du congrès mondial de cuniculture en août à Toulouse, il n'est pas question de faire du petit mutant un *« phénomène de cirque »*.

Hervé Morin

L'homme de Neandertal revient à Saint-Césaire

DANS LE CADRE de sa politique de mise en valeur des sites naturels et patrimoniaux, le conseil général de la Charente-Maritime vient d'annoncer sa décision de construire, dans la commune de Saint-Césaire, un centre dédié à l'homme de Neandertal. Ce n'est là que justice, puisque c'est en ce lieu, situé dans la vallée du Coran, que furent exhumés en 1979 les ossements de l'un des plus récents représentants de cette espèce connus à ce jour (– 35 000 ans). Cette découverte bouleversa les notions que l'on avait jusqu'alors sur les Neandertaliens, en montrant que ces derniers avaient cohabité avec les hommes modernes (Cro-Magnon) et partagé avec eux l'industrie du châtel péronien (outillage osseux).

La responsabilité scientifique du futur musée, qui devra présenter « l'histoire, les modes de vie et la culture » de ces peuplades préhistoriques, a été confiée au professeur Bernard Vandermeersch (université Bordeaux-I), codécouvreur du fossile de Saint-Césaire.

■ **ÉLECTRONIQUE : la firme Intel, numéro un mondial des microprocesseurs,** a annoncé, lundi 10 juin, la nouvelle version de son modèle Pentium qui fonctionne à une fréquence d'horloge de 200 MHz. Parallèlement, Intel a conçu une nouvelle architecture, le Pentium Pro (ex-P6), qui fonctionne déjà à 200 MHz. Ce dernier, comme le Pentium 200, sera réservé, dans un premier temps, aux ordinateurs personnels haut de gamme et aux machines professionnelles. Mais la montée en puissance de sa production de série au cours des six prochains mois va banaliser les processeurs Pentium moins rapides (Pentium à 75 MHz, à 120, 133 et 166 MHz), dont les prix baisseront.

■ **ENVIRONNEMENT : la prolifération de la caulerpe, l'algue tropicale qui envahit depuis 1989 les côtes de la Méditerranée,** pourrait être due au fait qu'elle absorbe les substances nutritives présentes dans les fonds marins grâce à des organes ressemblant à des racines, les rhizoïdes. Selon les observations du biologiste Jean Jaubert, directeur de l'Observatoire océanologique européen de Monaco, publiées dans *Nature* (daté du 30 mai), la caulerpe, contrairement aux autres algues, se nourrirait ainsi des polluants qui s'accumulent dans certains sols du littoral.

Quand les huguenots colonisaient, brièvement, l'Amérique

WASHINGTON
de notre correspondant

Certes, il est arrivé avec soixante-dix ans de retard sur Christophe Colomb ; mais le Génois aborda sur les côtes de l'Amérique caraïbe. L'histoire aurait dû mieux retenir que Jean Ribaut fut sans doute le premier Européen à mettre pied – en 1562 – sur une terre qui deviendrait les Etats-Unis. Si Cortés et Pizarre s'étaient déjà emparés d'une partie de l'Amérique latine, le Français avait trois ans d'avance sur la fondation de Saint Augustine (Floride) par les Espagnols. Il précédait surtout de deux décennies la première tentative de colonisation anglaise, en Caroline du Nord et, à plus forte raison, celles de Virginie et de Nouvelle-Angleterre.

Le nom de Jean Ribaut était connu des historiens (des dessins du XVI[e] siècle attestent l'existence de cette expédition), mais il manquait à ceux-ci des preuves tangibles pour achever d'authentifier cette page de l'histoire de l'Amérique. Cette lacune, apparemment, est aujourd'hui comblée.

La première colonie française

Réussissant là où, depuis plusieurs décennies, nombre d'archéologues ont échoué, deux professeurs de l'université de Caroline du Sud, Chester DePratter et Stanley South, affirment avoir enfin résolu le mystère du site de Charlesfort, nom de la garnison établie par le « conquistador » français. Des vestiges (des fragments de céramique française du XVI[e] siècle) de ce fort si brièvement occupé (onze mois) ont été mis au jour.

EMPRISONNÉ COMME ESPION

Cette première colonisation française du Nouveau Monde était modeste : Charlesfort tenait dans un rectangle de 30 m sur 24 m, avec une palissade entourée de fossés et quatre plates-formes où loger des canons. Un abri avec un toit de paille fut érigé au centre.

Si cette découverte majeure, relatée dans l'édition du *New York Times* du 7 juin, fut si tardive, c'est à cause des Espagnols. En 1566, lorsque la couronne d'Espagne entreprit de restaurer son contrôle sur la région, elle construisit une ville, Santa Elena, et un fort, San Felipe, sur les ruines de Charlesfort. Occupé aujourd'hui par un terrain de golf, ce lieu est situé sur l'île de Parris, entre Hilton Head Island et la ville de Beaufort, à l'extrémité de l'Etat de Caroline du Sud.

L'expédition de Jean Ribaut était composée de deux navires, à bord desquels avaient pris place environ cent cinquante hommes. Son but était double : établir un éventuel refuge pour les huguenots, qui commençaient à être persécutés en France, et marquer des points contre l'Espagne. Lorsque l'installation du fort fut achevée, en juin 1562, Jean Ribaut repartit pour la France, dans le but de ramener d'autres colons.

Il laissa la garnison aux ordres d'Albert de la Pierria, lequel ne résista pas longtemps... à la rébellion des vingt-six hommes demeurés sur place. En France, Jean Ribaut retrouva un pays où les querelles entre protestants et catholiques prenaient vilaine tournure. Il résolut d'aller frapper à la porte de l'Angleterre, où il fut emprisonné comme espion !

Pendant ce temps, les colons, devenus mutins, trouvaient le temps long. Tant est si bien qu'après avoir assassiné de la Pierria ils construisirent un bateau et voguèrent vers la mère patrie. Ainsi s'acheva prématurément une histoire qui aurait pu être féconde.

Laurent Zecchini

Boggie d'Asie

De Singapour à Bangkok, un train permet de découvrir les rizières, les maisons à l'ombre des palmiers et les couleurs éclatantes des hibiscus

KUALA-LUMPUR
de notre envoyée spéciale

Joyeuse surprise. Le sommeil, que l'on essayait de séduire, lisant, éteignant, rallumant, est donc venu. En dépit des tressautements, du roulis, du ferraillement, des hoquets des roues sur les rails, les plus récalcitrants finissent par s'endormir. Toquements à la porte : le petit déjeuner entre dans la cabine.

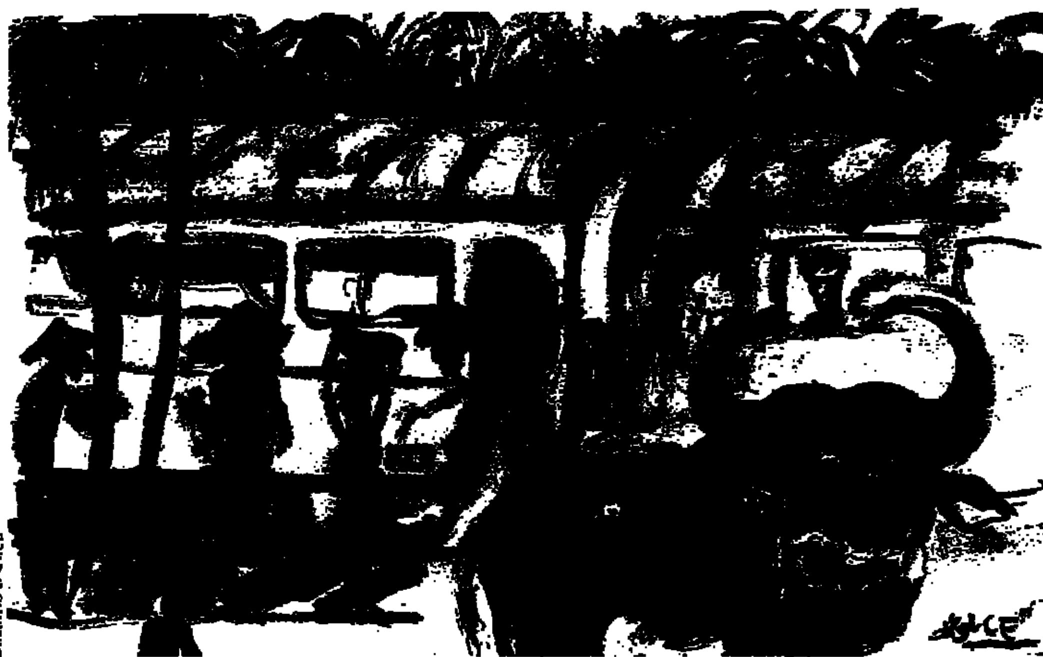
Les tours de Kuala Lumpur ont disparu. Derrière la vitre, s'avancent la forêt tropicale, et les maisons sur pilotis, toit de tôle, linge séchant sur des fils, et les palmiers serrés. Vient une clairière, puis une plaine avec des traces de brûlis, et un grand lac, que le matin colore de rose. Le train entre dans *le lac. L'eau, de l'autre côté,* verte et sombre, palpite au bord du rail.

Les maisons se haussent. Sous les pilotis, une table, des bancs : le salon d'avant la mousson. Ou un appentis. Parfois, un mur percé de fenêtres le ferme partiellement. La maison évolue à partir de ces données de base. On ferme le bas, on met des fenêtres, des volets, des rideaux, des vitres ou, mieux, des grilles afin que l'air circule ; on peint les murs, et l'on a un pavillon. Mais rien n'est plus beau qu'une maison traditionnelle, dont le bois garde sa teinte naturelle, quand elle n'est pas encombrée de plastiques et de vieux bidons.

Des tintements légers de cuiller, de tasse contre la soucoupe viennent de l'autre côté de la cloison. Une odeur de croissant frais s'exhale du plateau en bois où tout est harmonieusement disposé. Même sérénité au dehors, dans le matin calme : les troupeaux de boeufs, les buffles, les champs de paddy inondés, quadrillés de levées de terre brune, les lignes de palmiers. Le ciel aussi est tendre. Le soleil s'installe, frappe, illumine.

Devant nous, une journée et une autre nuit. On s'installe dans la durée, à l'instar de ces voyageurs qui sillonnaient le Vieux Continent et revenaient chargés de prose. Passagers au long cours, ils emportaient, dans le cuir de leur bagage, les raffinements de leur civilisation. Ce train fait plus, qui y ajoute ceux de l'Asie et la magie de ses paysages.

Dans les courbes, l'Eastern and Oriental Express (E and O) se regarde, chenille vert et jaune, lisse et luisante, glissant au pied d'arbres exotiques. Tortue, il promène sa maison sur son dos et ses passagers à l'abri, et, quand il le souhaite, hume l'air chaud de la campagne. C'est un train très courtois : son rythme permet d'observer les plantations d'hévéas importés en douce du Brésil au siècle *dernier, les rizières,* les maisons à l'ombre des palmiers, les coquettes demeures blanches accolées, à véranda et balcon fleuri. Un monde différent et si proche. A portée de main.



DESSINS D'ULCE

CLIMATISATION DOUCE

Car ce train protecteur est en prise directe avec la campagne. Ce n'est d'ailleurs pas son moindre attrait. Pour rejoindre la voiture-observatoire, en queue de convoi, il est nécessaire d'enfiler les couloirs étroits et de traverser les voitures-restaurant pour déboucher à l'air libre, dans la moiteur ambiante. Accoudés au bastingage, les voyageurs reçoivent en plein visage la lourde gifle du vent et saluent d'un geste les enfants, les villageois dans les champs. Quand le train ralentit ou s'arrête, des échanges s'instaurent.

Des tours crachant de la fumée, une tuyauterie de raffinerie, des hangars d'exploitation agricole : on peut faire confiance aux agronomes venus de l'Occident pour exploiter – et épuiser – la terre, aux industriels pour la défigurer. Peu après ces blessures, le train s'arrête à Butterworth. Là, un ferry navigue vers Penang, l'île des épices, de la mangouste et du durian, dont le goût évoque le paradis, et l'odeur, l'enfer. Un pont en béton de 13,5 kilomètres, construit par les Coréens, la relie au continent.

Le ferry se dirige droit vers la façade de gratte-ciel. A terre, une armée de pousse-pousse promène les passagers dans le quartier des premiers colons. De petits autels rouges, couleur de prospérité, gardent les boutiques des Chinois. Des maisons coloniales étalées au bord d'une pelouse se délitent lentement. Ici, comme dans toute l'Asie, on admire les couleurs éclatantes des hibiscus, des « flammes de la forêt » (flamboyants) et autres « gloires du matin » (volubilis). Ayant transpiré, les voyageurs apprécient de retrouver la climatisation douce du train. Ils n'ont pas vu la forêt mais savent qu'elle est là, vibrionnante, derrière le béton.

Le Kedah, l'un des onze Etats de la Fédération de Malaisie, est considéré comme le grenier à riz du pays. Pour preuve, le miroir des champs inondés, éclats de verre sur la plaine. D'étranges pains rocheux, oblongs – le plus haut (1 200 mètres) étant le Gunung Jerai –, dressés à la verticale comme leurs frères brésiliens, font leur apparition.

Passée la frontière, les statues du Bouddha, les temples, les *stupas* – monuments à coupole et pinacle renfermant des reliques – remplacent les mosquées. La paix bouddhique s'étend sur les hommes. La nature, elle, et l'habitat qui s'y adapte n'ont pas changé : même végétation extravagante, même maisons hautes sous les palmiers ou les bananiers. Le train prend de la vitesse, roule et tangue, frémit et, parfois, sans motif apparent, s'arrête en pleine campagne. Ces sautes d'humeur imprévisibles, ces empressements soudains, ces redémarrages inattendus font son charme.

Un rêve s'interrompt. La nuit fut douce. Des faubourgs, des tours, prélude obligé à toute grande ville. Ralentissement, hoquet, arrêt ultime. L'Eastern and Oriental Express est parvenu à son terminus : Bangkok.

Danielle Tramard

Carnet de route

● **Voyage.** L'Eastern and Oriental Express, seul train de luxe en Asie du Sud-Est, relie Singapour à Bangkok *via* Kuala Lumpur ou vice-versa : deux jours, deux nuits à partir de 6 750 F par personne en cabine double, chez Venice Simplon-Orient Express (tél. : 45-62-00-69) et des voyagistes comme Asia (tél. : 44-41-50-10). Jusqu'au 30 septembre, forfait à partir de 6 750 F incluant le trajet, deux nuits au Mandarin Oriental, à Singapour, et deux nuits à l'Oriental, à Bangkok. Cuisine occidentale et asiatique, à base de produits frais. Voiture-bibliothèque, voiture-bar, et accueil thaï plein de douceur.

● **Etapes.** A expérimenter, les hôtels d'Asie : le Regent à Kuala Lumpur et, à Bangkok, le mythique Oriental, au bord du fleuve, le Regent, dans le quartier des affaires, le Sukhothai, îlot de sérénité. A réserver en même temps que le train.

● **Lectures.** Deux guides *Malaisie* complémentaires, publiés respectivement par Olizane et Le Petit Futé, ainsi que *Bangkok* (Olizane) et *Thaïlande* (Olizane, Le Petit Futé). Un essai, *L'Asie du Sud-Est*, de Philippe Richer (Flammarion).

● **Renseignements.** Office du tourisme de Malaisie, 29, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. : 42-97-41-71. Office du tourisme de Thaïlande, 90 Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 45-62-86-56.

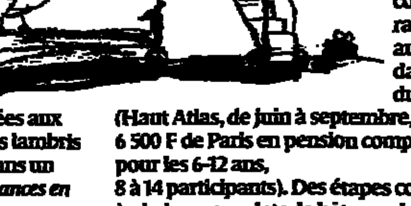
PARTIR

■ **LA JORDANIE EN MUSIQUE.** Découvrir, d'Amman à Akaba, les grands sites de la Jordanie (châteaux du désert, mer Morte, mont Nébo, forteresse de Karak, Pétra) et assister à deux concerts, l'un par les Talents lyriques, dans le théâtre romain de Jérash, l'autre du guitariste Alexandre Lagoya, dans le désert de Wadi Rum, avec dîner sous tentes. Un circuit de 7 jours de Terres neuves Travel, du 14 au 20 septembre (9 480 F par personne en chambre double et pension) ou du 15 au 21 septembre (9 780 F), prix comprenant l'avion et le circuit en autobus climatisé. Inscription avant le 30 juin.
★ *Renseignements au 45-23-00-00.*

■ **SAFARIS PHOTOS.** Seul voyagiste français à posséder ses propres camps en Afrique, où il gère des réserves animalières privées, Club Faune programme, loin des sentiers battus et des concentrations touristiques, des safaris-photos alliant aventure (avec des approches à pied) et confort. En Afrique du Sud, au Bénin, au Burkina Faso et en Tanzanie, où sont proposés, de juillet à fin mars, des safaris de 9 jours (13 200 F par personne en chambre double et pension complète, Paris/Paris, sur la base de 6 personnes) à partir d'un camp privé situé en pays Masaï et, de juillet à fin novembre, des safaris-photos de 10 jours dans un camp de la réserve du Selous, avec extension balnéaire à Zanzibar : 14 300 F ou 17 200 F, selon l'hébergement à Zanzibar. Possibilité de voyages à la carte.
★ Club Faune, 22, rue Duban, 75016 Paris, tél. : 42-88-31-32.

■ **TOUR DU MONDE.** Relier les cinq continents dans un boeing 767 spécialement affrété, en vingt jours et onze escales, est possible moyennant un chèque de... 69 500 F. Des pyramides du Mexique à l'Amazonie (Machu Picchu en option), des Andes aux statues de l'île de Pâques et à celles de Polynésie, de la grande barrière de corail australienne à la baie d'Halong au Vietnam, des volcans d'Indonésie aux fastes de l'Inde et, pour bouquet final, un safari africain au pied du Kilimandjaro, dans le cratère du Ngorongoro, le rêve est programmé du 22 novembre au 11 décembre par Gallic Aviation. Du tout compris (17 nuitées en chambre double et 54 repas), des formalités précoordonnées aux liaisons avec un médecin à chaque escale (pour rassurer les 260 passagers), en passant par les réceptions, concerts et excursions. L'horaire est aménagé soigneusement : on vole vers l'ouest, avec le soleil (ce qui permet de gagner au total 24 heures de lumière diurne) et jamais de nuit, ce qui garantit un lit chaque soir. Et, en prime, l'été de l'hémisphère Sud quand le Nord grelotte.
★ Gallic Aviation, 156-158, rue de la Pompe, 75116 Paris, tél. : 45-53-20-50.

Voyages en famille



Pionniers, voilà un siècle, les Anglais lançaient les villégiatures aux eaux. Des conditions étaient accordées aux familles nombreuses, jusque sous les lambris des casinos, raconte André Rauch dans un ouvrage qui brosse l'histoire des *Vacances en France de 1830 à nos jours* (Hachette). Aujourd'hui, passé le triomphe des vacances à l'étranger en villages-clubs, voici le retour à la nature et à l'aventure programmée, avec l'apparition des périples familiaux.

● Fidèle à sa vocation de défricheur, Explorator (tél. : 42-66-66-24), qui fête vingt-cinq ans d'expérience de voyages expéditions, inaugure cet été des circuits auxquels les enfants sont conviés. Des randonnées au Maroc, dans le massif du M'Goun (Haut Atlas, de juin à septembre, 15 jours, 6 500 F de Paris en pension complète, 6 200 F pour les 6-12 ans, 8 à 14 participants). Des étapes courtes, à pied, avec mulets de bât pour les bagages, mulets de selle pour les plus petits, et muletier attentif aux enfants. Nuits sous la tente et cuisine mitonnée par le cuisinier de la caravane (avec menus enfants). Egalement à l'affiche, les Cévennes, sur les traces de Stevenson (8 jours, 2 950 F, 2 400 F pour les 6-12 ans), l'Auvergne, mais aussi l'Espagne et les sierras du Haut-Aragon (randonnée aquatique), la Turquie à bord d'une goélette le long des côtes lyciennes (15 jours 9 900 F, 8 700 F 8-12 ans), le Zimbabwe et ses éléphants ; ou encore le Wyoming aux Etats-Unis, avec vie dans un ranch et randonnée à cheval à travers les Rocheuses.

● Avec le même esprit, MVM (tél. : 40-47-78-04, et agences) présente dans une brochure baptisée *En famille et entre amis* des séjours balnéaires dans l'océan Indien et des safaris en Afrique. On réserve villa et « nounou » pour les enfants à l'île Maurice, aux Seychelles, ou au Sri Lanka (à partir de 7 520 F pour 9 jours, sur la base de 5 personnes, 230 F la nuit supplémentaire). Ou une maison flottante *(house-boat)* sur le lac Kariba au Zimbabwe, pour observer oiseaux et hippopotames, ou encore un minibus au Kenya et en Tanzanie, pour rencontrer les fauves. Enfin des circuits automobiles avec étapes réservées en Afrique du Sud ou à Madagascar.

● Parmi les forfaits « autotours » annoncés chez les spécialistes des Etats-Unis, ceux de Vacances fabuleuses (tél. : 53-67-60-00, et agences) font la part belle aux familles : ainsi un itinéraire de deux semaines à travers les parcs nationaux de l'Ouest américain coûte à une famille de 4 personnes (2 adultes, 2 enfants dont l'un a plus de 12 ans) 26 607 F, billets d'avion, location de voiture et chambres d'hôtels inclus. Les cures de nature en grand spectacle ont détrôné les bains d'antan.

Florence Evin

'lus frais ur la moitié nord

LES HAUTES PRESSIONS, rès avoir connu une certaine iblesse mercredi, avec la pénéation d'un front nuageux sur s régions du Nord-Ouest, vont nouveau se renforcer dans la urnée de jeudi avec l'installaon d'un anticyclone à 1 035 hecpascals sur l'Angleterre. Celui-va diriger sur la France un flux nord-est très sec et nettement fraîchi sur la moitié nord, alors ue les chaleurs resteront fortes r les régions méridionales.



évisions pour le 13 juin vers 12h00

Jeudi, sur la plupart des régions, le soleil brillera du matin jusqu'au soir. Quelques nuages bas seront présents en début de journée sur le Pays basque, ainsi qu'en Franche-Comté et au sud de l'Alsace, puis le soleil s'imposera. Sur les Hautes-Alpes, les Alpes du Sud et la Côte d'Azur, des passages nuageux cacheront par moments le soleil et, dans le courant de l'après-midi, des nuages bourgeonneront.

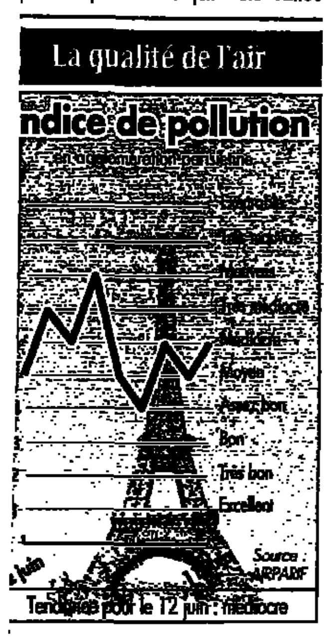
Les vents souffleront du secteur nord-est, assez soutenus sur le littoral de la Manche, 30 à 40 km/h. Dans l'intérieur des terres, ils seront plus faibles, de l'ordre de 10 à 20 km/h, localement 30 km/h sur un axe Poitou-Charentes, Centre, Franche-Comté. Près de la Méditerranée, le mistral balaiera la vallée du Rhône avec des pointes à 60 km/h. La tramontane soufflera également, atteignant 50km/h sur le Roussillon.

Les températures minimales seront agréablement rafraîchies sur la moitié nord, avec 10 à 13 degrés en général, localement 6 à 7 degrés sur les Ardennes. En allant vers le sud, la douceur se maintiendra avec 15 à 19 degrés du Sud-Ouest vers la Méditerranée. En journée, le thermomètre ne dépassera pas 20 degrés en bord de Manche, 23 à 25 sur les autres régions de la moitié nord. Il fera 26 à 28 degrés du Poitou à la région lyonnaise et 29 à 31 plus au sud.

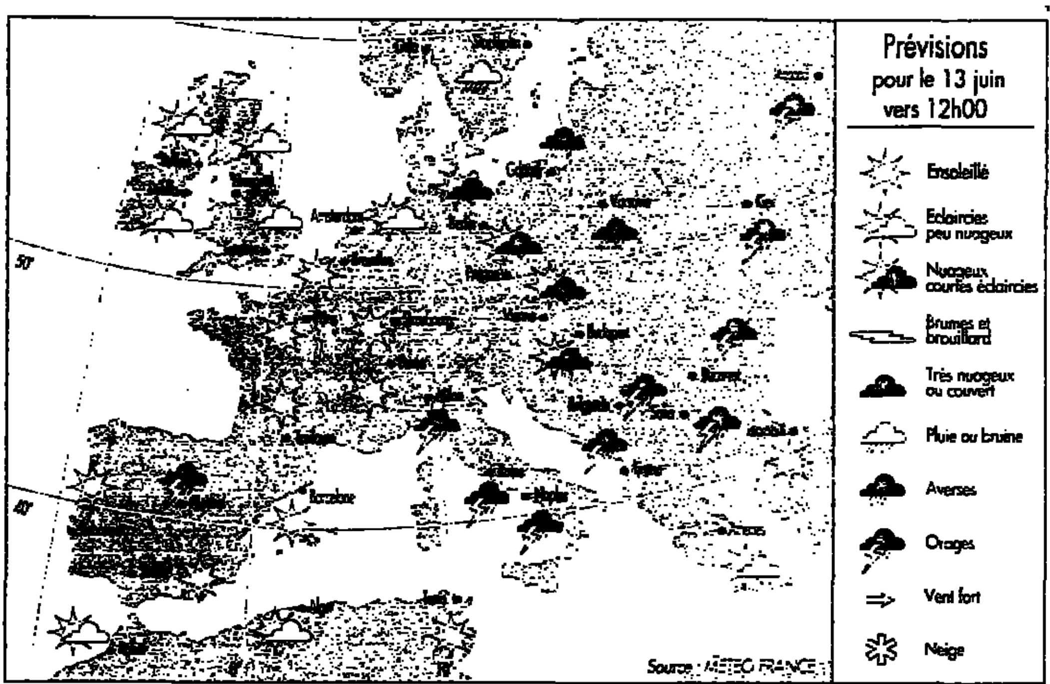
Vendredi, le temps estival se maintiendra sur l'ensemble du pays, avec un ciel le plus souvent tout bleu et parsemé de quelques nuages peu dérangeants sur l'extrême sud-est. La chaleur sera tempérée sur la moitié nord par les vents d'est à nord-est – 20 à 25 degrés – alors qu'au sud, les 30 degrés seront approchés, parfois dépassés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

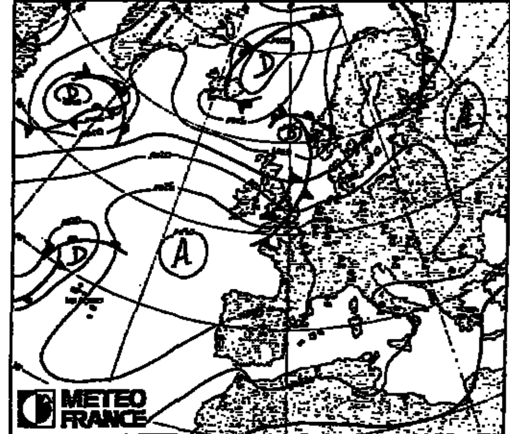


Tendances pour le 12 juin : médiocre

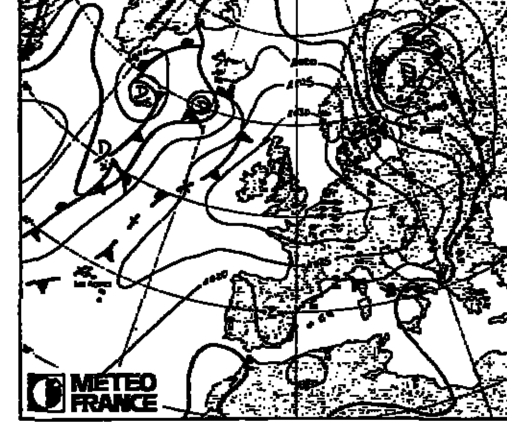




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	32/17	TOURS	29/15	CHICAGO	22/11	LISBONNE	29/17	PRETORIA	20/9
		LILLE	26/15	ÉTRANGER		COPENHAGUE	22/14	LONDRES	23/12	RABAT	28/19
du 11 juin		LIMOGES	31/18			DAKAR	25/23	LOS ANGELES	22/16	RIO DE JAN.	23/18
maxima/minima		LYON	31/17	ALGER	26/20	DUBAI	41/31	LUXEMBOURG	29/18	ROME	31/19
		MARSEILLE	31/21	AMSTERDAM	24/15	DUBLIN	20/7	MADRID	34/18	SAN FRANC.	18/11
FRANCE		NANCY	32/16	ATHÈNES	32/22	FRANCFORT	32/19	MARRAKECH	34/21	SANTIAGO	15/3
		NANTES	23/15	BANGKOK	37/27	GENÈVE	29/16	MEXICO	27/14	SÉVILLE	36/20
AJACCIO	27/15	NICE	28/21	BARCELONE	29/20	HANOÏ	34/26	MILAN	34/17	ST-PETERS.	27/15
BIARRITZ	24/17	PARIS	30/17	BELGRADE	33/20	HELSINKI	22/10	MONTRÉAL	26/16	STOCKHOLM	26/17
BORDEAUX	30/15	PAU	31/17	BERLIN	31/20	HONGKONG	32/26	MOSCOU	24/9	SYDNEY	15/13
BOURGES	30/16	PERPIGNAN	32/23	BOMBAY	33/26	ISTANBUL	27/17	MUNICH	29/15	TENERIFE	27/19
BREST	17/13	POINTE-À-PIT.	32/23	BRASILIA	24/13	JAKARTA	28/24	NAIROBI	22/13	TOKYO	23/20
CAEN	27/14	RENNES	25/15	BRUXELLES	27/16	JÉRUSALEM	30/24	NEW DELHI	40/30	TUNIS	29/18
CHERBOURG	23/12	ST-DENIS-RÉUNION	26/19	BUCAREST	34/20	KIEV	30/19	NEW YORK	28/19	VARSOVIE	26/14
CLERMONT-F.	31/15	ST-ÉTIENNE	31/16	BUDAPEST	34/21	KINSHASA	28/17	PALMA DE M.	29/14	VENISE	34/22
DIJON	30/16	STRASBOURG	31/19	BUENOS AIRES	22/14	LE CAIRE	36/21	PÉKIN	33/19	VIENNE	30/15
FORT-DE-FR.	30/22	TOULOUSE	32/18	CARACAS	30/24	LIMA	17/14	PRAGUE	28/15		



Situation le 12 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 14 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le procès Mikhaïlovitch

LUNDI dernier s'est ouvert à Belgrade le procès du général de l'armée royale yougoslave Mikhaïlovitch, dont le déroulement est suivi avec un immense intérêt, non seulement dans la Yougoslavie tout entière, mais également un peu partout dans le monde. Celui qui fut l'un des premiers insurgés d'Europe, sinon le premier, comme il le prétend lui-même, celui qui représenta pendant des mois l'honneur yougoslave, le général Mikhaïlovitch a-t-il collaboré avec les Allemands et le Quisling yougoslave Neditch ? A-t-il lutté systématiquement contre les partisans et commis toutes sortes de sévices et de crimes contre la population ?

Nous savons seulement que certains points restent obscurs dans l'histoire de la résistance yougoslave. Il semble en effet que le général Mikhaïlovitch, après quelques durs revers, se soit montré timoré et d'une prudence excessive ; il semble également que son autorité fut faible sur certains de ses lieutenants qui se compromirent avec l'occupant, et que lui-même ait accepté certains contacts pour éviter d'effroyables représailles.

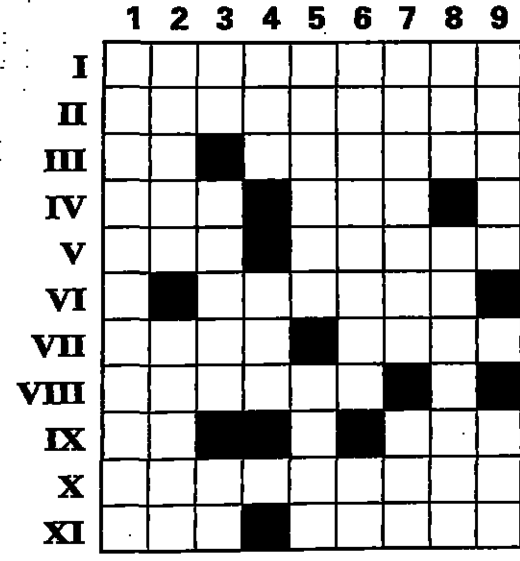
Il apparaît enfin que les partisans de Tito manifestèrent dans la résistance un courage, un mordant, une volonté de lutte qui en firent bientôt les plus redoutables adversaires des Allemands, à telle enseigne que le gouvernement anglais se détourna bientôt de Mikhaïlovitch pour leur apporter toute son aide.

Tout cela ne peut tout de même effacer les magnifiques pages d'héroïsme qu'ont écrites les Tchetniks au prix de leur sang. Les alliés eux-mêmes ont reconnu que leur action, en retardant l'arrivée des renforts allemands, a joué un rôle important dans les succès de la campagne d'Afrique.

(13 juin 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6842



HORIZONTALEMENT

I. Peut faire la navette. – II. N'est pas un homme de bonne volonté. – III. Participe. Où il y a un beau fruit. – IV. Si elle est pleine, c'est la haute. Coule en Asie. – V. D'un verbe actif. Pas atteints. – VI. Etat d'Amérique. – VII. Un nœud. Ville d'Italie. – VIII. Evoquent une marche hésitante. – IX. Une personne. Couleur de cheval. – X. Peut décorer des berceaux. – XI. Est difficile à plaquer. Régna en Orient.

VERTICALEMENT

1. Qui peut amener des vents violents. – 2. Nous donne les boules quand il est cultivé. L'allure du naturel. – 3. Saint normand. Partie du monde. Romains. – 4. Mot pour annoncer qu'on a fait des boulettes. Ancienne capitale. – 5. Comme une surface d'avion. Prophète hébreu. – 6. Opérations sur le chanvre. Métal dur. – 7. Ville du Pérou. Oseille en grain. – 8. D'un auxiliaire. Brise... glace. – 9. Qui font partie de l'effectif. Au Japon.

SOLUTION DU N° 6841

HORIZONTALEMENT

I. Censurer. – II. Aleurodes. – III. Rapiéçage. – IV. Inès. Ami. – V. Spi. – VI. Libellule. – VII. Olé ! Altos. – VIII. Nil. Tee. – IX. Néon. User. – X. Ennuis. Se. – XI. Sélecte.

VERTICALEMENT

1. Carillonner. – 2. Elan. Ilien. – 3. Nèpe. Belons. – 4. Suisse. Nue. – 5. Ure. Plat. Il. – 6. Rocailleuse. – 7. Edam. Utes. – 8. Régi. Lô. Est. – 9. Se. Mesurée.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE.** Dans une note de service, la compagnie Air New Zeeland autorise ses pilotes à faire une sieste d'une demi-heure durant les vols de plus de trois heures. Après un réveil qui doit être effectué en douceur, d'après les recommandations de cette note, le pilote a droit ensuite à une période d'adaptation d'un quart d'heure avant de reprendre pleinement les commandes. – *(Reuter.)*

■ **CHINE.** La Chine, qui a accueili 46 millions de visiteurs étrangers l'année dernière, va entreprendre la construction de 1 000 nouveaux hôtels au cours des cinq prochaines années, pour faire face à l'afflux de touristes. Le nombre d'établissements sera ainsi porté à 4 500, dont 2 800 avec des étoiles, d'une capacité totale de 650 000 chambres. – *(AFP.)*

■ **BÉNIN.** Selon le médecin-chef de la ville de Banikoara, située à 520 kilomètres au nord-ouest de Cotonou, l'épidémie de choléra, qui a fait 53 morts dans la région depuis le début du mois d'avril, est en régression. – *(AFP.)*

■ **SAINT-MALO.** Le *Solidor 3*, un car-ferry rapide, a été mis en service samedi 8 juin par la compagnie Emeraude Lines. Il relie Saint-Malo à Jersey en soixante-dix minutes et à Guernesey en cent dix minutes. Le catamaran, qui peut transporter 450 passagers et 52 voitures, assurera, durant l'été, trois liaisons quotidiennes avec le port de Saint-Hélier (Jersey) et une avec le port de Saint-Peter (Guernesey). – *(AFP.)*

■ **CROATIE.** Le Club Méditerranée a l'intention de rouvrir son village de vacances de Pakostane, près du port de Zadar, au sud de la Croatie, le 28 juin. Créé en 1960, il était fermé depuis le début de la guerre serbo-croate. L'aéroport de Zadar, qui a été la cible de bombardements, est en voie de réhabilitation, et des vols charters directs Paris-Zadar effectués par Air Charter International doivent reprendre en juillet. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** Le service de réservations de la compagnie espagnole Iberia est désormais ouvert sept jours sur sept, de 7 heures à 22 heures, jours fériés compris (tél. : 40-47-80-90).

PARIS EN VISITE

Vendredi 14 juin

■ **DE LA COUR DES MIRACLES AU SENTIER** (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, 3, place des Victoires (Frédérique Jannel).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** et son quartier (60 F), 11 heures, sortie du métro Jacques-Bonsergent (Vincent de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (60 F + prix d'entrée), 11 heures, 158, boulevard Haussmann (Artange).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le mobilier royal, 11 h 30 ; *Les Esclaves*, de Michel-Ange, 12 h 30 ; les monuments funéraires au Moyen Age et à la Renaissance, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer (50 F + prix d'entrée), 13 h 15, hall d'entrée (Odyssée).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Menzel (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, parvis du musée devant l'éléphant (Paris et son histoire).

■ **DE LA RUE DU DRAGON** au quai Malaquais (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (50 F), 14 h 30, sur le parvis devant l'entrée de l'Hôtel-Dieu (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE PICASSO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 45, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).

■ **L'AVENUE FOCH** (60 F), 15 heures, devant le guichet du métro Porte-Dauphine (Vincent de Langlade).

■ **BELLEVILLE** (37 F), 15 heures, sortie du métro Place-des-Fêtes (Monuments historiques).

■ **DE LA PLACE VENDÔME** à la place des Victoires (50 F), 15 heures, sortie du métro Tuileries (Paris passé, présent).

■ **L'HÔTEL DE GALLIFET** (carte d'identité, 50 F), 15 heures, 50, rue de Varenne (Didier Bouchard).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** et *Le Père Goriot*, de Balzac (37 F), 15 heures, devant la façade de l'église Saint-Médard (Monuments historiques).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Les Années romantiques » (50 F + prix d'entrée), 18 heures, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

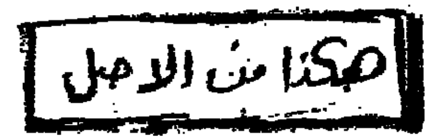
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



UNE RÉVOLUTION : L'AMORTISSEMENT PERISSOL

C'est officiel : les appartements locatifs neufs achetés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 sont **amortissables** à raison de :

– 10 % du prix total de l'acquisition pour chacune des 4 premières années,

– 2 % pour chacune des 20 années suivantes.

Le déficit foncier est, dans ce cas, imputable sur le revenu global dans la limite d'un plafond de 100.000 F et l'excédent est reportable sur les années ultérieures pendant 10 années.

Le texte de loi correspondant a été voté par le Parlement et publié au Journal Officiel.

Investisseurs contribuables, à vos marques !!!

PARIS RIVE DROITE

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
Prix : 25.200 F le m² moyen.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél. : 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.
Prix de lancement.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces. Proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac.

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
47.12.54.44.

Ideal investisseurs : du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370 000 F et 2 pièces à partir de 690.000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Perissol"
Tél.: 47.12.54.44.

STIM BATIR

Villa Menans
Rue Pailleron.

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier.
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
47.12.53.53.

22 logements du studio au 5 pièces

Metro Bolivar. A deux pas du Parc des Buttes-Chaumont, 2 petits immeubles de standing
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 47.12.53.53.

STIM BATIR

Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces duplex.
19.900 F le m² moyen.

Situé à 200 mètres de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin. Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

6e arrondissement

11, rue Serpente

Commercialisation :
OLIVIER BAILLY INVESTISSEMENTS
3, rue Crébillon
75006 Paris
Tél.: 46.34.73.13.

Du 2 pièces au 6 pièces.
33.000 F le m² moyen.

Livraison 1er trimestre 1997.
Au cœur du quartier latin, 8 appartements seulement, dans un immeuble du XVIIe siècle entièrement restructuré.
Le volume des pièces, la taille des fenêtres, les poutres, la cage d'escalier d'époque seront préservés afin d'offrir le charme et le caractère de l'ancien en plus du confort et des avantages financiers du neuf.
Prestations particulièrement soignées.

Olivier Bailly

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces, quelques duplex.
26.300 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

14, rue de l'Abbé Groult

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier.
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
47.12.54.44.

17 logements du studio au 5 pièces.

Au centre du 15e arrondissement, dans une rue calme et toute proche de la Place du Commerce, cette résidence de standing conjugue charme, confort et sécurité.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 47.12.54.44.

STIM BATIR

16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert : 05.33.59.00.

33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Tout le raffinement s'accorde avec le confort le plus actuel pour faire de ces appartements des espaces de vie privilégiés. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert: 05.33.59.00.

SEFIMA

RÉGION PARISIENNE

Maisons-Laffitte

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
17.800 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Levallois

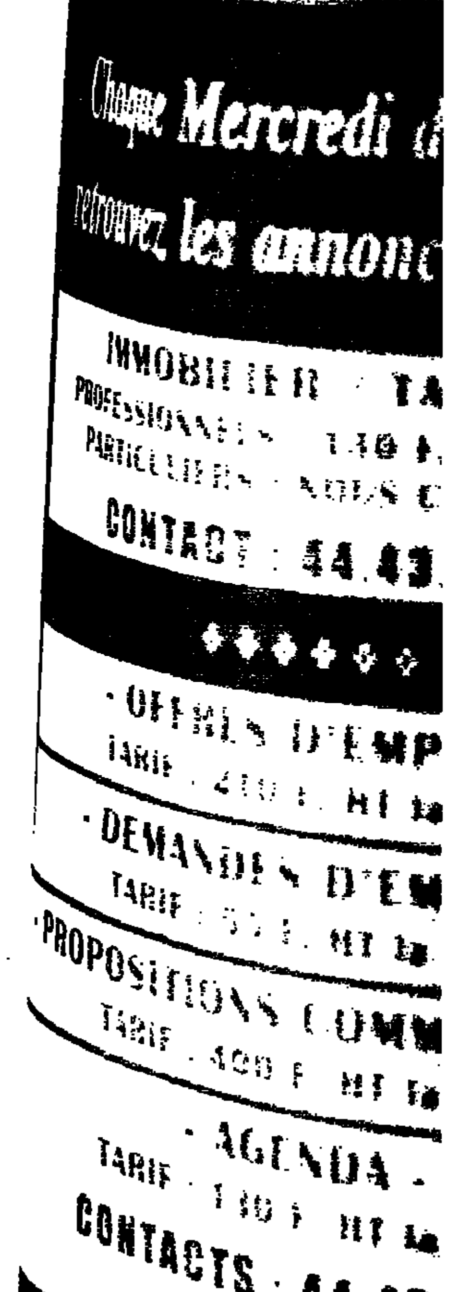
Les Estudines Paris-Levallois
30, rue Victor-Hugo.

Réalisation :
RÉSIDE ÉTUDES
42, avenue George V,
75008 PARIS
Tél.: 47.37.91.25

Studio à partir de 371.000 F.

Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi Méhaignerie.
Renseignements : RÉSIDE ÉTUDES, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél. : 47.37.91.25.

RÉSIDE ÉTUDES



Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrondt

BEAUBOURG 8, r. Bourg-l'Abbé, raffiné, 117 m², intéressant, samedi 12 h à 16 h ou 46-44-98-07

5e arrondt

GALANDE IMM. XVIIe
Duplex dernier étage Gd séj., cheminée, mezzanine, + chambre, calme, 1 900 000 F. Serge Kayser 43-26-43-43

PANTHÉON
Imm. récent, stand., beau studio, ét. élevé, asc., balc. Vue très dégagée. 700 000 F. – 43-25-97-16

LUXEMBOURG
P. de t., dble séj., + 2 chbres, balc., ét. élevé, asc. est-ouest. 1 790 000 F. – 43-25-97-16

VAL-DE-GRÂCE
Imm. P. de t. + 2 p. s/r., calme, prof. lib. possib. 890 000 F – 43-25-97-16.

VAL-DE-GRÂCE 2 P.
32 m², bon état – 640 000 F. LITTRÉ 45-44-44-45

MAUBERT 5/6 P.
2e ét., asc. envisagé, pierre de t. – 43-36-17-36

Mo MONGE – rue Gracieuse. STUDETTE équipée, asc., bel immeuble, calme. 370 000 F – 40-47-67-82.

6e arrondt

PIED-A-TERRE S/SEINE VUE SOMPTUEUSE Serge Kayser – 43-26-43-43

CH.-MIDI S/ARBRES SUPERBE 2/3 P., 67 m². 1 600 000 F LITTRÉ 45-44-44-45

7e arrondt

GROS CAILLOUX 75 m², 2e, sans asc., s/cour clair. 1 350 000 – 45-21-22-88

LATOUR MAUBOURG
1er ét., calme, 3 P., s-cour fleurie, cft. 1 600 000 F. Serge Kayser 43-26-43-43

8e arrondt

PRÈS PARC MONCEAU Beau pierre de t., 1er étage, 175 m², 4 chbres. 3 400 000 F – 45-21-22-88

9e arrondt

Condorcet P. de t., 3e ét., sans asc., 5 p. 110 m² + serv., chf. indiv. Calme, soleil 43-35-18-36

RUE CADET
Mo MONTMARTRE ou CADET 2 P., 27 m², 1er étg., séjour, chambre, dble wc, bon état général, faibles charges. Prix : 350 000 F. Tél. : 45-84-48-91 (dom)

Près TRUDAINE/MARTYRS Gd 5 P., calme, soleil, 1 950 000 F. Hestone 40-16-47-47

10e arrondt

BONNE NOUVELLE
pierre de t. 5 P., terrasse, calme, soleil. 1 500 000 – 43-25-97-16

Mairie Xe gd 2/3 p. de imm. pdt, 5e ét. Soleil, parquet, moulures chauf. gaz. 800 600 F. Part. Tél. : 45-84-23-40

11e arrondt

RUE SAINT-MAUR Mo VOLTAIRE Part. vd. 2 pces 40 m², près commerces et square. Entrée, cuis. aménag., séj., chbre, S.E., WC, cave, chauf. indiv., s/vis-à-vis, raval. en 94, digicode, habit. sans frais, faibles charges. 580 000 F – 69-49-02-26

FAIDHERBE-CHALIGNY
128 M² CLAIR SOLEIL
Bon anc. liv. 48 m², 3 chbres 2 bains, vaste cuis., état parfait 2 100 000 F + park. 100 000 F. Tél. : 47-00-77-27

12e arrondt

7 P. TERRASSES
entre BASTILLE et VIADUC calme, sol., penthouse, 5 ch., 6 200 000 F. Part. : 43-44-01-90

14e arrondt

DENFERT-ROCHEREAU grand 2 p., 3e ét., asc. dans très bel imm. p. de taille. 950 000 F – 40-47-67-82

GAÎTÉ-DAGUERRE Atelier en maison de ville, 2 niveaux, sur cour-jardin, 880 000 F. 40-47-67-82

Denfert bel anc. 2 p. [illegible] F
Denfert studio 33 m² [illegible] F
[illegible]
Denfert 4/5 p., 90 m², 2 000 000 F
Montparnasse studio + park. 595 000 F – 43-35-18-36

Alésia p. de t., ét. élevé, liv., 3 chbres, 86 m², balc., parfait état, faibles ch. – 43-35-18-36

15e arrondt

ATELIER D'ARTISTE
MONTPARNASSE 2/3 P. 70 m² 2e ét. VUE CHARME. 1 470 000 F – 43-20-32-71.

Mo DUPLEIX, dernier étage 2 P. 39 m² + 25 m² terrasse, vue panor. pl. soleil 43-35-18-36.

VOLONTAIRES studio 28 m² + terrasse 44 m² 6e étage, récent bon état
CAMBRONNE studio, 9e ét., vue dégagée balcon, récent.
FEAU LA BOURDONNAIS 47-05-50-36

Mo DUPLEIX, STUDIO de qualité, équipé, vue T. Eiffel, bel imm. ancien, 420 000 F, Syndic : 40-47-67-82

Mo CONVENTION
TERRASSE-JARDIN
+ véranda 190 m² dernier ét. état parfait + parking 3 700 000 F exclusivité DOLÉAC – 42-33-61-15

VUE PANORAMIQUE
FALGUIÈRE 5 P.
3 chbres, box – 42-65-18-83

16e arrondt

IDÉAL PLACEMENT bel imm., 42 m² parfait état. 680 000 F 45-46-26-25

17e arrondt

LEGENDRE-DAUTENCOURT 2 P., 41 m², beau plan; grande s. de bains. 480 000 F Syndic 40-47-67-82

PORTE CHAMPERET prox. jardin, 80 m² env. parfait état, 2e, asc. 1 480 000 F – 45-21-22-98

PARC MONCEAU Signé par un gd architecte des années 30, étonnant appt, 180 m² + patio + appt. de serv. Prix intéressant. URGENT – 42-33-94-36

Av. des TERNES (près PLACE), 2 p. + terrasse 12 m², soleil, calme. 680 000 F. 40-47-67-82

18e arrondt

CLARTÉ ET VERDURE 18e, rue J. de Maistre 2/3 p., 63 m², parfait état. 960 000 F – DMI : 42-52-14-14

19e arrondt

PARIS-QUAI DE SEINE F2 (64 m²) NEUF avec parking. Vue sur canal de la Villette. 890 000 F FRANCE VIAGER : 42-89-06-66

91 Essonne

91 YERRES FORÊT CHARMANTE MAISON 6/7 P.
Db. liv., cuis., 4 ch., 2 sdb., WC, dress. 160 m², s. rel. cond., s/s tot. Ter. 350 m². 1 250 000 F. D. : 69-83-82-91 B. : 43-48-41-61

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY – BD. V.-HUGO Duplex 240 m², 115 m² terr. 6-7 ét., 7 p., 4 ch. ch. service, 2 boxes, 2 caves. 7 900 000 F – 47-45-55-53.

Ile de la Jatte 4/5 p., 140 m², terr. 70 m², 3 ch., cuis. éq., SdB, WC. Cave, 2 boxes. 47-45-55-53 – 69-49-80-53

Ile de la Jatte 3 p., 100 m², ter., 2 ch., SdB, WC, gd living, dressing, 2 park., cave. 2 880 000 F. 47-45-55-53 – 09-49-80-53

LEVALLOIS 29 m², s/jard., 4e, asc., stand., calme. 420 000 F. Exclusif Viou : 45-09-53-84

ANTONY CENTRE BEAU 6 P. TERRASSE 3 parkings, 4 chambres. Px : 1 590 000 F. – 09-49-82-10

7' MONTPARNASSE 92140 CLAMART Particulier vend près gare, commerces, et transports. Studio 25 m² + 8 m² balcon donnant sur jardin. Entrée, pp., cuis. aménagée et équip. en électroménager, s.b., w.-c., penderie, cave, park. s/sol, imm. stand., ascens. Habitable sans frais. Prix : 400 000 F + 50 000 park. Tél. : 47-36-13-41

BOULOGNE BELLEVUE
4 P. 990 000 F
Avec ou sans travaux de finitions. PRET 0 %. Le Pptaire 42-65-11-66

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel. F3 séj. 2 chbres, s-d-b, gds rangements. Cuis. équipée avec séchoir. Cave, parking. Prix 370 000 F. Tél. : 39-89-96-15

Province

TOURS HYPER CENTRE 3 appartements neufs à vendre. (1 F1-2 F4) dans immeuble très grand standing (Architecte Jean NOUVEL) 10 000 F/m², parking inclus Très bon rendement locatif, possibilité garantie location Tél. : (16) 47-66-44-44 du lun. au vend.

locations offres

Paris

Mo OURCQ 4e ét. 2/3 P clair et calme Cuis. aménagée, parquet 4 200 F + charges Part. à part. Tél. : (16) 47-37-88-54 le soir

(5e) ARÈNES DE LUTÈCE 2/3 p. meublé, balc., vue sol., park. 7 500 c.c. 46-61-00-90

XVe proche Montparnasse 100 m² au dix. et dern. étage 2 gds balc., gde luminosité pas de vis-à-vis un dble living, 2 chambres au calme sur jardin privatif une salle de bns, une s. d'eau toil. séparées, nbrx placards une cave, un box fermé 11 000 F, charges comprises. 45-66-58-66. Part. à part.

15e GARIBALDI-SÉGUR bel imm., pdt. gd standing. 4 p., 92 m² + box, 11 280 F cc. DMI 42-52-14-14

Région parisienne

94. Gentilly, loue appt. s. à manger, 2 ch., cuisine, confort. Refait à neuf. Prix : 3 600 F/mois. Tél. : 73-90-47-32 (ap. 19 h).

fonds de commerce

A vendre. Hôtel-bureau, 15 nos 2 étoiles, tt. confort, guides, centre-ville d'art et d'histoire, ss-préf. d'Auvergne. Aff. saine. 700 000 F – 73-38-04-12

A CÉDER PARIS 17e EMPLACEMENT No 1 BOUTIQUE GRDE NOTORIÉTÉ
cadeaux naissance P. A P. enfants, haut de gamme, sur 38 m². Fax : 43-48-93-28

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et ts services. – 43-55-17-50

Gds-Augustins, 670 m2 dans hôtel part. caractère Exclusif Viou. 45-08-53-84

maisons

MAINTENON (28) belle mais. anc. restaurée de 170 m² hab., prox. gare SNCF, gar., petit jard. de cottage clos de murs. 900 000 F. Tél. : (16) 37-23-11-34.

VERRIÈRES très belle maison 1970, 230 m² hab., terrain 390 m², idéal prof. lib. 2 960 000 F. Exclu 42-51-10-60

ÎLE SAINT-GERMAIN
Villa neuve livrée mi-97, 118 m² + jardin 2 500 000 F, s/pl. vendredi 14 + week-end. 52, av. Bas-Meudon, 92 ISSY. Renseignement : 46-45-81-11

JOINVILLE-FOCH
MAISON DE VILLE AVEC JARDINET
5 P : 1 190 000 F
Le Pptaire 42-65-11-66

Bourg du sancerrois 18, vd, au milieu des vignobles, et dominant le village, maison contemp., récente, composée de vaste cuis., amén. avec coin repas, gd salon, entrée et 4 ch., s. d'eau, sur 1 000 m, garage, bon état. 480 000 F. Tél. : (16) 38-67-05-61 et (16) 38-29-25-51.

villégiatures

Loue près TOULON gde villa « pieds dans l'eau », 6 ch., 3 terrasses, acc. mer direct. Août : 7 000 F/sem. ou 25 000/mois, sept. : 4 000 F/sem. ou 15 000 F/mois (16) 90-33-88-14

« Les pieds dans l'océan » Résidences 2/3 et 4/6 pers. dans fort XVIIe s., sur 4 ha. Dans l'île Madame, face fort Boyard. En concession de 50 ans. Droit au bail de 165 000 F à 265 000 F. Rens. : (16) 46-84-47-21 Clôture le 24 juin 1996.

Loue juillet, 15 km AVIGNON très gde maison 3 + 4 = 7 chbres avec très gde terrasse. Prix : 4 000 F/semaine. Tél. : (16) 90-33-98-14

Part. loue Gîte ARIÈGE (800 m alt.) 15 km, St-Giron, 3 ch., 6 pers., 07/08/09. Prix : 6 000 F/mois. Tél. : (16) 61-48-62-13

Village naturiste Oasis-Port-Leucate (Aude), près plac., 100 m de la mer, appt rdc, 6/8 personnes, 3 ch. Tél. : (16) 68-32-22-62

CAP FERRET SAUVAGE calme, villa bord eau, disponible août. Tél. : (16) 56-60-40-02

appartement achat

Rech. urgent 100 à 120 m² Paris, paiement comptant chez notaire, 49-73-48-07

viagers

Paris 17e, Rennequin, studio 22 m², viager libre 2 têtes 260 000 FF + 2 600 F/mois. FRANCE VIAGER 42-89-06-66

Champigny-sur-Marne (94), pavillon de luxe avec terrain 450 m², viager libre 2 têtes. 1 100 000 F + 3 165 F/mois. FRANCE VIAGER 42-89-06-66

forêt

Vds forêt 45 ha épicéas 35 ans, bord de route voies intérieures et plate-forme aménagée Puy-de-Dôme. Tél. : 77-61-22-10, Heures repas

pavillon

95 TAVERNY. Pavillon 1988 Gd séj., 4 ch., cuis. équip., 2 WC, SdB, S. d'eau, jardin autour abri garage, près RER et commer. 840 000 F – 30-40-80-76

terrain

BRETAGNE-MORBIHAN vends LARMOR-PLAGE terrain constructible viabilisé, bel environt. M. Allenic (16) 97-21-75-25

immeuble

HAUSSMANN-MALESHERBES 1 100 m² R+ 6 pierre de t., rénovation de gde qualité, habitations + commerces. Dossier sur demande, M. Fontaine, Foncia Ouest 42-94-96-96

location non meublée offre

Paris

4, rue de Montessuy, Paris 7e, appartement 1er étage, 72 m², très bon état, bon standing. Prix 8 500 F/mois. Tél. : 40-62-63-40

LE MONDE DES CARRIÈRES

LA SODIPARC recrute le
CHEF DU PROJET
de transport en commun en site propre de la
VILLE DE SAINT-DENIS
– De formation tech. bac + 5
– justifiant d'une exp. profes. dans la direction de travaux d'infrastructure,
le candidat assurera la direction de l'équipe du projet ;
il sera l'interlocuteur des collectivités et des services de l'État.
La mission est à durée déterminée de 3 ans et le candidat devra être disponible fin août 1996.
Adr. lettre manus., C.V. + photo d'identité à M. le Directeur général de la
SODIPARC 50, quai Ouest 97490 SAINT-DENIS REUNION

A tous les entrepreneurs de l'avenir :
LE CHANVRE
est la plante primaire des matières premières repoussantes. Notre société EUROPA HANF S.A., centre européen de la technologie et commercialisation en chanvre, cherche un représentant général pour la France, capital min. 1 Mio FF. Les entrepreneurs intéressés sont priés de contacter : EUROPA HANF S.A., 8, rue Marscherwald, L-6240 Graulinster, Luxembourg. Tél. : (352) 788-786, Fax : (352) 788-236

RESPONSABLE DES ÉTUDES
Enseignement supérieur Communication, BAC +5 exigé Expérience Enseignement ICP - 2/12, rue de Bellevue 75019 PARIS

ORGANISME INTERNATIONAL
responsable de la gestion de la circulation aérienne en Afrique recherche pour son siège à Dakar
UN INGÉNIEUR SYSTÈME
ayant grande expérience UNIX, réseaux Ethernet, TCP/IP, SgBD, langage Sql. Intégré au service de maintenance, il sera responsable de la partie système et devra organiser et former l'équipe correspondante.
Dossier de cand. avec photo et prét. à adresser à :
P. ANDRIEU SOFREAVIA-SERVICE
3, carrefour de Weiden, 92441 Issy-les-Moulineaux Cedex

Ecole privée sous contrat Paris 15e recherche PROFESSEUR FRANÇAIS/LATIN collège-lycée : 15 heures Tél. : 44-37-00-90, poste 119

AVIS DE CONCOURS
LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE
organise un concours sur titres avec épreuve (entretien) pour l'accès au cadre d'emplois
DES PUÉRICULTRICES TERRITORIALES (homme ou femme).
Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 12 août 1996.
Date de l'épreuve : à partir du 17 septembre 1996.
Nombre de postes mis au concours : 50.
Lieu de l'épreuve : 42, rue de Romainville, Paris-19e.
Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés : centre de gestion 3, rue de Romainville, 75940 Paris cedex 19.

LYCÉE RECHERCHE
PROF. CERTIFIÉS OU AGRÉGÉS EXPÉRIMENTÉS
– philo, lettres, anglais ;
– économie, maths, EPS.
Envoyez CV au lycée 16, avenue Maurice, 93250 Villemomble.

PHOTOTHÈQUE SUD recherche
DOCUMENTALISTE COMMERCIAL(E),
anglais souhaité, envoyer CV + LETTRE : WALLIS 22, av. Saint-Barnabé, 13004 MARSEILLE

DEMANDES D'EMPLOI

DESIGNER OBJET/ESPACE
Diplômé arts-déco Strasbourg ch. emploi, étudie tte proposition Tél. : 88-61-17-28

NEGOCIATRICE excellente présentation dynamique, solide exp., programme immobilier neuf rech. poste (grande mobilité) Tél./fax : 44-75-06-02

ARTISTE PEINTRE rech. job secteur culturel. Tél. : 40-36-26-08

PROF. EXPÉRIMENTÉE diplômée ingénieur ENSI exp. à l'IUT et en lycée cherche place de prof. en MATHS PHYSIQUE CHIMIE Tél. : (16) 23-53-22-61

J. Allemande, D.E.A. hist. art doct. mécénat ; all., fr., angl., it. Exp. cciales, doc. pédago. journalistes, ch. emploi marché de l'art, mode, médias, relat. internat. T. : 42-05-78-15

JURISTE AFFAIRES 8 a. exp. contrat rédaction COFACE Finance litiges. Tél. : (1) 34-28-34-94

Etudiante autrichienne, 21 a., cherche place au pair près famille ou vieille dame, pour vacances d'été. Hedwig Keplinger, Muehlbach 47, A-4864 Attersee, Autriche. Tél. : 1943-512-5957717.

L'AGENDA

Automobiles

HONDA ACCORD 2,2 L EXI 4WS (mod. 92) 11 CV. 78 000 km Série TROPHEE : sièges cuir, climat., ABS. Prix : 79 000 F Tél. : (16) 92-15-12-75

A VENDRE FORD ESCORT CLX Diesel 5 CV Année 91, 87 000 km. Très bon état. Prix : 37 000 F. A débattre. Tél : 64-88-43-39

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Étoile 37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Cours

ACCENTS OF AMERICA
INTENSIFS JUILLET
44-07-05-05
Mo ODÉON

Loisirs

BODY LINE
Pour votre forme votre ligne votre beauté
venez profiter des cours step, aerobic, stretching, abdos-fessiers, culture physique... musculation, cardio training, boxe française, sauna - hammam, UV
ouvert tous les jours
25-27, rue de la Croix-d'Eau, 94170 LE PERREUX Tél. : 48-72-10-40

Traductions

Confiez vos travaux
de TRADUCTION
d'anglais et d'espagnol vers le français (général, informatique, économie, arts),
de RÉDACTION
(courrier, articles, discours), d'interprétariat de liaison, de révision/ relecture et de frappe de documents à une professionnelle diplômée. Tél. : 30-40-15-66

Vacances fluviales

TOURISME FLUVIAL commencez à rêver de votre évasion future... FRANCE MAYENNE FLUVIALE location de bateaux habitables sans permis Le Port 53200 DAON Tél. : (16) 43-70-13-94 Fax : (16) 43-70-17-46

Vacances Tourisme Loisirs

A 300 km de Paris au cœur du bocage bourbonnais. Dans une propriété de 13 ha clos de murs LE CHÂTEAU D'EMBOURG organise des séjours de vacances pour vos enfants âgés de 4 à 12 ans. Ils trouveront sur place le poney club, la ferme et ses animaux, piscine, tir à l'arc, vélos, etc. Le centre est agréé J. et S. Tél. : (16) 70-43-89-32

Vélosolex

À VENDRE : VéloSolex 3800
Fabrication française MOTOBÉCANE Très bon état. Tél. : (1) 64-34-82-58 Après 19 heures.

CINÉMA Un film domine largement les sorties de la semaine : celui d'Arnaud Desplechin, *Comment je me suis disputé...*, déjà remarqué au Festival de Cannes. Avec une bande d'acteurs-





D.R.

fétiches, il signe là une œuvre pleine d'humour, de distance et de profondeur sur les aléas de l'existence. ● LE CINÉASTE ETHNOLOGUE Jean Rouch est honoré à la Galerie du Jeu de paume, qui lui consacre une rétrospective pour ses cinquante ans de cinéma. ● EN RUSSIE, à la veille des élections, le bilan de mauvaise santé de l'industrie cinématographie.

Comment ils ont travaillé... (avec Arnaud Desplechin)

Comment je me suis disputé... (ma vie sexuelle). La connivence et l'humour soudent une bande de jeunes et brillants acteurs autour de l'admiration pour « leur » cinéaste. « Le Monde » les a réunis pour parler d'eux, de lui et de ce grand « film intimiste d'action »

ILS NE SONT pas tous là. Marianne Denicourt est au Mexique, Emmanuelle Devos n'a pu se libérer, Fabrice Desplechin a réintégré son corps d'origine (il est haut fonctionnaire dans le civil)... Ils ne sont pas tous là, mais ils sont bien là, les mêmes que dans le film. Ces jeunes gens entre lesquels on sent une connivence où l'intelligence et l'humour tiennent le premier rôle. Ils ne jouent pas, « ils ne se la jouent pas », comme ils diraient. Epuisés par une tournée-marathon en province pour présenter *Comment je me suis disputé...*, portant à « leur » cinéaste une admiration aussi évidente qu'illico transmuée en blagues, sérieux infiniment sur les enjeux de ce qu'ils ont fait et prêts à toutes les dérisions sur eux-mêmes, ils recomposent cette communauté de singularités qui est l'une des qualités les plus apparentes du film.

Arnaud Desplechin n'est pas en reste, invoquant obstinément son *« effondrement psychique »* pour tenir à bonne distance son propre discours. Tous les comédiens, ancienne connaissance du cinéaste ou nouveau venu dans son entourage, ont approché le film par des essais. *« Le scénario est conçu selon une logique qui doit être entièrement remise en cause par le tournage*, explique Arnaud Desplechin. *L'intervention des acteurs est indispensable pour inventer cette nouvelle manière d'approcher l'histoire. Pour chaque rôle je cherche quelqu'un capable de m'apprendre quelque chose sur ce personnage que j'ai écrit. »*

L'un des paradoxes féconds de *Comment je me suis disputé...* tient à ce que ce film qui paraît si collectif est conçu uniquement dans le rapport personnel de chacun avec le metteur en scène, qui parle d'*« une succession de complots privés »*.

Jeanne Balibar : *« Le plaisir du jeu tient à la part d'inconnu, qui vient du partenaire, du réalisateur, de la caméra. On n'a pas le désir d'analyser ce qu'on fait, il est tout à fait admissible de n'appartenir qu'à une partie de l'histoire et de ne pas contrôler l'ensemble. »*

Sur le plateau, Desplechin parle énormément, toujours en tête à tête. Mais en livrant peu d'explications précises. *« Au début, je donne en quelques mots l'idée générale du film et comment le rôle selon moi s'y inscrit. »*

Thibault de Montalembert : *« C'est assez abstrait. Tout change tellement pendant le tournage que ce qu'il dit sert de passerelle, mais se détruit ensuite sous l'effet de ce qui se produit entre tout le monde. »*

Emmanuel Salinger : *« A l'arrivée, chacun a l'air de jouer tout le film, et pas seulement son rôle. Il faut croire que cette façon de s'adresser à chacun plutôt qu'à tous permet plus d'unité dans le jeu que tous ces procédés pour "souder une équipe", comme les lectures collectives, que pratiquent d'autres réalisateurs. »*

Mathieu Amalric : *« Arnaud crée un climat qui électrise tout le monde à égalité, y compris les techniciens. En prenant le temps de parler beaucoup à chacun, il finit par envelopper les gens. Avec lui, on ne sent plus cette frontière très perceptible sur la plupart des autres films, entre les acteurs et les techniciens, et aussi entre deux journées. D'habitude, quand le travail est fini tout s'arrête jusqu'au lendemain, pas sur un film d'Arnaud. »*

Jeanne Balibar : *« On perçoit l'existence d'un sens, dont il est le détenteur* [moue dubitative de Desplechin]. *Nous sommes liés à lui par le sentiment qu'il est en train de travailler à la fabrication de ce sens, avec énormément d'énergie, et le désir de faire advenir le film, de trouver comment raconter quelque chose de très précis pour lui. D'autres metteurs en scène n'ont pas cette politesse, ou cette ruse, de faire sentir combien ils s'investissent dans ce que nous faisons. »*



DESSIN : JACQUES VALOT

Emmanuel Salinger : *« Il y a énormément d'éléments souterrains, nous ne jouons pas que les dialogues, nous nous confrontons à ce qu'ils évoquent sans le dire. »*

Arnaud Desplechin : *« Le principe est précisément de ne pas jouer les dialogues. »*

Emmanuel Salinger : *« Comme les scènes écrites sont très fortement investies inconsciemment, elles suscitent le même investissement quand il faut les interpréter. Forcément on est remué, et ce phénomène crée des liens invisibles entre les interprètes. »*

Chiara Mastroianni : *« Sans qu'Arnaud le demande, je venais sur le plateau aussi lorsque je ne tournais pas. Par plaisir, et par curiosité : pour voir comment ce que j'avais lu pouvait s'incarner. »*

Au sortir de ce trafic, de ces complots et de ce mystère, comment découvrent-ils le film terminé ?

Thibault de Montalembert : *« On reconnaît le film, mais quelque chose d'inattendu se dégage, qui est justement le sens. Mais pas le sens intellectuel ou émotionnel, c'est plus ancien que ça, presque mythologique. Aujourd'hui il n'y a plus d'initiation, il n'existe plus de rituels pour le passage de l'adolescence à l'âge adulte, et le film serait l'histoire d'une initiation dans un monde qui n'organise plus ce passage. Dans* La Sentinelle *on voyait les pères, cette fois les enfants sont livrés à eux-mêmes. »*

Arnaud Desplechin : *« Le film se déroule dans un milieu où il aurait été facile de représenter des pères symboliques, des grands philosophes auxquels se référeraient les personnages. Mais, à part une citation de Georges Marion et une très allusive d'Adorno, il n'y a aucune référence. »*

La vérité du film et la complicité entre ses protagonistes amènent à évoquer l'étiquette de « film-portrait d'une génération ». Débat entre ceux qui trouvent la formule « débile » et ceux qui considèrent que les gens de leur âge sont, pour une fois, montrés avec justesse et dignité, même si, souligne Mathieu Amalric, *« ce n'est pas un film sociologique »*. Pas de sociologie, pas de psychologie, qu'est-ce qu'il reste ? *« Tout !* bondit Arnaud Desplechin. *C'est le minimum pour avoir un peu de place et essayer de faire du cinéma. La psychologie empêche les acteurs de jouer, la sociologie empêche les réalisateurs de mettre en scène une histoire. C'est la sempiternelle question du réalisme : le seul réalisme qui vaille est celui qui fonctionne à l'intérieur de la fiction. »*

Le metteur en scène parle d'« une succession de complots privés »

Au passage, réfutation générale du reproche fait au film de se dérouler dans le microcosme du Quartier latin.

Emmanuel Salinger : *« C'est davantage une remarque de journalistes que de spectateurs, qu'importe le quartier si l'histoire existe. L'intérêt de ce film est d'être non pas microscopique, mais millimétré. Travailler dans un espace aussi défini permet de donner à chaque événement un poids singulier, celui de la fiction. »*

Chiara Mastroianni : *« Il faut être idiot pour croire qu'un film est bourgeois parce qu'il se passe dans un quartier bourgeois. On n'est pas "géographiquement correct". »*

Arnaud Desplechin : *« Je ne peux pas me plaindre qu'on me le reproche ; il y a clairement une provocation dans le choix du lieu, du milieu, de la longueur des voix off, jusqu'au nom du personnage principal, Paul Dédalus. Alors tant mieux si ça irrite ceux que ça doit irriter. »*

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Les affinités électives

LES ACTEURS de *Comment je me suis disputé...* représentent une part importante des forces vives du cinéma français d'aujourd'hui. La plupart sont de « vieilles » connaissances d'Arnaud Desplechin et se connaissent bien entre eux. Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert étaient déjà dans *La Vie des morts* et *La Sentinelle* (Fabrice Desplechin seulement dans ce second film). Beaucoup viennent de l'école des Amandiers, que dirigeaient Patrice Chéreau et Pierre Romans. Les nouveaux venus semblent aujourd'hui appartenir eux aussi à un même univers, dont fait partie une certaine idée du cinéma. Ils ne forment pas une « bande » ni une troupe au sens classique du terme, il faudrait plutôt parler d'affinités électives. On devine que leurs chemins se croiseront à nouveau bientôt.

ITINÉRAIRES

En attendant, chacun est reparti ou va repartir sur son itinéraire particulier. Mathieu Amalric va tourner dans le prochain film de Raoul Ruiz avant de réaliser un moyen métrage. Emmanuelle Devos joue dans le nouveau film d'Eric Rochant, *Anna Oz*. Emmanuel Salinger reprendra cet automne la pièce d'Olivier Py *La Servante* et termine le scénario de son propre film. Marianne Denicourt fait partie de la distribution du *Jour et la nuit* que réalise Bernard-Henri Lévy. Jeanne Balibar commence le film de Laurence Ferreira Barbosa *J'ai horreur de l'amour* ; comme Denis Podalydès et Michel Vuillermoz, elle sera au générique de *Dieu seul me voit*, de Bruno Podalydès. Thibaut de Montalembert joue à la Comédie-Française *Léo Burckart*, mis en scène par Jean-Pierre Vincent, et interprétera à la rentrée *Le Chanteur d'opéra*, de Védékine, au Théâtre de la Bastille. Chiara Mastroianni, actuellement à l'affiche de quatre films *(N'oublie pas que tu vas mourir, Le Journal du séducteur, Trois vies et une seule mort, Comment je me suis disputé...)*, attend la sortie des deux autres qu'elle a interprétés depuis, *Nowhere* et *Caméléone...*

J.-M. F.

Quelques questions adressées à un film « raisonneur »

Cette expérience de vie et de cinéma prend la forme d'une comédie qui suit la complexité de l'existence

Film français d'Arnaud Desplechin. Avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Jeanne Balibar, Thibault de Montalembert, Denis Podalydès, Chiara Mastroianni, Fabrice Desplechin, Michel Vuillermoz. (2 h 58.)

Le deuxième long métrage d'Arnaud Desplechin, après *La Sentinelle* en 1992 (et le tout aussi mémorable moyen métrage *La Vie des morts* qui, dès 1991, signalait l'un des cinéastes français les plus importants de cette fin de siècle) est un film qui pose des questions. C'est même une véritable machine à (s')interroger – machine du genre Tinguely révisé Ariane-5 plutôt que Manufacture des armes et cycles. Ce n'est pas si courant.

Au film de Desplechin, film « raisonneur » comme on le reproche à certains enfants, film questionneur, il est légitime de poser en retour d'autres questions. Par exemple : « Monsieur le film (ce film-là est indubitablement masculin, ce qui ne signifie pas qu'il ne fasse pas grande et belle place aux femmes), qu'est-ce que c'est que ce titre à la construction incertaine et alambiquée ? – Mon titre, pourrait répondre l'interpellé, a au moins le mérite de me ressembler. » C'est peu dire que le récit de *Comment je me suis disputé... (ma vie sexuelle)* n'est pas linéaire. S'il accompagne les tribulations sentimentales d'un jeune professeur de philosophie, Paul, c'est par des chemins en forme de bifurcations, de lignes brisées et de courbes.

Rien de hasardeux dans ce déroulement à première vue erratique, mais au contraire une vérité des comportements et des relations qui prend joyeusement en charge la complexité de l'existence. En toute légèreté de jeu, il y a du savant chez Desplechin, dans sa façon d'expérimenter ce que peut bien signifier être au monde, quand on ne sait pas trop ni qui on est ni ce qu'est ce monde auquel on est supposé appartenir.

D'où la deuxième question : qui est-ce « je » du titre ? C'est Arnaud Desplechin, certes, puisque sous les arabesques, et à travers la présence singulière de chaque protagoniste, il ne fait jamais de doute qu'un esprit curieux et rigoureux a présidé à ces télescopages de hasards et de nécessités, de crises, d'intrigues et de blagues, d'anecdotes montrées ou contées et de monologues (le scénario du film est publié dans la collection « Scénars » éditée par Arte, 250 pages, 49 F). Au cours de la réalisation, cet esprit s'est mis en retrait pour laisser le plus d'espace possible à « ce qu'il en advient » – des corps, des voix, de l'énergie rigolote ou émouvante. Il reste le regard. Une permanente et singulière intelligence de la distance, de la limite, de l'intensité de vision.

RAPPORTS SENTIMENTAUX CRUS

« Je », c'est Paul, aussi. Paul est moins le « représentant » de Desplechin à l'écran que son envoyé dans la fiction et ses péripéties. C'est-à-dire qu'il ne s'agit ni de psychologie ni d'autoanalyse, mais d'action. Comme un soldat envoyé en mission, Paul est doté d'une arme (le charme réactif et attachant de son interprète, l'étonnant Mathieu Amalric), de munitions (les mots), d'alliés, de cibles, de défauts à sa cuirasse. Ce n'est pas tant qu'il mène le récit, comme dans un roman classique, c'est plutôt qu'il conquiert à chaque plan sa place et sa posture, toujours critiques, criticables et critiquées. Partie prenante de la mise en scène, les dialogues foisonnants et la voix off ne remplacent ni n'expliquent les actes, mais leur ouvrent le plus grand espace possible. *Comment je me suis disputé...* est un grand film intimiste d'action.

Paul se démène, se dispute, séduit, donne et reçoit. Il gagne ou perd face à Esther qu'il aime mais avec qui il ne veut plus vivre, face à Nathan son ami qu'il aime et admire et trompe, face à Sylvia l'amie de son ami qu'il aime et redoute, face à Valérie la femme de son copain dont il aime qu'elle surenchérisse toujours sur lui, face à Bob son cousin qu'il aime de lui ressembler mais pas tout à fait, face à Rabier son ennemi qu'il aime. Encore des questions au film : qu'est-ce que c'est que cette parenthèse aguicheuse : *(ma vie sexuelle)* ? – Euh... – On voit plein de scènes de sexe ? – Pas vraiment... Mais on voit drôlement bien des corps, et ce qui se passe entre eux (même tout habillés). On voit aussi avec une grande crudité – celle qu'on attribue d'ordinaire aux rapports sexuels – les rapports sentimentaux.

Admettons. Mais pourquoi ce générique long comme le bras ? C'est qu'il y a du monde, sur l'écran. *Comment je me suis disputé...* n'est pas un film choral, où tout le monde possède un statut égal, mais un film collectif, où chacun fraie et impose sa place, mais à l'intérieur du dispositif du film. Forcément, la place est différente pour chacun. Mais le film montre bien qu'on aurait pu prendre l'affaire par un autre côté, en se centrant sur un autre protagoniste. Tous portent avec eux un passé, un avenir, leur lot de questions. Parfois le film s'entrebaille, en particulier du côté des filles – notamment deux monologues d'Emmanuelle Devos, parmi ce qu'on a vu de plus beau récemment sur un écran. C'est aussi parce que tous ces acteurs, absolument tous, sont formidables, ensemble et un par un.

« Tout de même, film, pourquoi dures-tu près de trois heures ? – Parce que, répondrait-il sans doute, il faut longtemps pour composer cet assemblage, plus proche du feuilleton picaresque que de la nouvelle. » Il faut la durée pour voir le retour du même à chaque fois un peu différent, pour vérifier les hypothèses sans assécher le matériau. Il faut ces multiples essais de combinaisons pour voir un peu ce qui fait que chacun est un autre, sans être un étranger ou un ennemi. Parce que les questions durent plus longtemps que les réponses.

J.-M. F.

La virée délirante de Nord et Evangile

Des nouvelles du bon Dieu. Des personnages à la recherche de leur auteur donnent l'occasion d'un exercice de virtuosité

Film français de Didier Le Pêcheur. Avec Marie Trintignant, Christian Charmetant, Maria de Medeiros, Michel Vuillermoz, Isabelle Candelier, Jean Yanne (1 h 40).

L'écrivain a écrit que la réalité n'existait pas, et puis il a jeté sa voiture contre un mur. Un type nommé Nord et une fille appelée Evangile ont lu le livre et ont décidé qu'ils étaient non pas des gens réels, mais des personnages de fiction. Des personnages mécontents de leur sort, qui décident *illico* de trouver leur Auteur pour se plaindre. L'auteur en question, soyons simple, c'est Dieu. Dans leur virée délirante, le duo entraîne un curé, la veuve de l'écrivain, une femme flic, un médium. Quelques meurtres (dont celui du pape) *et autres délits, quelques* parties de jambes en l'air et bon nombre de gags d'humour noir plus tard, ils rencontreront Dieu, décevant et ronchon, qui n'est sans doute à son tour que le personnage d'un autre auteur, Didier Le Pêcheur, par exemple.

Signataire de trois romans avant ce film adapté de son ouvrage homonyme (Julliard, 1995), *il exécute une sorte de sans-faute* pour sa première réalisation. Si *Des nouvelles du bon Dieu* était un devoir de fin d'études, son auteur serait reçu avec mention, et des commentaires du genre : construction solide, image soignée, dialogues ciselés avec adresse, etc. Une réussite qui est aussi la limite du film. Entièrement architecturé selon le vouloir du cinéaste, fonctionnant sur *le principe de la manipulation* systématique de tous les ingrédients, rien n'y respire, et finalement rien ne consiste. Comme si cet exercice de virtuosité demeurait constamment sur la surface de l'écran, sans jamais trouver de profondeur. Les premières victimes en sont logiquement les comédiens, qui n'ont rien à se reprocher, mais sont comme cadenassés *dans leur emploi de figu*rines, purs exécutants d'une machination qui est, aussi, le sujet du récit.

En ce sens, *Des nouvelles du bon Dieu* appartient à cette veine du cinéma français en plein essor : celle *qui paraît relayer une mise* en scène moderne comportant la réflexion de ses propres procédés, mais où la virtuosité de l'auteur surplombe toujours la réalisation, *dans un jeu de dupes qui est aussi* un acte de pouvoir. Dans le droit-fil d'un « style » dont Bertrand Blier serait la figure tutélaire, Mathieu Kassovitz et Jacques Audiard à ce jour les plus brillants jeunes représentants, cette virtuosité du scénario commandant à la mise en scène, cette affichage rusé des artifices de récit, ces tours de passe-passe infligés à des protagonistes-marionnettes, ce goût de l'image décorative et « à effets », le tout rehaussé d'un zeste d'anarchisme de droite, représentent bien cette tendance néoacadémique. Celle de cinéastes qui ont l'habileté d'en sourire, mais qu'on *soupçonne tout de même de se* prendre véritablement pour Dieu.

J.-M. F.

Une généreuse exploration des paradoxes du désir

Faute de soleil. Un premier film convaincant, où est mise en scène l'improbable rencontre de l'exhibitionnisme et de la cécité

Film français de Christophe Blanc. Avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Baltauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker (57 min). En avant-programme : *L'Etreinte*, court-métrage de Joëlle Bouvier et Régis Obadia (4 min 30).

Un homme et une femme, durant près de quatre minutes, tour à tour s'enlacent et s'abandonnent, s'attirent et se séparent autour d'un sofa. C'est filmé au ralenti, en noir et blanc, sur fond de musique classique et de résonances étranges. Cette chorégraphie à la fois *violente et alanguie se nomme L'Etreinte*, et Christophe Blanc y voit comme *« une image onirique »* de son propre film. A tort et raison. A raison dans la mesure où *Faute de soleil* est une parabole sur le désir. A tort parce que les moyens mis en œuvre dans son film font éclater le cadre étroit de cette figure de style.

Outre sa durée inhabituelle (moins d'une heure), *Faute de soleil* a ceci de remarquable qu'il se construit d'une certaine façon contre l'idée qui l'a fait naître. Soit, au départ, une saillie surréaliste : les amours d'une strip-teaseuse et d'un aveugle. Et à l'arrivée, une histoire qui s'impose par l'authenticité du regard, la circulation du désir, l'existence des personnages. Pour tenter une approximation, cela pourrait être un scénario de Luis Buñuel tourné par Maurice Pialat, ou, dans le registre littéraire, un premier jet de Georges Bataille revu et *corrigé par Henri Michaux. Le titre du film fait* d'ailleurs explicitement référence à ce dernier, en citant le début d'un de ses aphorismes : *« Faute de soleil, sache mûrir dans la glace. »*

LE JEU AMOUREUX

Le soleil et la glace ne seraient à cet égard *qu'un des couples primordiaux de ce film, qui* explore le paradoxe du désir à travers une longue série d'appariements contradictoires. Le plus explicite est la relation qui s'établit entre Lucie (Sarah Haxaire), la strip-teaseuse, et Jean (Jean-Jacques Benhamou), l'aveugle, improbable rencontre de l'exhibitionnisme et de la *cécité. Il y en a d'autres. A commencer par la* glace et le feu : ici un glaçon dont la sensation attise le jeu amoureux, là une flamme que Jean passe sans réaction devant ses yeux. Puis la distance des regards et la proximité des corps : les jeux de miroirs (aux alouettes) dans les scènes professionnelles de Lucie, et l'incessante reconnaissance tactile et charnelle qui la lie à Jean.

L'ombre et la lumière enfin, avec cette image sale du film (l'atmosphère des boîtes de banlieue, la grisaille des petits matins), qui est sou*dainement déchiré par deux scènes lumineuses* (le petit déjeuner entre Lucie, sa mère, et Jean, et le finale en forme de psychodrame), au cours desquelles la vérité darde avec la force d'un soleil. La personnalité de Jean, tour à tour tendre et violent, ou le rythme du film (qui alterne les plages de silence et les brusques éclats, le tâ*tonnement d'une caméra à l'épaule et la lucidi*té d'un plan fixe) apporteraient s'il en était besoin de l'eau à ce moulin.

Au total, sur un canevas qui aurait parfaitement pu engendrer une coquetterie perverse ou un mélodrame apitoyé (l'histoire d'une fille paumée et d'un infirme qui sombre dans l'al*coolisme), Christophe Blanc signe avec ce pre*mier film une œuvre convaincante, ouverte et généreuse.

Jacques Mandelbaum

A la recherche névrotique de la perfection

Elle. Inspiré par Luis Bunuel, Raoul Ruiz et Mario Bava, un film étrange sur des espèces humaines en voie de raréfaction

Film français de Valéria Sarmiento. Avec Marine Delterme, Didier Flamand, Neveda Mandadjieva, Joko Agov. (1 h 26.)

Elle est l'adaptation d'un roman de Mercedes Pinto, qui fournit déjà à Luis Bunuel le matériau de base de *El (Tourments)*. El/Elle. La signification contradictoire, malgré la similitude phonétique des deux titres, pourrait suggérer un rapport trompeur entre les deux œuvres. Le film de Valéria Sarmiento ne tente pas de prendre le contre-pied de l'œuvre de Bunuel ou d'en inverser les données. Le *El* de Luis Bunuel réussissait, à l'intérieur des conventions du cinéma populaire *qu'il subvertissait*, à décrire le calvaire grandissant d'une femme mariée à un homme maladivement jaloux. La description de la névrose du mari était si précise que le film a été vu comme une sorte de documentaire sur la paranoïa dissimulée derrière les règles du mélodrame mexicain. Mais alors que l'univers du film de Bunuel était en prise directe avec son public, celui de Valéria Sarmiento apparaît comme délibérément désuet et affiche avec ironie les règles d'une histoire déjà codifiée.

A l'image de ses précédents longs-métrages (*Notre mariage*, *Amélia Lopez O'Neill*), *Elle* prend ses références du côté du roman-photo, genre régi par les principes d'une stylisation extrêmement rigide. Il faut donc voir le dernier film de Valéria Sarmiento comme un aquarium abritant des espèces en voie de raréfaction cinématographique, personnages figés de grands bourgeois, universitaires, diplomates, avocats, évoluant hors de tout réel et succombant presque naturellement à une forme de ridicule. C'est que *Elle* est un film extrêmement drôle, où l'humour s'impose avec évidence dans l'agitation burlesque de marionnettes guidées par leurs obsession.

ÉPOUSE MASOCHISTE

Au mari jaloux, paranoïaque, cédant progressivement à toutes sortes d'hallucinations, le récit oppose une femme qui, de victime (c'étaient les exigences du mélodrame d'origine), se révèle être tout autant névrosée, jouissant secrètement de ses propres souffrances. Sarmiento ajoute ainsi au postulat initial l'hypothèse d'une épouse masochiste, désirant la névrose de l'autre. La cinéaste confirme, avec *Elle*, sa capacité à saisir, derrière les clichés reproduits par les formes populaires de la littérature féminine, une architecture secrète, triviale, fondée sur les moins avouables des pulsions.

Mais à ce décryptage efficacement sarcastique, se superpose une curieuse métaphore esthétique. L'homme est obsédé secrètement par une harmonie des corps. A son dégoût de l'art moderne s'ajoute sa quête d'une beauté totale et figurative. Il tente, au cours d'une scène étrange où il ligote sa femme nue entre deux Vénus de marbre, d'atteindre à une fusion parfaite de l'art et de la nature.

Peut-être s'agit-il d'animer les statues et de sculpter les corps dans une vision névrotique de la perfection qui symboliserait le rapport le plus contemporain du cinéma au réalisme : transformer des personnages en figurines et restituer aux figurines le statut de personnages. Filmé avec une authentique élégance, guidé souverainement par une rêverie surréaliste, *Elle* est un film précieux, situé sur une ligne imaginaire qui relierait Luis Bunuel, Raoul Ruiz et Mario Bava.

Jean-François Rauger

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

Film américain de Jon Avnet. Avec Robert Redford, Michelle Pfeiffer, Stockard Channing, Joe Mantegna (2 h 09).

Elle débute à la télévision, sur une petite chaîne de Floride, lui est un vieux routier du reportage télévisé retiré sur cette même chaîne. Grâce à lui, elle va franchir tous les échelons qui mènent au vedettariat du journalisme télévisé. Ils se marieront (prétexte idéal pour une séquence au *bord de la mer). Puis, enfermée dans un pénitencier en pleine mutinerie* d'où elle pourra effectuer un reportage en direct (la vraisemblance n'est pas garantie), elle bénéficiera d'un concours de circonstances qui lui permettra de connaître la consécration. Mais comme le bonheur se doit souvent d'être assombri, il périra au cours d'un reportage au Panama, en direct au journal du soir.

Cette *success-story* au pays des journalistes audiovisuels empile tous les clichés. La vision du monde de l'information télévisée y est d'une naïveté qui dépasse l'entendement. Après son *Chacun sa guerre* (avec Kevin Costner), Jon Avnet se confirme comme étant aujourd'hui le cinéaste le plus mièvre de Hollywood. *J.-F. R.*

MIDDLE OF THE MOMENT

Film germano-suisse de Werner Penzel et Nicolas Humbert (1 h 20).

Ce film résulte d'un voyage de deux ans au cours duquel les réalisateurs ont suivi, d'une part, des Touaregs dans le sud saharien, de l'autre, l'itinéraire d'un cirque français (le cirque O). Le résultat s'autoproclame « ciné-poème »», et prend la forme d'un montage parallèle continu, sans dia*logue, filmé dans un noir et blanc granuleux. Middle of the Moment se* compose donc d'une succession d'instants, qu'un regard extérieur considérerait *a priori* comme anodins mais dont la structure particulière du film rappelle qu'ils sont au centre de la vie des groupes humains décrits. Ici, la délivrance d'une chamelle ou un repas pris en commun, là le montage d'un chapiteau ou une séance de répétition. Entre les deux ensembles, il s'agit moins d'organiser un récit que de mettre en place un réseau très travaillé de rimes sonores et visuelles. C'est là que le bât blesse, puisque sous couvert de simplicité, le film multiplie des effets (gros plans, plongées, contre-plongées, amplifications sonores) qui relèvent de la pure ornementation. Ce fétichisme formel traduit un fantasme de sédentaire qui réunit sous la même catégorie existentielle la vie des Touaregs et celle des gens du cirque. Le nomadisme devenant ainsi l'équivalent culturellement correct de l'exotisme. *J. Ma.*

REVUE

« IMAGES DOCUMENTAIRES » Nº 24 (86 p., 50 F)

Publiée par l'association Images en bibliothèque et par la direction du livre et de la lecture, ce trimestriel offre à chaque livraison un dossier lié à un thème de réflexion et recense (en en donnant une analyse circonstanciée) la liste de tous les films nouvellement diffusés dans le réseau des bibliothèques-vidéothèques publiques. Après « Filmer l'ennemi » (nº 23), le thème de la présente livraison est « Filmer le travail ». Cinq contributions concourent davantage à défricher le domaine qu'à l'épuiser, quand bien même toutes s'accordent à constater que le cinéma *ne s'est guère confronté à cette question*. Quatre articles sur cinq s'ouvrent au demeurant sur la citation du premier film de l'histoire du cinéma, *La Sortie des usines Lumière*, pour constater assez logiquement que les ouvriers n'intéressent la caméra que lorsqu'ils cessent de travailler. *Metropolis*, de Fritz Lang, *L'Homme à la caméra*, de Dziga Vertov, ou *Coûte que coûte*, de Claire Simon, viennent parmi d'autres (on regrettera l'absence de l'Allemand Harun Farocki) étayer cette constatation. Que *Jean-Louis Comolli, opposant le travail comme machine asservissante au* cinéma comme machine idéalisante, formule ainsi : *« A constater les difficultés, les réticences, les précautions ou les subterfuges du cinéma à le filmer, il se peut bien que le travail soit irrémédiablement du côté de l'opaque, de l'invisible. »* *J. Ma.*

LES ENTRÉES A PARIS

■ **Le succès de *Conte d'été*** est une bonne nouvelle. C'est même la seule en ce qui concerne la fréquentation des cinémas cette semaine. Avec 29 000 entrées dans ses 18 salles, le film d'Eric Rohmer obtient le résultat le plus satisfaisant parmi les sorties : bien qu'il dispose de deux fois plus d'écrans, *Two Much* n'atteint, lui, que 23 000. *Peur primale* à 51 000, dans une énorme combinaison de 48 salles, n'a pas de quoi se vanter, sans parler des *Nouveaux Mecs*, à 9 000 dans 19 salles. *Two Much* et *Les Nouveaux Mecs* avaient pour caractéristique d'être d'énormes réussites commerciales dans leur pays d'origine, respectivement l'Espagne et l'Allemagne. Leur mauvais accueil par le public français laisse mal augurer de la circulation des œuvres dans une Union européenne dont on guette vainement la traduction sur les écrans.

■ **La baisse brutale** de la fré*quentation globale (moins de* 330 000 spectateurs sur Paris-périphérie), y compris par rapport à la semaine précédente, déjà en retrait, s'explique en partie par l'actualité sportive, de Roland-Garros en coupe d'Europe de football, et par la canicule. Il reste que, en trois semaines, six jours auront enregistré moins de 40 000 entrées dans la capitale et sa banlieue, un chiffre catastrophique qui, s'il devait se reproduire, remettrait en cause l'amélioration constatée depuis le début de l'année.

■ **Tous les champions du box-office** subissent cette chute. Avec 22 000 entrées seulement en troisième semaine, *Diabolique* est le plus touché, et ne totalise que 171 000 spectateurs. Mais 39 000 entrées dans 48 salles pour *Le Huitième Jour* n'a rien de brillant (total : 312 000). *Ridicule*, à 25 000 mais dans seulement 27 salles, profite d'avoir pris de l'avance durant une période plus favorable, et parvient à 370 000 en cinquième semaine. Quant aux deux principales sorties du 5 juin, *Sunchaser* et *Girl 6*, mieux vaut jeter un voile pudique sur leur triste sort. *J.-M. F.*

★ Chiffres : *Le Film français*

Mobilisation à Montpellier contre l'implantation d'un multiplexe

Gaumont se retrouverait à la tête de trente salles dans la préfecture de l'Hérault, une « puissance jamais égalée » en France selon l'un des opposants

MONTPELLIER
de notre correspondant

Quatre mille places de cinéma réparties sur dix-sept écrans pour une surface totale de 14 000 mètres carrés. C'est le multiplexe que projette de réaliser Gaumont dans le quartier des « Portes de la mer », une zone en voie d'urbanisation à l'est de Montpellier. Le projet ne passe pas inaperçu dans une ville où il existe actuellement vingt-trois salles de cinéma, où Gaumont possède déjà deux complexes en centre-ville, et alors que la commune voisine de Lattes projette elle aussi de créer un multiplexe avec le groupe Raymond. Cette soudaine frénésie de construction a provoqué l'entrée en résistance des cinémas Diagonal. Ce groupe indépendant, gérant quatre salles à Montpellier, s'est spécialisé dans la program*mation d'œuvres* en version originale, les plus difficiles étant financées par les recettes de films grand public. Diagonal est connu pour la dimension militante de son action. Outre sa programmation, il organise des séances pour enfants, des *cycles ou des nuits à thème*, invite des réalisateurs, et diffuse son propre journal.

« Avec ce projet, Gaumont va se retrouver avec trente salles à Montpellier, s'inquiète Thierry Laurentin, directeur adjoint des Diagonal, *ce qui représente une puissance jamais égalée en France.* » Sa crainte est de voir le multiplexe privilégier une vision unique du cinéma basée sur des films américains à gros budgets, tandis que les salles Gaumont du centre-ville priveraient les Diagonal de leurs ressources en programmant des films en version originale.

CINQ MILLE SIGNATURES

« La pluralité des images est en danger, prévient-il, car, au-delà de la survie de son cinéma et de ses dix-sept salariés, *ce sont de nombreux films, dont une partie du jeune cinéma français, qui ne sortiront plus à Montpellier »*. Et de citer l'exemple de Metz, où, selon lui, *« depuis la disparition des indépendants le nombre de titres distribués est devenu inférieur à celui qu'on enregistre à Montpellier, bien que la métropole lorraine dispose à présent de six écrans de plus qu'ici. »*

Sous l'impulsion de ces cinéphiles est née une Association des amis du cinéma indépendant dont le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter. Plus de cinq cents membres se sont acquittés d'une cotisation de 50 francs.

Une pétition a recueilli plus de cinq mille signatures. Ses responsables projettent de faire imprimer cinq mille cartes postales pour les envoyer aux élus. Ils ont pris contact avec un cabinet d'avocats pour voir s'il est possible d'engager des recours devant le tribunal administratif. Et ils préparent des réunions d'informations dans les facultés pour la rentrée de septembre-octobre.

A L'AMÉRICAINE

L'ampleur de cette mobilisation montre que la contestation dépasse les cercles cinéphiles. S'y sont associés des commerçants inquiets de voir le centre se désertifier, des opposants au maire socialiste, Georges Frêche, faisant feu de tout bois, mais aussi des citoyens de tous bords plaidant pour une ville plus conviviale, contre une conception à l'américaine d'une périphérie urbanisée. *« Le véritable combat, c'est celui de la fréquentation »*, rétorque Henri Talvat, chargé des questions audiovisuelles à la mairie de Montpellier. *« Avec des salles de qualité, Gaumont la fera augmenter. Tout le monde en profitera. Et le cinéma d'auteur ne peut être aidé que s'il y a des gens qui vont voir les films. »*

Il reconnaît cependant que la multiplication des salles va entraîner *« une reventilation des choses »* à Montpellier. Mais, ajoute-t-il, *« le commerce, c'est un risque »*. Et il promet : *« S'il devait y avoir problème, nous interviendrions pour organiser les choses et faire en sorte que la culture cinématographique continue d'exister »*... Même sans les Diagonal.

Jacques Monin

Jean Rouch, ou l'art de filmer comme un possédé

La galerie du Jeu de paume, à Paris, consacre une rétrospective au grand chasseur d'images

LES FILMS DE JEAN ROUCH. Du 12 juin au 31 juillet (rencontre avec le réalisateur, le jeudi 13 juin, à 18 h 30). Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : 42-60-69-69 et 47-03-12-50.

Entre France et Afrique, documentaire et fiction, modernité et tradition, art et science, Jean Rouch n'hésite pas à brouiller les pistes. C'est que ce grand chasseur est, à l'image de son cinéma (près de cent vingt films à ce jour), en perpétuel mouvement, et que ce cinéma est à l'image de l'homme : libre et fraternel. En un peu plus de cinquante films, la galerie du Jeu de paume retrace les cinquante ans de carrière du cinéaste, qui fêtera l'année prochaine ses quatre-vingts printemps. Et qui, pour l'heure, revient d'un tournage au Portugal en compagnie de son vieil ami Manoel de Oliveira.

« A l'âge de six ans, mon père m'a emmené voir dans un cinéma de Brest Nanouk l'Esquimau, *de Flaherty. La semaine suivante, j'y voyais en compagnie de ma mère* Robin des bois, *avec Douglas Fairbanks. »* C'est donc sous le double signe cinématographique de la découverte et de l'aventure que s'endort Jean Rouch enfant, *« roulé sur moi-même comme le petit chien du film dans la neige »*. Ces premiers souvenirs de cinéma fournissent une entrée en matière rêvée à la vocation du cinéaste. La réalité se révèle plus sinueuse. Sans doute, jeune étudiant, Rouch fréquente-t-il toujours assidûment les salles obscures, depuis le Studio 28 jusqu'au Cercle du cinéma créé par *« un grand jeune homme maigre et timide »*, Henri Langlois. Il n'en est pas moins inscrit, en 1937, à l'Ecole des ponts et chaussées, où il se destine à la carrière d'ingénieur.

Au temps béni des années 20 ont succédé les désillusions des années 30 : le retour d'URSS d'André Gide, la trahison de la guerre d'Espagne, la débâcle française. De retour du front, il trouve *« deux portes ouvertes »* dans le Paris occupé : la Cinémathèque française et le Musée de l'homme, où il fait la connaissance de l'ethnologue Marcel Griaule. Un an plus tard, échappé au Niger pour y construire des routes et des ponts, il succombe aux mystères des rites traditionnels, découverts à l'occasion d'un drame : dix manœuvres électrocutés par la foudre. Une vieille femme sorko, chargée du culte du dieu du tonnerre, organise alors une *« merveilleuse et horrible cérémonie »* pour purifier les foudroyés : *« Dès ce moment-là, je me suis dit : cela ne peut pas s'écrire, cela ne peut pas se photographier, cela ne peut que se filmer, en couleurs et en sons. »*

« ANTHROPOLOGIE VISUELLE »

Jean Rouch deviendra cinéaste et ethnographe, jetant en France les bases de ce que l'on nomme l'« anthropologie visuelle ». Le premier film (*Au pays des mages noirs*, 1947) naît d'un voyage autofinancé par l'envoi d'articles à l'AFP, au cours duquel il descend avec quelques amis le fleuve Niger, de sa source jusqu'à la mer. Par un concours de circonstances où s'associent Michel Leiris, le Musée de l'homme et quelques amateurs de jazz, le film est remarqué par le directeur des Actualités françaises, qui décide de le programmer à condition d'ajouter commentaire, musique et quelques animaux supplémentaires dans le paysage. Le résultat prend une tournure un rien colonialiste, sportivement rehaussée par le ton du reporter affecté d'ordinaire au Tour de France. Le film est rejeté par son auteur ; il n'en constitue pas moins, selon son propre aveu, *« une leçon de montage »*.

Sa véritable entrée en cinéma a donc lieu un an plus tard, lorsque le Festival du Film maudit de Biarritz (organisé par Henri Langlois et Jean Cocteau) décerne, en 1949, le Grand Prix du documentaire à *Initiation à la danse des possédés*. La rencontre avec son futur producteur, Pierre Braunberger, a lieu à cette occasion. Jean Rouch ne renonce pas pour autant à la recherche : il crée avec André Leroi-Gourhan, en 1952, le Comité du film ethnographique et soutient sa thèse (sur les rites de possession) un an plus tard, grâce à laquelle il rejoint le CNRS. Cette décision traduit une volonté d'indépendance, une manière de se tenir à la lisière, qui ne lui vaut pas que des amitiés. *Les Maîtres fous* (1954), document inégalé sur les rites de possession en même temps que sur l'aliénation coloniale, est ainsi sévèrement pris à partie.

Dérangeant, Rouch l'est tout autant au regard de la science et du cinéma, particulièrement à travers ce qu'il nomme ses « fictions ethnographiques » (*Moi, un Noir* ; *Jaguar* ; *Cocorico, monsieur Poulet*...). Il contrevient ici à la sacro-sainte « objectivité » de l'observateur, là aux règles empesées de la qualité française. Nul hasard si Jean-Luc Godard compare *Moi, un Noir* (1958) à *« un pavé dans la mare du cinéma français comme en son temps* Rome, ville ouverte *dans celle du cinéma mondial »*. Deux ans plus tard survient le choc parisien de *Chronique d'un été*, film-enquête témoignant sans doute moins d'une quelconque « vérité » que d'une nouvelle manière de filmer (le cinéma direct).


DESSIN MARC TARASKOFF

ESTHÉTIQUE ET ÉTHIQUE

Jean Rouch a donc défini avant la lettre une esthétique et une éthique qui appartiennent à la modernité cinématographique. Sous les auspices de Dziga Vertov (le ciné-œil) et de Robert Flaherty (la caméra participante), il définit empiriquement sa méthode : la « ciné-transe », chorégraphie du tournage en mouvement, ou l'art de filmer comme un possédé. Et la met au service d'un but : l'« *anthropologie partagée* », qu'il atteint notamment par ce qu'il nomme *« le contre-don »*, en projetant ses images au fur et à mesure du tournage, voire en associant d'emblée les « acteurs » à l'élaboration du film. Humour et sens du récit contribuent ainsi à respecter la dignité humaine en même temps qu'elle restaure celle du cinéma. Qu'on n'attende pas de cet incomparable passeur qu'il trahisse aujourd'hui sa manière ni que le virtuel lui tombe sur la tête.

Pour preuve, sa dernière épopée : *« Je viens de tourner à Porto un film avec Manoel de Oliveira, qui a dix ans de plus que moi et qui est, comme je le lui dis souvent, mon espérance de vie. Il y a à Porto un pont admirable, le pont Eiffel, construit avant la tour. J'ai proposé à Manoel, en ayant à l'esprit son extraordinaire court-métrage des années 30,* Douro, travail fluvial, *de tourner ensemble quelque chose sur ce pont. Il a écrit un très beau poème sur le fleuve, et nous sommes partis, ce poème à la main, en improvisant totalement, pour finir sur un plan-séquence de dix minutes en hélicoptère jusqu'à la mer, jusqu'à Porto, d'où les navigateurs ont découvert le monde. »*

Jacques Mandelbaum

« Le Monde » et les « Cahiers du cinéma » à Sarajevo

GRÂCE au Centre André-Malraux qu'anime à Sarajevo Francis Bueb, *Le Monde* et le mensuel *Cahiers du cinéma* se sont associés pour montrer quelques films français jamais projetés dans la ville sinistrée à un public sevré de cinéma. Parce que Sarajevo assiégée était devenue un symbole d'une certaine idée de la résistance et le lieu d'une solidarité où la culture a joué son rôle, et qu'il serait inadmissible que la capitale pluri-ethnique sinistrée soit renvoyée à la solitude au seul motif de l'interruption des combats.

Au cinéma Tuzla, *Le Monde* et les *Cahiers du cinéma* ont choisi de montrer, du 14 au 28 juin, sept films français récents, réalisés par des cinéastes appartenant à des générations et relevant de genres différents : *A la campagne*, de Manuel Poirier, *Le Journal du séducteur*, de Danièle Dubroux, *Coûte que coûte*, de Claire Simon, *N'oublie pas que tu vas mourir*, de Xavier Beauvois, *En avoir (ou pas)*, de Laetitia Masson, *La Fille seule*, de Benoît Jacquot et *La Cérémonie*, de Claude Chabrol.

Menée à bien grâce au soutien dans la capitale bosniaque du Centre Obala et, à Paris, des réalisateurs, des producteurs et des distributeurs de ces films, cette opération volontairement modeste se veut seulement un signe en faveur de la poursuite d'échanges avec Sarajevo. Un souhait qui a déjà reçu un début de réponse, puisque Jean-Luc Godard, informé de cette initiative, a décidé d'offrir à la cité martyre la première mondiale de son nouveau film, *For Ever Mozart*, qui sera projeté en ouverture de la manifestation.

J.-M. F.

Lettre d'Amérique

Aux rivages de la Floride, les distributeurs américains préféreraient les plages du Pacifique. Raison pour laquelle le Festival du film français, organisé jusqu'alors à Sarasota, devrait se transporter à Acapulco. La huitième édition de la manifestation organisée par Unifrance Film devrait d'ailleurs se tenir en deux temps, en novembre.

Première manche à Sarasota, clôture à Acapulco, après un passage par Mexico, histoire de bien marquer la transition. A la condition toutefois que la ville de Sarasota respecte ses engagements financiers : il semble bien, en effet, que la raison principale de la « délocalisation » du Festival soit d'ordre financier, après que les récentes éditions eurent suscité quelques litiges. Il est en tout cas établi que, dès 1997, le Festival prendra ses quartiers au bord du Pacifique. Les organisateurs espèrent que ce déplacement décidera les distributeurs sud-américains à participer à ces rencontres. Si l'esprit qui soufflait sur Sarasota était surtout celui du nord du continent, des films d'Amérique du Sud seront présentés à Acapulco conjointement aux productions françaises.

Il s'agirait donc ainsi d'un redéploiement de la manifestation, historiquement la première de ce type organisée par Unifrance, qui lui a adjoint depuis le Festival de Yokohama, dont la quatrième édition aura lieu du 13 au 16 juin, et devrait prochainement mettre sur pied des rencontres en Corée et à Taïwan.

Lettre de Sotchi

Cinq « maîtres-espions » russes, américain et allemand se sont réunis au bord de la mer Noire dans le cadre du Festival international du film de Sotchi sur le thème : « La guerre froide est-elle finie ? ». Les festivaliers avaient pu voir et revoir quelques classiques du cinéma soviétique des années 50. La Cinémathèque russe avait ressorti de ses archives un film inachevé d'Alexandre Dovjenko, *Adieu l'Amérique* (1951), dont le scénario avait été réécrit huit fois, dit-on, sur les ordres de Staline, et dont le tournage avait finalement été interrompu. Le film, complètement kitch, repose sur l'histoire vraie d'Anna Bukar, attachée à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou après la seconde guerre mondiale et qui passa « de l'autre côté » par amour pour un acteur soviétique, Konstantin Lapchine. Cette femme vit toujours à Moscou et s'est opposée, en vain, à la projection du film. Trois retraités du renseignement – Markus Wolf (ex-RDA, ex-Stasi), Peter Bagley (Etats-Unis, CIA), Sergueï Kondrachev (ex-URSS, ex-KGB) – se sont retrouvés pour un débat mené par un ancien du KGB, Mikhaïl Lioubimov. Aux questions qui leur étaient posées, « les maîtres-espions », rodés à ce type d'exercice, ont répondu avec le sens de l'échappatoire que l'on attendait d'eux. L'animateur du débat a conclu : *« On n'a peut-être pas répondu à vos questions, mais c'est une déformation professionnelle. »*

Le cinéma russe, malgré son délabrement, fait mine de vouloir continuer à exister

L'EXPECTATIVE face à l'échéance électorale du 16 juin a fini de bloquer le cinéma russe, qui se trouvait déjà dans un état comateux. Armen Medvedev, président du Roskomkino (le « ministère du cinéma »), a souvent été un roi sans couronne ; c'est aujourd'hui un roi sans royaume, auxquels seuls quelques « bouffons » adressent encore d'inutiles suppliques lui enjoignant d'en référer en plus haut lieu. Mais il n'a plus guère accès aux hautes sphères de l'Etat, lesquelles, par électoralisme, se sont récemment acquis la sympathie de près de deux cents artistes officiellement nommés « hommes de confiance » de Boris Eltsine – au nombre desquels figurent Nikita Mikhalkov et l'acteur vedette Oleg Iankovski.

Tiraillé entre une jeune génération adepte de l'économie de marché qui lui reproche de ne pas avoir sauté le pas à temps et une arrière-garde qui lui en veut d'avoir rayé le nom de la Russie des « grandes puissances cinématographiques », le ministre, à trop tergiverser, a oublié de mettre en œuvre une réelle politique du cinéma. Le résultat est à présent catastrophique.

Catastrophe au niveau de la production : incapables de financer les films, les producteurs dépendent soit de « sponsors » richissimes, prêts à tout moment à suspendre la manne qu'ils ont eux-mêmes promise, soit de l'Etat. Aucun fonds d'aide au réinvestissement n'existant à l'heure actuelle, cet argent prêté à fonds perdus... souvent n'arrive pas : le délai qui sépare la signature du document ministériel et l'obtention de l'argent promis – ajouté à une inflation galopante qui a encore fait doubler tous les devis entre le 1er janvier et le 31 décembre 1995 – a réactualisé un terme que les censeurs soviétiques avaient inventé : le film est « conservé » – c'est-à-dire que sa production est gelée, faute de financement. Une telle situation ne favorise guère l'émergence de nouveaux metteurs en scène : l'Etat n'a participé au financement que de trois premiers films en 1995.

FRÉQUENTATION DÉPRIMANTE

A l'exception notable du *Prisonnier du Caucase*, de Sergueï Bodrov, seul film de long métrage à avoir représenté la Russie à Cannes (Quinzaine des réalisateurs), toutes sections confondues, la mode est aux mélodrames, aux films d'action, aux comédies grotesques et aux adaptations pompeuses de classiques russes. Ces genres, peu prisés par les festivals internationaux, seraient les plus demandés par les spectateurs : sans doute serait-il plus juste de dire qu'ils sont plus adaptés au goût de leurs sponsors, tant leurs échecs sont nombreux...

Tout aussi déprimant est l'état de la fréquentation. Nostalgiques de l'époque où toute comptabilité soviétique se calculait en millions ou milliards d'entrées, les Russes pleurent encore sur les quatre-vingt-onze millions de billets vendus pour le plus gros succès de l'histoire de l'URSS, *Essenie*, un film mexicain d'Alfredo Crevenna sorti en 1975. D'autres œuvres approchèrent ce chiffre, bien que leur box-office réel soit très différent : les Soviétiques avaient coutume de vendre deux billets à toute personne allant voir un film de deux heures au moins. Ces chiffres ne sont aujourd'hui plus de mise.

Le taux de fréquentation est quatre fois inférieur à celui connu en France, les villes moyennes obtenant de meilleurs résultats que Moscou et Saint-Pétersbourg. C'est la république excentrée du Bachkortostan (capitale : Oufa) qui affiche le meilleur résultat : sept millions de billets vendus pour 3,9 millions d'habitants, les pouvoirs publics continuant de subventionner la distribution des films. La situation de la distribution est, si possible, pire encore. Aucune instance officielle n'est en mesure de chiffrer le nombre de films sortis dans l'année. Les seules statistiques portent sur le nombre de visas d'exploitation délivrés. Après la dislocation de l'URSS, les sociétés américaines ont investi le territoire en concluant des contrats d'exclusivité avec des compagnies russes indépendantes. Mais, quels que soient les films et les moyens investis, le cinéma ne fait plus recette. Deux raisons majeures président à ce fait : le coût très bas des billets et la conversion du public au petit écran.

Les *majors* américaines, après avoir tenté un regroupement en 1995, ont conclu de nouveaux contrats d'exclusivité en 1996, modifiant en profondeur le paysage de la distribution. Le plus grand succès en salles de l'année, *The Mask*, aurait réuni près de huit cent mille spectateurs, devançant de très loin *True Lies* (300 000), *Beethoven-2* (112 000), *Quatre mariages et un enterrement* (80 000), distançant *a fortiori* les films français (*Léon*, plus gros succès français de l'année, n'a attiré que 13 000 Moscovites). Un seul film russe, *Chirli-Myrli*, de Vladimir Menchov (oscar du meilleur film étranger pour *Moscou ne croit pas aux larmes* en 1981), a obtenu un certain succès, grâce à un démarchage intensif, ville par ville, mené par Vladimir Dostal, le président du studio Mosfilm. Mais, malgré son million de spectateurs, le film ne sera pas rentable s'il ne trouve pas d'acheteur à la télévision.

L'exploitation ne va guère mieux. Grand perdant de la perestroïka cinématographique, ce secteur serait, s'il était privatisé, déclaré en faillite. Dépourvus de tout confort, exigeant souvent de longues et coûteuses réparations, privés de matériel de projection convenable, l'écrasante majorité des cinémas ne présentent plus aucun attrait – sans oublier l'insécurité qui a obligé les exploitants à annuler les séances du soir dans de nombreuses salles en ville ou en campagne.

Pourtant, la société américaine Golden Ring Entertainment a inauguré deux salles dignes de ce nom en 1995 mais, pour éviter tout imbroglio juridique, elle les a ouvertes dans deux hôtels internationaux. Un troisième doit ouvrir en septembre et la société russe Interfest, soutenue par la Ville de Moscou, rénove l'un des fleurons de l'exploitation moscovite, le cinéma Oudarnik, dont l'ouverture est prévue à l'automne. Ces quatre cinémas serviront en 1996 de tests grandeur nature pour les investisseurs éventuels : la qualité d'un lieu fait-elle remonter la fréquentation ?

FAILLITE VIRTUELLE

Il reste que, dépendant du bon vouloir du ministère de l'économie, les dotations allouées au secteur se sont faites rares en 1996 et sont bloquées depuis maintenant plus de deux mois. Aucun engagement financier n'a depuis lors été tenu. L'activité cinématographique est donc suspendue jusqu'aux élections, car aucun investisseur privé ne tient à risquer son argent sans savoir de quoi le 17 juin sera fait. En avril, seul un film était en tournage à Mosfilm.

Tout cela ne semble pas affecter Alexeï Guerman, qui tourne depuis trois ans et demi *Khroustalev, ma voiture !* Coproduit par la France, le studio Lenfilm et le Roskomkino, ce film, dans lequel l'Etat russe a englouti des milliards de roubles, est d'ores et déjà entré dans la légende. Peut-être le retour des communistes, s'il a lieu, contraindra-t-il le maître à achever cette œuvre au plus vite. A moins qu'il ne l'interrompe définitivement...

Joël Chapron

Une activité en chute libre

● **La production.** Officiellement, 51 longs métrages de fiction ont été produits en 1995 (ils furent 375 en 1991). En réalité, certains datent de 1994. Parmi ces 51 titres, *seuls 16 ont été produits sans aide* de l'Etat, alors qu'en 1993, sur 137 films, 111 s'étaient passés de son soutien. Pas moins de 525 sociétés de production indépendantes sont pourtant répertoriées. L'Etat a alloué 32,8 milliards de roubles à la production des longs métrages de fiction. Budget moyen d'un long métrage : 3,5 milliards de roubles (1 000 roubles font environ 1 franc).

● ***La fréquentation.*** On estime que 80 millions de billets de cinéma ont été vendus en Russie en 1995 soit, pour une population de 148 millions d'habitants, un taux de fréquentation très bas, à 0,54 %. Le prix moyen du billet est d'environ 2 000 roubles.

● **La distribution.** 164 visas *d'exploitation ont été attribués en* 1995 (dont 47 pour des films russes, 67 pour des films américains et 13 pour des films français). 34 films russes ont reçu une aide à la distribution du Roskomkino, le ministère du cinéma. 11 sociétés de distribution (sur plus de 200 répertoriées) se partagent 70 % du marché.

● **L'exploitation.** Le Roskomkino a beau annoncer le même nombre de salles en activité depuis des années (2 757), seules 1 500 seraient encore en activité, dont moins d'une centaine sont considérées comme rentables.

هكذا من الاصل

LA SÉLECTION DU « MONDE »

L'ÂGE DES POSSIBLES
(français, 1 h 45), de Pascale Ferran,
avec les élèves comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
CHACUN CHERCHE SON CHAT
(français, 1 h 35), de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem,
Renée Le Calm, Olivier Py.
LE CŒUR FANTÔME
(français, 1 h 27), de Philippe Garrel, avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
CONTE D'ÉTÉ
(français, 1 h 53), d'Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud,
Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (français, noir et blanc, 1 h 10), de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz.
GOOD MEN, GOOD WOMEN
(taïwanais, 1 h 48); de Hou Hsiao-hsien.
LE MONTREUR D'OMBRES
(grec, 1 h 45) de Lefteris Xanthopoulos.
RIDICULE
(français, 1 h 42), de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
(français, 1 h 15) de Laurent Tuel, avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano.
LA SECONDE FOIS
(italien, 1 h 20), de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni-Tedeschi.
LE TEMPS DE L'AMOUR
(iranien, 1 h 15) de Mohsen Makhmalbaf.

FESTIVALS

LYON : CINQUIÈME SEMAINE DES CINÉMAS ARABES
Le Théâtre de la Renaissance d'Oullins et l'Institut Lumière de Lyon, en collaboration avec l'Institut du monde arabe de Paris, proposent une exploration de la création cinématographique des pays de culture arabe. La manifestation s'organise en soirées thématiques qui abordent la cinématographie d'un pays, ou un auteur en particulier : « Le cinéma palestinien à travers l'oeuvre de Michel Khleifi », un panorama du cinéma marocain, un état des lieux des « fils et filles de l'émigration », en présence de la réalisatrice Zaïda Ghorab-Volta et « Les incontournables du cinéma égyptien » avec trois films majeurs : *La Momie*, de Châdi Abdelsalam, *Gare centrale*, de Youssef Chahine, et *Le Terroriste*, de Nader Galal. Un concert de Jimmy Oihid est prévu le « « 14 juin, à minuit, au Théâtre de la Renaissance.
Jusqu'au 16 juin. Théâtre de la Renaissance, 7, rue Orsel, 69600 Oullins. Tél. : 72-39-74-91.

PARIS : SUR LA PISTE DES CINÉASTES
Deux cinéastes ont filmé trois autres cinéastes. Jean-Pierre Limosin relate, dans *Vérités et Songes*, l'itinéraire du cinéaste iranien Abbas Kiarostami, au fil de conversations et d'extraits de films ; dans *Sept chapitres, cinq jours, deux pièces-cuisine*, il dresse un portrait confidentiel d'Alain Cavalier. *Tabu, dernier voyage*, d'Yves de Peretti, retrace le parcours géographique et mental de Friedrich Wilhelm Murnau en Polynésie lors du tournage de son film *Tabu*, en 1931.
Le 13 juin, à 18 h 30 et 20 h 30. Cinéma L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Tél. : 45-40-78-38.

CERTAINS L'AIMENT COURT
Un programme de huit courts métrages franco-belge de Romy, Abel et Gordon, Emmanuel Malherbe, Nicolas Cuche, Vincent Mayrand, Philippe Rouquier, Kram et Plof, Jean-Michel Isabel
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation : 40-30-20-10).

TOURS : LES RENCONTRES DU 8e TYPE
Tours accueille le 5e Festival international du Cinéma Super 8. Cette manifestation entend promouvoir un cinéma trop souvent classé comme amateur ou familial. A travers une centaine de films, le Festival présente une production éclectique et cosmopolite ; ainsi une séance consacrée à la cinémathèque algérienne côtoie des films du cinéma underground new-yorkais ou des films expérimentaux du cinéma allemand... Parmi les productions françaises, on notera *Suzanne au bain*, de Cécile Ravel, mêlant diapositives, film Super 8 et 16 mm pour construire un récit inspiré de l'Ancien Testament. Comme le montre une projection performance de la Cellule d'intervention Metamkine (Jérôme Noetinger, Lionel Marchetti, Christophe Auger, Etienne Caire), le cinéma Super 8 peut aussi donner lieu à des formes inédites : ici, l'écran se transforme en un cube de toile de 6 mètres de côté dont les images seront alternativement diffusées de l'intérieur du cube, puis projetées sur les parois externes.
Du 14 au 18 juin. Les Studios, 2, rue des Ursulines, 37000 Tours. Tél. : 47-20-27-00.

MARNE-LA-VALLÉE : RÉTROSPECTIVE BUSTER KEATON
On retrouvera avec plaisir Buster Keaton à l'occasion d'une rétrospective organisée à la Ferme du Buisson. Celui qui, à l'égal de Charlie Chaplin, allait s'imposer comme un maître du cinéma burlesque, avait débuté dans le music-hall avant de tourner, de 1917 à 1918, une série de courts métrages interrompue par la guerre. A partir de 1927, Keaton donnera la véritable mesure de son talent ; selon Claude-Michel Cluny, Keaton fait alors accéder le burlesque et le comique *« au rang des grands genres dramatiques »*. *Les Lois de l'hospitalité* (1923), *Sherlock Junior* (1924), *Les Fiancées en folie* (1925), *Le Figurant* (1929), *Le Caméraman* (1928), parmi d'autres films, développent une vision du monde où l'individu, confronté à l'adversité du réel, déploie ses ressources pour s'acheminer vers une victoire méritée.
Du 12 juin au 2 juillet. La Ferme du Buisson, allée de Ferme, Noisiel, 77437 Marne-la-Vallée. Tél. : 64-62-77-00.

NOUVEAUX FILMS

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ...
Film français d'Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40; réservation: 40-30-20-10); L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80; réservation: 40-30-20-10); Racine Odéon, 6e (43-26-19-68; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).
DES NOUVELLES DU BON DIEU
Film français de Didier Le Pêcheur, avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55); Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83); Le Balzac, 8e (45-61-10-60); 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81); UGC Lyon Bastille, dolby, 12e; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; réservation: 40-30-20-10).
ELLE
Film français de Valéria Sarmiento, avec Marine Delterme, Didier Flamand (1 h 26).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
FAUTE DE SOLEIL
Film français de Christophe Blanc, avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando (57).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MIDDLE OF THE MOMENT
Film suisse-allemand de Werner Penzel, Nicolas Humbert, avec Robert Lax, Aghali Ag Rhissa, Johann Le Guillerm, Mutu Walat Rhabidine, Sandra M'Brow, Amournoun (1 h 20).
VO: Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09); L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL
Film américain de Jon Avnet, avec Robert Redford, Michelle Pfeiffer, Stockard Channing, Joe Mantegna, Kate Nelligan, Glenn Plummer (2 h 09).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; UGC Montparnasse, dolby, 6e; UGC Odéon, dolby, 6e; UGC Normandie, dolby, 8e; UGC Opéra, dolby, 9e; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79); Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24; réservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, dolby, 17e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).
VF: Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00); Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; réservation: 40-30-20-10); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, dolby, 12e; UGC Gobelins, dolby, 13e; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); UGC Convention, 15e; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96; réservation: 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT!
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Cinémathèque française-salle République, 11e (47-04-24-24); Denfert, 14e (43-21-41-01); L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
BETWEEN THE TEETH
de David Byrne et David Wild,
avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis Kahn, George Porter Jr.
Américain (1 h 11).
VO: Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48; réservation: 40-30-20-10).
BONGO MAN
de Stephan Paul,
avec Jimmy Cliff.
Allemand-jamaïcain (1 h 45).
VO: Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO: UGC Forum Orient Express, dolby, 1er; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation: 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83); UGC Rotonde, 6e; Le Balzac, 8e (45-61-10-60); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO: Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23; réservation: 40-30-20-10); UGC Danton, 6e; La Pagode, 7e (réservation: 40-30-20-10); Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08; réservation: 40-30-20-10); Le Balzac, 8e (45-61-10-60); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Les Nation, 12e (43-43-04-67; réservation: 40-30-20-10); Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, 18e (réservation: 40-30-20-10).
CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).
COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES
de Marcello Cesena,
avec Rossi de Palma, Jacky Nercessain, Carla Signoris, Maurizio Crozza, Ugo Dighero, Mauro Pirovano.
Franco-italo-espagnol (1 h 30).
VO: Latina, dolby, 4e (42-78-47-86); Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO: UGC Forum Orient Express, dolby, 1er; George-V, 8e.
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO: 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55); Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09); Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65); Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DES ANGES ET DES INSECTES
de Philip Haas,
avec Mark Rylance, Kristin Scott Thomas, Patsy Kensit, Jeremy Kemp, Douglas Henshall, Annette Badland.
Britannique (1 h 57).
VO: Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01); Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85; réservation: 40-30-20-10).
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
de Caroline Chomienne,
avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova.
Français (1 h 10).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DIABOLIQUE (*)
de Jeremiah Chechik,
avec Sharon Stone, Isabelle Adjani, Chazz Palminteri, Kathy Bates, Spalding Gray, Shirley Knight.
Américain (1 h 46).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83); UGC Rotonde, 6e; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e; UGC Gobelins, 13e.
VF: Rex, dolby, 2e (39-17-10-00); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation: 40-30-20-10); Mistral, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; réservation: 40-30-20-10).
LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83); La Pagode, dolby, 7e (réservation: 40-30-20-10); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79); Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, 17e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; réservation: 40-30-20-10).
VF: Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, 14e (réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27; réservation: 40-30-20-10).
LES GENS DES BARAQUES
de Robert Bozzi,
Français (1 h 28).
VO: Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
GIRL 6 (*)
de Spike Lee,
avec Theresa Randle, Isaiah Washington, Spike Lee, Jenifer Lewis, Debi Mazar, Peter Berg.
Américain (1 h 48).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18); Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23; réservation: 40-30-20-10); La Bastille, 11e (43-07-48-60); Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10).
GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taïwanais (1 h 48).
VO: Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LE HUITIÈME JOUR
de Jaco Van Dormael,
avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes.
Franco-belge (1 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40; réservation: 40-30-20-10); Rex, dolby, 2e (39-17-10-00); 14-Juillet Odeon, dolby, 6e (43-25-59-83); UGC Montparnasse, dolby, 6e; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation: 40-30-20-10); George-V, THX, dolby, 8e; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; reservation: 40-30-20-10); La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e; UGC Gobelins, dolby, 13e; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79); UGC Convention, dolby, 15e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; réservation: 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77; réservation: 40-30-20-10); Le République, 11e (48-05-51-33); Denfert, 14e (43-21-41-01).
MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO: Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85; réservation: 40-30-20-10); Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LE MONTREUR D'OMBRES
de Lefteris Xanthopoulos,
avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis.
Grec (1 h 45).
VO: Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé britannique (1 h 13).
VO: 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). VF: 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14; réservation: 40-30-20-10).
PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
de Marco Tullio Giordana,
avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti.
Italien (1 h 40).
VO: Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
PEUR PRIMALE
de Gregory Hoblit,
avec Richard Gere, Laura Linney, John Mahoney, Alfre Woodard, Frances McDormand, Edward Norton.
Américain (2 h 11).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; UGC Odéon, dolby, 6e; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60); UGC Gobelins, dolby, 13e; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79); Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, 17e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).
VF: Rex, dolby, 2e (39-17-10-00); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; réservation: 40-30-20-10); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27; réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; réservation: 40-30-20-10).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55); Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49); 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Bretagne, 6e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); UGC Danton, dolby, 6e; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; réservation: 40-30-20-10); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; réservation: 40-30-20-10); UGC Triomphe, dolby, 8e; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27; réservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, 17e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).
LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
de Laurent Tuel,
avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LE ROMAN DU GENJI
de Kimisaburo Yoshimura,
avec Kazuo Hasegawa, Denjiro Okochi, Machiko Kyo, Michio Kogure.
Japonais, noir et blanc (2 h 32).
VO: Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
SAFE
de Todd Haynes,
avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver.
Américain (2 h).
VO: Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO: Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34); UGC Rotonde, 6e.
SUNCHASER
de Michael Cimino,
avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft, Alexandra Tydings, Matt Mulhern, Talisa Soto.
Américain (2 h).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09); 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23; réservation: 40-30-20-10); La Bastille, 11e (43-07-48-60); Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00; réservation: 40-30-20-10).
VF: Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation: 40-30-20-10).
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO: 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO: Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40; réservation: 40-30-20-10); Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77; réservation: 40-30-20-10); Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25); Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08; réservation: 40-30-20-10); Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10).
TWO MUCH
de Fernando Trueba,
avec Antonio Banderas, Melanie Griffith, Daryl Hannah, Danny Aiello, Joan Cusak, Eli Wallach.
Américain (1 h 57).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; UGC Odéon, 6e; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation: 40-30-20-10); George-V, dolby, 8e.
VF: Rex, dolby, 2e (39-17-10-00); UGC Montparnasse, 6e; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; réservation: 40-30-20-10); UGC Gobelins, 13e; Miramar, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); UGC Convention, dolby, 15e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).
UN ANIMAL, DES ANIMAUX
de Nicolas Philibert,
Français (59).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
UN HÉROS ORDINAIRE
de Michele Placido,
avec Fabrizio Bentivoglio, Michele Placido, Philippine Leroy-Beaulieu, Omero Antonutti, Daan Hugaert.
Italien (1 h 33).
VO: Latina, 4e (42-78-47-86); L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
UN HÉROS TRES DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; UGC Montparnasse, 6e; UGC Odéon, 6e; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e; UGC Opéra, dolby, 9e; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48; réservation: 40-30-20-10); UGC Gobelins, 13e; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).
LE VENT DU WYOMING
d'André Forcier,
avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, France Castel, Michel Côté, Céline Bonnier, Marc Messier.
Franco-québécois (1 h 39).
Latina, 4e (42-78-47-86).
VISAGE ÉCRIT
de Daniel Schmid,
avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido.
Japonais-suisse (1 h 30).
VO: Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar.
Canadien (1 h 35).
VO: UGC Forum Orient Express, dolby, 1er; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18); Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14; réservation: 40-30-20-10).

REPRISES

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE
de Stanley Kubrick,
avec Keir Dullea, William Sylvester, Gary Lockwood.
Américain, 1968 (2 h 25).
VO: Max Linder Panorama, THX, dolby, TodAO, 9e (48-24-88-88; réservation: 40-30-20-10).
LES NEIGES DU KILIMANDJARO
de Henry King,
avec Gregory Peck, Susan Hayward, Ava Gardner, Hildegarde Neff, Leo G. Carroll, Torin Thatcher.
Américain, 1952 (1 h 54).
VO: Grand Action, 5e (43-29-44-40); Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Leo Kirch dévoile déjà ses futurs programmes

LE GROUPE ALLEMAND Leo Kirch a annoncé, mardi 11 juin, les futurs programmes de ses chaînes à péage. Alors que le décodeur qui permettra de les capter n'est pas encore en vente, le groupe a précisé qu'une douzaine de chaînes (trois pour les enfants, six de cinéma, trois de séries télévisées), diffusées *via* le câble ou le satellite, verront le jour à partir du 28 juillet, pour la somme de 20 deutschemarks par mois (environ 76 francs).

Une trentaine de chaînes seront lancées par la société DF1 (Digitales Fernsehen 1), filiale à 100 % du groupe Kirch, d'ici à la fin de l'année, date où le groupe espère déjà compter 200 000 abonnés, a indiqué Gottfried Zmeck, gérant de DF1 et l'un des dirigeants du groupe Kirch.

Les téléspectateurs de langue allemande (Suisse et Autriche comprises) intéressés devront au préalable acheter le décodeur D-box indispensable à la réception de ces nouveaux programmes. Celui-ci sera exclusivement vendu par une société commune de la firme de télécommunications Vebacom et du distributeur Metro.

Le groupe Kirch tente par cette annonce de s'imposer sur le marché de la télévision numérique en Allemagne. Ses principaux concurrents sont Bertelsmann et ses alliés (Canal Plus, Havas et BSkyB de Robert Murdoch), qui ont conclu un accord au mois de mars pour lancer eux aussi un bouquet de chaînes.

La radio s'ouvre au numérique

Canalsatellite diffuse sur les ondes, depuis le 1er juin, Multimusic, un bouquet de nouveaux programmes musicaux

APRÈS LA TÉLÉVISION, le numérique gagne la radio. Multimusic, le bouquet numérique de programmes radio lancé par Canalsatellite, samedi 1er juin, propose un éventail de vingt nouveaux formats musicaux, diffusés avec la qualité du disque compact, sans publicité ni commentaire. Menée en partenariat par Matra Hachette Filipacchi – *via* Skyrock, éditeur du projet, et Europe 1 Communication –, Canalsatellite (l'opérateur) et France Télécom, cette entreprise marque une étape dans l'histoire de la radio.

« Aujourd'hui, il existe sur le marché 150 000 références CD, soit 1,5 million de morceaux musicaux, explique Pierre Bellanger, président de Skyrock. *Or les 20 premières radios, qui font 85 % de l'audience, n'utilisent que 5 % de ce catalogue. »* L'ambition de Multimusic est de mettre l'ensemble de ce catalogue musical à la disposition des auditeurs. L'arrivée de ce bouquet devrait aussi changer la configuration : de *« à chacun sa radio »*, on en viendrait maintenant à *« à chacun sa musique »*.

L'auditeur peut piocher dans le large éventail des chaînes mises à sa disposition, mais il peut aussi bénéficier des propriétés de la diffusion numérique. Il peut voir, notamment, s'inscrire sur son téléviseur le nom de la radio, de la chanson et de l'artiste qu'il écoute. Par la suite, il pourra commander son disque par correspondance.

Multimusic reprend les douze formats déjà proposés sur le bouquet Multiradio, diffusé sur le réseau câblé de la Lyonnaise Communications, à Paris et en Ile-de-France, depuis 1993. Ce service, réservé jusqu'alors aux 6 000 abonnés du câble munis d'un décodeur Visiopass, sera accessible aux abonnés de Canalsatellite (dont le potentiel est estimé à 1,2 million de personnes pour l'an 2000).

Europe 1 Communication devrait prendre 40 % du capital de Multiradio, les 60 % restants étant détenus par une holding comprenant Bellanger-Filipacchi (66 %) et France Télécom (34 %). Ces douze formats, auxquels viennent s'ajouter les huit nouveaux programmes offerts par le bouquet satellite, seront vendus, en option, avec Muzzic, la chaîne de musique classique et de jazz, pour 30 francs par mois.

Chacun des formats a fait l'objet d'une attention particulière et a été établi après étude des goûts et des attentes du public. Mais aussi avec un œil sur les Etats-Unis, l'Allemagne et les îles Britanniques, où de tels bouquets radio existent depuis longtemps. Les programmes ont été confiés à un spécialiste qui a établi la liste des œuvres à diffuser. Chaque programme est l'addition de plusieurs milliers de morceaux et c'est à lui que revient la tâche de les réactualiser.

En accord avec le CSA, les opérateurs se sont engagés à respecter le quota de 40 % de chanson française, non pas à l'intérieur de chaque format, mais au sein du bouquet. Canalsatellite propose aussi, hors abonnement, des programmes de Radio-France (France-Info, France-Musique, FIP...) Europe 1, Europe 2, Skyrock et RFM, en qualité laser.

En septembre, le bouquet radio de Canalsatellite numérique devrait rencontrer la concurrence de Télévision par satellite (TPS) – détenue par la CLT, France Télévision, M 6 et la Lyonnaise des eaux –, qui a prévu de diffuser 40 programmes numériques, dont quelques *« surprises »*.

Véronique Cauhapé

Vingt formats

Le bouquet devrait décliner vingt formats thématiques : *Classic Maestro* (musique symphonique) ; *Grand Opéra* (trois siècles d'opéra) ; *Quatuor Classic* (musique de chambre) ; *Fantaisie baroque* (musique baroque) ; *Jazz héritage* (origines du jazz) ; *Jazz Festival* (jazz depuis le be-bop) ; *Chansons de France* ; *Génération 60* (variétés) ; *Ciné Music* (bandes originales de films) ; *Ziko Mondo* (musiques du monde) ; *Cristal détente* (plages instrumentales et ambiances naturelles) ; *Rock for Ever* ; *Alternative Bomb* (rock alternatif) ; *Black and Blues* (Rhythm and blues et soul) ; *Planète rap* (rap américain et français) ; *Cactus Country* ; *Maxi Dance* ; *Ballades et comptines* (pour les petits) ; *La Guinguette* (ambiance bal musette) ; *Galerie Multimusic* (annonces des différents formats).

Les ministres européens de la culture s'accordent sur les quotas à la télévision

LES QUINZE MINISTRES de la culture de l'Union européenne (UE) se sont mis d'accord, mardi 11 juin, à Luxembourg, sur l'obligation faite aux télévisions européennes de diffuser une proportion majoritaire d'œuvres européennes *« chaque fois que réalisable »*. Cet accord se situait dans le contexte de la révision de la directive européenne « Télévision sans frontières » de 1989.

Certains pays se sont pourtant opposés au nouveau texte – comme la Suède – ou se sont abstenus, comme la Belgique, la Grèce ou l'Irlande. Le texte précise que les messages publicitaires et les émissions de télé-achat ne pourront pas dépasser 20 % du temps d'antenne quotidien et pas plus de 20 % par heure. La durée totale des seuls messages publicitaires ne pourra pas dépasser 15 % du temps de transmission quotidien.

Le texte doit maintenant être examiné en seconde lecture par le Parlement européen. Les 626 eurodéputés s'étaient prononcés de leur côté en faveur d'un durcissement des quotas de diffusion : ils avaient remplacé la précision *« chaque fois que réalisable »* par la mention *« par des moyens appropriés et juridiquement efficaces »*. Les eurodéputés devront donc voter à la majorité absolue pour que le texte des ministres de la culture soit confirmé. Il faudra ensuite passer par la procédure de conciliation prévue par le traité de Maastricht, ce qui devrait prendre plusieurs mois.

Le ministère français de la culture a souligné, dans un communiqué diffusé mardi 11 juin, *« qu'en dépit de l'opposition nouvelle ou confirmée de certains pays au maintien du dispositif des quotas de diffusion »*, le conseil des ministres de l'UE *« a permis de confirmer l'accord politique du 20 novembre 1995 sur la révision de la directive « Télévision sans frontières », en lui donnant une base juridique »*.

« CLAUSE DE SURVEILLANCE »

Le nouveau texte *« présente deux avantages par rapport »* à celui de la Commission européenne et par rapport à la directive de 1989, selon le ministère : *« il maintient des obligations de diffusion (50 % des programmes) sans limitation de leur validité »* et *« améliore l'application des quotas, en prévoyant un comité de contact chargé de veiller à une meilleure application de la directive »*.

La France voulait aussi soumettre le problème de la délocalisation des diffuseurs (télévisions par satellite notamment) à l'accord. Elle n'a obtenu que partiellement satisfaction, avec l'inscription dans le texte d'une clause de surveillance concernant *« d'éventuelles pratiques de délocalisation »*. Selon le ministère, cette *« clause doit permettre de relancer la recherche d'un dispositif visant à éviter le détournement des règles communautaires et nationales par des pratiques de délocalisation »*.

MERCREDI 12 JUIN

TF 1

12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 L'Hôtel des passions.
15.30 Vidéo gag. Divertissement.
16.00 Club Dorothée.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.10 Hooker. La rue de tous les dangers. Série. *La fille d'un détenu, incarcéré pour recel de drogue, est la cible de truands.*
18.05 Sydney Police. La bombe flottante. Série.
19.05 L'Or à l'appel.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

USHUAÏA PRÉSENTE OPÉRATION OKAVANGO
Magazine. Le dinosaure des profondeurs (100 min). 137522
Aux Comores vit le cœlacanthe, un poisson, vieux de 250 millions d'années.

22.30

VA ET VIENT
Magazine présenté par Tina Kieffer. La bulle de l'obéissance ; Les enfants *de la pub ; Pamela-Sharon : le match ;* Les beaufs superstars... (70 min). 1181636
23.40 Ushuaïa. Thaïlande. Lévitation, Déesse des abysses ; Casse-cou du Niagara ; Rebelles ; Kayak au Tibet (60 min). 1209580
0.40 Journal, Météo.
0.55 Ernest Leardée ou le Roman de la biguine.
1.55 et 2.25, 2.55, 3.55, 4.30 TF 1 nuit. 2.05 Côté cœur. 3.05 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Messages d'un monde perdu. 4.40 Mésaventures. 5.00 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Les Routiers. Série. Vrais, faux policiers.
14.45 Le Renard. Série. Le témoin.
15.40 Hartley, cœurs à vif. Série.
16.30 Seconde B. Série. Entre les deux mon cœur...
17.00 Mister T. Série. Affabulation.
17.30 C'est cool. Série. Vol au-dessus d'un nid de soupçons.
18.04 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.15 Studio Gabriel. Invités : Patrick Timsit, Daniel Gélin.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

▶ L'ENFANT SAGE
Téléfilm de Fabrice Cazeneuve, avec Patrick Chesnais, Erwan Baynaud (105 min). 2407657
La vie d'un enfant de divorcés bascule le jour où sa mère décide de le garder pour elle seule.

22.40

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. La 150e de Bas les masques : *150 rendez-vous, 1 500 invités... et* Guy Bedos. (73 min). 6335473
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Les Anges de la crime. Téléfilm de John Wells, avec Robin Givens (90 min). 5586034 *Deux femmes détectives enquêtent sur un homicide dans un quartier pauvre de Chicago.*
2.25 Histoires courtes. Geborenka. 3.20 Emissions religieuses. 4.20 24 heures d'infos. 5.05 Outremers (rediff.).

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Arnold et Willy. Vague à l'âme. Série.
13.40 Télétaz.
14.40 Félix le chat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Sur le plancher des vaches.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Adieu ma mère, adieu mon cœur*, de Jules Roy.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présenté par Jean-Marie Cavada. La montagne. Invités : C. Destivelle ; C. Profit ; R. Frison-Roche ; M. Herzog ; M. Bacquet ; X. Chappaz (115 min). 596251
22.45 Journal, Météo.

23.20

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Jules Roy, l'homme debout, de Max Armanet avec la voix de Michael Lonsdale (60 min). 4459003
Jules Roy s'est installé dans le calme de Vézelay pour y coucher sur le papier les sujets qu'une vie aventureuse pleine de passion et de compassion lui inspire.
0.20 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 1.15 Les Incorruptibles. Le débarcadère de la mort. [illegible] Série. 2.05 Musique Graffiti. Sonate n° 2, de Rachmaninov, extrait, par Irina Pietrasova, piano (25 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. **13.00** Fête des bébés ! **13.25** Attention santé. L'herpès. **13.30** Demain le monde. Vacances, loisirs. **14.00** L'Esprit du sport. (Rediff.). Invité : Michael Schumacher. **15.00** Latitude Sud. Les Philippines. **15.30** Omnisciences. La musique. **15.55** Le Réseau des métiers. **16.00** Les Enfants de John. **17.00** Alf. **17.30** Vues sur cours. **17.55** Planète blanche. Spitzberg : les ours polaires. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [3/51]. Vengeance dans la jungle, de Justus Addiss, avec Ronald Reagan, Barbara Billingsley (30 min). 6855
19.30 7 1/2. En direct de Moscou à l'occasion de l'élection présidentielle en Russie (30 min). 9676
20.00 Le Chant de la forêt. Documentaire de Peter Anger (30 min). 6589
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Une République devenue folle : Rwanda, 1894-1994, de Luc de Heusch (75 min). 901909
Le soir du 6 avril 1994, des milliers de Hutus rwandais entament le massacre systématique de la minorité tutsie. L'ONU se retire. Analyse d'un génocide.

22.00

MUSICA
22.01 Tableaux d'une exposition. *Série documentaire [3/6]* de Michael Gielen (59 min). 100029560
23.00 A la mémoire d'un ange. Musique. Le *Concerto pour violon* d'Alban Berg, par Kyung-Wha Chung, violoniste (30 min). 9831
23.30 W.C. Fields spécial. Courts métrages. The Dentist de Leslie Pearce. The Fatal Glass of Bier de Clyde Bruckman. The Golf Specialist de Monte Brice. Pool Sharks d'Edwin Middleton (72 min). 4251522
0.45 La Ronde ■ ■ ■ Film de Max Ophüls (1950, N., 89 min). 4021454 *Rediff. du dimanche 9 juin.*
2.15 A propos de la Ronde. Documentaire. Avec Daniel Gélin (rediff., 25 min).

M 6

13.20 M 6 Kid. Planeur, ULM et autogir. 13.25, Captain planète ; 13.55, Creepy Crawlers ; 14.20, Les Rockamis ; 14.50, Moi Renart ; 15.25, Gadget Boy ; 15.50, Highlander.
16.30 Hit Machine (rediff.).
17.00 Ophélie Street. Ice T, Princess Erika.
18.00 Agence Acapulco. Les touristes. Série.
19.00 Le Magicien. Série. Le poignard aztèque.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Proposition indécente. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. La vie après l'égout.

20.45

SA DERNIÈRE LETTRE
Téléfilm de Serge Meynard, avec Anaïs Jeanneret (91 min). 447725
Après avoir trouvé une lettre d'adieu, un petit garçon accuse son père d'avoir tué sa mère qui s'est défenestrée.

22.35

L'INSTINCT DE SURVIE
Téléfilm de Robert Iscove, avec Victoria Principal, Peter Onorati (88 min). 3588102
Lors d'une excursion sur le Rio Grande, des vacanciers sont agressés par des trafiquants de drogue. Une jeune femme réussit à s'échapper et devient la proie des tueurs.
0.10 Sexy Zap.
0.40 Rock express. Iggy Pop, Slayer, Red Hot Chili Peppers. Magazine.
1.15 Best of pop-rock.
2.45 Culture pub. Magazine. 3.10 E = M 6. Magazine. 3.40 Turbo. Magazine. 4.05 Fréquenstar (55 min).

Canal +

13.45 Décode pas Bunny.
14.35 Le Pélican de Ramzan le Rouge. Documentaire (26 min). 325980
15.05 Pas si vite !
15.10 Cyberculture.
15.40 A la recherche de Michel Polnareff. Documentaire (62 min). 3008298
16.35 A la recherche de Michel Polnareff. L'interview. (75 min). 4530270
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Christophe, Emmanuelle Devos, Marianne Denicourt, Jeanne Balibar.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

ANGIE
Film de Martha Coolidge avec Geena Davis, Stephen Rea (1994, 104 min). 8852218
Une jeune femme vivant à Brooklyn dans la communauté italo-américaine rêve d'en sortir, comme sa mère disparue depuis vingt ans.
22.45 Flash d'information.

22.50

DEUX GARÇONS, UNE FILLE, TROIS POSSIBILITÉS
Film d'Andrew Fleming avec Lara Flyn Boyle (1994, v.o., 90 min). 354367
0.20 Les Nouvelles Aventures d'Ali-Baba. Film d'Emmimo Salvi avec Rod Flash Ilush (1962, v.o., 85 min). 7470270
2.00 Rugby aux Iles Samoa. Documentaire. (52 min). 3277560
2.55 Basket américain. Sport. Finale de la NBA, Seattle-Chicago (quatrième match).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Le clavecin s'expose (3).
20.30 Antipodes. Historiens de l'Afrique : nouvelles approches.
21.32 Correspondances. **22.00** Communauté des radios publiques de langue française. Le temps d'une œuvre de Pierre Gauvreau, une émission de Radio Canada.
22.40 Nuits magnétiques. Métamorphose, quatre variations (2).
0.05 Du jour au lendemain. Arlette Farge (Les Fatigues de la guerre). **0.50** Coda. Les Caraïbes à la Villette (3). **1.00** *Les Nuits de France-Culture* (rediff.). Entretiens avec Raymond Queneau (2) ; 2.01, Etre basque ou la chronique du pays des aldudes ; 3.00, René Rougerie ; 3.58, Manuel Vasquez Montalban.

France-Musique

20.00 Concert. Le printemps des arts. Concert donné le 21 avril, au centre des congrès à Monaco, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Spiros Argiris : Œuvres de Holliger, Liebermann, Beethoven.
22.00 Soliste. James Galway.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Elsa Justel, Lejeune.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haendel, Brahms.
0.00 Jazz vivant. Enregistré le 25 avril, au studio Charles-Trenet de Radio-France : le septette Saxomania de Claude Tissendier, saxophone alto, avec Jean Eteve, saxophone alto et clarinette, Nicolas Montier et Dominique Verhnes, saxophones ténors, Stan Laferrière, piano, Pierre Maingourd, contrebasse, et François Laudet, batterie. - Enregistré aux festivals de Vienne et de Juan-les-Pins : le Newport All Stars avec Clark Terry, bugle, Warren Vache, cornet, Jon Faddis, trompette, Urbie Green, trombone, Lew Tabackin, flûte et saxophone ténor, Mike Le Donne, piano, Howard Alden, guitare, Peter Washington, contrebasse, et Alvin Queen, batterie. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Opéra romantique allemand. Martha ou le Marché de Richmond, (Livret de W. Friedrich), de von Flotow, par le Chœur de la Radio Bavaroise et l'Orchestre de la *Radio de Munich, dir. Heinz* Wallberg. Lucia Popp (Lady Harriett Durham), Siegfried Jerusalem (Lyonel), Doris Soffel (Nancy), Karl Ridderbusch (Plumkett), Siegmund Nimsgern (Lord Tristan Mickleford), Peter Lika (Prince de Richmond).
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Brahms, Mahler, Haendel, Paus, Orff. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 *Journal* (TSR).
20.00 Faut pas rêver. Invité : Edouard Molinaro.
21.00 Au nom de la loi.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Feu de la Terre. De Pierre Willemin. [6/6] *Prévoir l'imprévisible.*
23.35 Comment ça va ? (France 3 du 5/4/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Delémont, l'ivresse des bistrots.
21.15 *Portrait* d'Alain Cavalier. [1/12] La marchande de journaux.
21.25 Kokoro, l'âme du Japon. [6/10] Hiroshima, la cité.
21.55 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [2/3] De pôle en pôle.
22.50 A l'Est, du sang sur la neige. [4/10] Entre la vie et la mort.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 Paris Match Première.
22.25 Concert : Johnny Hallyday au Parc des Princes. (115 min). 30621305

France Supervision

20.30 Le Miroir sur l'autre rive : portraits d'exil.
21.20 Concert : Festival Chopin. (65 min). 41073367
22.25 Concert : Festival Chopin. (45 min). 36322473
23.10 Ballet : IXe Symphonie de Beethoven. *de Maurice Béjart.*
0.30 Neuf étoiles pour un ballet *(120 min).*

Ciné Cinéfil

20.30 Badman's Country ■ Film de Fred F. Sears (1958, N., v.o., 70 min) 86304299
21.40 Anna et le roi de Siam ■ Film de John Cromwell (1946, N., v.o., 125 min) 50750676
23.45 Amédée ■ Film de Gilles Grangier (1949, N., 90 min) 9165170

Ciné Cinémas

20.30 Tess ■ ■ Film de Roman Polanski (1979, 165 min) 86407657
23.15 La Chambre verte ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1977, 95 min) 60847218
0.50 Ciné Cinécourts. Invité : Christophe Rossignon, producteur de *La Haine* (65 min).

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Une sacrée arnaque.
20.45 San Ku Kai.
21.40 (et 1.10) Wolff, police criminelle.
22.30 ▶ La Famille Addams. Tonton, pourquoi tu ris ?
23.00 Mission impossible, vingt ans après.

Canal Jimmy

20.00 Batman. Le prince des rats.
20.30 Angela, quinze ans. Premier chagrin d'amour.
21.15 Max Headroom.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld.
23.00 Friends.
23.20 Le Guide du parfait petit emmerdeur.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi du Queen's à Londres : seizièmes de finale (180 min). 38412541
19.30 Athlétisme. En direct. Meeting IAAF de Madrid (Espagne, 120 min). 368838
20.30 Football. Euro 96.
22.30 Formule 1.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Zone rouge. Film de Robert Enrico (1986, 120 min). Avec Sabine Azéma. *Drame.*
0.45 *La Bête à l'affût.* Film de Pierre Chenal (1958, N., 90 min). Avec Henri Vidal. *Policier.*

TMC

22.30 Deux nuits avec Cléopâtre. Film de Mario Mattoli (1953, 70 min). Avec Sophia Loren. *Aventures.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

En attendant le messie

« Marseille contre Marseille » raconte un aspect de la campagne municipale de 1995. Avec une originalité : le héros de ce roman en est pratiquement absent

LE PROPRE du messie est d'être toujours attendu sans jamais venir, au moins pour le judaïsme, qui écrit son nom sans majuscule. Sous cet éclairage, *Marseille contre Marseille*, une *« fable »* politique de Jean-Louis Comolli, Michel Samson et Anne Baudry sur les élections municipales de 1995, est aussi bien une histoire juive. On connaissait l'attention que porte Comolli à *« filmer la parole »*, sur quoi plus d'un réalisateur s'est cassé les dents. Avec ce quatrième volet d'une apnée dans la vie politique marseillaise entamée il y a six ans – *Marseille de père en fils* (1989), *La Campagne de Provence* (1992), *Marseille en mars* (1993) –, un nouveau palier de décompression est franchi : filmer l'absence.

« C'est un saint, Monsieur », affirme un quidam du quartier nord. Tout au long du film, le *« sauveur de Marseille »* sera attendu en vain par le téléspectateur comme il l'aura été par l'association Nord Ambition, mélange d'*aficionados* tapistes durs comme fer et de militants de Radical, dont le calcul est simple : aider Bernard Tapie à conquérir la mairie de Marseille pour, en retour, enlever avec son appui le huitième secteur de la ville au PC.



SCÈNE TRAGIQUE

Pimpante tête de liste de cet agglomérat, Armand Paggiolo jure dès les premières minutes qu'il ne marchandera jamais une proximité d'*« ouvrier »*, une *aura* personnelle conquise de haute lutte sur le terrain. Que telle n'est pas sa conception de la politique, qu'avec ou sans Tapie sa liste *« partira »* contre les autres, sans compromis. A la fin, en une scène tragique, on l'observe, éreinté par les négociations et les tractations nocturnes, le souffle court d'explications diurnes, pathétiquement inquiet pour son *« boulot »* d'adjoint, rallié contre son cœur à Guy Hermier, notable communiste avenant et vif de certitudes, qu'il s'abstient seulement d'applaudir. *« Les petits poissons finissent toujours par se faire manger par les gros »*, voilà selon les auteurs la morale de l'histoire. Il faut voir Roger Ruzé – le nom ne s'invente pas – tirer les numéros d'un loto dans une salle comble et se féliciter de ce que, *« chacun ici a un jour ou l'autre voté communiste »*.

En quatre-vingt-dix minutes de film et cinq mois de campagne, « saint » Bernard Tapie ne se manifestera que l'instant d'un bain de foule. Condamné dans le cadre de l'affaire OM-Valenciennes, l'ancien ministre de la ville devient, à la seconde même, inéligible. *« Dans ces quartiers-ci, chaque famille a quelqu'un à la porte d'une prison. D'où une assimilation assez facile avec moi. »* Adulé, attendu de banquet en banquet, espéré jusqu'à l'ultime minute par la liste Nord Ambition, il met *in fine* le pied à Marseille. C'est pour trahir : il soutient le tandem d'« union » Hermier-Weygand, atomisant au passage la tentative dissidente du socialiste Michel Pezet.

A partir de là, on se perd en Méditerranée : calculs électoraux, sauvegardes de positions acquises, histoires familiales, comptes locaux, ralliements tactiques, attributions de logements, réattributions de numéros sur les listes, *« recompositions »* politiques, tous mouvements lointains des intentions programmatiques, parfois sincères, initialement annoncées. Le téléspectateur n'y entend plus goutte, avec toutefois cette consolation que le pilote Michel Samson, ancien journaliste à *Libération* pourtant au fait des eaux locales, s'avoue à peine mieux loti...

C'est toute la beauté de *Marseille contre Marseille* : le héros, celui par qui tout arrive, n'arrive jamais. Dans le « réel » apparent de l'intrigue, cent personnages l'évoquent, l'invoquent, l'appellent de leurs vœux, le méprisent ou le redoutent, placent en lui leurs espoirs ou se désespèrent, se combattent pour se réconcilier, feront contre, avec ou sans lui *« de la politique »*. Lui demeurera une fiction, aujourd'hui ici et *« demain à Saint-Denis »*. Ce documentaire est un vrai roman.

Edgar Roskis

★ **« Grand format » : *Marseille contre Marseille*, Arte, vendredi 14 juin à 22 h 10.**

La valse des vaches

par Agathe Logeart

TF 1 ET FRANCE 2 se sont liguées pour nous couper l'appétit, au beau milieu de leurs journaux de 20 heures. On était encore abasourdi de l'élégante réponse du ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, aux députés socialistes qui le chahutaient à propos de la crise de la « vache folle », et de son conseil très imagé (*« Quand on veut grimper à l'arbre de la polémique, il faut être sûr d'avoir les culottes propres »*) quand, précisément, de mauvaises nouvelles du front bovin nous parvinrent.

TF 1, d'abord, nous conduisit dans une forêt anglaise ravagée par une inquiétante forme de pollution. L'herbe tendre n'y pousse plus. Les arbres se décomposent en moignons noirs qui pourrissent sur le sol couvert d'une glauque confiture où pataugent les mouches. Un savant affirme que l'eau et la terre y sont gravement polluées par les déchets de vaches folles incinérées qui y sont enterrés. Le voisinage s'inquiète : même mortes, mêmes brûlées et réduites en poudre, les carcasses des bêtes malades continueraient leur sale besogne, tels des déchets radioactifs. Cela donnait le frisson, même si la spécialité du savant (la neurologie) pouvait surprendre. On se disait que si c'était vrai, plutôt que de vérifier la propreté de ses culottes, on avait tout intérêt à filer aux abris.

France 2, au même moment, nous servait un sujet de la même eau. Depuis qu'a été décrété l'embargo sur les animaux anglais, depuis l'interdiction de l'utilisation de farines animales dans la pitance de nos belles vaches nationales, depuis qu'on nous serine que le label VF vaut absolution, on regardait son boucher un peu moins de travers. Il faut dire qu'on commençait à se lasser du steak de soja et du ragoût de salsifis. Et patatras ! Il paraît que ces fameuses farines animales, interdites aux vaches, ne le sont pas aux porcs ni aux volailles, qui continuent à s'en goberger sans que personne y trouve à redire. Là encore, si l'information est exacte, c'est quand même très embêtant. Mais c'est bien dans ce « si » que résidait, qu'il s'agisse des informations de TF 1 ou de France 2, toute la difficulté. « Si » tout cela est avéré, une nouvelle fois, plutôt que de vérifier la propreté de ses culottes, on aurait tout intérêt à regarder où l'on met les pieds et où l'on plante sa fourchette.

Malgré tout, un doute, insidieux, déplaisant, subsistait. Coincés au beau milieu de leur édition, les deux sujets n'avaient pas été particulièrement mis en valeur, ce qui, vu leur gravité, avait de quoi surprendre. Méfiants devant l'étal du boucher, nous avions appris à l'être face aux informations contradictoires que l'on nous assène sur la question. Tour à tour mis en garde puis rassérénés, nous avons été dressés à douter de ce que l'on nous dit. Dans nos téléviseurs, jour après jour, les vaches dansent la valse, à l'endroit, à l'envers, de leur pas tremblant. Fascinés par ce ballet morbide, nous sommes incapables de savoir ce qu'il faut en penser, comme si, déjà, nos cervelles s'étaient transformées en éponges.

JEUDI 13 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. En amour, trompe qui peut. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Témoin à charge. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.10 Hooker. Hooker s'en va en guerre. Série.
18.05 Sydney Police. Les adieux. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal.

20.20

FOOTBALL
En direct de Birmingham. Euro 96. Groupe A : Suisse-Pays-Bas ; 20.30, Coup d'envol ; 21.15, Mi-temps, Tiercé, Météo ; 21.30, 2e Période (125 min). 58577708
Laborieusement qualifiés, les Néerlandais figurent toutefois parmi les favoris.

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Didier Derlich (100 min). 2148329
0.05 Ex libris. Horizons lointains. Invités : Michel Le Bris ; Benoît Charlemagne ; Edouard Glissant ; Alexandre Poussin et Sylvain Tesson ; Jean-Luc Coatalem ; Brigitte Sifaoui (65 min). 7395818
1.10 Journal, Météo.
1.20 Concert à l'Opéra de Lyon. Œuvres de Mozart, Mendelssohn, par l'Orchestre national de Lyon. 2.45 et 3.20, 4.20 TF 1 nuit. 3.30 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 4.30 Intrigues. 5.00 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.53 et 13.40 Météo.
12.55 Journal, Loto.
13.45 Les Routiers. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.45 Tiercé. En direct de Chantilly.
16.00 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Football. En direct. Euro 96. Groupe B : Bulgarie-Roumanie. 17.30, Coup d'envol ; 18.15, mi-temps ; 18.30, 2e période (140 min). 6489503
19.30 et 2.10 Studio Gabriel. Invités : Michel Roux, Eric et Ramsy.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.45 A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Sept jours dans la vie d'un oiseau, d'E. Kusturica ; Zozo le héros, de M. Bouvier et A. Chandelle ; La traversée du périph, de J.-J. Dufour et R. Stelletta (130 min). 3603936
23.05 Expression directe. CNFP.

23.15

ARCHIPEL
Film français de Pierre Granier-Deferre avec Michel Piccoli, Claire Nebout (1992, 100 min). 8188042
Une histoire vénéneuse, d'après un roman de Michel Rio. Mais le réalisateur ne parvient plus à créer – comme dans Cours Privé *– ces atmosphères troubles et oppressantes naissant de l'ambiguïté des sentiments et des comportements sexuels.*
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.15 Euro 96. Magazine.
2.35 Bas les masques (rediff.). 3.45 Le Troisième Pôle. 4.10 24 heures d'infos.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. Invité : Jean-Pierre Darras.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Coup monté. Série.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. La vie d'un fleuve.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Un hiver en Bretagne*, de Michel Le Bris.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA PISCINE ■
Film français de Jacques Deray avec Romy Schneider, Alain Delon (1968, 117 min). 78355228
Drame psychologique, huis- clos dans une luxueuse villa à la mise en scène rigoureuse et où les interprètes sont fameux.
22.55 Journal, Météo.

23.30

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Spécial préhistoire. Invités : Henry de Lumley (*Le Grandiose et le Sacré, symboles gravés de la vallée des merveilles* et *Le Mont Bego : la vallée des merveilles et le val de Fontanalba*) ; Michel Lorblanchet (*Les Grottes ornées de la préhistoire. Nouveaux regards*) ; Jean Courtin (*La Grotte de Cosquer*) (60 min). 36771
0.30 Espace francophone. 0.55 Les Incorruptibles. Arsenal. Série. 1.45 Musique Graffiti. *Sonate en la mineur*, de Franck, extraits, par Emmanuel Pahud, flûte, Eric Lessage, piano (25 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Damia. 13.25 Attention santé. Incompatibilité de rhésus. 13.30 Défi. L'art et la manière. 14.00 Eskimo. 15.00 L'Aventure des sciences. La terre dans tous ses états. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Ma souris bien-aimée. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 Métropole. Naissance d'un métro [5/6]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [4/51]. Une seule issue, de Roy Kellino, avec Ida Lupino (30 min). 6023
19.30 7 1/2. En direct de Moscou à l'occasion de l'élection présidentielle en Russie. Quels candidats pour quelle Russie ? (30 min). 5394
20.00 Alexander Camaro. Documentaire de Marina Bartsch-Rüdiger (30 min). 8435
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! FAUT-IL SE MÉFIER DES ÉCOLOGISTES
Emission proposée et présentée par Daniel Leconte.
20.46 L'Apocalypse selon Greenpeace. Documentaire (49 min). 109089597
Une grand-mère, par la voix d'Anémone, raconte l'apocalypse écologique à son petit-fils. Une fiction qui s'appuie sur des études scientifiques et des images d'actualités.
21.35 et 22.55 Débat.
22.15 Au nom de la Terre. Documentaire. L'internationale verte (85 min). 699110
Portraits d'hommes et de femmes qui se battent au jour le jour sur le terrain, pour faire avancer la cause écologiste.
23.40 Lumières boréales. Documentaire (85 min). 2756771
Les lumières et les atmosphères du Grand Nord canadien captées par la caméra du canadien Peter Mettler, récompensé plusieurs fois pour ce documentaire aux images d'une rare qualité plastique.
1.05 2 bis, rue de la Combine. Téléfilm d'Igaal Niddam, avec Clémentine Célarié (rediff., 100 min). 1369961

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Rivales par alliance. Téléfilm de Jon Avnet (94 min). 1263936
Un peintre présente à sa mère sa future épouse. Le courant passe très mal entre les deux femmes.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Le Magicien. Papa Simon. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1806 : l'histoire du baccalauréat.
▶ Soirée David Lynch

20.45

ELEPHANT MAN ■ ■ ■
Film américain de David Lynch avec John Hurt, Anthony Hopkins (1980, N., 118 min). 859865
Un chef-d'œuvre en noir et blanc. Double réflexion, sociale et morale, sur le droit à la différence.

23.05

BLUE VELVET ■
Film américain de David Lynch (1986, 115 min). 1020787
Un adolescent découvre, dans le jardin de son père – qui est devenu bizarrement impotent et muet – une oreille humaine. La fille de l'inspecteur auquel il a porté sa découverte l'oriente vers une chanteuse de cabaret harcelée par un tueur sadique. Une Amérique provinciale traversée par le mystère et le mal. La mise en scène, assez tapageuse, façon clip, privilégie l'atmosphère.
1.15 Ophélie Street.
2.30 Best of Trash. Musique. 3.40 Rock express. Magazine. 4.05 Black Ballad. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Association de malfaiteurs ■ ■ Film de Claude Zidi (1986, 104 min). 6261145
15.30 La Liberté au bout du chemin ■ ■ Film de Richard Pearce (1990, 92 min). 80787
17.15 Basket américain. Résumé de la finale NBA : Seattle-Chicago (quatrième match).
17.55 L'Histoire sans fin. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Dominique Farrugia, Martin Messonier.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.34

LA NUIT ALIEN
20.35 Alien, le huitième passager ■ ■ ■ Film de Ridley Scott (1979, 112 min). 277232
Un scénario très intelligent pour une fable philosophique, des décors extraordinaires, une mise en scène qui fait naître la peur viscérale de l'inconnu.
22.25 Flash d'information.
22.30 Aliens, le retour ■ ■ Film de J. Cameron (1986, 132 min). 1130145
Remarquables effets spéciaux.
0.45 Alien 3 ■ Film de D. Fincher (1992, 110 min). 5345503
Cette troisième mouture, qu'on aurait pu croire a priori inutile, réserve encore quelques bonnes surprises.
2.35 Golf. Sport. Première journée de l'US Open 1996.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Le clavecin s'expose (4).
20.30 Lieux de mémoire. Jeanne d'Arc (2).
21.32 Fiction. L'imaginaire irlandais. Cavaliers de la mer et L'Ombre de la vallée, de John Millington Synge.
22.40 Nuits magnétiques. Métamorphose, quatre variations (3).
0.05 Du jour au lendemain. Florence Delay (La Fin des ordinaires). 0.50 Coda. Les Caraïbes à la Villette. 4. Martinique : hommage à Eugène Mona. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Raymond Queneau (3) ; 2.00, Claude Piéplu lit trois nouvelles de Boris Vian ; 2.58, La barricade ; 3.56, Jeanne à la mesure de ses voix (1) ; 5.26, Ernest Hemingway (Les aventures de Nick Adams).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par le Chœur de Radio-France, François Polgar, chef de chœur, et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : La Grande Pâque russe, de Rimski-Korsakov ; Boris Goudounov : La Mort de Boris, de Moussorgski ; Messe glagolitique, de Janacek. Gabriela Benackova, soprano, Alexandrina Miltcheva, mezzo-soprano, Kaludi Kaludow, ténor, Alexander Anisimov, baryton, Pierre Pincemaille, orgue.
22.00 Soliste. James Galway.
22.30 Musique pluriel. Œuvre de Jolas.
23.07 Ainsi la nuit. Septuor pour instruments à vent, de Berwald, par la Camerata de Lucerne ; Œuvres de Chausson.
0.00 Tapage nocturne. Musique des pays baltes. Requiem, d'Erkki-Sven Tüür. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoniste et chef d'Orchestre David Oïstrakh. Concerto pour violon n° 2, de Bach, par l'Orchestre symphonique de Vienne ; Sérénade K 525 Petite musique de nuit, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Grand Duo D 574, de Schubert, Frida Bauer, piano ; Double Concerto, op. 102, de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Szell, Mstislav Rostropovitch, violoncelle ; Nocturne n° 18, de Chopin, Richter, piano ; Concerto n° 1, de Szymanowski, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. Kurt Sanderling.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Prokofiev, Chostakovitch, Hindemith. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Chair de l'orchidée ■ ■ Film de Patrice Chéreau (1974, 115 min) 79015865
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances.
22.30 La Marche du siècle. (France 3 du 17-4-96).
0.05 Tell Quel.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les 24 Heures de Nouziers.
20.50 Le Chemin de la liberté. [2/3]
21.40 Delémont, l'ivresse des bistrots.
22.20 Portrait d'Alain Cavalier. [1/12] La marchande de journaux.
22.35 Kokoro, l'âme du Japon. [6/10] Hiroshima, la cité.
23.05 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [2/3]

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 ▶ Aimez-moi ce soir (Love me Tonight) ■ ■ Film de Robert Mamoulian (1932, v.o., 90 min) 8017503
22.30 Totalement cinéma.
23.00 Concert : Tschernuschenko dirige. Enregistré à Munich (Allemagne), en 1994 (90 min). 2740319

France Supervision

20.30 Exodus ■ ■ Film d'Otto Preminger (1960, 190 min) 80090139
23.40 De singe en singe. De Gérard Vienne.
0.30 Concert : Victoria Shaw. (55 min). 85934153
1.25 Equitation (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Tout va très bien madame la marquise ■ Film d'Henry Wulschleger (1936, N., 90 min) 3348990
22.00 Chercheurs d'or ■ Film d'Edward Buzzell (1940, N., v.o., 80 min) 72160110
23.20 Le Club.

Ciné Cinémas

20.30 Petit guide pour mari volage ■ Film de Gene Kelly (1967, 90 min) 7043508
22.00 Un compagnon de longue date ■ Film de Norman René (1989, v.o., 95 min) 4842706
23.35 Au revoir les enfants ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1987, 105 min) 84015503

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Garde-malade.
20.45 (et 23.45) François Gaillard ou la vie des autres. Septième affaire : Joseph.
21.45 (et 1.10) Wolff, police criminelle. Poulet frit.
22.35 ▶ La Famille Addams. Ça c'est de la politique !

Canal Jimmy

20.00 D'amour et d'eau fraîche ■ Film de Jean-Pierre Blanc (1975, 95 min) 31904110
21.35 Motor Trend.
22.00 Cinq pièces faciles (Five Easy Pieces) ■ ■ Film de Bob Rafelson (1970, v.o., 95 min) 64783394
23.35 Système 2 (60 min).

Eurosport

15.00 Tennis. En direct de Londres. Tournoi du Queen's : huitièmes de finale (180 min). 38316313
18.00 Boxe.
19.00 (et 0.00) Formule 1 Magazine.
19.30 Football.
20.30 Football. En direct de Birmingham. Euro 96. Groupe A : Suisse - Pays-Bas (120 min). 795752
22.30 Football. Résumé de Bulgarie-Roumanie.
23.30 Tennis.
0.30 Sailing. (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Deux flics à Downtown. Film de Richard Benjamin (1989, 100 min). Avec Anthony Edwards, Forest Whitaker. *Policier.*
21.50 Mina Tannenbaum. Film de Martine Dugowson (1993, 125 min). Avec Romane Bohringer, Elsa Zylberstein, Stéphane Slima. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 L'Anti-gang. Film de Burt Reynolds (1982, 125 min). Avec Burt Reynolds. *Aventures.*
22.40 Les Guerriers du Bronx. Film d'Enzo G. Castellari (1982, 100 min). Avec Vic Morrow. *Aventures.*
0.35 Le Grand Bluff. Film de Patrice Dally (1957, N., 95 min). Avec Eddie Constantine. *Comédie.*

TMC

20.35 Le Bal du comte d'Orgel. Film de Marc Allégret (1969, 95 min). Avec Jean-Claude Brialy. *Drame.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

JEUDI 13 JUIN 1996

Crime industriel

par Pierre Georges

CE SONT BIEN les hommes qui sont fous et non point tant les ruminants. Fous de profit, fous du libéralisme fou. Vendre, vendre à tout prix. Vendre sans scrupules ni morale industrielle, ni morale tout court. Exporter pour contourner ses propres interdits. Se débarrasser chez le voisin de produits prohibés à domicile, comme l'on vidangerait nuitamment ses eaux usées dans le jardin des autres.

Histoire exemplaire des farines animales contaminées révélée par *Nature*. En juin 1988, conscientes du danger, les autorités sanitaires britanniques interdisent le rajout de protéines dérivées des ruminants dans l'alimentation des ruminants. Mais pas la production. Mais pas, surtout pas, l'exportation. Dieu protège le commerce autant que les vaches anglaises ! Tout ceci est expliqué ci-contre et on en reste stupéfait.

De l'immoralité comme règle de commerce et ligne de conduite. Savoir qu'un produit peut être dangereux, nocif, vecteur de maladie. Se l'interdire dans une sage précaution. Et, dans un même élan, continuer à le produire de plus belle, ne pas chauffer davantage ces produits par souci de rentabilité industrielle, exporter, exporter à tout-va. De la bonne et délicieuse farine au prion *made in England*.

Ce qui n'était pas bon pour les vaches anglaises ne pouvait être fondamentalement mauvais pour les vaches continentales. Après eux, après l'exportation, le déluge ! On a donc exporté. Notamment vers la France. A bas prix parce qu'il fallait bien que le marché redevienne porteur et il l'est redevenu. En 1985, la France importa 3 000 tonnes de farines anglaises. En 1989, après l'interdiction au Royaume-Uni, 15 000 tonnes. Un vrai triomphe en parts de marché !

Les experts vétérinaires anglais savaient. Ils ont laissé faire dans leur grande majorité au motif que ces aliments pouvaient parfaitement ne nourrir que des porcs et des poulets continentaux, israéliens ou asiatiques. Les autorités sanitaires de Bruxelles savaient. Elles ont laissé faire, ne prononçant pas un interdit général, au motif que les Britanniques auraient promis de ne plus exporter ces farines auto-proscrites.

Si la notion de crime industriel, bien au-delà de la tromperie sur la qualité, devait exister, quelle meilleure illustration que cette démonstration de commerce sans vergogne, ni respect du cochon de client ? Force est de reconnaître que les Allemands ont eu raison. Sur toute la ligne. Dès le départ, en interdisant ces importations de farine. Aujourd'hui, encore, en s'opposant avec vigueur à la levée de l'embargo imposé aux produits dérivés du boeuf britannique.

Car ces nouvelles révélations montrent bien en quelle sujétion se trouve le gouvernement britannique. Non pas parce qu'il est britannique – n'ayons surtout pas de l'affaire une calamiteuse et outrancière approche anti-anglaise. Mais plus simplement parce que ce gouvernement a été manifestement incapable de maîtriser les pressions et les dérives des lobbies agro-alimentaires insulaires. La démonstration est faite désormais. Cette insensée affaire d'exportation de farines contaminantes touche à la crédibilité même des autorités anglaises. Bien au-delà des criailleries, des menaces de rétorsion ou des obstructions anti-européennes. Ou des promesses à caractère spongiforme !

L'attachée parlementaire d'un député RPR suspectée d'avoir manipulé de jeunes manifestants

SELON L'ENREGISTREMENT d'une conversation téléphonique entre l'attachée parlementaire de Georges Tron, député (RPR) de l'Essonne, et un jeune animateur de la mairie de Ris-Orangis, publiée dans *Libération*, cette dernière aurait assuré les jeunes du soutien du député s'ils cassaient des équipements publics. Témoin de cet appel, comme six autres personnes, Thierry Mandon, maire (PS) de Ris-Orangis et futur adversaire de M. Tron aux élections législatives, précise : « *Il était question des émeutes de la nuit précédente, et l'attachée parlementaire a explicitement demandé à son interlocuteur d'encourager certains jeunes à continuer de provoquer des incidents dans la ville.* » M. Mandon a décidé de réunir, jeudi 13 juin, son conseil municipal à huis clos afin de lui proposer, entre autres, de saisir le procureur de la République pour qu'il ordonne l'ouverture d'une enquête préliminaire. « *Mon premier souci*, poursuit M. Mandon, *c'est que le calme revienne. Pour autant, on ne peut pas laisser passer cela. C'est une pratique unique que l'entourage proche d'un député agisse de la sorte. Par ailleurs, si Georges Tron n'a rien à se reprocher, il doit se séparer de son attachée parlementaire, car, selon moi, elle a commis une faute professionnelle.* » De son côté, M. Tron, qui devait tenir une conférence de presse mercredi en fin de matinée, a décidé de porter plainte contre X... « *Cet enregistrement, que je n'ai pas pu entendre, a été fait sous une fausse identité et à l'insu de mon attachée parlementaire. Ce sont des méthodes de voyou. Mais si les propos tenus par mon attachée parlementaire sont avérés, il s'agit d'une faute grave et elle sera licenciée* », précise M. Tron.

■ **DISSUASION NUCLÉAIRE : le conseil des ministres devait approuver, mercredi 12 juin, un décret** qui détermine les responsabilités sur les forces nucléaires françaises. Aux termes de ce texte, le président de la République, chef des armées selon la Constitution, est responsable de la décision ultime de l'engagement éventuel des différents systèmes d'armement qui contribuent à la dissuasion : avions, missiles sol-sol et sous-marins. Ce décret remplace celui du 14 janvier 1964, qui se rapportait aux seules forces aériennes stratégiques (FAS). Désormais, le rôle reconnu au chef de l'Etat est étendu à tous les systèmes d'armes nucléaires, et le chef d'état-major des armées reçoit la responsabilité, qui était attribuée au commandant des FAS, d'avoir à exécuter l'ordre présidentiel d'engager ces armes.

BOURSE

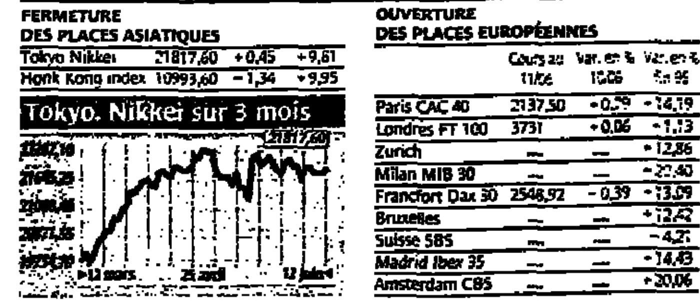
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 12 juin, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21817,60	+0,45	+9,61
Honk Kong index	10993,60	−1,34	+9,95

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/06	Var. en % 10/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2137,50	+0,59	+14,19
Londres FT 100	3731	+0,06	+1,13
Zurich	—	—	+12,86
Milan MIB 30	—	—	+22,40
Francfort Dax 30	2548,92	−0,39	+13,09
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−4,21
Madrid Ibex 35	—	—	+14,43
Amsterdam CBS	—	—	+20,06

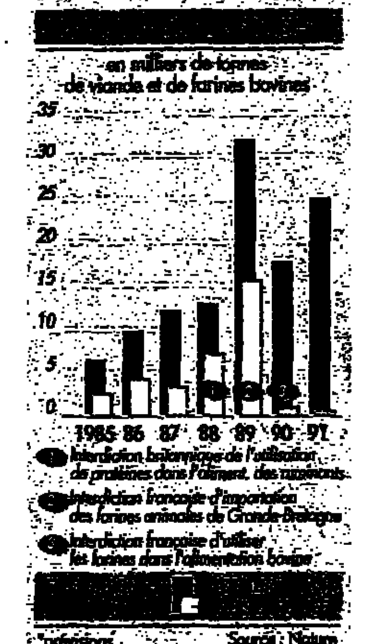
Tirage du *Monde* daté mercredi 12 juin 1996 : 478 049 exemplaires

« Vache folle » : la Grande-Bretagne a exporté des quantités massives de farines animales contaminées

Les pays européens et notamment la France ont été les principaux acheteurs

L'HEBDOMADAIRE *scientifique britannique* *Nature* révèle, dans son édition à paraître le 13 juin, que la Grande-Bretagne a exporté de très grosses quantités de farines animales potentiellement contaminées par l'agent infectieux responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Ces exportations ont été faites pour l'essentiel vers l'Union européenne (et tout particulièrement la France) ainsi que vers d'autres pays dont Israël. *Nature* fournit les chiffres précis de ces exportations qui ont atteint en 1991 – alors qu'une série d'interdictions avaient été prises dans différents pays – plus de 25 000 tonnes.

Ces révélations imposent une relecture des données épidémiologiques et la mise en oeuvre de nouvelles mesures sanitaires. Elles compliquent encore un peu plus la crise diplomatique qui depuis plusieurs semaines affecte l'Union européenne. « *La publication de ces chiffres confirme ce que nous pressentions depuis longtemps, à savoir qu'il est impossible que des cas sporadiques d'ESB n'aient pas été recensés ailleurs qu'en France, au Portugal, en Suisse et en Irlande,* confie un expert français. *A l'évidence, d'autres pays de l'Union européenne sont concernés par l'ESBmais masquent la vérité.* » Cette analyse est officieusement partagée par le ministère français de l'agriculture.



HYPOTHÈSE DÈS 1988

L'absence de mesures claires et définitives concernant l'utilisation des farines animales britanniques dans l'alimentation des animaux non carnivores constitue l'une des plus troublantes énigmes de l'affaire de la « vache folle ». Cette nouvelle maladie a été signalée à la fin de l'année 1986. Dès 1988, le Laboratoire central de Weybridge suggérait que la maladie était due à la consommation de farines fabriquées à partir de carcasses (viande et os) d'animaux eux-mêmes infectés. Cette hypothèse devait rapidement se vérifier. On put notamment relier l'émergence de la maladie bovine à une modification intervenue dans la fabrication de ces farines.

« *C'est en 1980 que le mode de fabrication des farines avait été modifié par souci de rentabilité et d'économie*, rappellent les docteurs Pierre Beauvais et Thierry Billette de Villemeur dans leur récent ouvrage sur les maladies à prions (éditions Flammarion). *Le système d'extraction des graisses par l'hexane fut abandonné au profit d'un traitement continu impliquant un chauffage moins intense. Celui-ci, suffisant pour inactiver les virus, a favorisé la survie et permis le maintien de l'agent infectieux* [le prion] *contenu dans les farines.* » L'idée première (la contamination des bovins par l'agent de la tremblante du mouton) fut progressivement abandonnée au profit d'un autre scénario : la contamination des bovins par un agent spécifique à cette espèce.

En juin 1988, au vu des conclusions des vétérinaires, les autorités britanniques décidaient d'interdire l'utilisation des « *protéines animales* » dans l'alimentation des ruminants. Cette mesure fut complétée, en septembre 1990, par l'interdiction de l'utilisation des abats bovins dans la fabrication des farines animales destinées aux autres animaux. Or on sait aujourd'hui, selon des statistiques officielles de Londres, que les exportations britanniques de farines animales potentiellement contaminées par l'agent infectieux responsable de la BSE ont augmenté dans de notables proportions dans les années qui ont suivi leur interdiction en Grande-Bretagne.

Les chiffres officiels des douanes britanniques démontrent ainsi que les exportations de farines animales sont restées constantes jusqu'en 1988, et qu'elles ont ensuite plus que doublé à partir de l'année suivante. Cette augmentation est surtout due à la hausse des exportations vers la France. Ce phénomène s'est amplifié avec la baisse des prix des farines britanniques. Il a également dépassé l'Union européenne. En 1991, Israël a importé environ 10 000 tonnes de nourriture britannique et la Thaïlande 6 200 tonnes alors que ces deux pays n'en importaient pas les années précédentes. « *Nous ne publions les chiffres que jusqu'en 1991 parce que nous n'avons pas les chiffres des années suivantes, mais il est clair que les exportations ont continué* », explique Declan Butler, correspondant de *Nature* à Paris.

Comment comprendre ? En dépit du caractère potentiellement contaminant de ces produits, plusieurs experts vétérinaires anglais ont défendu la décision britannique de laisser se poursuivre les exportations. *Nature* rapporte par exemple qu'un membre du comité britannique sur les encéphalopathies spongiformes faisait valoir que l'interdiction de 1988 laissait la possibilité d'utiliser ces aliments pour les porcs et les poulets. A ce titre, il n'y avait pas, selon lui, de raison objective d'en interdire l'exportation. Il y eut toutefois des experts non britanniques pour désapprouver l'attitude de Londres. « *Ils savaient que ces farines étaient dangereuses, ils ont continué à en exporter, diffusant dans les pays importateurs le risque de voir apparaître des nouveaux cas de BSE* », estime pour sa part Udo Weimer, du ministère allemand de l'agriculture. Un responsable de l'association vétérinaire britannique indique pour sa part qu'il avait mis en garde son gouvernement devant une telle prise de risque qu'il qualifie d'« *immorale* ».

ASSURANCE SANS EFFETS

En France, les experts, parmi lesquels le professeur Marc Savey (Centre national d'études vétérinaires), estiment généralement que les conséquences sanitaires de ces importations auraient été beaucoup plus graves si les éleveurs français n'avaient été, traditionnellement, enclin à utiliser de faibles concentrations de farines dans l'alimentation bovine. En pratique, les fortes concentrations protéiques n'ont été utilisées que chez les poulets et les porcs. Cette analyse est partagée par le ministère de l'agriculture où l'on fait valoir qu'à partir d'août 1989, les importations de nourritures britanniques ont été interdites, sauf si elles étaient destinées à des animaux autres que des ruminants.

Pour sa part, la Communauté européenne n'a pas jugé nécessaire durant cette période de faire appliquer les directives d'interdiction des farines britanniques. On fait valoir, à Bruxelles, que cette décision tenait notamment au fait que les Britanniques avaient donné l'assurance qu'ils n'exporteraient pas ces farines, assurance qui de fait n'a pas été suivie d'effets. Toutefois, certains Etats membres, comme l'Allemagne, avaient décidé de leur propre chef d'interdire les importations.

Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

Une situation « anormale »

Dans l'entourage du ministre de l'agriculture, on confirme que les Britanniques ont décidé en 1988 d'interdire l'utilisation de protéines animales pour les ruminants du Royaume-Uni. C'est alors, confie-t-on, que *« les opérateurs britanniques ont déversé sur le reste de l'Union européenne, à très bas prix, les farines ». « A cette époque,* ajoute-t-on au ministère de l'agriculture, *il n'y a pas eu de réaction au niveau de l'Union européenne. Ne voyant pas la communauté se décider à réagir, la France a décidé, le 3 août 1989, d'interdire les importations de ces farines. L'effet de cette interdiction a été significatif. Les importations ont alors notablement diminué. »*

Cela dit, convient-on, *« même en tenant compte du flou des connaissances scientifiques qu'on avait à l'époque, cette situation est anormale. Comment l'Union européenne a-t-elle pu tolérer que l'on exporte dans les pays de l'Union des produits alimentaires dont les Britanniques ne voulaient pas pour eux-mêmes ? ».*

FO exclue de la répartition des présidences de la Sécurité sociale

APRÈS LA DEMANDE faite par Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, à Jean Gandois, président du CNPF, de « *réunir dans les plus brefs délais, les secrétaires généraux des confédérations traditionnellement gestionnaires des caisses de sécurité sociale* », trois confédérations (CFDT, CGC, CFTC) se sont retrouvés, mercredi 12 juin à 8 h 30, au siège de l'organisation patronale. La réunion a débouché sur un accord qui laisse FO à l'écart des présidences de caisse, alors que la centrale de Marc Blondel préside sans interruption depuis vingt-neuf ans, et jusqu'au 15 juillet encore, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). « *Aujourd'hui, nous nous sommes occupés que de la sécurité sociale*, a déclaré M. Gandois à l'issue de la réunion. *Je souhaite toujours que FO reste à la CNAM* ».

Dans un communiqué commun, qui sera soumis à la ratification de chaque organisation, la semaine prochaine, Nicole Notat, Alain Deleu, président de la CFTC, Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC et M. Gandois ont convenu des points suivants : « *Ils ont constaté la nécessité de définir rapidement les responsabilités dans la gestion des nouveaux conseils d'administration des caisses nationales de sécurité sociale qui doivent pouvoir fonctionner sans retard. Ils ont convenu du schéma suivant pour les présidences : CNAF* [Caisse nationale des allocations familiales] *: CFTC : CNAMTS : CFDT ; CNAV* [Caisse nationale d'assurance vieillesse] *: CFE-CGC : ACOSS* [Agence centrale des organismes de sécurité sociale] *: CNPF. Ils ont exprimé leur volonté d'élaborer pour chaque caisse un contrat de gestion avec tous ceux qui en partageront les objectifs.* »

A la conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT), mardi 11 juin, à Genève, tous les partenaires sociaux présents ont eu l'occasion de se concerter, toute la journée, en « terrain neutre », au sujet de la redistribution de ces présidences de caisses. Invité d'honneur de l'OIT, Jacques Chirac a même réuni, en privé, tous les dirigeants patronaux et syndicaux.

La CGT, qui se tient volontairement à l'écart du système français de gestion paritaire des organismes sociaux, n'était pas conviée à la réunion de mercredi. En revanche, Marc Blondel était resté à Genève et ignorait la tenue de ce « mini-sommet social ». Mardi, M. Blondel avait fait savoir au CNPF qu'il n'était pas intéressé par la présidence de la caisse nationale d'assurance-vieillesse, laissée vacante par la CFDT, ouvrant le champ au jeu de chaises musicales finalement retenu.

« *FO s'est mis dans la situation de ne pas choisir* », estimait mardi un proche du dossier. Dans ces conditions, il n'est pas sûr que M. Blondel fasse connaître sa décision avant le 15 juillet, date officielle des élections. Le schéma retenu par le CNPF, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC entérine la nouvelle donne syndicale.

Alain Beuve-Méry et Alain Faujas

Les calculateurs de bord et les centrales inertielles d'Ariane-5 ont été retrouvés et renvoyés en Europe

LES « LIMIERS » du Centre spatial guyanais (CSG) ont retrouvé certains des « suspects » de la chaîne informatique qui pourraient être à l'origine de la destruction du lanceur Ariane-5, le 4 juin. Sur les cinq éléments mis en cause dans cette complexe affaire, deux, et non des moindres, ont été récupérés et renvoyés en Europe par les enquêteurs. Le premier d'entre eux, le calculateur de bord, et bien sûr son « double », qui pallie ses éventuelles défaillances, étaient activement recherchés parce que les responsables du programme Ariane-5 s'interrogent sur leur comportement. Ont-ils bien réagi à partir d'informations erronées, ou ont-ils créé eux-mêmes ces données aberrantes ?

A moins que les centrales inertielles, qui informent en permanence sur l'équilibre général du lanceur, ne soient « dans le coup ». L'une d'entre elles a été retrouvée et répond déjà aux questions des ingénieurs. L'autre, qui la remplace en cas de panne, a été repérée. Elle gît par six mètres de fond non loin du pas de tir. Mais, pour la sortir, les équipes de récupération font preuve de prudence en raison de la présence possible, près d'elle, d'éléments pyrotechniques et de produits chimiques dangereux.

Ces nouvelles pièces sont essentielles pour les experts, qui auront ainsi la possibilité de faire parler les composants électroniques. Ceux de l'Aerospatiale ont déjà reconstitué au millième de seconde près le scénario de la catastrophe. Ils envisageraient, avec l'ensemble des données dont ils disposent, de reproduire le court vol d'Ariane-5 sur leurs ordinateurs pour trouver les causes de l'accident. Rien n'est donc écarté dans cette affaire qui s'annonce très délicate pour les enquêteurs, soucieux d'identifier le vrai responsable : un bug informatique, une défaillance de matériel, la foudre, un problème d'électricité statique ou un acte – toujours possible, même si peu y croient – de malveillance ?

Jean-François Augereau